TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11729 — JEUDI 14 OCTOBRE 1982

M. Georges Marchais en visite à Pékin

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; É.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Nouvelle étape entre Paris et Alger

« Nouvelle vision », « nouvelle route », « ton nouveau », « La France et l'Algérie donnent l'exemple », « un type de coopération historique et exemplaire ». Telles sont quelques-unes des expressions qu'ont utilisées à l'envi MM. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, et Abdelmajid Brahimi, ministre algérien de la planification, pour décrire les résultats de la grande commission mixte franco-algérienne créée le 2[?] juin, qui vient de se réunir à Paris.

Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est aussi la première fois depuis l'indépendance que siège un tel organisme et que Français et Algériens ont examiné, point par point, le contenu de leur coopération.

Un document interne d'une quarantaine de pages précise les différents projets qu'ils envisagent de réaliser, ce qui est normal, mais définit aussi l' « esprit nouveau » de cette coopération, ce qui est inédit, comme ils se sont plu à le souligner. « Nous n'interdisons pas l'imitation, mais recommandons au contraire la contagion », ont affirmé MM. Jobert et Brahimi. Cette ligne d'action avait d'ailleurs été élaborée par un « groupe de réflexion » conformément aux recommandations politiques inspirées du nouvel ordre international formulées par les présidents Mitterrand et Chadli Bendjedid après leur rencontre à Cancun et la visite du chef de l'État français à Alger.

Quatre grands axes ont donc été retenus. La coopération s'inscrira dans une appréciation globale des relations entre Paris et Alger ; les deux gouvernements s'engagent à assurer le suivi des travaux pour en garantir la bonne marche ; les deux pays favoriseront la promotion de toutes les actions de nature à permettre un réel transfert de technologie et de maîtrise du développement ; ils articuleront la coopération technique et la coopération économique grâce à des opérations de formation professionnelle qui devraient concourir à la réinsertion des travailleurs immigrés.

Pour être généreuse, cette approche n'en est pas moins réaliste. Pour la première fois depuis 1971, la France, dont la balance des échanges a toujours été favorable, va enregistrer cette année un lourd déficit dans son commerce avec l'Algérie en raison de la hausse du prix des hydrocarbures et des achats de gaz. Pour faire face à la concurrence étrangère, plus particulièrement japonaise, les entreprises françaises se doivent d'offrir « quelque chose en plus », qui est le transfert technologique.

Les Algériens, qui se refusent à établir un lien direct entre la signature de nouveaux contrats et l'accord sur le gaz, affirment que leurs ambitions sont plus vastes. Ils ont, en tout cas, concrétisé leur volonté de coopération en adoptant une attitude plus souple qui a permis de conclure un important accord sur les transports, aux termes duquel la France construira notamment le métro d'Alger. En outre, les Algériens font valoir que les affaires qu'ils ont confiées à des entreprises françaises au cours du premier semestre s'élèvent à 15 milliards de francs.

Au-delà des chiffres, dont on ne saurait nier l'importance, Paris et Alger considèrent que la tournure prise par leurs relations est différente des retrouvailles artificielles de 1975 : la visite de M. Giscard d'Estaing à Alger avait été alors essentiellement politique, et donc sujette aux humeurs, alors que l'imbrication des échanges économiques et sociaux comporte une garantie de pérennité.

(Lire page 6.)

• POLOGNE

La militarisation des chantiers de Gdansk accroît encore la tension créée par la grève

On ignorait ce mercredi matin 13 octobre quelle était la situation à Gdansk après la décision des autorités polonaises de militariser les chantiers Lénine. Cette mesure — prévue par les règlements de l'état de guerre et déjà appliquée depuis le 13 décembre 1981 aux secteurs-clés de l'économie — assimile les ouvriers des entreprises concernées à des soldats servant en temps de guerre, les rend passibles de la peine de mort en cas d'insubordination, et leur interdit de donner leur démission.

Le comité de grève constitué mardi aux chantiers Lénine avait appelé pour ce mercredi à une grève générale de toute la région de Gdansk, dans laquelle Solidarité comptait 500 000 membres. Une dangereuse escalade risquait donc de s'enclencher.

Parmi les nombreuses protestations que continue de susciter la situation en Pologne, on relève notamment celle de la Fédération syndicale italienne, qui appelle a « une coordination des actions pour accroître la pression sur le gouvernement de Varsovie avec l'apport de toutes les forces du mouvement ouvrier européen ». Cette fédération rassemble les trois confédérations italiennes de tendance communiste, social-démocrate et démocrate chrétienne.

La militarisation des chantiers Lénine de Gdansk, annoncée mardi 12 octobre dans la soirée par les autorités de Varsovie, donne un caractère dramatique à l'épreuve de force engagée en Pologne par la mise hors la loi de Solidarité. Cette mesure est en effet la dernière dont dispose la junte pour tenter d'arrêter, sans confrontation majeure, le mouvement de protestation qui a éclaté lundi. Si cela ne suffisait pas à intimider les grévistes ; si l'ensemble de la région de Gdansk, répondant à l'appel lancé mardi par le comité de grève clandestin qui s'est constitué dans les chantiers, débrayait ce mercredi ; si même la grève ne faisait que se poursuivre dans les seuls chantiers, le sang coulerait alors presque fatalement.

Ce mercredi matin, le mouvement, pour autant qu'on puisse le savoir avec certitude, semblait encore circonscrit aux chantiers Lénine et Commune de Paris de Gdansk et de Gdynia, qui avaient été à l'avant-garde des grèves d'août 1980. L'attentisme paraît l'emporter partout ailleurs malgré la forte tension qui règne dans la région de Wroclaw et les discussions souvent très vives qui ont lieu dans la plupart des grandes usines — y compris à l'occasion des réunions organisées par les autorités pour mettre sur pied leurs nouveaux syndicats. L'agence officielle PAP, qui donne une grande publicité à ces réunions, indique par exemple que les ouvriers de la région de Wloclawek ont estimé que *« le contenu de la nouvelle loi n'est pas suffisamment connue »* et qu'il est nécessaire de procéder à des *« explications »*.

Aux aciéries Lénine de Cracovie qui avaient été l'un des bastions de Solidarité, les ouvriers paraissent vouloir s'en tenir au mot d'ordre de grève de quatre heures lancé samedi pour le 10 novembre par la direction syndicale clandestine. La situation n'en est pas moins explosive car ce mercredi marque aussi le début du onzième mois d'état de guerre, et la militarisation des chantiers Lénine risque d'être très mal accueillie. L'hypothèse d'une extension géographique des grèves plane sur la Pologne.

Mardi matin, malgré la brutalité des affrontements qui avaient eu lieu la veille avec la police et n'avaient pris fin qu'aux alentours de minuit, les ouvriers du chantier Lénine reprennent leur mouvement qu'ils entendent (voir page 3) le texte de leur tract) poursuivre chaque jour de 6 à 14 heures jusqu'à la libération de M. Walesa. Il ne s'agit donc pas d'une occupation totale des locaux mais d'une grève sur le tas, bien que les travailleurs paralysent ainsi totalement la production.

(Lire la suite page 3.)

• ISRAËL

Le soutien renouvelé du parti national religieux renforce la coalition de Jérusalem

M. Cheysson devait s'entretenir, à Tunis, ce mercredi après-midi 13 octobre, avec M. Arafat, de retour d'Amman. La veille, à Nairobi, le ministre français des relations extérieures avait déclaré qu'il lui demanderait « pourquoi la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'O.L.P. n'a pas encore été possible ».

M. Arafat, qui vient d'achever trois jours de pourparlers à Amman, dont le premier résultat est une réelle détente du climat politique jordano-palestinien, est allé jusqu'à affirmer que les peuples palestinien et jordanien « ne formaient pas deux peuples, mais un seul ». *D'autre part, selon la radio de l'émirat du Qatar, M. Arafat a déclaré que, contrairement à ce qui était prévu, les Palestiniens devraient participer* « à tous les entretiens de la délégation arabe qui doit se rendre à Washington fin octobre », *afin d'y expliquer les positions du sommet tenu à Fès, en septembre.*

A Jérusalem, la perspective de la rencontre entre M. Cheysson et M. Arafat a « profondément déçu » *les milieux officiels. Sur le plan intérieur, la position de M. Begin paraît se renforcer : à quelques jours de l'ouverture de la session parlementaire d'hiver, la cohésion de la coalition gouvernementale semble pouvoir être préservée. Le parti national religieux (six députés), dont le soutien est indispensable au Likoud, vient de faire savoir qu'il n'avait pas l'intention de provoquer* « actuellement » *la chute du gouvernement, qui se réunit, ce mercredi, pour mettre au point sa politique sur le problème de l'évacuation des forces étrangères du Liban.*

La sérénité de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — Faudra-t-il une nouvelle fois admettre que, en Israël, les gouvernements tombent rarement dans les moments de crise grave et ne trébuchent que sur des obstacles apparemment insignifiants, comme ce fut le cas en 1976 pour le cabinet de M. Rabin, contraint d'interrompre son mandat parce qu'une cérémonie officielle avait empiété sur le temps du sabbat ? Rien n'est joué. Pour l'instant, on doit constater que la vague de protestation qui a soulevé une grande partie de l'opinion israélienne contre le gouvernement après les massacres de Beyrouth n'a pas réussi à l'emporter. Le pouvoir de M. Begin est, certes, fortement ébranlé et ses jours sont peut-être comptés, mais ce n'est pas certain.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

La hausse des indices

Prix : entre 0,4 et 0,5 % en septembre

Construction : 12,73 % en un an

La hausse des prix de détail s'est située entre 0,4 et 0,5 % en septembre, selon les calculs provisoires de l'INSEE.

L'indice du coût de la construction, pour le deuxième trimestre 1982, s'établit à 717, contre 697 au premier trimestre (+ 2,87 % en trois mois) et contre 636 au deuxième trimestre 1981, soit une hausse de 12,73 %. Ce nouvel indice est publié au Journal officiel *du 13 octobre. Cela ne veut pas pour autant dire que la hausse des loyers au 1er novembre est connue, le gouvernement n'ayant rien révélé de ses intentions quant à la sortie du blocage.*

La hausse des prix de détail en septembre, assez satisfaisante par rapport aux objectifs gouvernementaux, prend en compte la hausse des prix des produits pétroliers intervenue le 10 septembre (9 centimes sur l'essence et le super, 6 centimes sur le fuel et le gazole) qui représente, à elle seule, 0,15 % de hausse. C'est dire que, hors énergie, l'augmentation se serait située entre 0,3 % et 0,4 %.

Rappelons que depuis le blocage des prix intervenu à la mi-juin les hausses ont été de 0,3 % en juillet puis en août, après 0,7 % en juin. Elles avaient été de 1,1 % en septembre 1981, de 0,9 % en septembre 1980, de 0,8 % en septembre 1979, de 0,6 % en septembre 1978.

Si la sortie du blocage des prix pose de sérieux problèmes (toute réglementation fait apparaître des résultats artificiels, qui ne peuvent être maintenus longtemps), la décision prise il y a quatre mois par le gouvernement aura au moins prouvé son efficacité à court terme.

L'augmentation des loyers

L'indice de la construction aurait dû servir pour la révision au 1er novembre des loyers dont les beaux comportent comme référence un indice du deuxième trimestre.

Ce qui rend la situation difficile, c'est que les conditions de sortie du blocage des prix pour les loyers libres n'ont pas encore été établies par le gouvernement. Le problème se pose d'ailleurs pour tous les loyers dont la révision annuelle devait intervenir depuis le 11 juin dernier, sachant qu'à cette date le dernier indice connu était celui du quatrième trimestre 1981, soit 673, en hausse de 10,32 % en un an (*Journal officiel* du 2 avril 1982). Pourtant la hausse de 10,32 % n'avait pu s'appliquer, la loi du 18 décembre 1981 limitant la hausse des loyers jusqu'au 30 avril à 80 % de l'évolution de l'indice, soit 8,25 %.

J. D.

(Lire la suite page 33.)

Point de vue

Le gâchis industriel

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, est l'invité jeudi 14 octobre à 20 h 30, de l'émission politique mensuelle, « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

A la veille de cette émission, et à la suite du discours de Figeac du président de la République sur les difficultés industrielles, M. Michel d'Ornano, qui fut ministre de l'industrie et de la recherche dans le gouvernement de M. Jacques Chirac de mai 1974 à août 1976, expose ci-dessous ce qu'il estime « le gâchis industriel des socialistes ».

par MICHEL D'ORNANO (*)

Pendant le dernier septennat, les socialistes se sont opposés par leurs votes au Parlement à toutes les actions menées par Valéry Giscard d'Estaing et son gouvernement pour fortifier, franciser, développer une industrie française en pleine expansion.

Pendant la même période, les communistes, alliés du candidat François Mitterrand, n'avaient pas de mots assez durs pour attaquer ce gouvernement coupable, à leurs yeux, de faire des « cadeaux » aux entreprises dont ils jugeaient les profits excessifs.

Voici que depuis quelques mois, le ton change.

Lors de son intervention télévisée du mois de juin, puis de son discours à Figeac, l'actuel président de la République, relayé par ses ministres, tente de brosser le tableau d'une industrie française délabrée ayant perdu sa compétitivité, ses marchés, comme si la Ve République avait trouvé dans l'héritage d'alors une industrie puissante et florissante que ses présidents successifs, et particulièrement Giscard, se seraient acharnés à démolir et à brader à l'étranger.

Une fois de plus, François Mitterrand et son gouvernement n'hésitent pas à tromper les Français. Ils les trompent aussi bien sur l'histoire du passé que sur la situation du présent.

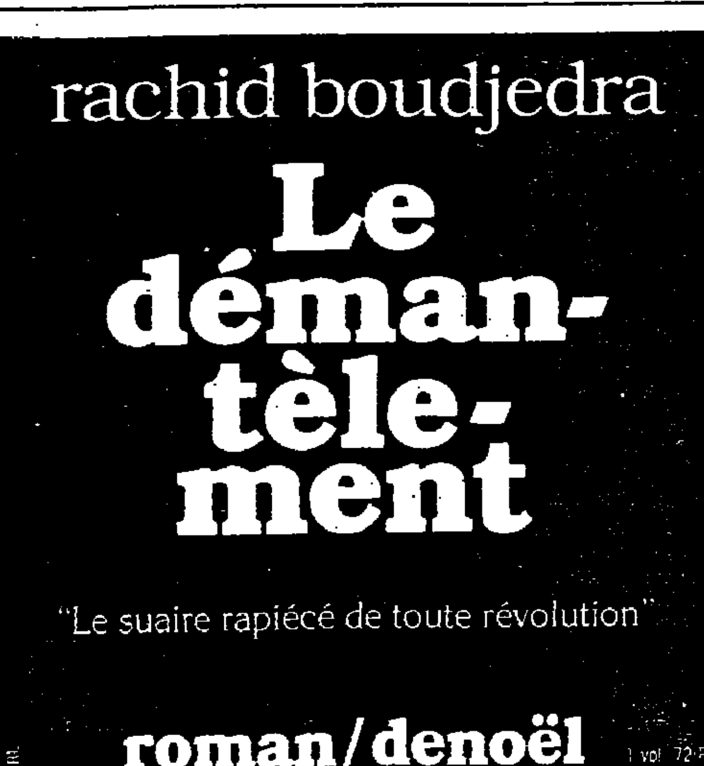
L'industrie française était en piètre état à la sortie de la dernière guerre.

Dans le classement qu'effectue chaque année la revue *Fortune*, on trouve, pour 1959, deux exemplaires françaises parmi les cent cinquante premières mondiales. Quelque vingt ans plus tard, la même publication en citera une dizaine parmi les cent premières.

L'industrie française des années 50, c'était essentiellement un tissu de petites et moyennes entreprises hors d'état d'affronter la compétition internationale.

(Lire la suite page 34.)

(*) Député U.D.F., ancien ministre de l'industrie.



AU JOUR LE JOUR

Parade

La guerre des Malouines — pardon des Falklands — a provoqué en Grande-Bretagne un sursaut de fierté nationale. Avec, en apothéose, mardi, dans les rues de Londres, la grande parade des vainqueurs, au son des cornemuses et des tambours.

On dit que Mme Thatcher a tout à gagner, électoralement, de ce succès. Il est vrai que le défilé de Londres avait des allures de parade préélectorale.

La guerre extérieure pour atténuer les crises intérieures ? L'idée n'est pas neuve, mais il est à souhaiter que nos gouvernants ne s'attardent pas trop à ce genre de parade.

BRUNO FRAPPAT.

Les polémiques entre la majorité et l'opposition

M. Chirac compte apporter des éléments nouveaux sur les « affaires »

(Lire page 9 l'article d'ANDRE PASSERON.)

LE LIVRE A FRANCFORT 1982

Une « petite » foire

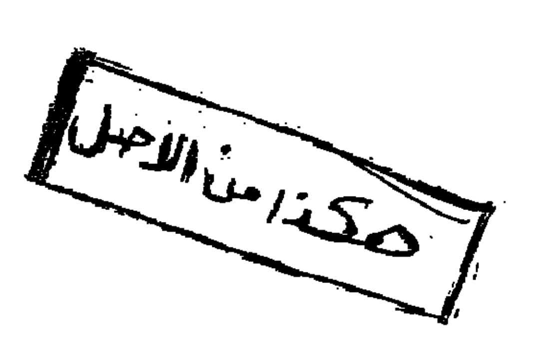
Chaque année, la corporation de l'édition, pratiquement au grand complet (cinq mille cinq cent quarante-quatre éditeurs sur 82 000 mètres carrés en 1982), se retrouve à Francfort pour se prendre mutuellement le pouls et, éventuellement, s'échanger livres, informations, coéditions. Pour faire du commerce aussi, bien qu'on ait senti, tout au long de cette trente-quatrième Foire du livre de Francfort qui vient de fermer ses portes, que le cœur n'était pas vraiment aux affaires.

Les états-majors des compagnies américaines étaient moins nombreux, les Anglais faisaient un bel effort, tous les directeurs des filiales Hachette entouraient M. Lattès et Lagardère, mais chacun répétait qu'il était venu *« pour regarder et pas pour acheter »*. On vit même se succéder un nombre impressionnant de personnalités de la politique, qui confondaient sans doute cette Foire de droits avec une vulgaire exposition de chrysanthèmes !

L'inauguration par M. Helmut Schmidt, le grand vaincu de ce début d'octobre, avait bizarrement marqué cette énorme manifestation : qu'on imagine le Salon du livre inauguré en mai 1981 par M. Giscard d'Estaing !...

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 34.)



Le Monde

idées

Est-Ouest

Un drame chasse l'autre. Le Liban a envahi la scène et on ne parle plus de l'Afghanistan. Qui fera comprendre à l'U.R.S.S. qu'elle a tout à perdre dans cette « sale guerre », demande Jean-Marie Daillet, et à la France qu'elle doit agir en faveur de la résistance afghane ? Jacqueline Grapin s'interroge : l'Union soviétique n'aura-t-elle pas bientôt comme interlocuteurs deux Europe, celle du Nord et celle du Sud.

Une Europe perdue deux de retrouvées

par JACQUELINE GRAPIN

DEPUIS l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le basculement de la France dans le socialisme, et l'écartèlement de l'Allemagne de l'Ouest entre la contestation pacifiste et la tentation conservatrice, on se demande ce qui reste de l'Europe, avec son budget désavoué, son système agricole menacé, et sa Commission qui se fait toute petite devant le conseil des chefs de gouvernement vainement réunis régulièrement. Il faut avoir cru en l'Europe des Six, puis des Neuf, pour mesurer ce que celle des Douze, qui s'annonce, peut avoir de dérisoire. Les perspectives de l'élargissement sont celles de la dissolution dans l'incapacité. A douze souverainetés aussi jalouses et dissemblables, la Communauté n'a aucune chance de fonctionner avec les règles et procédures qui firent les jours difficiles, mais heureux, du Marché commun première manière. Sans l'avouer, et pour des raisons opposées, les plus chauds partisans de l'élargissement s'interrogent : l'Europe, disloquée de l'intérieur et en voie de dissolution de l'extérieur, est-elle devenue une voie sans issue ?

Les réponses aux questions qu'on n'ose pas poser arrivent rarement d'où on les attend. Politiciens et économistes, réputés les plus sérieux et responsables, sont souvent empêchés de voir les solutions des vrais problèmes parce qu'ils refusent prudemment de les poser. Sans le vouloir, leurs collègues de la culture, inopinément réunis sur une invitation quasi privée du ministre italien « des biens culturels », leur ont donc donné récemment une leçon. Depuis que le traité de Rome a été signé, en 1957, on n'a pas souvenir de rencontre de ministres de la culture. Celle-ci s'est réunie, en quelque sorte, informellement. Autour de l'hôte démocrate-chrétien, M. Vincenzo Scotti, et du ministre français du gouvernement de la gauche, étrangement proches, se trouvaient regroupés des représentants des grandes tendances politiques gouvernant l'Europe, mais il aurait été vain de chercher les clivages entre partis.

Ce furent les Saxons du Nord qui s'opposèrent aux Latins (dont les Français), toutes tendances politiques confondues. Alors que l'ère des satellites de communication allemands et français doit s'ouvrir en 1985, appelant un minimum de coopération culturelle sur le même continent, le ministre de la culture de la Sarre, qui représentait l'Allemagne plutôt socialiste, mais en train de virer de bord, ne s'embarrassa même pas de politesse et posa à la tribune, en réponse aux invites qui lui avaient été faites, des questions mal venues : la coproduction cinématographique, l'alliance avec le tiers-monde, les accords sur le livre, pour quoi faire ? Après tout... chacun sa culture. Le ministre de Mme Thatcher, dans un style plus diplomatique, tint les mêmes propos, tandis que les Méditerranéens, blottis autour de Mme Melina Mercouri, n'en croyaient pas leurs oreilles. Ce fut le ministre belge qui enfourcha à la place de M. Jack Lang le cheval de bataille de la colonisation télévisuelle de l'Europe par les Etats-Unis. Mais cette classique manœuvre ne recréa en rien l'union.

L'ombre de l'A.E.L.E.

En somme, l'Europe, dans sa version originale, fondée sur la coopération franco-allemande, perçue comme une nécessité de l'après-guerre, est peut-être en passe de devenir un monument historique. Il existe trois noyaux durs de résistance à son évolution méridionale. D'abord l'Allemagne fédérale, pour des raisons culturelles et économiques ; elle reste fière et jalouse d'une culture originale qui ne s'assimile pas facilement aux autres, et elle refuse de travailler pour les Italiens, les Grecs, les Espagnols et les Portugais. La Grande-Bretagne : parce qu'elle est encore une île et qu'elle n'a jamais abandonné, pour de nombreuses raisons, les vieux rêves de division qu'elle a poursuivis à travers l'histoire sur le continent. La Suisse : parce qu'elle est bâtie sur un rocher où la vie est dure, où domine l'influence germanique, et où l'on se méfie des inspirations irresponsables qui se manifestent dans les vallées. Au total, c'est peut-être une nouvelle évolution qui se redessine : l'Europe n'est plus une, mais deux.

Il faut se souvenir que l'Association européenne du libre-échange existe toujours. Elle comprend essentiellement les pays scandinaves, l'Autriche et la Suisse. Elle fonctionne plutôt bien, même si on en parle peu dans les pays du Marché commun. La Grande-Bretagne, qui l'avait fondée en 1959 avant de la lâcher en compagnie du Danemark pour se rendre à Bruxelles, ne l'a pas oubliée. Si d'aventure la tentation venait à Londres de restaurer ce bercail nordique, la R.F.A. ne serait-elle pas progressivement tentée de se tourner davantage vers cette communauté : plus avantageuse et plus harmonieuse pour elle ? Alors, l'Union soviétique aurait pour interlocuteurs deux blocs, celui du Nord, plus résistant idéologiquement, mais plus attractif économiquement, et l'Europe du Sud, plus facile à flatter mais... à quel prix ? Entre les deux, la France a jusqu'à présent servi de trait d'union, balançant selon les époques un peu plus au nord ou un peu plus au sud en fonction de sa capacité de sacrifice et de travail du moment. Il semble qu'elle soit actuellement plutôt méditerranéenne.

BIBLIOGRAPHIE

Pour sortir de la jungle

L'ÉTAT *de jungle*, de Paul-Marie de La Gorce (*) et *Les Relations internationales dans le monde d'aujourd'hui (**)*, de Philippe Moreau Desfarges, ont été écrits, l'un et l'autre, avant les Malouines et l'invasion du Liban, mais on ne peut pas dire que ces deux événements, malgré leur importance, aient périmées en quoi que ce soit. C'est que les deux auteurs, le premier, journaliste chevronné, le second jeune diplomate et directeur d'études à l'Institut d'études politiques, s'attachent à dépasser la péripétie pour, l'un, tenter de répondre à la vieille question que posait déjà Lénine : « *Que faire ?* », l'autre, suivant la formule de son préfacier Thierry de Montbrial : « *Permettre, au prix d'un effort limité, d'acquérir une compréhension à la fois générale et particulière des relations internationales contemporaines.* »

Si le sujet de ces deux volumes est voisin, pour ne pas dire identique, leur propos est tout différent. La forme aussi. Le livre de P.-M. de La Gorce est un essai, écrit d'une plume brillante, avec des images, des formules frappantes, mais sans un appel de note, sans la moindre référence bibliographique. Celui de P. Moreau Desfarges est une sorte de manuel, avec sous-titres, alinéas numérotés, tableaux, cartes, abondantes citations des bons auteurs. Ils ne s'en rencontrent pas moins sur quelques idées essentielles au moins, à savoir que la politique (et donc la stratégie) prime l'économie, que les Etats, bien plus que des idéologies en perte de vitesse, sont les acteurs principaux des relations internationales, que le remède au désordre actuel passe par une prise de conscience de l'appartenance de tous à une « communauté mondiale », autrement dit par une redéfinition des rapports Nord-Sud.

Cela dit, Moreau Desfarges cherche essentiellement à décrire, à expliquer, à projeter un regard cartésien sur le bruit et la fureur qui dominent la scène mondiale, tandis que P.-M. de La Gorce, même si son livre s'ouvre sur une description particulièrement enlevée du monde actuel, a une et même plusieurs thèses à nous vendre. L'une d'elles – et peut-être la principale, – c'est qu'on a bien tort de tant s'alarmer de l'effort d'armement soviétique. Pour lui, malgré le Vietnam, l'Angola, l'Iran, le Salvador et la crise économique, il n'y a toujours qu'un super-grand, comme l'écrivait dans ces colonnes, il y a dix-sept ans, René Dabernat (1) : les Etats-Unis, dont l'U.R.S.S. est bien loin à tous égards d'égaler la puissance. Même sur le plan militaire. Préférant comptabiliser les charges nucléaires plutôt que les lanceurs, notre auteur ne doute pas de la supériorité stratégique américaine, ne concédant l'avantage à Moscou que sur le théâtre européen, grâce aux trop fameux SS-20. Encore insiste-t-il peu sur cette menace et sur les possibilités de chantage qui nourrissent l'actuel courant pacifiste et neutraliste.

Dans cette interprétation des intentions du Kremlin, on trouve une évidente nostalgie à la fois du gaullisme et, paradoxalement, du giscardisme – mais après tout n'est-ce pas l'ambassadeur soviétique à Paris qui, au lendemain de l'équipée de Varsovie, avait salué en V.G.E. le vrai continuateur du général ? En tout cas, P.-M. de La Gorce estime que rien n'est plus nécessaire que de résister à un protecteur qu'il voit à juste titre saisi à nouveau, avec Reagan, par la volonté de puissance, même s'il sous-estime, à notre sens, les effets destructeurs qui découlent, pour l'économie et la société américaines, de cette volonté même. Il a raison de refuser la domination, qu'il s'agisse de la subir ou de l'exercer. C'est seulement en découvrant les voies d'une coopération équilibrée que l'on a une chance de sortir de cet « *état de jungle* » dans lequel l'humanité, en cette fin de siècle et de millénaire, paraît s'enfoncer chaque jour un peu plus. « *La barbarie d'aujourd'hui* », dit-il excellemment dans sa conclusion, n'est en effet que « *le refus de l'universel* », et aussi « *le refus du réel* ». C'est à la réduire que, sans trop d'optimisme, il pense que devrait essentiellement s'employer la politique.

ANDRÉ FONTAINE.

(*) Paul-Marie de La Gorce, *l'Etat de jungle, Réflexions sur l'histoire de ce temps*, Ed. Balland, 247 p., 69 F.

(**) Philippe Moreau Desfarges, *Les Relations internationales dans le monde d'aujourd'hui – Les dérives de puissances*, Ed. S.T.H., 352 p.

(1) « *Il n'y a qu'un super-grand* », *le Monde* du 27 octobre 1965.

Correspondance

Une lettre de Mgr Pézeril

Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, nous écrit, à la suite de la réplique de Jean Laloy (le Monde *du 16 septembre) à son propre article du 25 août :*

Il est dans l'ordre qu'un article public provoque des réactions publiques. il est *aussi* écrit pour cela. Quand la réplique provient d'une autorité respectée et d'un ami comme M. Jean Laloy, je ne puis, en principe, que m'en réjouir.

J'avouerai tout de même que je suis un peu déconcerté. Où donc ai-je écrit que j'espérais « *qu'une éventuelle protestation des évêques américains contre la stratégie de dissuasion de leur gouvernement aura pour effet d'amener un jour les Etats-Unis et le parti communiste soviétique à* se faire confiance ? ». Qu'on se reporte à mon article. Le grief n'est pourtant pas formulé qu'une fois : il revient quelques lignes après. Qu'on m'en croie : il y a de quoi me faire interner. Et les évêques américains avec moi.

Ce m'est l'occasion d'ajouter que ceux-ci ont étendu leurs consultations aux épiscopats européens – ce qui n'était pas prévu. De ce fait, leur lettre pastorale annoncée pour le 18 novembre ne paraîtra sans doute qu'au début de 1983, si ce n'est plus tard.

La « sale guerre » d'Afghanistan

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

QUI parle aujourd'hui de la guerre d'Afghanistan ? Des bribes d'informations nous parviennent pourtant et aujourd'hui encore sur les terribles combats qui se livrent un peu partout dans le pays.

Ce genre de nouvelles ne fait plus les gros titres, comme si cette guerre d'invasion pouvait être effacée par les autres conflits. En soi, l'espèce d'oubli dans lequel semble tomber, à la télévision et dans la presse, la « sale guerre » (1) d'Afghanistan – à tous égards injustifiable, et que seul explique l'impérialisme des dirigeants du Kremlin – est une insulte à la lucidité et à la sensibilité démocratique des Français. Il en est d'ailleurs de même, hélas ! pour la Pologne, le Cambodge, le Vietnam et tant d'autres pays où s'exercent l'emprise et la violence directes ou indirectes des Soviétiques et de leurs complices.

L'indifférence

Lors du débat de politique étrangère qui s'est déroulé le 6 juillet, à l'Assemblée nationale, peu de voix se sont élevées contre l'indifférence de l'opinion française et la carence de notre gouvernement à ce sujet. Celle de François d'Aubert fut la plus éloquente à les dénoncer. Il n'y avait là nul procès d'intention : il est vrai qu'en paroles, le président de la République française et le gouvernement Mauroy ont marqué leur sympathie pour la cause de la résistance afghane. Mais que n'ont-ils à ce jour tenu la promesse électorale qu'ils avaient faite avant le 10 mai de reconnaître, s'ils parvenaient au pouvoir, ses représentants qualifiés ! Et, comme le demandait l'autre jour François d'Aubert, pourquoi la France n'apporte-t-elle pas une aide officielle à ces combattants de la liberté ?

De bons apôtres ne manqueront pas de rétorquer que, avant le 10 mai, l'attitude du gouvernement de l'époque n'était pas moins ambiguë. C'était assurément un point faible de la politique étrangère de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui n'avait que trop ménagé l'Union soviétique dans cette affaire, même s'il avait présenté sa rencontre à Varsovie avec Brejnev comme une sorte d'ultime avertissement avant une révision déchirante des relations franco-soviétiques.

Il n'est pas question ici de préconiser une rupture de nos relations économiques, culturelles, diplomatiques avec l'Union soviétique, mais une attitude de rigueur explicite et intelligente, qui seule peut, à terme, contribuer à la sauvegarde de la paix et au recul de l'entreprise totalitaire.

Aucune perspective plus ou moins avantageuse pour nos exportations vers l'Union soviétique – ce genre de négociations tourne le plus souvent, d'ailleurs, à l'avantage de celle-ci – ne justifie la moindre complaisance à l'égard d'un comportement criminel et cynique, menaçant pour tous, les Européens comme les autres. L'argument de la diversification des sources d'énergie ne suffit pas à expliquer la conclusion du contrat d'importation de gaz soviétique, d'autant plus – on ne le sait pas assez – qu' « *une partie de ce fameux gaz sera extraite, ou plus exactement volée, par les Russes en Afghanistan* ».

Comment faire comprendre au Kremlin que la guerre d'Afghanistan est non seulement terrible pour tout un peuple qui, jamais, ne sera soumis, mais que l'Union soviétique elle-même a tout à perdre dans cette mauvaise aventure ? Ne me dit-on pas que, devant les très lourdes pertes subies par l'armée rouge, celle-ci accroît rapidement ses renforts, dans une spirale à la vietnamienne, ne réussissant, à coup de massacres, d'exactions et de répression, qu'à galvaniser l'esprit de résistance contre l'occupant ?

La disproportion des forces matérielles est énorme, et pourrait aboutir à un génocide par les armes, par la famine, par la destruction de l'agriculture. Elle ne viendra pas à bout du patriotisme afghan ni de la nation afghane, puisque, aussi bien, trois à quatre millions de réfugiés – soit le quart au moins de la population afghane – vivent dans des camps, bénéficiaires de la fraternelle hospitalité du Pakistan, et soutiennent les Moudjahidin.

Tout finit par se savoir

Malgré la non-information, la censure, la désinformation que pratique Moscou, tout finit par se savoir, même en Union soviétique : le peuple soviétique, par ses soldats comme par les radios étrangères, apprend jour après jour que la guerre d'Afghanistan lui coûte de plus en plus cher en vies humaines, et il paraît que de jeunes recrues font tout pour être exemptées d'une affectation en Afghanistan, où la résistance ne fait certes pas de quartier...

Le haut commandement soviétique a compris l'erreur qu'il avait commis au début, envoyant faire la guerre, en terre musulmane, des musulmans ouzbeks, turkmènes, tadjiks, khirgizs. Il en commet une autre, non moins grave, en les remplaçant par les Lituaniens, des Estoniens, des Lettons, et tout simplement des Russes – autant de témoins gênants de l'échec militaro-politique du coup de Kaboul.

L'abominable, la sale guerre d'Afghanistan pourrait bien être l'un des facteurs d'autodestruction du système soviétique.

En tout cas, elle a déjà discrédité définitivement l'Union soviétique en tant que « patrie du socialisme », soi-disant défenseur des peuples opprimés, leader de la révolution anti-impérialiste et anticolonialiste, colombe de la paix mondiale...

Non seulement les vrais non-alignés se détournent de l'Union soviétique, mais ses alliés forcés ne soutiennent que du bout des lèvres la thèse soviétique, sans parler de l'indignation des peuples, notamment en Europe de l'Est, où chacun sent bien que la sale guerre d'Afghanistan est une tumeur maligne pour l'Union soviétique et, dans une certaine mesure, empêche Brejnev de durcir autant qu'il le voudrait la répression en Pologne.

Non, on ne peut comprendre que le gouvernement de la France n'ait pas encore agi concrètement en faveur de la résistance afghane. Dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le silence embarrassé des socialistes et des communistes sur ce point a peut-être livré la clé de ce mystère. Tout silence est bon, pourvu que dure l'alliance socialo-communiste... Tant pis pour les Afghans. Tant pis pour l'honneur de la France.

(*) Député de la Manche, vice-président du C.D.S., président de l'Association parlementaire des amis de l'Afghanistan.

(1) Rappelons que les communistes faisaient campagne, il y a trente ans, contre la « sale guerre » d'Indochine dont on sait aujourd'hui à quelle « libération » a conduit la victoire du viet-minh. Le P.C.F. se tait sur la guerre d'Afghanistan. C'est sans doute qu'elle le gêne. Il n'ira pas pour autant jusqu'à condamner cette sale guerre-là.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

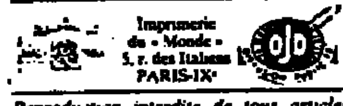
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

La sérénité de M. Begin

(Suite de la première page.)

Il conviendrait donc plutôt de calculer en mois, car, contrairement à ce que, voici trois semaines, certains pensaient, même en son sein, le gouvernement paraît aujourd'hui en mesure de résister au moins jusqu'à la fin des travaux de la commission d'enquête qui a été récemment constituée et ne remettra sans doute pas ses conclusions avant janvier. Mieux, et c'est là un étonnant paradoxe, le chef du gouvernement et la plupart de ses partisans envisagent, plus que jamais, avec une relative sérénité, des élections anticipées alors que l'opposition renaissante semble les redouter.

Pour sauver dans l'immédiat son gouvernement, M. Begin aurait dû se débarrasser du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, mais les membres de la majorité et plusieurs ministres qui souhaitaient une telle solution prétendent maintenant que l'opposition l'a rendue impossible en allant « trop loin » dans ses accusations. Notamment parce qu'elle réclamait à la fois la démission de M. Sharon et celle du premier ministre, contraignant en quelque sorte ce dernier et l'ensemble du gouvernement à la solidarité. Au parti travailliste, on réfute cet argument en soulignant que M. Begin a trop « couvert » l'action de M. Sharon au Liban — bien qu'elle fût critiquée dès le début de la guerre en conseil des ministres — pour ne pas être mis en cause lui-même. En outre, malgré les démentis officiels, M. Sharon semble résolu à se battre jusqu'au bout et, s'il le faut, à compromettre tous ses collègues, et surtout M. Begin, en fournissant, par exemple, la preuve que le premier ministre avait été averti de la situation dans les camps de Sabra et de Chatila, bien avant qu'il ne dit l'avoir été : M. Sharon aurait, en effet, enregistré ses conversations avec M. Begin. En dépit des dénégations du porte-parole du ministère de la défense, la rumeur persiste, si bien que la presse évoque un « Sharongate », version israélienne du Watergate, se référant au précédent célèbre des enregistrements effectués par le président Nixon.

Quoi qu'il en soit, maintenant que la commission d'enquête est désignée, il est trop tard pour utiliser M. Sharon comme bouc émissaire. M. Begin s'est d'ailleurs toujours méfié de cet homme dont il n'a pu se passer ; avant de lui confier, l'an dernier, le portefeuille de la défense, il avait déclaré à ses proches qu'il le croyait capable d'un coup de force au point de déployer des « chars » autour du siège du gouvernement. M. Begin devra donc attendre une autre occasion. Cependant, il a déclaré devant la Knesset qu'il rejetait, au nom du gouvernement, toute présomption de « culpabilité » dans l'affaire des massacres mais acceptait par principe d'engager sa « responsabilité » s'il était établi que des « erreurs d'appréciation » (c'est le terme pudique qu'il emploie) avaient été commises.

Si, comme il est prévisible, l'enquête aboutit à cette conclusion, M. Begin n'hésitera sans doute pas à se soumettre au jugement des électeurs. M. David Lévy, vice-premier ministre, a confirmé à la fin de la semaine dernière ce projet en se déclarant favorable à des « élections anticipées » et en demandant que l'on cesse de s'en prendre « à tel ou tel » membre du gouvernement, car il a lui aussi estimé que tout le conseil des ministres était « responsable ». En adoptant cette position, M. Lévy ne prend pas la défense de M. Sharon, qu'il a toujours considéré comme un rival au sein du Likoud et qu'il a été un des premiers à critiquer au début de la guerre, mais il pense à l'avenir, à l'instar de M. Begin.

Le premier ministre, depuis le scrutin de juin 1981 qui n'a donné au Likoud qu'une voix de majorité sur le rassemblement du parti travailliste et du Mapam, a toujours été tenté par un recours à de nouvelles élections et encore plus après les succès de l'opération « Paix en Galilée ». Il demeure dans le même état d'esprit malgré les terribles mécomptes de l'aventure libanaise et le comportement de l'allié américain qui contrecarre sa politique avec le « plan Reagan » : tous les sondages d'opinion indiquent que la popularité du premier ministre n'est guère entamée (celle de M. Sharon non plus, si curieux que cela puisse paraître) et que le Likoud peut obtenir le net succès qui lui a fait défaut l'an passé. Un moment inquiets, la plupart des députés du Likoud se rallient à ce projet. Ayant l'excuse de devoir prendre un nouveau départ, le parti pourrait ainsi régler au mieux le « cas Sharon », les éventuelles protestations du ministre de la défense, qui démissionnerait avec le gouvernement, ayant toutes chances de se perdre dans le brouhaha de la campagne électorale.

Si la commission d'enquête achève ses travaux au début de l'hiver, il restera un délai suffisant pour convoquer les électeurs, en juin. De nombreux dirigeants du Likoud estiment que le temps presse ; ils redoutent la « fatigue » de M. Begin, qui parle de plus en plus de prendre sa retraite en 1983 et que la maladie de sa femme semble affecter considérablement. Or, de l'avis général, lui seul peut assurer la victoire du Likoud, qui ne possède aucune autre personnalité de son envergure capable de s'imposer à brève échéance.

Le président du parti travailliste, M. Pérès, sachant qu'il n'est pas raisonnable de compter sur une évolution rapide de l'électorat, il préférerait éviter une consultation et provoquer, au contraire, dans le cadre du Parlement actuel, un renversement de coalition en attirant les petits partis aujourd'hui alliés du Likoud, et plus particulièrement le parti national religieux (six députés). M. Pérès n'ignore pas non plus que sa popularité est très faible, que M. Rabin, son irréductible rival, est mieux loti, et que le parti pourrait préférer ce dernier pour animer une nouvelle campagne électorale. Aujourd'hui, l'affrontement — le mot n'est pas trop fort — entre les deux hommes semble reprendre de plus belle, comme l'an dernier avant les élections.

Il a suffi que l'on prête, la semaine dernière, à M. Pérès l'intention d'attirer, dans une nouvelle coalition l'ancien ministre de la défense, M. Weizmann, afin d'achever de convaincre certains libéraux du Likoud de faire dissidence (comme M. Itzhak Berman, qui a rendu son portefeuille de ministre de l'énergie après les massacres de Beyrouth), pour que M. Rabin s'en alarme (le poste de la défense aurait été promis à M. Weizmann alors qu'il était, jusque-là, dévolu à M. Rabin) et que la querelle soit relancée. Par ailleurs, s'il y a un point sur lequel s'accordent MM. Pérès et Rabin, c'est pour manifester leurs réticences communes devant un probable retour à la politique de l'actuel président de l'Etat, M. Navon — un sefarade, — dont le prestige est considérable dans l'opinion et qui, aux yeux de nombreux travaillistes, fait figure d'« homme providentiel ». Cette éventuelle concurrence ne fait pas plus l'affaire des deux principaux dirigeants de l'opposition que de M. Begin, qui verrait dans ce « danger » une raison supplémentaire d'appeler les électeurs aux urnes avant que M. Navon, dont le mandat s'achève en 1983, n'ait eu le temps de se préparer à tenter sa chance.

Remis subitement en selle, presque malgré eux, grâce aux déconvenues de M. Begin, au plan Reagan, — qui rejoint le vieux plan travailliste de « compromis territorial » avec la Jordanie, — et à la réponse favorable du roi Hussein, les travaillistes ont apparemment du mal à se placer dans la situation de challenger face au Likoud, même si celui-ci traverse une passe difficile.

Pour de nombreux observateurs, lors de la grande manifestation qui a eu lieu le 25 septembre à Tel-Aviv contre le gouvernement, et où, selon des estimations exagérées vraisemblablement, quatre cent mille personnes ont déclaré leur opposition au régime du Likoud, on a assisté à un « sursaut » d'une partie d'Israël, mais l'événement est considéré comme insuffisant pour remettre en cause l'évolution actuelle de l'opinion et la victoire du « second Israël », celui qui soutient M. Begin. L'affaire des massacres de Beyrouth et l'ensemble de l'aventure libanaise menée sous la férule de M. Sharon ne permettent pas de penser que le cours de la vie politique israélienne a été radicalement changé. Il faudrait certainement d'autres événements, par exemple de très fortes pressions américaines pour faire accepter le plan Reagan, et une véritable offensive de paix arabe et palestinienne, telle qu'elle a pu se dessiner lors du sommet de Fès, pour qu'un retour des travaillistes au pouvoir ne soit pas un accident de l'histoire, comme certains travaillistes le pensaient, en 1977, à propos de l'avènement soudain de M. Begin et du Likoud, après vingt-neuf ans de pouvoir travailliste.

FRANCIS CORNU.

La guerre irano-irakienne

« SI L'ÉCOULEMENT DE NOTRE PÉTROLE EST ARRÊTÉ IL EN SERA DE MÊME POUR CELUI DE TOUT LE GOLFE PERSIQUE »

déclare le ministre iranien des affaires étrangères

S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, M. Ali Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, a déclaré, mardi 12 octobre, que, *« si un jour l'écoulement du pétrole iranien devait être arrêté, l'Iran ferait en sorte que le pétrole du golfe Persique subisse le même sort »*. M. Velayati a estimé que son pays était *« responsable de la sécurité du golfe Persique et du détroit d'Ormuz »* et qu'*« il assurera par tous ses moyens la sécurité de cette voie maritime »*.

Cependant, les *« combats acharnés »* engagés, lundi 11 octobre, sur le front terrestre, dans la région de Mandali, du côté irakien de la frontière entre l'Iran et l'Irak, se sont poursuivis mardi d'après les communiqués publiés dans les deux pays. L'état-major irakien affirmait, mardi soir, que son infanterie soutenue par l'aviation avait reconquis *« plusieurs positions en territoire iranien »*. Dans une dépêche datée du champ de bataille, l'agence de presse iranienne assure, au contraire, que l'armée de Téhéran conserve *« le contrôle total des hauteurs stratégiques dominant le territoire irakien »* (près de Mandali).

Le sultan d'Oman a décidé, pour protester contre *« la politique agressive iranienne »*, de rappeler son chargé d'affaires à Téhéran. De leur côté, les ministres de la défense du Conseil de coopération des pays arabes riverains du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) réunis à Djeddah, depuis dimanche 10 octobre, n'étaient toujours pas parvenus, trois jours après, à jeter les bases d'une stratégie militaire commune face à l'Iran. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

EUROPE

Pologne

Tension accrue

(Suite de la première page.)

A cette différence près, on se croirait revenu à l'été 1980. Comme alors, on entonne sans discontinuer l'hymne national et les cantiques patriotiques qui sont devenus les chants de Solidarité. La foule, massée à l'extérieur des grilles, qu'ornent des bouquets et des portraits du pape et de M. Lech Walesa, dialogue avec les grévistes juchés sur les murs d'enceinte. On s'encourage mutuellement. Des paniers à provisions et des messages passent de main en main.

On discute passionnément mais sans cette quiétude profonde et cette assurance qui frappaient tant, il y a deux ans. Aujourd'hui, on sait qu'il n'y a plus de place pour le compromis, qu'il n'y a au mieux de place que pour un approfondissement permanent de la tension débouchant un jour peut-être — *demain ou plus tard* — sur une épreuve de force qui ne serait plus seulement politique. *« Maintenant nous sommes en train de perdre*, laisse échapper un ouvrier, *mais si nous avons à perdre, nous devons le faire sans perdre la face. »* Soixante-dix pour cent des effectifs participent, selon les grévistes, au mouvement. A 14 heures, comme prévu, ils quittent l'entreprise, bras tendus dans le V de la victoire, sous l'œil vigilant des unités motorisées de la milice qui sont intervenues en début de matinée, mais sans violence, pour disperser la foule.

Cette foule s'est reconstituée presque aussitôt et elle applaudit frénétiquement en entendant proclamer l'appel à la grève régionale. Elle crie sans fin : *« Vive Solidarité ! »*, *« Walesa, Walesa ! »*, *« Liberté ! »* et encore *« Bravo les chantiers ! »*. Un dernier *« Dieu sauve la Pologne ! »* retentit avant qu'on ne se sépare.

Pendant ce temps, à Genève, l'Organisation internationale du travail rend publiques les critiques qu'elle avait adressées au gouvernement polonais sur la nouvelle loi syndicale. Normalement, ces commentaires auraient dû rester confidentiels mais l'OIT a décidé de les publier parce que le gouvernement polonais s'en est prévalu pour affirmer qu'ils *« confirmaient »* la justesse de sa politique. On lit en réalité que *« de telles mesures sont considérées comme contraire »* à la Convention de l'organisation internationale sur la liberté d'association dont la Pologne est signataire, que la loi devrait être à tout le moins *« amendée »* et suivie d'une levée de la loi martiale et de la libération de tous les syndicalistes emprisonnés.

En même temps, à Varsovie, le porte-parole du gouvernement, M. Urban affirme, lui, devant la presse étrangère que si des tentatives de grève ont eu lieu lundi dans huit entreprises de la région de Gdansk, les ouvriers se seraient partout laissés persuader de reprendre le travail, sauf au chantier Lénine où le mouvement ne serait suivi que par 10 à 13 % des effectifs. Ces événements, selon M. Urban, sont imputables à *« l'opposition politique »* et aux militants clandestins de Solidarité. *« Ils nuisent à la normalisation de la situation dans le pays »*, dit-il, mais ne sont pas de nature à *« faire changer le gouvernement d'opinion »*. Après avoir longuement dénoncé les prises de position du président Reagan, il laisse entendre que Varsovie pourrait réagir aux déclarations du pape et indique qu'il resterait aujourd'hui moins de trois cents personnes dans les camps d'internement. Le même jour la presse des démocraties populaires a chaleureusement approuvé la mise hors la loi de Solidarité.

A 16 heures, de très violents affrontements éclatent de nouveau à Gdansk lorsqu'un cortège commence à défiler dans le centre de la ville non loin du siège local du parti. Les rangs des manifestants, un millier au départ, grossissent considérablement avant que la manifestation n'éclate en une multitude de petits groupes. Les heurts, rapportent les témoins, sont encore plus violents que la veille et la télévision fera état le soir de cent quarante-huit arrestations. Plusieurs blessé seraient dans un état grave et on parle même — sans qu'il soit possible de vérifier l'information — de deux morts.

C'est après ces affrontements que la militarisation des chantiers est annoncée. En pratique, cela signifie que les ouvriers de ces entreprises sont désormais assimilés à des soldats servant en temps de guerre, sont passibles de la peine de mort en cas d'insubordination, et n'ont plus même le droit de donner leur démission.

L'épiscopat, apprenait-on ce mercredi matin, aurait demandé que des messes d'intercession soient dites ce jour dans toute la Pologne.

UN TRACT DISTRIBUÉ A GDANSK

« Tant que Walesa n'apparaîtra pas aux chantiers navals... »

Voici le texte du tract distribué lundi 11 octobre par les ouvriers des chantiers navals Lénine à Gdansk, aux premières heures de leur grève :

« Les revendications des ouvriers des chantiers navals de Gdansk, Gdynia et Sofrot sont :

1) La libération de Lech Walesa et de tous les internés ;

2) La levée de la loi martiale ;

3) La reprise des activités de Solidarité et des autres syndicats dans leurs structures actuelles.

La grève a commencé le 11 octobre à 6 heures du matin et se terminera à 2 heures de l'après-midi. La seconde équipe ne se mettra pas au travail. Demain (mardi) et les autres grève de 6 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

La seconde équipe se regroupe avec la première. Si le chantier naval est fermé, on se rassemblera autour du monument (près des grilles d'entrée), et s'il y a d'autres difficultés, on se mettra le plus près possible des grilles.

Au cas où il y aurait des tentatives pour embaucher d'autres ouvriers pour remplacer ceux qui ont été licenciés, nous continuerons la grève sous la forme mentionnée plus haut. Il doit y avoir un boycottage actif des nouveaux syndicats.

Le travail ne reprendra pas tant que Walesa n'apparaîtra pas aux chantiers navals. »

A Paris

DES MILLIERS DE PERSONNES ONT MANIFESTÉ

Aux cris de *« Solidarité vit et vivra »*, *« A bas Jaruzelski »*, *« Vive la grève des travailleurs de Gdansk »*, *« Libérez Walesa et ses camarades »*, quelque quinze mille personnes, selon les organisateurs, ont manifesté mardi 12 octobre en fin d'après-midi à Paris. Sous une pluie persistante, les manifestants ont défilé pacifiquement du métro Duroc jusqu'à l'esplanade des Invalides.

Derrière la bannière de tête et encadrés par des représentants du Comité de coordination en France du syndicat indépendant polonais, il y avait plusieurs dirigeants syndicaux ou politiques, et notamment MM. Edmond Maire (C.F.D.T.), Jacques Pommatau (FEN), Guy Georges (S.N.I.), Marc Drillaud (C.F.T.C.), André Bergeron et Marc Blondel (F.O.), Jean Menu et Paul Marchelli (C.G.C.), Marcel Debarge et Jacques Huntzinger (P.S.). Il y avait aussi des représentants de l'UNEF, de Lutte ouvrière, de la L.C.R., de la Fédération anarchiste, etc. La C.G.T. ne s'était pas associée à cette manifestation, mais plusieurs sections syndicales C.G.T., membres de la coordination C.G.T. pour Solidarité, vivement applaudies, ont participé au défilé.

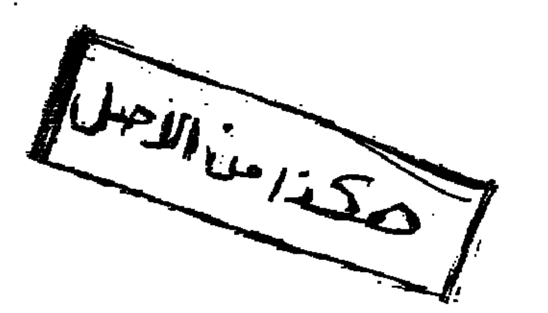
Sur l'esplanade des Invalides, le représentant de Solidarité en France a rappelé les actions de son syndicat depuis sa création en août 1980 : *« Nous ne sommes restés un syndicat libre que pendant seize mois. La répression se fait chaque jour plus forte. Plus de vingt mille militants et dirigeants ont été condamnés à des peines allant jusqu'à dix ans de prison. »*

● *« La Pologne de François Mitterrand ne doit pas devenir l'Espagne de Léon Blum »*. — Tel est le thème de la campagne décidée par les comités « Solidarité avec Solidarnosc », réunis en coordination nationale à Lyon le dimanche 10 octobre. Ils estiment que *« dans l'immédiat, le gouvernement français doit tout mettre en œuvre pour que les instances internationales — ONU, B.I.T., UNESCO, Parlement européen — condamnent le gouvernement polonais pour violation des conventions internationales ratifiées par lui en matière de droits de l'homme, de droits syndicaux, de libre circulation des idées. C'est seulement si les aspirations que représente Solidarité sont prises en compte, que la Pologne pourra cesser d'être le pays de l'état de guerre, du travail militarisé, de la débâcle économique aux dépens de la population »*.

« L'HUMANITÉ » : pas d'« état d'exception » dans le socialisme à la française

M. Claude Cabanes, membre du comité central du parti communiste, écrit, mercredi 13 octobre, dans *l'Humanité* : *« Le sang polonais ne doit pas couler, la guerre civile en Pologne ne doit pas éclater, une intervention militaire extérieure ne doit pas être déclenchée ; le peuple polonais ne doit pas revenir en arrière, aux graves errements du passé, mais décider lui-même — entre Polonais et rien qu'entre Polonais — de la meilleure marche à suivre pour mettre les profondes réformes économiques, sociales et démocratiques dont la société a besoin. »*

M. Cabanes souligne que *« dans le socialisme à la française, celui de la liberté par les moyens de la liberté, à l'image de notre nation, de son histoire, de ses atouts, de son génie, il n'y a pas de place pour l'« état d'exception ». Le socialisme à la française*, ajoute-t-il, *n'est inspiré d'aucun modèle que ce soit et ne prétend pas en constituer un. Il aura le visage que lui donneront les Français eux-mêmes. Et l'on pourrait peut-être, de ce point de vue, réfléchir à la présence, à la loyauté et au comportement des ministres communistes au gouvernement, qu'il serait bien audacieux de définir comme le produit d'un esprit de caserne... »*



EUROPE

Allemagne fédérale

Les libéraux font valoir que leur disparition du Bundestag bouleverserait l'ensemble du système politique

De notre envoyé spécial

Bonn. — Après un changement de gouvernement, la République fédérale est-elle à la veille de connaître un bouleversement plus profond encore de son paysage politique familier ?

L'effondrement des libéraux commence à prendre un aspect inquiétant pour l'ensemble du système. Il ne paraît plus pouvoir être ramené à un phénomène régional ou conjoncturel.

L'hebdomadaire *Der Spiegel* publie, cette semaine, les résultats d'un sondage d'opinion d'où il ressort que, si les élections générales avaient lieu dimanche prochain, le F.D.P. ne recueillerait que 3 % des voix. Après avoir été à trois reprises en quelques mois victimes de la règle voulant qu'un parti ne puisse s'assurer une représentation parlementaire régionale que s'il obtient au moins 5 % des suffrages exprimés, les libéraux seraient donc rayés de la carte politique ouest-allemande sur le plan national.

Peut-être plus grave encore pour le F.D.P. apparaît le fait que dans le même temps il se trouve, selon ce sondage, trois fois plus de ses électeurs pour approuver le changement de gouvernement que pour le regretter (même si 56 % d'entre eux avouent préférer M. Schmidt à M. Kohl). Ce n'est pas seulement le comportement de la direction libérale et, au premier chef, de M. Genscher qui est ainsi mis en cause : c'est l'existence même du F.D.P., son utilité, sa raison d'être.

Tout se passe comme si à vouloir trop finement jouer d'alliances successives et contradictoires, M. Genscher avait surtout réussi à convaincre l'électorat de la nécessité de se prononcer clairement pour la droite ou pour la gauche. Quitte à faire fuir vers les écologistes les derniers adversaires irréductibles de cette alternative manichéenne.

Le danger est désormais tel pour le parti libéral que le malaise créé en son sein par la décision de M. Genscher de lâcher le gouvernement Schmidt s'est mué en une furieuse lutte intestine dont l'enjeu est la survie même du F.D.P. Le ministre des affaires étrangères a fait savoir, mardi 12 octobre, qu'il solliciterait le renouvellement de son mandat de président devant le congrès du parti, qui doit se tenir du 9 au 11 novembre prochain à Berlin-Ouest.

Le moins que l'on puisse dire est que l'offensive lancée contre lui sera sans complaisance et que le résultat du vote n'est pas acquis d'avance. Dimanche, un congrès régional des libéraux, celui du Bade-Wurtemberg, a d'ailleurs pris les devants en demandant à M. Genscher, à une forte majorité, de s'effacer. D'autres fédérations régionales, en particulier dans le nord du pays où l'on était traditionnellement favorable à l'alliance avec le S.P.D. (notamment à Hambourg, Brême et dans le Schleswig-Holstein) pourraient partager largement ce point de vue.

Quant au F.D.P. de Bavière, il envisage d'organiser auprès de ses quelque neuf mille membres une consultation sur le renversement d'alliances opéré par M. Genscher et sur l'opportunité de réélire ce dernier à la tête du parti.

La force de M. Genscher cependant est que son parti a toujours été celui d'un seul homme. Si le F.D.P. n'est pas dépourvu d'excellents « seconds rôles », il n'a jamais eu qu'un grand leader à la fois. Mais ce *« petit parti d'un grand homme »*, comme le définit un de ses responsables, commence à mesurer le danger que présente cette incarnation en une seule « vedette », dont les choix stratégiques l'ont conduit à la situation catastrophique qu'il connaît aujourd'hui. Et certains de ces brillants seconds se sentent désormais une vocation de rassembleur.

C'est, en particulier, le cas de M. Mischnick, président du groupe F.D.P. du Bundestag, qui paraît le mieux placé pour éviter une véritable scission du parti. D'autres noms circulent également, dont celui de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Gerhard Baum, et celui du prédécesseur de M. Carstens, à la présidence de la République fédérale, M. Walter Scheel. Mais la candidature de M. Mischnick, qui s'était fait quelque peu prier pour approuver le renversement d'alliances en faveur de la C.D.U., paraît la plus probable, même si elle demeure pour l'instant hypothétique. Et le « patron » des députés libéraux se donne actuellement un certain mal pour présenter cette éventualité, non comme une opération anti-Genscher, mais plutôt comme une tentative de la dernière chance pour conjurer un double péril : l'éclatement du F.D.P. et son élimination du Bundestag.

Sur ce dernier point, la réponse appartiendra naturellement aux électeurs, en principe le 6 mars prochain. Sur le premier, les choses paraissent assez avancées. Au cas où le congrès de Berlin-Ouest reconduirait M. Genscher et approuverait son attitude, des dissidents seraient prêts, assure-t-on à Bonn, à fonder un « parti libéral démocrate » qui se voudrait fidèle aux orientations qui ont été celles du F.D.P. pendant treize ans.

M. Genscher a moins d'un mois pour tenter de l'éviter. Et — lui ou son successeur — moins de cinq pour convaincre les électeurs de ne pas éliminer de la scène politique le parti du centre. L'opinion publique pourrait être sensible au risque de laisser s'affronter, sans autre intermédiaire, une gauche et une droite également résolues à en découdre. Ou, pire, de faire arbitrer leur duel par des *Verts* qui sont en désaccord sur presque tout l'essentiel avec les conceptions qui ont présidé aux destinées d'un Etat industriel comptant parmi les plus puissants du monde.

BERNARD BRIGOULEIX.

Grande-Bretagne

Le défilé des 12 000 vainqueurs des Malouines

« Nous sommes fiers d'être Britanniques... »

De notre correspondant

Londres. — Les bourrasques de l'automne britannique n'ont pas dissuadé les Londoniens de rendre hommage, mardi 12 octobre, aux vainqueurs de Port-Stanley. Trois cent mille personnes se sont massées dans les rues de la Cité pour voir passer le défilé de la victoire organisé par le lord-maire.

A côté du premier magistrat de la ville, en costume d'apparat, Mme Thatcher, chapeau blanc, tailleur noir, et le leader de l'opposition de Sa Majesté, M. Michaël Foot, ce *« pacifiste invétéré »*, comme il s'est qualifié lui-même un jour, ont regardé défiler les douze mille hommes représentant des trois armes, qui ont bouté l'envahisseur argentin hors des Malouines.

A part l'arrestation de treize pacifistes — dont l'un s'est couché sur la chaussée au passage des chevaux, — aucune faute de goût n'est venue troubler cette belle journée. Et, quand le premier ministre a entonné *Rule Britannia*, trois cent mille poitrines lui ont fait écho.

Une polémique avait failli éclater avant le défilé. Fallait-il y montrer les soldats blessés aux Malouines, au risque de rappeler que la victoire peut avoir un goût amer ? Finalement, on les a invités au grand banquet qui a suivi, dans la salle moyenâgeuse des Guildes.

Dans son discours aux *« meilleures forces armées du monde »*, Mme Thatcher s'est réjouie que *« notre génération, aussi, ait pu écrire un chapitre glorieux dans l'histoire de la liberté. (...) Nous sommes fiers de ce qui a été fait. Nous sommes fiers d'être ici aujourd'hui pour saluer la force d'intervention. Nous sommes fiers d'être Britanniques... »* — D. V.

Italie

Le terroriste d'extrême droite arrêté en Bolivie est dans le coma dans un hôpital de Rome

L'extradition de Bolivie de Pierluigi Pagliai, vingt-huit ans, terroriste d'extrême droite recherché pour sa participation à l'organisation de l'attentat commis à la gare de Bologne, le 2 août 1980, qui fit quatre-vingt-cinq morts et deux cents blessés, a été accueillie en Italie avec grande satisfaction (nos dernières éditions du 13 octobre). Après l'instauration d'un gouvernement civil et progressiste à La Paz, la Bolivie n'est plus le sanctuaire des terroristes d'extrême droite, qui collaboraient auparavant avec la junte militaire et bénéficiaient de sa protection.

Selon le quotidien la Presencia, *de La Paz, généralement crédible, l'arrestation de Pagliai et son transfert en Italie auraient été le fruit d'une opération conjointe italo-américaine. Des agents américains auraient contribué à l'élaboration du plan. D'autre part, l'ambassadeur des Etats-Unis en Bolivie aurait garanti le paiement de la caution de 11 000 dollars pour les droits d'atterrissage, faute de quoi l'appareil d'Alitalia n'aurait pas pu quitter l'aéroport de La Paz.*

Correspondance

Rome. — Pierluigi Pagliai a été arrêté à Santa-Cruz, dans la partie tropicale de la Bolivie, le 10 octobre, par la police après un échange de coups de feu. En revanche, Stefano Delle Chiaie, le plus recherché des terroristes néofascistes italiens, parce qu'impliqué, entre 1969 et 1974, dans la pulpart des complots et attentats d'extrême droite qui secouaient la Péninsule, a pu échapper au coup de filet.

Pierluigi Pagliai a été aussitôt remis à des policiers italiens qui ont pris place, avec lui, qui est gravement blessé, dans un DC-10 d'Alitalia arrivé du Brésil et réquisitionné pour l'occasion, et qui est aussitôt reparti pour l'Italie. Le secret qui a entouré ce vol de retour, l'escale à San-Juan de Porto-Rico, où, par un telex, la compagnie aérienne avait demandé que personne ne s'approche de l'avion isolé en bout de piste, avaient même fait croire un moment qu'il pouvait s'agir d'un détournement.

Pierluigi Pagliai et son escorte sont arrivés à Rome le 12 octobre, en milieu d'après-midi. Blessé d'une balle à la base de la tête et d'une autre au cou, paralysé des bras et des jambes en raison de lésions à la moelle épinière, il a fait tout le trajet dans un état inconscient, placé sous oxygène sous la garde de deux médecins boliviens. En état de coma, il a été mis en réanimation à l'hôpital San-Camillo.

Le jeune terroriste d'extrême droite, réfugié depuis six ans en Amérique, n'était pas considéré, jusqu'à son inculpation pour l'attentat de la gare de Bologne, comme une personnalité de premier plan dans la nébuleuse de la violence « noire ». Ce fils de bonne famille, originaire de Milan, et devenu « gros bras » dans les raids de commandos organisés par l'extrême droite, était l'un des membres du groupe Felice.

Dans le cadre des enquêtes sur l'attentat de la place de la Loggia, qui, en mai 1974, à l'occasion d'un cortège syndical, fit 11 morts à Brescia, Pagliai avait été inculpé pour recel de l'explosif qui allait servir au massacre. Condamné en première instance à cinq ans de prison, il fut relaxé en appel en avril dernier pour « insuffisance de preuves ».

L'enquête sur l'attentat de Bologne

C'est en Amérique du Sud, où il vivait depuis six ans, se déplaçant entre l'Argentine et la Bolivie, que Pierluigi Pagliai est devenu l'un des principaux collaborateurs de Stefano Delle Chiaie. Il travaillait à ses côtés avec les fractions les plus dures de la junte militaire bolivienne aussi bien dans la répression que, semble-t-il, dans le trafic de la cocaïne.

Son retour en Italie va-t-il permettre d'apporter de nouveaux éléments sur l'attentat à la gare de Bologne ? Des magistrats instructeurs du parquet de cette ville avaient émis, le 9 septembre dernier, cinq nouveaux mandats d'arrêt contre ceux qu'ils considèrent comme les instigateurs matériels du massacre. Ils visaient Pierluigi Pagliai et Stefano Delle Chiaie, mais aussi Maurizio Giorgi, déjà détenu en Italie, Olivier Danet, militant d'extrême droite français en prison pour un trafic d'armes (*le Monde* du 5 octobre) et Joachim Fiebelkorn, un néo-fasciste allemand qui lui aussi avait fui en Bolivie.

Les magistrats instructeurs de Bologne, MM. Aldo Gentile et Giorgio Floridia, alors qu'ils lançaient ces nouvelles inculpations, savaient qu'ils risquaient d'être prochainement déchargés de l'enquête et mutés sur décision du Conseil supérieur de la magistrature, en raison des polémiques sur des problèmes de méthodes et de procédure qui les ont opposés pendant plus de deux ans au ministère public. Il semble donc qu'ils voulaient conclure à tout prix sur un coup d'éclat.

Sont-ils allés trop vite ? Le tournant dans l'enquête s'appuie en grande partie sur les dépositions d'Elio Ciolini, ancien militant néo-fasciste lié avec différents services secrets et inculpé en Suisse pour escroquerie. Celui-ci avait affirmé, puis démenti, puis reconfirmé, que l'attentat à la gare de Bologne aurait été conçu en avril 1980 à Monte-Carlo, lors d'une réunion à l'Hôtel de Paris, par différents représentants de la loge P2, dont le grand maître vénérable Licio Gelli en personne.

Ce dernier aurait confié l'organisation d'une « campagne de déstabilisation » à Stefano Delle Chiaie, et Pierluigi Pagliai en aurait été le maître-d'œuvre avec Maurizio Giorgi. Les magistrats de Bologne soulignent en outre avoir, en plus des dépositions de M. Ciolini, d'autres *« preuves écrasantes »* (*le Monde* du 15 septembre). L'un des inculpés de cette affaire, l'Allemand Joachim Fiebelkorn, se présenta, à peine informé d'un mandat d'arrêt émis contre lui, à la police de Francfort, qui le relaxa après deux jours, sans même, semble-t-il, avoir réellement pris connaissance du dossier envoyé par les magistrats instructeurs italiens.

MARC SEMO.

● *M. Mitterrand* a adressé un message au président italien Sandro Pertini dans lequel il exprime *« son indignation, sa peine et sa solidarité »* après l'attentat du 9 octobre contre la synagogue de Rome.

Dans ce message, le chef de l'Etat français écrit : *« Apprenant avec indignation la nouvelle du cruel attentat qui endeuille l'Italie et, à travers la communauté juive de Rome, l'ensemble du peuple italien, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de ma peine et de ma solidarité, et de faire connaître aux familles des victimes l'émotion et la sympathie des Françaises et des Français ainsi que le témoignage de mes sentiments personnels. »*

La Bolivie, terre d'asile pour les fascistes et les anciens nazis

La Bolivie est depuis longtemps un refuge pour les fascistes européens traqués dans leur pays. De nombreux nazis y vivent depuis la guerre. L'exemple le plus connu est évidemment celui de Klaus Barbie, l'un des responsables de la Gestapo de Lyon, pendant la guerre, le bourreau du héros de la Résistance, Jean Moulin, naturalisé Bolivien sous le nom de Klaus Altmann.

Depuis quelque temps, « Don Klaus », comme on l'appelle à La Paz, ne semble plus très à l'aise dans son pays d'adoption. Il semble même qu'il soit contraint à une semi-clandestinité. Selon notre correspondante à Lima, Nicole Bonnet, il n'habite plus son appartement de l'immeuble Jasmin, dans l'avenue du 20-Octobre, et ne fréquente plus le café La Paz, où il retrouvait habituellement ses amis de la colonie allemande.

Le vent a tourné, en effet. Après avoir aboli la prescription pour les crimes de guerre nazis, le gouvernement de Bonn a présenté devant les autorités boliviennes une demande d'extradition de l'ancien gestapiste. La France avait fait une demande du même genre en 1972, mais celle-ci n'avait pas abouti. Klaus Altmann-Barbie était protégé à l'époque par le régime militaire du général Banzer, à qui il servait de conseiller pour la répression.

Or, depuis le 10 octobre, un régime démocratique s'est installé à La Paz. C'est parce que la police et l'armée ont de nouveaux chefs, sans complaisance pour les fascismes étrangers, que la police italienne a pu compter sur la collaboration de son homologue bolivienne afin de capturer Pierluigi Pagliai.

Le nouveau président, M. Siles Zuazo, a annoncé que la composition de la Cour suprême, qui siège à Sucre, la capitale administrative, serait modifiée. Auparavant, les juges étaient nommés directement par les militaires au pouvoir. Ils seront désormais élus par le Parlement. Or c'est précisément la Cour suprême qui doit statuer sur la demande d'extradition d'Altmann-Barbie.

Jusqu'à présent, cette instance avait rejeté les demandes françaises en se fondant sur le fait qu'il n'existait pas de traité d'extradition entre les deux pays, et que, de toute façon, la Bolivie ne pouvait pas extrader un homme qui était devenu l'un de ses citoyens le 7 octobre 1957. Mais il s'agit là d'arguments contestables : la Bolivie a voté en effet, en février 1946, la résolution des Nations unies recommandant l'extradition des criminels de guerre. En outre, Klaus Altmann-Barbie s'est fait naturaliser en utilisant des documents falsifiés. Sa nouvelle nationalité est donc usurpée.

Barbie et les autres criminels réfugiés en Bolivie (on a affirmé un moment que Martin Bormann, l'ancien dirigeant nazi, se trouvait dans le pays) ont pu vivre en toute impunité jusqu'à présent grâce aux régimes militaires qui se sont succédé à La Paz. Pagliai est accusé, en compagnie d'autres terroristes « noirs » italiens, d'avoir trempé dans le trafic de cocaïne et d'être entré dans les groupes paramilitaires qui, après le coup d'Etat du général Garcia Meza, le 27 juillet 1980, ont exercé une terrible répression. Les mêmes accusations ont été lancées contre Barbie. Sous le régime militaire antérieur, l'opposition démocratique affirmait que l'ancien nazi était lié aux trafiquants de drogue et qu'il avait aidé l'ancien ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, à former les unités, qui ont enlevé, torturé, assassiné des militants de gauche depuis deux ans.

Klaus Barbie et ses amis ont-ils aujourd'hui de vraies raisons de s'inquiéter ? On peut en douter étant données les nombreuses complicités dont ils disposent dans l'armée et dans la police. Il serait si facile, si les choses tournaient mal, de se réfugier au Paraguay, où le général Stroessner, lui, continue de régner. — C. V.



ENQUÊTE

CES TERRORISTES VENUS D'AILLEURS

III. — *Objectif France*

par PHILIPPE BOGGIO

Après les attentats en France, en Belgique et en Italie, les capitales occidentales observent avec inquiétude l'évolution du terrorisme en provenance du Proche-Orient et l'utilisation par des Etats arabes de soldats dévoyés de l'extrémisme violent *(le Monde* des 12 et 13 octobre). Première visée : la France, qui subit depuis un an les coups, d'un genre nouveau, de la Syrie.

Le colonel Rifat El-Assad a bien du culot. C'est ce que se sont dit quelques fonctionnaires français en apprenant, à la mi-septembre, que le frère du chef de l'Etat syrien, le général Hafez El-Assad, chef d'une branche des services spéciaux du régime, séjournait, à titre privé, dans une luxueuse villa en bordure du golf de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Et ils ont été démangés par l'envie d'aller lui demander des comptes.

Bien sûr, ces rancuniers, agents de la D.G.S.E. (Direction générale de la sécurité extérieure), membres de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire), policiers des R.G. (Renseignements généraux) et de la Brigade criminelle, n'ignoraient pas que, même suspecté des plus mauvaises intentions à notre égard, le colonel Assad était l'hôte de la France. Qu'on lui devait les honneurs que réclamaient son rang et les règles élémentaires de la bienséance diplomatique. Le gouvernement, après tout, n'avait aucune raison, aucune raison officielle plutôt, d'interdire au frère cadet du président syrien l'accès à l'Hexagone, surtout si, comme en de précédentes occasions, il invoquait des raisons médicales à sa venue.

Il n'aurait pas déplu, pourtant, aux policiers, de transgresser ces règles-là et d'interroger le colonel Assad sur un sujet qui leur tient à cœur et qu'il connaît bien : la guerre que la Syrie, depuis plus d'un an, mène à la France.

Pas une guerre ouverte. Pas une guerre classique. Les chances y seraient trop inégales pour Damas. Mais une forme modulée, à mi-chemin de la pression diplomatique et du conflit armé. Une drôle d'invention dont le général Sharon dit lui-même qu'elle est aujourd'hui *« la seule forme de guerre »* qui puisse être menée *« sans prendre le risque d'un conflit nucléaire »*. Une agression maximale, par temps de paix, plus efficace que les campagnes de presse, parce que, au-delà de sa signification politique, elle effraie les opinions publiques et « déstabilise » les sociétés démocratiques, alors condamnées à l'impuissance honteuse ou à des répliques mal accordées à leur humanisme. Ce terrorisme d'Etat, calqué sur les méthodes des minorités extrémistes et des mouvements de libération, présente en outre l'avantage, les enquêtes aboutissant rarement, de permettre à l'agresseur de conserver les apparences de l'innocence.

Mort d'un ambassadeur

La Syrie, qui, selon un membre de l'appareil d'Etat français, voue un véritable culte à *« la diplomatie de la duplicité »*, aurait, ces derniers mois, érigé en système, contre la France, de telles menées subversives. Les signes — à défaut toujours de preuves — en sont nombreux et il ne se trouve plus une capitale occidentale pour ne pas convenir que Damas a bien décoché, depuis un an, ses flèches contre Paris avec une obstination, un acharnement, il est vrai, parfois fort peu discret, qui font déjà de cet « objectif France » une étude de cas.

Le 4 septembre 1981, Louis Delamare, l'ambassadeur de France à Beyrouth, est grièvement blessé de plusieurs balles de calibre 7,65 mm par un inconnu qui s'avance vers sa voiture, immobilisée à un barrage. Epargné, le chauffeur le transporte à l'hôpital le plus proche, mais l'ambassadeur meurt trois quarts d'heure plus tard.

Les milieux politiques beyrouthins sont en proie à une vive émotion, car ce diplomate comptait des amis dans chaque camp, mais ils ne manifestent pas vraiment leur surprise. Une rumeur, déjà, parcourt la ville, d'est en ouest. Le nom de l'assassin est chuchoté. L'évidence même : la Syrie. Damas ne manque pas, en effet, de raisons d'en vouloir à la France et de marquer ainsi son hostilité aux efforts entrepris par Paris au Proche-Orient, notamment en faveur d'un règlement de la crise du Liban, pays que la Syrie considère à l'époque comme sa chasse gardée. Plus concrètement, il est reproché aux Français de promouvoir l'idée d'une reconstitution de l'armée libanaise capable de remplacer à terme la « Force arabe de dissuasion » (FAD), censée garantir, depuis 1976, l'ordre d'une partie du Liban. Un ordre, de fait, syrien.

Depuis plusieurs semaines, Louis Delamare avait multiplié les démarches en ce sens et c'est lui qui avait organisé, le 30 août, la rencontre entre Claude Cheysson et Yasser Arafat. En vrac, on cite d'autres causes au contentieux : les ventes d'armes à l'Irak, la visite de M. Mitterrand en Israël, l'accueil bienveillant réservé par Paris à certains opposants syriens que Damas soupçonne de travailler pour la D.S.T., l'asile donné à M. Bani Sadr, que critique le général Assad, allié de Téhéran. Les motifs sérieux, donc, ne manquent pas.

Les soupçons, bien vite, se précisent : Louis Delamare, apprend-on, aurait été tué par un commando du dernier né des services spéciaux syriens, les *chevaliers rouges*. Cette organisation para-militaire, engagée notamment à Beyrouth, regroupe une invraisemblable mosaïque de barbouzes et de combattants. Leur chef suprême, le colonel Rifaat El-Assad, a recruté depuis le printemps 1981 des fedayin de la Saïka (mouvement palestinien pro-syrien), des Libanais, noyés dans la guerre des camps et des clans, sunnites de Rachid Karamé, maronites de Soleiman Frangié, chiites du groupe « Amal » ; encore d'anciens membres en dissidence du F.P.L.P et du Fath, des Arméniens pro-soviétiques et des soldats perdus du terrorisme européen.

Légion étrangère

La Syrie est le premier pays a avoir constitué sur une grande échelle une sorte de légion étrangère des services spéciaux avec les débris de l'histoire tourmentée du Proche-Orient. Une seule obligation pour les *chevaliers rouges :* avoir une vocation de terroriste. Car cette unité, entraînée dans l'un des camps les mieux protégés de Syrie, entre Tartous et Lattaquié, a mission plus qu'une autre de recourir aux méthodes des extrémistes. Les différents services de renseignements lui imputent en moins d'un an une vingtaine de *« gros attentats à la voiture piégée »*, au Liban et au Proche-Orient, un exercice appris dans ce fameux camp, sous la direction, dit-on, de spécialistes bulgares.

Pour la mort de Louis Delamare, la France, à la fin de 1981, s'est déjà fait une religion mais ne souffle mot et maintient le cap de sa politique proche-orientale. Des attentats, quelques obus égarés dans les jardins de notre ambassade à Beyrouth, témoignent alors de l'impatience de l'adversaire.

La *« guerre »*, pourtant quitte bientôt cette zone neutre pour s'engager en territoire français. Le 19 décembre, le fils du concierge de l'immeuble situé au 33, de la rue Marbeuf, à Paris (8e arrondissement) découvre un paquet suspect sur le palier de la rédaction du journal *Al Watan Al Arabi*. Désamorcée à 8 heures 12 du matin, la bombe aurait dû exploser à 8 heures 30. On penche très vite pour l'hypothèse d'un mauvais coup syrien. Le journal visé, très hostile à Damas, est en effet jugé plutôt pro-irakien, et l'enveloppe de l'engin explosif permet aux policiers de la brigade criminelle de remonter jusqu'à un magasin de matériels audiovisuels, voisin de l'ambassade de Syrie à Paris, qui à vendu quelques jours plus tôt un appareil photographique à Mikhaïl Kassouha, troisième attaché culturel de l'ambassade. Les employés ne reconnaissent pas, cependant, la photographie du diplomate.

La piste mérite d'être suivie mais les charges sont trop imprécises pour justifier une interpellation ou l'expulsion de Mikhaïl Kassouha. Le ministère de l'intérieur confie cependant à la D.S.T. une surveillance plus active des officiels syriens.

Le 16 février, le Suisse Bruno Bréguet et l'Allemande Magdalena Kopp, deux terroristes, amis d'Illitch Ramirez Sanchez, plus connu sous le nom de « Carlos », sont arrêtés dans le parking de l'avenue George-V, alors qu'ils transportent 5 kilos d'explosif.

Quel objectif viennent-ils viser ? Qui est leur commanditaire ? Ils refusent de répondre mais, huit mois plus tard, les policiers estiment qu'ils se rendaient sans doute rue Marbeuf. Dans la nuit du 25 au 26 février, « Carlos », exige, dans une lettre déposée à l'ambassade de France de la Haye, la libération de ses amis et menace de s'en prendre à M. Gaston Defferre. Il est probable que les autorités auraient donné une suite positive à la requête du terroriste si une fuite, dans la presse, n'avait pas contraint le gouvernement à juger Bréguet et Kopp. Le 30 mars, une bombe explose dans le train le Capitole. La vengeance de Carlos, déjà ? Un attentat d'origine syrienne, encore ? Les piètres résultats de l'enquête en cours ne permettent pas de trancher. Chacune des hypothèses a ses partisans, parmi les policiers.

Rendez-vous à Paris

Toutefois, l'intérêt des autorités est à nouveau attiré par l'ambassade de Syrie. La D.S.T. soupçonne Mikhaïl Kassouha, l'attaché culturel, en réalité un agent des Moukhabarat, les services de renseignements de Damas, et son chef direct, M. Hassan Ali, l'attaché militaire, de bien étranges agissements. Le premier aurait rencontré à Paris un Palestinien ancien dirigeant du Fath passé au service de la Syrie et que certains pays occidentaux suspectent de tenter de mettre sur pied en Europe une antenne à recrutement local des *chevaliers rouges*. Le second, de son côté, paraît avoir la haute main sur une trentaine d'étudiants syriens qui occupent leurs loisirs à traquer certains opposants — notamment des milieux médicaux — au régime du général Assad. Déjà le 5 mars, l'attaché militaire avait été photographié, devant l'église Saint-Germain à Paris, à la tête de manifestants armés de couteaux et de manches de pioches venus assaillir d'autres étudiants syriens.

A Beyrouth, puis à Damas, la D.G.S.E. apprend qu'une autre tentative est en préparation contre le journal *Al Watan*. Cette information est confirmée de source américaine, en provenance de Téhéran, capitale dont le gouvernement aurait été invité à s'associer aux hostilités syriennes contre la France. Mais comment savoir où le coup va être porté ? On surveille bien deux Libanais, un temps suspectés de composer un nouveau commando, et un Palestinien de passage à Paris : un ancien combattant du F.P.L.P. qui aurait commis, dans le passé, un attentat en compagnie de Johanes Weinrich, membre des « cellules révolutionnaires » allemandes, et l'ami de Magdalena Kopp.

Les amis de « Carlos » travailleraient-ils pour la Syrie, eux qui passent pour avoir surtout été utilisés par l'Irak ? Dans ce cas, il faudrait considérer que Breguet et Kopp composaient déjà un second commando et que la Syrie pouvait avoir envoyé à Paris plusieurs vagues successives d'agents terroristes en quelques semaines.

Les agents de la D.S.T. suivent jusqu'à une vingtaine de personnes le même jour, recueillant une matière informative riche mais encore « non-opérationnelle ». Ils découvrent ainsi que certaines sympathisantes suisses et allemandes, certaines petites amies des terroristes européens des années 70 à 75 servent de liens avec des Palestiniens ou des Libanais rencontrés dans des camps d'entraînement, parfois dix ans plus tôt.

Début avril, certains hauts fonctionnaires, notamment au ministère des affaires étrangères, commencent à douter de l'idée même de cette « guerre » syrienne obstinée et invisible qu'accréditent nos services de renseignements.

Le temps des répliques

De Damas, le général Assad, sentant sans doute ces hésitations, aurait d'ailleurs fait savoir qu'il souhaitait « normaliser » les relations de son pays avec la France et que la mort de Louis Delamare ne lui était pas imputable. L'Etat syrien aurait pu être victime de son trop grand nombre de services spéciaux — six, dans compter la Saika palestinienne — et de multiples intrigues de palais. Un malentendu, donc, bien sûr embarrassant, mais pas irréductible.

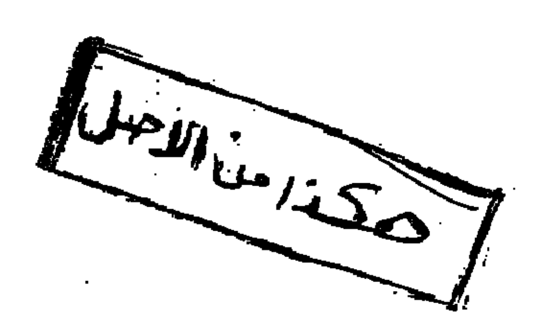
Alors que se développe cette contre-offensive diplomatique, qualifiée par certains d'« opération poudre aux yeux », un autre attentat vient, le 15 avril, donner raison aux plus inquiets. Guy Cavallo, membre de la D.G.S.E., et sa femme Caroline sont assassinés à leur domicile libanais. La capitale beyrouthine livre son soupçon : les services spéciaux de Damas, avec toujours une connexion chiite libanaise. La même semaine, des bombes de faible puissance éclatent à Vienne contre les façades des locaux d'Air France et de notre ambassade. La police autrichienne évoque une possible piste syrienne.

De cette période trouble, l'opinion retiendra surtout l'attentat le plus spectaculaire : le 22 avril, une voiture piégée explose devant le 33, de la rue Marbeuf, tuant une jeune femme et blessant soixante-trois personnes. C'est l'attentat redouté, presque annoncé, que la police, après des semaines de recherches, n'avait pas pu empêcher, faute d'avoir localisé à temps le mystérieux commando, dont on avait pourtant confusément senti l'approche, puis la présence. Pour cette dernière opération, l'Etat sort de sa réserve et accuse très explicitement la Syrie. M. Gaston Defferre fait expulser MM. Kassouha et Ali, non pour leur éventuelle responsabilité dans l'attentat du 22 avril — que rien ne prouve — mais pour *« certains agissements extraordinaires »* et *« certains rendez-vous »* durant les semaines précédentes. La conviction d'une agitation subversive, au moins, paraît acquise.

Mais, curieusement, la certitude que Damas ait vraiment commandité cet attentat-là pourrait être moins forte. Une autre thèse, minoritaire il est vrai, résiste encore, six mois plus tard, et qui fait allusion à une opération plutôt d'origine irakienne, par les amis de « Carlos » interposés. En fait, une sorte de provocation due à des adversaires des Syriens, qui auraient pu placer une voiture piégée sur les lieux mêmes de la tentative du 19 décembre 1981, sûrs, après tant de rumeurs et de recherches, de voir Damas immédiatement soupçonné.

Quel que soit le mobile véritable de l'opération de la rue Marbeuf, c'est l'occasion que semble avoir choisie le président de la République pour organiser la réplique française aux hostilités en cours. Plusieurs informations dignes de foi laissent penser que M. Mitterrand a alors autorisé le « service action » de la D.G.S.E. à intervenir directement en territoire syrien.

FIN



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Vingt-six organisations se regroupent « contre la guerre nucléaire »

De notre correspondant

Washington. — Le mouvement pacifiste américain s'est enrichi, le 12 octobre, d'un nouveau sigle : Citoyens contre la guerre nucléaire. Il ne s'agit pas d'un groupuscule supplémentaire, mais d'une coalition de vingt-six organisations déjà bien établies qui ne s'occupaient guère jusqu'à présent de désarmement.

On y trouve des syndicats (comme celui des électriciens ou des machinistes), des associations religieuses (comme l'Eglise presbytérienne unie ou l'Union des congrégations hébraïques américaines), des mouvements féminins, éthiques, écologiques... En revanche, il n'y a aucun des nouveaux groupes antinucléaires, comme « Ground Zéro », qui font beaucoup parler d'eux depuis l'an dernier.

Explication de M. Terry Herndon, président de la nouvelle coalition : « *A travers des groupes de base, comme « Ground Zéro » ou « Sane », le mouvement pour le contrôle des armements a réalisé des progrès substantiels. Nous ne voulons pas doubler son travail, mais faire circuler l'information et servir de pont entre ce mouvement et nos propres organisations.* » Il s'agit donc surtout d'une propagande à usage interne : ce sont les millions d'adhérents du Syndicat de l'Education nationale, de l'Association chrétienne des jeunes femmes ou des Amis de la Terre que l'on veut sensibiliser au danger atomique, amener à s'exprimer d'une même voix et à agir.

Les Citoyens contre la guerre nucléaire réclament trois choses :

— Que Washington et Moscou « *négocient un gel bilatéral et vérifiable de la production, des essais et du déploiement des armes nucléaires* ».

— Que les deux superpuissances respectent « *tous leurs accords antérieurs* » sur la limitation et le contrôle des armements.

— Que les Etats-Unis annulent leurs « *plans irrationnels de défense civile* » lesquels prévoient une évacuation des habitants des grandes villes américaines en cas d'attaque atomique.

« *Les peuples d'Amérique et du monde veulent arrêter la course inutile aux armées nucléaires*, a déclaré M. Herndon. *Ils demandent aux superpuissances des efforts authentiques pour mettre un terme au militarisme nucléaire qui menace la survie de l'humanité. Dans ce pays, nous avons la chance de pouvoir parler librement. Nous ne pouvons nous permettre d'être les partenaires silencieux d'une démocratie, ni de confier aux seuls experts militaires et politiques des choses aussi importantes que la guerre et la paix.* »

M. Herndon a noté que, le 2 novembre, un quart de la population américaine aura à se prononcer sur des propositions de « gel » des arsenaux nucléaires. Des votes sont organisés, en effet, dans neuf Etats et plusieurs grandes villes, comme Chicago, Denver, Philadelphie et Washington.

Les animateurs de la nouvelle coalition estiment que le président Reagan « *a insulté des millions d'Américains* » en déclarant, il y a quelques jours, que les partisans du gel nucléaire étaient « *manipulés* ». C'est à leurs yeux, « *une méconnaissance totale* » du sentiment qui règne aux Etats-Unis, et ils entendent le prouver sous peu en élargissant leur coalition à de nombreuses autres organisations.

M. Reagan avait déclaré, en effet, au cours d'une réunion électorale : « *Ce mouvement* (pacifiste) *n'est pas inspiré par des gens sincères et honnêtes qui veulent la paix, mais par ceux qui veulent affaiblir l'Amérique et qui manipulent ainsi des gens honnêtes et sincères.* » On n'a pas compris pourquoi le président s'était risqué dans une telle voie, alors qu'il avait traité avec beaucoup plus d'égards, au début de l'année, l'inquiétude indéniable de nombreux Américains face aux armes nucléaires.

ROBERT SOLÉ.

M. HOLDRIDGE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN INDONÉSIE

Washington (*A.F.P.*). — Le président Reagan a annoncé, mardi soir 12 octobre, la nomination de M. John Holdridge, sous-secrétaire d'Etat pour l'Asie orientale et le Pacifique, au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en Indonésie. M. Reagan a fait cette annonce au cours du dîner qu'il offrait à la Maison Blanche en l'honneur du président indonésien, M. Suharto. Il a souligné que M. Holdridge (cinquante-huit ans) est « *le haut fonctionnaire américain du plus haut rang* », spécialisé dans les affaires de l'Asie du Sud-Est. Le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Djakarta a été vacant pendant près d'un an.

A l'issue des entretiens de M. Suharto avec le président Reagan, on indique d'autre part à Washington que les Etats-Unis considéreront avec bienveillance la demande de l'Indonésie d'acheter des avions et des navires de guerre américains. Les deux dirigeants, affirme-t-on de source officielle, n'ont pas évoqué la question des droits de l'homme en Indonésie ni la situation dans l'ancienne colonie portugaise de Timor oriental que les forces indonésiennes ont envahi en 1975.

Canada

LE PARTI LIBÉRAL A PERDU TROIS ÉLECTIONS PARTIELLES

Le parti libéral de M. Pierre Elliott Trudeau a essuyé trois échecs lors des élections partielles qui avaient lieu mardi 12 octobre dans l'Ontario. Il n'a eu aucun élu, alors que les conservateurs de M. Joe Clark ont obtenu deux sièges, et le parti néo-démocrate un. Les trois sortants étaient respectivement un libéral, un conservateur et un néo-démocrate. Au total, la majorité libérale dont dispose M. Trudeau aux Communes d'Ottawa diminue donc d'une voix : elle en a cent quarante six (sur deux cent quatre-vingt deux députés).

Des élections provinciales avaient lieu le même jour au Nouveau-Brunswick qui abrite une importante minorité francophone (les Acadiens). Le premier ministre conservateur de la province, M. Richard Hatfield, au pouvoir depuis 1970, les a remportées, en partie grâce à l'appui des francophones. Les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais il apparaît que M. Hatfield a encore amélioré sa position face aux libéraux provinciaux, conduits par M. Doug Young. Le parti acadien (autonomiste) n'a eu aucun élu.

● *Une délégation de la Société nationale des Acadiens*, dirigée par le père Comeau, a été reçue il y a quelques jours à Paris par M. Jacques Thibau, directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques au ministère des relations extérieures. L'aide de la France aux Acadiens s'élèvera cette année à trois millions de francs, dont une partie sera consacrée à faciliter la reparution éventuelle du quotidien francophone l'*Evangeline*, qui a dû fermer ses portes à la suite de difficultés financières et d'un conflit du travail.

A travers le monde

Cambodge

● M. DY LAMTHOL, ancien secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères du régime de Phnom-Penh en 1980, et depuis un an chef du département Europe-Amérique, s'est réfugié en Thaïlande avec sa femme. M. Lamthol, qui avait travaillé avant 1975 pour l'organisation humanitaire américaine World Vision, se trouve présentement dans le camp de réfugiés de Khao I Dang. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Éthiopie

● LE PRESIDENT MENGISTU A MOSCOU. — Au cours du dîner offert mardi 12 octobre, à Moscou, en l'honneur du colonel Mengistu Hailé Mariam, hôte de l'Union soviétique, M. Brejnev a déclaré que les Etats-Unis avaient lancé une croisade contre le monde communiste et les nouveaux Etats africains. « *Cette croisade*, a-t-il dit, *est dirigée contre tous ceux qui aiment la liberté, contre tout ce qui est progressiste dans le monde d'aujourd'hui.* »

D'autre part, un accord a été signé mardi au Kremlin entre le parti communiste de l'Union soviétique et la commission pour l'organisation du parti des travailleurs d'Ethiopie. — (*Reuter.*)

Ouganda

● DIX MILLE RWANDAIS, réfugiés en Ouganda depuis vingt ans, ont préféré rentrer dans leur pays ou passer en Tanzanie plutôt que d'obéir au gouvernement de Kampala qui souhaitait les rassembler dans deux camps surpeuplés, a annoncé lundi 11 octobre, M. Tom Unwin, représentant e nOuganda du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le premier ministre ougandais a qualifié mardi d'« *irresponsable* » l'attitude de M. Unwin et démenti les informations selon lesquelles des traitements inhumains auraient été infligés aux ressortissants rwandais. — (*Reuter, A.F.P.*)

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Soixante-dix anciens détenus témoignent sur les tortures subies en prison

De notre correspondant

Johannesburg. — La police de sécurité sud-africaine, chargée, avec la tristement célèbre Special Branch, de combattre la subversion, traverse actuellement la plus mauvaise passe de son histoire. Non que le dernier « suicide » en prison, le 8 août (*le Monde* du 10 août), ait causé beaucoup de fureur dans les milieux libéraux. Ernest Moapi Dipale n'avait que dix-huit ans et fut peut-être, selon l'Institut des relations raciales, le cinquante-troisième détenu à mourir en prison sans avoir été inculpé, mais il était Noir et son existence était obscure.

Ce n'est pas non plus le cas de la jeune Linda Diodlo qui pose vraiment un problème. Celle-ci est morte le 23 septembre, seize jours après avoir été libérée des geoles de la Security Police. Le médecin a qui elle a révélé avoir été maltraitée pendant ses trois semaines de détention sans procès, a déposé plainte contre la police. Une autopsie a été ordonnée et une enquête officiellement ouverte. Linda n'avait, elle aussi, que dix-huit ans. Elle habitait Soweto et était inconnue de l'Establishement anti-apartheid. On attend les résultats de l'autopsie.

Pour l'heure, le cas qui empoisonne l'existence des agents de la sécurité et compromet une nouvelle fois l'image de la police demeure toujours celui de Neil Aggett, médecin et syndicaliste, Blancs et fils de famille honorable.

Chaque jours, à 9 heures tapantes, plusieurs dizaines de contestataires, des étudiants, des syndicalistes, des journalistes, des parents de détenus, des Blancs et aussi des Noirs, se retrouvent religieusement dans une petite salle du palais de justice de Johannesburg. Chaque jour, depuis plusieurs mois, un petit homme nondouillard d'une cinquantaine d'années, avocat de son état, se livre, avec une évidente délectation, à l'interrogatoire poussé des policiers spécialistes de la question, sous le prétexte, capital, de faire toute la lumière sur les conditions du « suicide » en prison du docteur Neil Aggett, mort d'avoir voulu organiser les Noirs. Me George Bizos procède, mine de rien, à un réquisitoire en règle du système de répression.

Il accuse les témoins policiers de mentir sans vergogne, ou de se moquer du monde lorsqu'ils prétendent avoir tous établi avec la victime des liens de « camaraderie », voire d'« amitié ». Il dénonce brutalement les officiers de sécurité en civil, disséminés dans la salle et qui cherchent à influencer les témoins par gestes ou regards entendus. Il hausse le ton et le buste, lance des doigts accusateurs vers les uniformes, martèle ses questions, demande des excuses au juge qui rappelle à l'ordre, ou au témoin qui se plaint d'être agressé, puis se déchaîne à nouveau. Bref, le célèbre avocat d'origine grecque aime les effets de manche, mais il obtient des résultats.

Le système en cause

S'appuyant sur les documents écrits et les plaintes déposées par le docteur Aggett, ainsi que les très nombreux témoignages d'anciens détenus qui défilent à la barre et corroborent sa version des faits, Me Bizos cherche à établir que ce sont les interrogatoires sans fin, les mauvais traitements, les humiliations et les tortures qui ont poussé le jeune syndicaliste au suicide. Au regard de l'opinion publique, sinon de la justice, son objectif est déjà pratiquement atteint. L'image de la police spéciale, déjà bien écornée depuis plusieurs années, ne se relèvera pas facilement du traitement qui lui est quotidiennement administré au tribunal, et dont les radios privées et les journaux anglophones rendent longuement compte.

Les avocats posthumes de Steve Biko, mort en prison en 1977, cherchaient les coupables des mauvais traitements infligés au jeune chef de file de la « conscience noire ». Ils ne les ont pas trouvés Me Bizos, lui, au-delà de la police, s'attaque au système tout entier. « *C'est le système qui, au fil des législatures du parlement blanc, a pourvu depuis 1963, et le plus légalement du monde, les services de sécurité de pouvoirs despotiques* », rappelle un ami de Neil Aggett. Et de souligner que les services en question peuvent arrêter qui leur déplaît, sans mandat, et le détenir au secret, indéfiniment, les prisonniers dits « de sécurité » n'ayant accès aux tribunaux et aux avocats qu'après leur élargissement... ou leur mort.

Pour le comité des parents de détenus (sans procès), c'est précisément cette absence totale de contrôle et de contact extérieur pour les prisonniers qui est à l'origine des abus commis. Formé en octobre 1981, au lendemain d'un vaste coup de filet policier dans les milieux estudiantins et syndicaux, le comité avait déjà dénoncé une première fois, en avril 1982, les méthodes utilisées par les spécialistes policiers. M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre (anciennement police) avait poliment écouté l'honorable délégation et promis une enquête... dont les résultats se font attendre.

La semaine dernière, ce comité a remis à M. Le Grange — et à la presse — un mémorandum comprenant plus de soixante-dix témoignages écrits par d'anciens détenus sur les méthodes de la police spéciale. De ces témoignages, il ressort que, pour faire avouer les subversifs présumés, les professionnels de la question ont recours à la gégène (vingt-deux cas), à la suffocation (sac sur la tête), ou à la serviette mouillée serrée autour du cou (1) (vingt-cinq cas), à la privation de sommeil pendant plusieurs jours (vingt cas), aux coups divers avec bâtons ou crosses de revolver (cinquante-quatre cas) sur tout le corps ou sur les parties génitales en particulier (quatorze cas). Vingt-cinq anciens détenus, présumés innocents puisque tous relâchés après des séjours à l'ombre de deux à quarante semaines ont subi de longs interrogatoires complètement nus.

Au chapitre des humiliations et intimidations diverses, de nombreuses personnes affirment avoir été privées de toilettes et soumises au ridicule de s'oublier devant leurs tortionnaires.

Avec des associations d'avocats et de médecins, des syndicats, des organisations anti-apartheid et l'immense majorité de la hiérarchie religieuse, les parents en colère réclament l'arrêt des arrestations sans procès (2), et, en attendant, le libre accès pour tous les détenus à un avocat et un médecin de leur choix. Depuis dix jours, sans illusion, mais avec l'espoir de réveiller l'opinion publique, ils réclament également la démission du ministre de la loi et de l'ordre.

PATRICE CLAUDE.

(1) En août dernier, deux policiers convaincus d'avoir utilisé la méthode du sac sur la tête et les coups envers les détenus ont été condamnés à 50 rands d'amende chacun (environ 300 francs). L'un des interrogateurs d'Aggett, le lieutenant Joseph Woensdregt, a également avoué mardi, avoir déjà été condamné pour avoir maltraité un détenu.

(2) Selon le Comité des parents de détenus, cent quatre-vingt onze personnes sont actuellement prisonnières sans procès, au titre des lois « *sur la sécurité*. »

● RECTIFICATIF. — Une coquille dans un article de notre correspondant en Afrique-du-Sud sur la situation en Angola et le règlement namibien (*le Monde* du 7 octobre) a entraîné un contresens. Il fallait lire que les Etats africains de la « *ligne de front* » appuient la thèse angolaise — sur la présence de troupes cubaines en Angola — et non celle de l'Afrique-du-Sud.

La réunion de la commission mixte franco-algérienne

La France construira la première tranche du métro d'Alger

La France construira la première tranche du métro d'Alger — 12 kilomètres sur les 64 de l'ensemble du réseau — et deux tronçons de chemin de fer. Elle signera très prochainement avec l'Algérie un important accord sectoriel sur les transports à l'instar de celui qui avait été conclu en juin dans le domaine de l'urbanisme et du logement, déclarait-on mardi soir 12 octobre, à l'issue de la réunion de la commission mixte franco-algérienne qui a siégé à Paris pendant deux jours. On précisait même, dans les milieux algériens, que M. Charles Fiterman, ministre français des transports, se rendra début novembre à Alger « *pour parachever les accords et signer les textes* ».

En effet, un des groupes de travail qui continuait à siéger pendant que MM. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, et Abdelhamid Brahimi, ministre algérien du plan, assistaient à une réception au Centre national du commerce extérieur, est parvenu à un accord sur les conditions de financement des projets sur les transports. On en ignore le détail pour le moment, mais on sait que ce financement sera bonifié par la puissance publique française. Le montant du contrat pour le métro est de l'ordre de 8 milliards de francs dont 4,5 rapatriables. Rappelons que la Sofretu, filiale de la R.A.T.P., avait déjà obtenu l'étude du projet (150 millions) et la réalisation d'une galerie (76 millions). La mise en service devrait commencer en 1985 et permettre le transport de quelque 20 000 personnes entre Bab el Oued et Maison Carrée.

L'Algérie, ayant planifié pour les dix ans à venir la construction de 1 500 kilomètres de voies ferrées, reliant Alger à la frontière marocaine et, à l'est du pays la France se verra confier deux tronçons de 370 kilomètres, Ramdane-Jamel-Jijel et Aïn Mlila-Tebessa. Le montant de l'ensemble du projet serait de l'ordre de 14 milliards de francs. En outre, d'autres projets se présenteraient bien, notamment pour ce qui est de l'aéroport de Constantine et de divers travaux d'aménagement portuaires et d'infrastructure routière. Enfin, des discussions sont en cours à Alger — sans qu'on puisse préjuger leur issue — sur la vente d'avions et d'hélicoptères civils et militaires à l'Algérie.

Dans le domaine agricole, les deux parties ont étudié la possibilité de réaliser un accord à long terme qui permettrait le doublement des exportations agro-alimentaires françaises vers l'Algérie. La France, dont les exportations dans ce secteur ont atteint 1,3 milliard de francs en 1982, souhaiterait atteindre le rythme annuel de 2,5 milliards à partir de 1985.

Cinq groupes de travail

Dans le domaine de la construction, la convention signée en juin portait sur la réalisation de soixante mille logements en trois ans pour un montant de 8,7 milliards. Le 25 octobre le comité sectoriel doit se réunir à Paris pour discuter du contenu des programmes futurs et de l'esprit de la coopération dans ce secteur. Les Algériens — qui ont prévu de construire cent mille logements par an — estiment que les Français pourraient en réaliser environ un tiers représentant quelque 10 milliards de francs. Ils souhaiteraient que les autorités françaises concernées favorisent le regroupement d'entreprises moyennes régionales, qui pourraient se voir confier une partie du programme.

Pour mener à bien la négociation, la commission mixte avait organisé cinq groupes de travail. Le premier dit « groupe horizontal », qui avait une vision globale des problèmes s'est occupé de la coordination. Il s'est également préoccupé de définir les principes nouveaux concernant le transfert de technologie et la coopération technique et d'examiner les problèmes de financement. Il a, en outre, mis au point des formules inédites pour assurer les garanties de bonne exécution dans le double intérêt du fournisseur et de l'acheteur. Enfin, il s'est penché sur la question du règlement des litiges.

Les autres groupes de travail étaient les suivants : agriculture et pêche, énergie et industrie, transports et infrastructure, construction et logement. L'esprit qui a présidé aux travaux consistait à ne plus recourir à la formule « clés en main » mais à « *concevoir la coopération comme une opération intégrée qui va de l'étude technique du projet à la mise en œuvre du produit* », ce qui suppose une coordination plus poussée entre les deux parties et un transfert réel de technologie s'accompagnant d'une formation professionnelle.

PAUL BALTA.

ASIE

Afghanistan

LES FORCES GOUVERNEMENTALES ONT PILONNÉ PLUSIEURS LOCALITÉS PROCHES DE KABOUL

Islamabad *(A.F.P.)*. — L'aviation et l'artillerie soviéto-afghanes ont massivement bombardé depuis une semaine un grand nombre de villages situés au nord et à l'ouest de Kaboul, où elles se heurtent à une forte opposition des résistants, a-t-on appris, mardi 12 octobre, à Islamabad, de source diplomatique occidentale. Cette opération, de l'avis des experts occidentaux, semble viser à affaiblir les bases de départ des moudjahidin pour leurs actions contre la capitale, en détruisant les maisons et les récoltes de la population susceptible d'aider la rébellion. Elle intervient au lendemain de l'offensive d'automne soviéto-afghane dans la vallée du Panshir, située au nord du plateau de Kaboul.

Selon les diplomates, la ville de Paghman, ancienne résidence d'été des rois afghans, située à une qinzaine de kilomètres à l'ouest de Kaboul, a notamment été l'objet de très nombreux bombardements aériens suivis de tirs d'artillerie lourde.

La résistance, précise-t-on de même source, a abattu au moins trois hélicoptères et mis hors combat une demi-douzaine de blindés. Les divers groupes de moudjahidin qui opèrent dans la région semblent nettement mieux armés qu'au cours de la dernière offensive comparable dans cette zone, au mois de juillet. Ils feraient notamment usage d'un nombre élevé de lance-roquettes.

Selon les diplomates, les pilonnages intensifs de villages visent autant la population civile que les résistants. Les informations en provenance de la zone des combats font état de pertes civiles élevées, mais aucun chiffre n'est toutefois disponible.

D'autre part, le retrait des forces soviéto-afghanes de la vallée du Panshir, dans les derniers jours du mois de septembre, a été confirmé de même source occidentale. Les postes afghans de Rokha et d'Unaba, entourés de champs de mines, à l'entrée sud de la vallée, seraient soumis à une pression croissante des groupes de moudjahidin.

Corée du Sud

UN DIRIGEANT ÉTUDIANT MEURT APRÈS QUARANTE JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM

Séoul *(A.F.P.)*. — Le dirigeant d'un mouvement étudiant sud-coréen, Park Kwan-Hyun, qui avait été condamné à cinq ans de prison pour avoir pris part aux émeutes antigouvernementales de Kwangju, en mai 1980, est mort ce mardi 12 octobre, au quarantième jour d'une grève de la faim. Selon les autorités, Park Kwan-Hyun, âgé de trente ans, est mort d'une attaque cardiaque.

Malaisie

● LE MINISTRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, M. Datuk Mokhtar Hashim, a été accusé, mardi 12 octobre, devant la Haute Cour de Kuala-Lumpur d'avoir *« tué de sang froid »*, le 14 avril, le président de l'assemblée de l'Etat de Negeri Sembilan (à l'est de la capitale). Le ministre comparaissait devant le tribunal en même temps que trois co-accusés. Selon l'acte d'accusation, l'assassinat a été décidé par les quatre hommes pour des raisons politiques. M. Mokhtar, qui continue d'appartenir au gouvernement, bien qu'étant en détention, a été arrêté le 20 juillet et plaide non coupable. — *(A.F.P.)*

Chine

LA VISITE A PÉKIN DE M. GEORGES MARCHAIS

Vingt années pour passer des invectives au dialogue

Pékin. — Deux ans après les dirigeants des P.C. italien, espagnol et grec (intérieur), quatre mois après ceux du P.C. néerlandais, M. Georges Marchais prend à son tour, ce mercredi 13 octobre, la route de Pékin. Ce qui, en 1980, au lendemain de l'intervention soviétique en Afghanistan, devait être considéré de la part des partis occidentaux mentionnés comme un acte manifeste d'indépendance vis-à-vis de Moscou, apparaît aujourd'hui, en ce qui concerne le P.C.F., sous un jour sensiblement différent.

Loin de favoriser, dans le monde communiste, une multipolarisation que les Français n'ont jamais vraiment souhaitée, ce voyage doit être vu plutôt comme une étape dans un long processus au bout duquel le « mouvement » communiste retrouverait, selon des règles à définir, une nouvelle cohérence. Même s'il s'agit d'un pur hasard, n'est-il pas révélateur que le séjour de M. Marchais à Pékin coïncide avec celui de M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, arrivé dans la capitale chinoise depuis environ une semaine, afin d'étudier les possibilités et les modalités d'une normalisation des relations entre les deux pays ?

Une méfiance longtemps vivace

Si la méfiance entre communistes français et chinois est restée longtemps vivace, ce n'est pas sans raisons. Aux yeux du P.C.C., le parti de Maurice Thorez ne passait-il pas, en 1963, pour entièrement subordonné aux ordres de Moscou, obéissant *« à la baguette »* aux directives soviétiques ? Les dirigeants français, pour leur part, ne furent pas en reste. Reprenant les attaques qu'il avait lancées contre *« le dogmatisme et l'aventurisme »* de Pékin devant le dix-septième congrès du P.C.F., en 1964, M. Marchais n'accusait-il pas le P.C.C., lors d'une conférence de presse à Tokyo, en 1976, de mener une politique conduisant à *« un grand désastre »* ? Pour passer des invectives au dialogue, il aura fallu une vingtaine d'années.

La reprise de contacts au plus haut niveau, préparée par la mission effectuée à Pékin par M. Gremetz, secrétaire du comité central, en mars dernier, a été finalement rendue possible par suite d'une double évolution. Malgré son attitude traditionnellement compréhensive envers la politique étrangère de l'U.R.S.S. — comme, récemment, à propos des événements d'Afghanistan, et, à un moindre degré, de Pologne, — le P.C.F. s'est détaché ces dernières années d'une conception du mouvement communiste international dans laquelle tout tournerait autour de Moscou.

La préparation et le déroulement de la conférence des partis communistes européens réunie à Berlin-Est en 1976 avaient révélé que les communistes français étaient assez proches sur certains points — et en particulier sur la question de l'arrêt de la polémique avec la Chine — des partis italien, espagnol, roumain ou yougoslave. M. Marchais ne déclarait-il pas, en outre, à l'époque, qu'à son avis cette conférence serait la dernière de ce type ? Ces dispositions ne devaient pas empêcher le P.C.F., associé pour l'occasion au parti ouvrier unifié polonais, de convoquer en avril 1980 — quatre mois après l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan — une réunion de partis communistes et ouvriers européens.

Ce flottement tactique du P.C.F., l'ambiguïté avec laquelle il a vécu l'expérience de l'eurocommunisme, reflètent, au fond, un trouble idéologique et une hésitation stratégique qu'il n'est pas le seul à connaître. D'une certaine façon, et dans de toutes autres conditions, le P.C. chinois se pose, lui aussi, aujourd'hui, les mêmes questions. L'une des raisons à l'origine de ces incertitudes réside assurément dans le compromis conclu, en 1960, lors de la conférence des partis communistes et ouvriers — la dernière à laquelle aient participé les Chinois, — quant au rôle du P.C. soviétique. Dans le souci d'éviter la rupture, les participants affirmaient alors, d'une part, *« l'indépendance et l'égalité en droits »* de tous les partis, ainsi que le principe de *« l'unanimité au moyen de consultations »* ; mais ils reconnaissaient, d'autre part, au P.C. soviétique le rôle d' *« avant-garde universellement reconnue du mouvement communiste mondial, en tant que détachement le plus expérimenté et le mieux aguerri de ce mouvement »*. L'abandon de la notion de *« centre dirigeant »*, à la conférence de 1969, et l'acceptation du principe de *« libre coordination »* ne devait pas lever toutes les ambiguïtés, d'autant que les Chinois, cette fois, n'étaient plus là.

De notre correspondant

C'est sur cet arrière-plan théorique et organisationnel que le P.C.F. a développé, ces dernières années, avec les difficultés que l'on sait, son programme d'un *« socialisme aux couleurs de la France »*. Or c'est précisément sur ce terrain consistant à élaborer leur ligne politique en partant des conditions concrètes de leur pays que les communistes français peuvent le mieux rencontrer les Chinois. Soucieux de se dégager de certaines solution maoïstes, qu'ils ont tendance à considérer aujourd'hui comme inadaptées, ceux-ci ne viennent-ils pas de proclamer à leur tour, lors du récent douzième congrès, leur volonté de fonder leur action à partir des *« réalités chinoises »*.

Cette évolution s'est accompagnée du côté chinois de l'abandon des attaques contre le révisionnisme et d'une nouvelle façon d'envisager les problèmes de la paix et de la guerre. En grande partie à l'origine du schisme sino-soviétique, cette question avait justifié l'opposition de Pékin à la politique de détente de l'U.R.S.S. Or la Chine, aujourd'hui, non seulement ne considère plus la guerre comme inévitable et ne pense plus que de ce mal pourrait sortir un bien, mais elle souligne la nécessité de sauvegarder la paix mondiale. Récemment, le *Quotidien du peuple* a même admis que le risque de guerre que contient en soi la rivalité des deux superpuissances était *« la réalité la plus atroce du monde actuel »*. La priorité absolue donnée par les dirigeants chinois à la modernisation économique de leur pays explique leur besoin de préserver un environnement pacifique durable. Toute la question consiste à savoir comment y parvenir.

C'est sur ce point que les divergences qui subsistent entre les deux partis seront sans doute le moins facilement reductibles. On voit mal, en effet, M. Marchais souscrire publiquement à la théorie chinoise sur l'hégémonisme et l'expansionnisme soviétiques ou à l'hostilité de Pékin envers le *« petit hégémonisme régional »* du Vietnam. De même, il n'est pas évident que le soutien donné par la Chine à la formation d'une Europe occidentale forte et unie trouve l'agrément du P.C.F. L'existence de ces différences apparues lors de la visite préparatoire de M. Gremetz, en mars dernier, ne devrait pas empêcher toutefois les deux partis de rétablir des relations fondées sur l'indépendance, l'égalité, le respect mutuel. Le P.C. chinois souhaiterait ajouter à ces trois principes celui de non-ingérence dans les affaires des autres partis, notion à laquelle on semble préférer, du côté français, celle d'autonomie.

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

M. Mitterrand et l'ambassadeur de l'URSS ont évoqué la détérioration des échanges franco-soviétiques

M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., a été reçu mardi 12 octobre à sa demande pendant un peu plus de trois quarts d'heure par M. Mitterrand. L'essentiel de l'entretien, a indiqué l'ambassadeur en quittant l'Elysée, a été *« un échange de vues approfondi »* sur les relations franco-soviétiques dans les domaine politique, économique, commercial, scientifique et technique.

Comme les journalistes lui demandaient si la crise polonaise ne risquait pas de compromettre les relations franco-soviétiques, l'ambassadeur a répondu : *« Nous pensons que ce qui est entrepris en Pologne contribuera bien au contraire à améliorer la situation dans ce pays. Le mieux, c'est de ne pas s'intégrer dans ces affaires intérieures. Il faut croire à la sagesse du peuple polonais, à son patriotisme et à sa volonté politique. Il trouvera ses solutions. »*

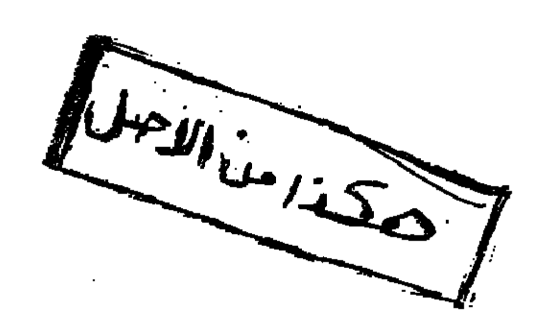
Il est exact que l'entretien n'était pas directement lié aux événements de Pologne. M. Tchervonenko, qui depuis bientôt dix ans rencontre périodiquement les présidents de la République, avait demandé audience en juillet et la date en avait été fixée depuis quelque temps déjà. Un tour d'horizon mondial a été fait, et il est tout à fait invraisemblable que la Pologne n'ait pas été évoquée au moins brièvement.

Il n'en reste pas moins que, comme l'a dit M. Tchervonenko, l'essentiel de l'entretien aurait été consacré aux relations bilatérales, qui restent assez distantes. Certes, des visites ministérielles vont avoir lieu (Mme Cresson, ministre de l'agriculture, ira prochainement à Moscou ainsi que — un peu plus tard sans doute — M. Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche), et le P.S. renoue des contacts avec le P.C. soviétique. Il est vrai aussi que Moscou se félicite de la fermeté du gouvernement français dans l'affaire du gazoduc.

Mais la France n'apprécie pas du tout la détérioration considérable des exportations françaises vers l'U.R.S.S. (le déficit atteindra 10 milliards de francs en 1982), et le gouvernement français se demande si les Soviétiques ne se servent pas du commerce comme instrument de chantage pour amener la France à plus de souplesse dans les problèmes internationaux qui intéressent l'U.R.S.S. On peut présumer que M. Mitterrand a fait connaître son sentiment à ce sujet à M. Tchervonenko.

Dans ce contexte, une visite de M. Cheysson, et encore moins de M. Mitterrand, à Moscou, n'est d'une actualité immédiate, sans qu'on exclut pour autant à Paris qu'elle puisse se produire quand elle paraîtra utile à une amélioration des relations entre les deux pays.

MAURICE DELARUE.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LA POLÉMIQUE

M. Dominique Baudis, journaliste à FR-3 conduira la liste de l'opposition

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Dominique Baudis, trente-cinq ans, journaliste à FR-3 et ancien présentateur de « *Soir-3* », conduira en mars prochain la liste « *Toulouse pour tous* » qui sera opposée à la liste de « *Rassemblement autour de la majorité présidentielle* » que mènera M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne.

M. Pierre Baudis, maire sortant, apparenté U.D.F., a annoncé mardi 12 octobre sa décision de ne pas briguer le fauteuil de maire, « *ayant déjà franchi l'âge de la retraite et devant respecter les règles applicables à tous ses concitoyens* ». Après avoir fait effectuer l'été dernier un sondage discret, le maire de la ville a préféré ainsi jouer la carte de la jeunesse « *dans la continuité, pour poursuivre le travail accompli* ». M. Pierre Baudis estime que son fils Dominique a suffisamment d'expérience du service public (télévision) pour conduire les affaires d'une cité.

Au cours d'une conférence de presse M. Dominique Baudis a présenté une partie de sa liste, sur laquelle M. André Lacaze (R.P.R.), administrateur civil hors classe et secrétaire général adjoint de la Ville de Paris, figure en seconde position. Cette liste, dont la composition exacte sera connue début 1983, se veut ouverte « *aux bonnes volontés* » et à « *tous les courants d'opinion* ». M. Dominique Baudis a annoncé son désir de réserver la moitié des sièges de sa liste à des Toulousains « *épris de leur cité* » et extérieur à tout parti, car il veut tenir « *la gestion de la cité loin des rivalités politiques et partisanes* », dit-il.

M. Gérard Bapt, candidat socialiste à la mairie de Toulouse, estime que la nomination de M. Dominique Baudis tient plus du vaudeville que de la démocratie réelle. Un point de vue que partage M. Luc Soubré, secrétaire national du parti socialiste, qui voit dans cette passation de flambeau « *un processus monarchique avec l'intronisation du fils par le père* ».

M. Gérard Bapt juge en outre que la liste « *Toulouse pour tous* » pourrait, en cas de victoire, permettre au R.P.R. de mettre la main sur la mairie, M. André Lacaze, profitant en l'occurrence, selon lui, de l'inexpérience de M. Dominique Baudis.

Pour le P.C., la désignation de M. Dominique Baudis montre « *que les forces de droite tentent d'organiser un contre-pouvoir local* ». M. Robert Combe, secrétaire du comité de ville, pense que l'étiquette « *Toulouse pour tous* » ne trompera personne. « *La gauche unie peut l'emporter à Toulouse* », estime le P.C.F.

GÉRARD VALÈS.

ORANGE. — M. Jean Gatel, député (P.S.) du Vaucluse, a été désigné par la section socialiste d'Orange, qui revendique la tête de la liste de la gauche, pour conduire les socialistes locaux au scrutin de mars prochain. La municipalité d'union de la gauche d'Orange est dirigée depuis 1977 par M. Gilbert Ricci (P.C.).

Paris

POUR M. FISZBIN LE CANDIDAT DU P.S. DEVRA ÊTRE CELUI DE TOUTE LA GAUCHE

M. Henri Fiszbin, conseiller de Paris, exclu de fait du P.C.F., a déclaré, mardi 12 octobre, que le candidat du parti socialiste à la mairie de Paris, « *quel qu'il soit, devra être le candidat de toute la gauche* ». M. Fiszbin, qui avait annoncé sa candidature aux élections de mars prochain à Paris et qui avait été, lors des élections de 1977, le chef de file du P.C.F. dans la capitale, puis le candidat de la gauche lors de l'élection du maire, a observé que, « *malheureusement, la situation de 1977* », où le P.S. et le P.C.F. étaient en concurrence pour la place de premier parti de la gauche à Paris, « *n'existe plus* » (au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Georges Marchais avait recueilli 9,18 % des suffrages exprimés dans la capitale et M. François Mitterrand 24,58 %).

M. Fiszbin a déclaré, d'autre part, qu'il compte sur la volonté de « *large union* », affirmée par le P.S. et le P.C.F., pour que la sensibilité communiste dont il se réclame soit représentée au sein des listes de gauche à Paris.

Mulhouse : les difficultés de l'opposition

(De notre correspondant.)

MULHOUSE. — La constitution d'une liste unique de l'opposition pour les prochaines élections municipales paraît mal engagée à Mulhouse. Deux candidats U.D.F. revendiquent la tête de liste : M. Alphonse Kienzler, conseiller général, qui a la confiance des composantes départementales de l'U.D.F. et l'appui du R.P.R. et M. Joseph Klifa (M.D.S), maire sortant, qui bénéficie du soutien des instances nationales de l'U.D.F.

Lors des précédents scrutins municipaux, l'union s'était toujours réalisée autour de M. Emile Muller, fondateur du M.D.S.F. (mouvement démocrate socialiste de France, devenu M.D.S.). Réélu maire de Mulhouse en mars 1977, celui-ci s'était démis de son mandat le 5 janvier 1981, désignant pour lui succéder M. Joseph Klifa, élu à la tête de la municipalité le 12 janvier. M. Emile Muller avait précédemment retiré sa délégation d'adjoint à M. Kienzler. La rivalité entre les deux candidats n'est donc pas récente. Elle pourrait, en mars prochain, faire le jeu de la majorité qui présentera une liste d'union conduite par M. Jean-Marie Bockel, P.S., élu député de la 4e circonscription du Haut-Rhin en juin 1981. — *B.L.*

ANNECY. — M. André Fumex (sans étiquette), maire d'Annecy, qui a annoncé son intention de se retirer parce qu'il ne lui est plus « *possible de mener de front le métier de maire et celui de chef d'entreprise dans le contexte économique actuel* », a désigné comme successeur M. Bernard Bosson (U.D.F.-C.D.S.), avocat et conseiller municipal d'Annecy depuis 1977.

M. Bernard Bosson conduira une liste qui comprendra toutes les familles de l'actuelle opposition (C.D.S., P.R., R.P.R.).

[M. Bernard Bosson est le fils de M. Charles Bosson, sénateur centriste de la Haute-Savoie. Ce dernier avait été maire d'Annecy pendant vingt ans, de 1955 à 1975. Battu aux élections législatives de 1968 par M. Jean Brocard (U.D.F.-P.R.), il avait cédé son mandat de maire en 1975 au conseiller général d'Annecy, M. Fumex, et, en 1979, son mandat de conseiller général du canton d'Annecy-Centre à son fils Bernard.]

LE PRÉSIDENT DU CRESPU S'EXPLIQUE

Un bureau d'étude au-dessus de tout soupçon

« *Tant de curiosité, une telle affluence* », non, « *sincèrement* », M. Jean Schwerdlin « *ne s'y attendait pas* ». Avec aux lèvres un petit sourire amusé, dont il ne se départira pratiquement pas pendant les quatre-vingts minutes que va durer la conférence de presse qu'il a réunie, mardi 12 octobre, pressé de questions — parfois brutales, — mitraillé, filmé sans relâche, le président du CRESPU (Centre de recherches et d'études sociologiques, psychologiques et d'urbanisme) va répondre calmement à toutes les questions, ou presque, seraient-elles déplaisantes.

Son âge ? Cinquante-sept ans. Ses fonctions ? Outre la présidence du CRESPU, association (loi de 1901) fondée en 1975 (1), M. Schwerdlin exerce la profession de « *conseil salarié* » auprès des différentes sociétés gravitant autour du CRESPU, c'est-à-dire les S.A.R.L. R.E.R, RERIC, SFERIIC et OCRA (*le Monde* du 12 octobre). D'entrée de jeu, il tient à préciser qu' « *il souscrit pleinement aux déclarations qu'a faites, la veille, M. Jean Tiberi, et confirme, en tous points, les chiffres cités par ce dernier* ». Oui, le CRESPU a reçu « *de treize offices d'H.L.M., mais pas, jamais, de la Ville de Paris, entre 2,8 et 3,2 millions de francs* ». Il ne sait plus très exactement, mais « *c'est facile d'établir avec plus de précision* » le montant total des interventions des différentes sociétés prestataires de services.

Quelles sortes d'interventions ? Les études préalables à toutes les opérations de réhabilitation de l'habitat en milieu urbain que la mairie de Paris a décidé d'entreprendre. A ce propos, « *et puisqu'on l'a accusé « de monopoliser » les études* », il faut savoir, et M. Schwerdlin y insiste, « *que, sur vingt-trois opérations de cette nature, treize seulement ont été confiées au CRESPU... Où est le monopole ?* Enquêtes sur le terrain, estimations de coûts, et, surtout, « *bilan social complet* », ce dernier chapitre ayant revêtu, depuis 1975 environ, « *une importance capitale, les habitants des îlots à rénover ne voulant plus entendre parler d'opérations dites « bulldozer », mais souhaitant participer à la concertation* », voilà, dans leurs grandes lignes, les missions qui ont incombé à tous ces bureaux d'étude. D'épaisses chemises cartonnées flambant neuves trônent d'ailleurs sur le bureau de M. Schwerdlin, mais il n'en montrera pas le contenu...

Les nombreuses études ainsi réalisées sont-elles, comme cela a été murmuré, ici et là, depuis quarante-huit heures, des « enquêtes-bidons » ? « *Si ce sont des « bidons »*, répond M. Schwerdlin, en tapotant une forte pile de dossiers, *ce sont... des bidons bien remplis !* » Mais on ne rit pas. Et, d'ailleurs, « *tous les rapports présentés, sans exception, ont reçu un avis favorable avant d'aller à l'Hôtel de Ville* »... A ce propos, il convient de savoir encore que « *fréquemment, des élus socialistes et communistes ont approuvé sans réserve les études soumises aux votes des commissions* ».

Résistant gaulliste et sympathisant R.P.R.

C'est qu'on en a raconté des choses sur lui, qui n'en croyait pas ses yeux ni ses oreilles : Qu'il était pointé au crayon rouge et interdit dans toutes les banques de France et de Navarre ? Mensonge ! Il se lève, et sort de la poche arrière de son pantalon un carnet de chèques postaux, sur quoi une caméra de télévision braque instantanément son gros œil. De son veston, il tire à présent un relevé de compte daté du 4 octobre. « *Oh ! ce n'est pas une somme fantastique* », dira M. Schwerdlin, en montrant le chiffre, 5 777,37 francs. Mais n'a-t-on pas dit aussi qu'il avait eu, jadis, des démêlés avec la justice ? Là, le président du CRESPU ne sourit plus. « *Je suis allé, tout à l'heure, demander un extrait de casier judiciaire, mais j'ignorais qu'il faut une semaine d'attente... Dommage, je voulais vous le montrer...* » Quant au journal qui a écrit ces fausses accusations, il va « *sans attendre, le poursuivre en diffamation* ».

De nouveau souriant, M. Schwerdlin se soumet au jeu des questions-réponses. Très à l'aise, il explique le pourquoi et le comment de la création de ces s.a.r.l. dont les programmes s'entremêlent étrangement. Celle-ci n'est qu'une sorte d'extension de celle-là ; la R.E.R. est devenue RERIC, mais la R.E.R était si honorablement connue que la naissance d'une R.E.R. il ne pouvait que la servir ! Et l'OCRA ? C'est pour rendre service à un ami, « *en quête d'une petite structure sur quoi faire reposer des opérations de réhabilitation* » qu'elle a été créée ; quant à la SFERIIC, elle était indispensable « *pour pouvoir diversifier les services, en cas de demandes d'équipement de bureau* ». Tout cela est d'une clarté évidente...

S'il n'a pas jugé bon d'adhérer à la chambre syndicale des bureaux d'étude, c'est tout simplement « *parce qu'une telle organisation professionnelle n'a rien à lui apporter* ». Et lorsqu'on va lui demander si une partie des bénéfices du groupe est allée, sait-on jamais ? vers les caisses du... R.P.R., il hausse imperceptiblement les épaules. Certes, « *résistant depuis 1944* » et « *gaulliste avant bien d'autres* », il n'a pas à cacher ses sympathies pour ce parti, auquel il est inscrit, mais « *en qualité de simple adhérent qui paie sa cotisation annuelle, rien de plus* ». Depuis quand ? « *Depuis que Jacques Chirac préside à ses destinées...* » L'accuse-t-on encore de jouer un rôle au sein de l'Action ouvrière et professionnelle (A.O.P.), qu'il répond tout de go que « *s'il n'a pour l'A.O.P. que de la sympathie, il est, en tout cas, contenté d'en héberger les membres, à l'époque où ils n'avaient pas de locaux, voici trois ou quatre ans. Lorsque M. Lucien Petit, qui est son ami depuis 1947, un vrai ami, pas un « copain » pour copinages suspects, en était le président...* ».

C'est vrai qu'il a réponse à tout, M. Schwerdlin.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Et non pas, comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos éditions du 12 octobre, un G.I.E. (groupement d'intérêt économique).

LE NOUVEAU RÉGIME ÉLECTORAL MUNICIPAL

Le Sénat propose d'instituer un scrutin à un seul tour

Le Sénat a commencé, mardi 12 octobre, en séance de nuit, l'examen du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux.

Trois journées ont été prévues pour la discussion de ce texte, qui combine, a souligné M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le système proportionnel et le système majoritaire. « *Nous voulons*, a-t-il précisé, *donner aux conseils municipaux la possibilité de disposer d'une majorité de gestion, la minorité y étant représentée pour jouer son rôle de contrôle.* »

Le rapporteur de la commission des lois, M. Schiélé (Un. centr., Haut-Rhin), estime le projet « *acceptable dans son principe, puisqu'il tente de concilier les impératifs de justice et d'efficacité* », mais « *contestable dans sa traduction législative* ». Selon le rapporteur, le nouveau régime électoral ne sera pas adapté « *au vécu quotidien des petites et moyennes communes* », où l'on vote « *pour l'homme* », non pour le parti. Il demande donc qu'il ne soit appliqué qu'aux communes de plus de 10 000 habitants. D'autre part, M. Schiélé pense que le projet n'est pas assez respectueux de la volonté de l'électeur. Au second tour, la composition des listes résultant de leur fusion permettra des arrangements entre partis associés, et, estime-t-il, des manœuvres qui ne correspondront pas toujours à la volonté exprimée par l'électeur. Il propose donc de supprimer l'existence du second tour et d'instituer un mode de scrutin à tour unique. Le rapporteur récuse, enfin, la disposition qui écarte du scrutin municipal les Français établis hors de France.

Dans la discussion générale, M. Larché (R.I., Seine-et-Marne) a déclaré que le projet de loi « *avait été intelligemment bâti par un groupe d'experts communistes et socialistes (...)* ». « *Il résout assez élégamment*, a-t-il affirmé, *les problèmes que posent au parti socialiste les forces et les faiblesses du parti communiste, qui ne mérite plus le nom de « premier parti de France* ». M. Carat (P.S., Val-de-Marne) s'est félicité, pour sa part, que le nombre des conseillers municipaux soit augmenté dans les petites communes.

L'organisation régionale du tourisme

Au cours de la séance du matin, les sénateurs avaient adopté, à l'unanimité des trois un votants, une proposition de loi de MM. Bœuf (Gironde) Peyrafitte (Haute-Garonne), Duffaut (Vaucluse) et des membres du groupe socialiste, visant à réformer l'organisation régionale du tourisme. Ce texte tend à substituer à la législation conçue en 1942-1943, et qui avait créé des comités régionaux de tourisme, un nouveau cadre organisant l'action touristique autour de Comités régionaux du tourisme et des loisirs qui seraient des établissements publics à caractère industriel et commercial ayant une activité coordonnée avec celle des conseils régionaux élus.

Le projet de loi Defferre sur la répartition des compétences ne considère pas, en effet, le tourisme comme un secteur spécifique mais comporte néanmoins, a indiqué le rapporteur, M. Lacour (Un. centr., Charente), quelques articles qui traitent de l'aménagement touristique et justifient cette coordination.

M. Abadie, secrétaire d'État chargé du tourisme, s'est félicité qu'un texte d'initiative parlementaire, et dont le gouvernement approuve les dispositions, ait otenu le « *consensus* » sénatorial qui laissait prévoir l'unanimité du vote final.

Dans la séance de l'après-midi, M. Ralite, ministre de la santé, avait répondu à une question de M. Lombard (Un. centr., Finistère) visant les expérimentations sur les fœtus et les embryons. L'Académie de médecine, consulté sur les aspects scientifiques et moraux de la question, estime, avait indiqué le ministre, qu'il n'est pas opportun d'interdire de telles expérimentations, mais suggère d'écarter tout profit et toute publicité. Ces opérations peuvent se justifier dans trois cas : diagnostic à apporter aux parents en cas de malformation chromosomique ; recherche de génétique fondamentale devant déboucher à terme sur des applications thérapeutiques ou préventives ; enfin, greffes sur des enfants souffrant de malformations (foie, thymus) les condamnant à vivre dès leur naissance dans une bulle. M. Ralite annonce, en conclusion, que le gouvernement envisage de déposer un projet de loi inspiré de ces principes.

A.G.

SUR LA GESTION DE LA MAIRIE DE PARIS

M. Chirac accuse le pouvoir de favoriser le développement des « affaires »

M. Jacques Chirac devait faire, mercredi après-midi 13 octobre, une déclaration ou publier un communiqué afin de faire le point des diverses affaires dans lesquelles lui-même ou la municipalité de Paris sont mis en cause.

Le débat politique se caractérise depuis quelques jours par une nouvelle et rapide escalade verbale, à l'ocasion notamment des « affaires » concernant Paris. Comme toujours en ce genre de controverse le ton monte vite, chacun reproche à l'autre d'avoir ouvert les hostilités le premier et tous font dévier le différend sur le terrain politique lorsque ce n'est pas sur celui du procès d'intention.

Le conseil politique du R.P.R., convoqué depuis plusieurs jours déjà pour le 12 octobre, a naturellement ajouté à son ordre du jour initial les récents développements des « affaires » parisiennes.

Appliquant le principe de stratégie selon lequel la meilleure défense est l'attaque, le R.P.R a décidé de passer à la contre-offensive.

Certes, le maire de la capitale dément, les jugeant *« incohérentes »* les informations du *Canard enchaîné* sur le financement de sa campagne présidentielle de 1981. Et M. Pons ajoute même qu'elles sont *« ubuesques »*.

Certes,M. Chirac poursuit son enquête administrative au niveau municipal sur les affaires immobilières.

Il comptait aussi apporter, mercredi après-midi, des éléments nouveaux à ce sujet. Il pourrait s'agir — entre autres choses — de la mise en cause, ainsi que cela a été évoqué devant le conseil politique du R.P.R., d'unproche collaborateur de l'actuel chef de l'Etat, qui aurait eu des responsabilités en matière immobilière lorsqu'il était en poste à l'Hôtel de Ville de Paris, avant l'élection de M. Jacques Chirac. Cette initiative a surtout valeur d'avertissement, comme pour faire savoir à qui de droit que, du côté de l'Hôtel de Ville, on n'est pas entièrement dépourvu de munitions.

Mais, surtout, comme l'avait fait début septembre en termes proches, M. Giscard d'Estaing, qui évoquait le *« déficit »* de ce débat. Sans accuser directement ni expressement le pouvoir d'être à l'origine des *« révélations »* de *Libération*, M. Chirac et ses amis lui reprochent toutefois d'inspirer une *« mobilisation systématique des moyens audiovisuels »* pour mettre en cause la gestion administrative sur laquelle sera jugé le candidat de l'opposition nationale lors des élections municipales à Paris.

Du côté de la majorité, on rappelle à plaisir que le monopole des accusations, des insinuations et des termes blessants doit être au moins partagé entre la droite et la gauche et l'on souligne que l'opposition ne saisit pas les perches de loyale collaboration qe lui tend le pouvoir. Le R.P.R. n'a-t-il pas reproché à M. Robert Galley de s'être trouvé au Rwanda en même temps que M. Mitterrand. Mais du côté de l'opposition, on soupçonne le gouvernement de vouloir se livrer à des opérations abusives de « récupération ».

Le style de « ligues fascistes d'avant-guerre »

D'accusé, M. Chirac se fait maintenant accusateur pour dénoncer la responsabilité du pouvoir tout entier dans le développement de telles campagnes d'opinion. Considérant que de la part du parti communiste il ne saurait être étonnant que soient utilisées des méthodes du style des *« ligues fascistes d'avant-guerre »*, les gaullistes — semblant s'adresser ainsi à l'électorat de gauche non communiste — se disent, en revanche, plus surpris et plus désolés de voir les socialistes se laisser entraîner sur la même voie.

Cette attitude fournit ainsi aux amis de M. Chirac une occasion supplémentaire d'accentuer leur opposition et d'étendre le champ de leurs condamnations, dans deux domaines au moins.

Ainsi que le président du R.P.R. l'avait fait lors des journées parlementaires de La Grande-Motte (*le Monde* du 28 septembre) le conseil politique accuse de nouveau le gouvernement d'organiser *« la régression sociale »*. Les chiraquiens se sentent encougés dans ce somportement par les difficultés que rencontrent les négociations sociales actuelles et par les divers mouvements de protestations qui se produisent dans le pays au sein de plusieurs professions et catégories sociales.

Enfin — *last but not least* — les dirigeants du R.P.R. s'en prennent à M. Mitterrand lui-même pour souligner la contradiction qu'il y a, selon eux, à condamner le *« système »* communiste établi en Pologne alors que l'on gouverne à Paris avec des ministres communistes qui prônent le même système.

M. Chirac, par ses promptes ripostes, reprend donc son offensive tous azimuts plus tôt qu'il pensait le faire. Mais il veut, cette fois, après le *« coup »* du statut de Paris, démonter que ce n'est toujours pas lui l'assaillant.

Ces polémiques à répétition, qui ne snt pourtant pas nouvelles dans l'histoire de la République, autorisent toutefois à poser quelques question.

Le contrôle des décisions prises par les conseils municipaux est-il correctement et suffisamment exercé, non seulement par les élus de l'opposition mais aussi par la Cour des comptes ?

Le problème du financement des partis politiques et des campagnes électorales mis à l'étude sous le précédent septennat ne devrait-il pas être repris à son compte par la nouvelle majorité ?

Quoi qu'il en soit, les dénonciations si elles sont faites sans preuves mais aussi les faits répréhensibles, s'ils sont établis, risquent de jeter le discrédit sur la classe politique entière, de détériorer les termes du débat démocratique et de ne profiter à aucun camp.

ANDRÉ PASSERON.

Le R.P.R. : un climat de haine sociale

Le conseil politique du R.P.R., réuni mardi 12 octobre sous la présidence de M. Chirac, évoquant l'évolution de la situation politique à Paris, affirme : *« Le pouvoir socialo-communiste porte atteinte à la notion républicaine de fraternité en donnant au débat politique une tonalité de haine sociale tout à fait inquiétante. L'illustration en est donnée par la campagne lancée contre le maire et l'ensemble des élus de Paris. Après la « loi » organisant le démantèlement de la capitale, les Français assistent à une mobilisation systématique des moyens audiovisuels pour mettre en cause la gestion administrative de Paris à propos d'une opération immobilière et du fonctionnement d'une maison de cure médicale.*

« Les responsables municipaux compétents ont donné sur ces deux poins la réponse qui s'imposait. Il faut cependant replacer cet incident dans le contexte politique général. Les prétextes invoqués ont été l'occasion de lancer une campagne d'opinion dans le plus pur style des ligues fascistes d'avant-guerre lorsque celles-ci voulaient discréditer les élus du suffrage universel. Ces procédés qui n'étonnent pas de la part du parti communiste, mettent en cause l'attitude de l'ensemble du gouvernement. En faisant ou en laissant faire de telles campagnes, le pouvoir socialo-communiste prend la responsabilité d'une dégradation du climat politique dangereuse pour l'unité nationale et pour la démocratie. »

Le conseil politique du R.P.R. a également évoqué la situation sociale et *« constaté que, pour la première fois depuis la libération, notre pays entrait dans une période de régression sociale »*.

Cette régression se caractérise, selon le R.P.R., par la baisse du pouvoir d'achat moyen, la diminution de la protection sociale et l'abandon de la politique contractuelle. Le R.P.R. assure que cette situation est *« la conséquence des erreurs commises depuis seize mois et plus précisément d'une gestion désastreuse des finances publiques »*.

LE PROCUREUR ORDONNE UNE ENQUÊTE A LA POLICE JUDICIAIRE

A Paris, le procureur de la République, M. Robert Bouchery, a demandé, mardi 12 octobre, à la brigade financière de la police judiciaire de Paris, d'enquêter sur les sociétés mises en cause dans l'affaire des bureaux d'études. Les investigations devaient commencer mercredi matin 13 octobre. Il s'agit d'une enquête préliminaire et, pour l'instant, aucune information judiciaire n'est ouverte.

● *M. Georges Sarre : une enquête « réelle »*. — Une enquête « *réelle* » doit être ouverte et « *confiée à une commission d'élus fiable et représentative dans l'affaire immobilière soulevé par le journal « Libération »*, a déclaré, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, qui a ajouté : « *La volonté des élus socialistes du Conseil de Paris est claire : maintenir le débat politique à un bon niveau ne saurait signifier qu'un silence gêné couvre d'éventuels manquements.* »

RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif au scandale de la maison de cure médicale de Cachan (*le Monde* du 13 otobre), M. Alain Gilette, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux personnes âgées, reprochait au bureau d'aide sociale de Paris de n'avoir envisagé, fin 1981, aucune création d'emploi « *en 1981* ». Nous aurions dû écrire : « *pour 1982* ».

« Le Canard enchaîné » affirme que le président du R.P.R. a reçu des fonds gabonais pendant la campagne présidentielle

Selon *le Canard enchaîné* du 13 octobre, des fonds provenant des bénéfices tirés du pétrole gabonais ont été versés, avant l'élection présidentielle de 1981, aux caisses du candidat du R.P.R., M. Jacques Chirac. Ces fonds — 2 millions de francs — auraient été versés à la suite d'une opération montée par la société Elf-Aquitaine dont le président était — et est encore — M. Albin Chalandon, ancien ministre. Les intéressés ont démenti.

Les affirmations de l'hebdomadaire sont fondées sur l'existence d'un document qu'il affirme « *authentique* » alors que les personnes intéressées le considèrent comme « *un faux* ». Il s'agit d'une note anonyme, sans en-tête et non signée, dont le journal affirme qu'elle a été rédigée en mars 1981 (pendant la campagne électorale française), à l'intention d'émissaires du président du Gabon, M. Omar Bongo. Ils avaient été délégués auprès de l'Elysée pour se justifier, aux yeux des conseillers de M. Giscard d'Estaing, de l'aide financière apportée à M. Chirac — son rival du premier tour — par ce pays. Le but de cette note aurait été de servir de « pense-bête » et d'argumentaire aux émissaires gabonais.

On y lit notamment ceci : « *Il est exact qu'une somme de 2 millions de francs français (...) a été envoyée au président du R.P.R. pour soutenir sa campagne électorale. Cette opération a été montée par Elf-Aquitaine. Elle a consisté à prélever ces sommes sur le produit du pétrole vendu pour le compte du Gabon.* » M. Jean-Pierre Daniel, du groupe Elf-Aquitaine, est mis en cause dans le document et est présenté comme ayant mené les négociations avec le ministre gabonais des mines, de l'énergie et des ressources hydrauliques « *qui a autorisé ce prélèvement* ». Le document précise encore que les envoyés du président Bongo devaient rencontrer deux conseillers de M. Giscard d'Estaing, MM. Martin Kirsch, chargé des affaires africaines, actuellement magistrat à la Cour de cassation, et Victor Chapot, conseiller politique de l'ancien président de la République, qui est en déplacement jusqu'à la semaine prochaine

Le texte anonyme du *Canard enchaîné* se conclut ainsi : « *Le président Bongo souhaite vivement que cet incident très regettable soit clos. Il a été trompé par son ministre qui ne lui a pas dit sur le moment la destination précise de ces fonds. Le président Bongo a décidé de prendre des sanctions très sévères contre son ministre* » (l'intéressé a été nommé ministre de ia justice).

Plusieurs des personnes mises en cause dans ces révélations du *Canard enchaîné* ont affirmé être au courant « *depuis longtemps* » de l'existence d'un tel document, mais toutes affirment qu'il s'agit d'un faux. M. Bongo, qui reconnaît avoir envoyé des émissaires à l'Élysée en mars 1981, indique qu'il s'agissait pour eux de « *régler un problème de livraison d'armements* ». Quant au document , dit le président du Gabon « *il ne peut pas être autre chose que fabriqué* ». M. Chalandon déclare : « *Je connais ce document. c'est un faux. Il n'y a jamais eu d'opération de ce type montée par Elf-Aquitaine* ». M. Chirac a fait répondre au *Canard enchaîné* : « *C'est de la pure affabulation.Il y a bien une note : elle circule et elle est destinée à nuire à l'un ou à l'autre* ».

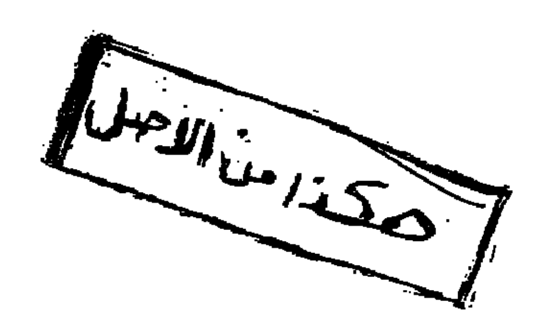
∴

Au sujet des informations du *Canard enchaîné*, en l'absence d'explications précises des intéressés, on peut formuler plusieurs observations

1) Il est de notoriété publique que la président du Gabon a cherché à financer des partis politiques français, et y est souvent parvenu. Mais cela n'a pas été prouvé.

2) Le document publié par *le Canard enchaîné* ne comporte aucun élément d'identification ni, *a fortiori*, d'authentification. Il est d'autant plus aisé de le présenter comme un faux.

3) *Le Canard enchaîné* affirme que M. Chirac, ayant eu vent de son enquête, s'est rendu précipitamment, fin septembre, à Libreville pour s'expliquer avec M. Bongo. S'il est exact que le maire de Paris a séjourné du 27 au 29 septembre 1982 dans la capitale gabonaise, il est non moins avéré qu'il s'agissait pour lui de présider l'assemblée annuelle de l'Association internationale des maires des villes francophones — association qu'il préside — pour une réunion dont la date avait été fixée il y a plusieurs mois.



POLITIQUE

LE PROJET SUR LES TRANSPORTS INTÉRIEURS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le syndrome des camionneurs ?

La réunion du bureau du groupe socialiste, mercredi matin 13 octobre, devait être notamment consacrée à la question de savoir s'il convenait ou non de donner un certain retentissement à l'incident provoqué la veille, lors du débat sur les transports intérieurs, par les propos d'un député U.D.F., M. Fèvre. Estimant que, dans le projet présenté par M. Fiterman, les transporteurs routiers sont victimes de la priorité accordée au transport par rail, celui-ci a déclaré : *« Les routiers sont prêts de trente mille et il n'y a pas si longtemps qu'un régime politique est tombé sous la masse des poids lourds... »*

Le parallèle avec le rôle joué par les camionneurs chiliens dans le renversement du régime de Salvador Allende était évident. M. Fiterman et les députés socialistes ont vivement réagi. M. Gaillard (P.S.) a condamné cette *« apologie d'un moyen de renverser la démocratie »*, et le ministre d'État n'a pas hésité à faire allusion à la thèse d'une stratégie de déstabilisation du pouvoir de gauche que l'opposition est soupçonnée conduire. *« Est-ce une illustration de la thèse de M. Chirac qui donne moins de deux ans de vie au pouvoir actuel ? »*, s'est-il interrogé. M. Joxe, président du groupe socialiste, affirmait mardi après-midi qu'une question serait posée le lendemain, à l'occasion de la séance de questions au gouvernement, par M. Chenard (P.S.). Mardi soir, en revanche, certains responsables du groupe socialiste paraissaient hésiter quant au bien-fondé de l'exploitation de cet incident. La séance du mercredi étant retransmise en direct à la télévision, une question, posée, par exemple, au premier ministre, aurait pour effet d'envenimer ostensiblement les relations majorité-opposition. Il s'agissait donc d'un choix politique délibéré.

La discussion du projet de M. Fiterman a démontré que la personnalité du ministre des transports n'est pas sans incidence sur le jugement par l'opposition de la politique du gouvernement. Chargé du ministère de la santé, M. Ralite est victime du même procès d'intention de la part du corps médical. *« Vous appartenez au parti communiste*, a assuré M. Bergelin (R.P.R.), *et, à ce titre, votre objectif est d'étatiser progressivement le secteur des transports. »* Accusé d'être le *« ministre de la S.N.C.F. »*, c'est-à-dire de donner la priorité *« à la C.G.T. »*, le ministre d'État s'est contenté de dresser un bilan critique de la politique suivie par ses prédécesseurs, caractérisée, selon lui, par un *« libéralisme sauvage »*. – *L. Z.*

Mardi 12 octobre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi d'orientation des transports intérieurs.

Ce texte, qui a été analysé dans le *le Monde* du 29 juillet, répond à un triple objectif : 1) remettre en ordre l'ensemble des textes relatifs aux transports intérieurs, la réglementation actuelle paraissant à la fois pléthorique et souvent inefficace ; 2) établir les bases d'une nouvelle politique globale des transports : le projet affirme la nécessité de prendre en compte des impératifs généraux, comme l'utilisation rationnelle de l'énergie, la sécurité, la protection de l'environnement, le développement équilibré du territoire ; il fixe également un certain nombre de principes : satisfaction des besoins des usagers dans les conditions économiques et sociales les plus avantageuses pour la collectivité ; droit aux transports ; libre choix de l'usager ; concurrence loyale entre les modes de transport en harmonisant leurs conditions d'exploitation et en favorisant leur complémentarité ; juste rémunération du transporteur assurant la couverture des coûts réels ; cofinancement tripartite des transports publics réguliers de personnes : usagers, collectivités publiques, autres bénéficiaires publics ou privés ; 3) réformer la nature juridique du chemin de fer : la S.N.C.F. – qui garde son nom – devient un établissement public industriel et commercial (EPIC). A ce titre son autonomie de gestion est renforcée.

M. Chénard (P.S., Loire-Atlantique), rapporteur de la commission de la production et des échanges, insiste sur la définition d'une approche différente de la politique des transports : *« On se fondera sur une notion nouvelle*, explique-t-il, *celle d'efficacité économique et sociale, qui se substituera à la notion de stricte rentabilité économique et financière. »* Il souligne également l'intérêt de l'institution des *« plans de déplacements urbains »*, plans qui contiendront notamment des dispositions sur le stationnement.

M. Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, souligne que, jusqu'à présent, les problèmes des transports ont été abordés *« au coup par coup, le plus souvent de manière conjoncturelle et pragmatique »*. Reconnaissant que des innovations techniques *« de premier plan »* ont été réalisées dans le passé, il observe : *« En même temps, ce développement s'est accompagné de distorsions graves, de surinvestissements et de gâchis, par exemple en matière d'autoroutes en même temps que d'abandons, de recul du service public, d'une dégradation des conditions de travail et de sécurité, tout cela ayant des conséquences coûteuses pour la collectivité. »*

Notre démarche, ajoute-t-il, *« rejette aussi bien le libéralisme destructeur que le centralisme autoritaire »*. M. Fiterman parle à ce sujet de *« service public à intensité variable »*, c'est-à-dire comportant des formes, des implications, diverses selon les secteurs et les modes de transport.

Dans la discussion générale, M. Rimbault (P.C., Cher) déclare que le choix des précédents gouvernements en faveur du transport routier a entraîné l'octroi pour ce mode de transport de *« privilèges spécifiques »*, et ce *« en vue de développer une concurrence exacerbée, de peser artificiellement sur les prix, ce qui a finalement conduit à une sous-tarification généralisée et à un gâchis économique et social très important »*. Le député communiste souligne, d'autre part, que les entreprises privées *« ont toute leur place pour assurer, elles aussi, les missions du service public des transports »*, ajoutant : *« Il faut donc une certaine dose de mauvaise foi pour accuser la majorité de vouloir tout étatiser et bureaucratiser ! »*

M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) estime que les transports n'accompliront *« un nouveau bond en avant »* que lorsque *« les gouvernants sérieux reprendront le pouvoir »*. Pour lui, la création d'un véritable *« service public »* des transports conduit à *« une prise en main par le pouvoir actuel »*. Il ajoute : *« Vous préparez, derrière quelques éléments de façade libérale, une prise en main de l'appareil des transports par l'Etat socialiste et communiste. »* Critiquant le caractère *« directif »* des orientations du projet, M. Fèvre évoque ce qu'il estime être une priorité accordée au chemin de fer, au détriment des transports fluviaux et routiers. Il observe à cet égard : *« Craignez la réaction du plus important d'entre les deux par le nombre comme par la capacité de se défendre. Les routiers sont près de trente mille, et il n'y a pas si longtemps qu'un régime politique est tombé sous la masse des poids lourds... »*

« Vos propos sont scandaleux ! », lance M. Fiterman.

En conclusion, le député U.D.F. souligne que le projet déséquilibre volontairement le marché, *« en donnant la priorité, en définitive, moins à un mode de transport, le chemin de fer, qu'à travers lui à la C.G.T. »*

M. Gaillard (P.S., Deux-Sèvres) s'insurge contre le rappel effectué par M. Fèvre de la grève des camionneurs qui a précédé le coup d'Etat militaire au Chili, et contre, dit-il, *« l'apologie qui vient d'être faite du moyen de renverser la démocratie »*. Parlant ensuite du droit au transport, le député socialiste souligne : *« N'est pas libre celui qui n'a pas les moyens de se déplacer dans des conditions raisonnables de qualité et de prix. »* Il se félicite également de l'affirmation du principe de la juste rémunération du transporteur. *« La sous-tarification actuelle*, ajoute-t-il, *ronge les entreprises privées du secteur. Elle interdit à la S.N.C.F. de redresser sa situation financière. » « L'incurie »* des gouvernements précédents, insiste-t-il, a conduit la S.N.C.F. *« à un endettement de 55 milliards et à un déficit cumulé de 13 milliards »*.

M. Bergelin (R.P.R., Haute-Saône) estime que le projet se résume à *« une longue suite de déclarations lénifiantes »*. La rédaction *« ambiguë »* des différentes dispositions permet, selon lui, *« toutes les interprétations et toutes les orientations possibles par voie réglementaire »*. S'adressant à M. Fiterman, il déclare : *« Vous appartenez au parti communiste, et, à ce titre, votre objectif est d'étatiser progressivement le secteur des transports. »* Trop habile pour demander *« la nationalisation immédiate »*, poursuit-il, *« vous asphyxierez peu à peu le transport routier privé, la batellerie et le transport aérien régional »*.

M. Fiterman : une illustration de la thèse de M. Chirac

Tout en reconnaissant la réussite de certaines réalisations, M. Fiterman, répondant aux orateurs, dresse un bilan critique de la politique des précédents gouvernements : le T.G.V., indique-t-il, *« reflète précisément une certaine volonté de cantonner la S.N.C.F. dans un nombre limité de créneaux, d'où, pour la société nationale, un endettement très lourd »*. Il parle des *« incohérences »* de cette politique, qui font que des aéroports comme Roissy, Orly, Satolas et Marignane n'ont pas de desserte ferroviaire, et indique d'autre part : *« Pour les autoroutes, il est vrai qu'on en a construit des kilomètres, mais à quel prix ! La Cour des comptes a plusieurs fois souligné le caractère peu orthodoxe de contrats passés avec des concessionnaires privés où il était prévu que les bénéfices seraient empochés par les actionnaires et les déficits garantis par l'Etat ! »*. Le libéralisme, poursuit M. Fiterman, *« dissimule en réalité la volonté de contester les droits des travailleurs. Votre liberté, c'est la liberté d'étrangler les transporteurs ! »*.

Revenant sur les déclarations de M. Fèvre, il souligne : *« Certains compteraient-ils là-dessus pour tordre le cou au suffrage universel et revenir en force au pouvoir ? Est-ce une illustration de la thèse de M. Chirac, qui donne moins de deux ans de vie au pouvoir actuel ? » « Cette déclaration*, ajoute-t-il, *attirera certainement l'attention des transporteurs routiers et de leurs représentants. Ils comprendront que certains sont prêts à les utiliser comme masse de manœuvre pour atteindre des objectifs politiciens... Je suis persuadé qu'ils écarteront de telles manœuvres. Entre le gouvernement et les transporteurs routiers la concertation n'a jamais cessé, et, même s'il y a eu parfois confrontation des points de vue, le dialogue a abouti à des solutions positives. Je suis sûr qu'il en sera de même à l'avenir. Il n'y a pas parmi eux de champions de cet affrontement que certains souhaiteraient... »*

Reprenant la parole, M. Fèvre déclare que M. Fiterman *« a l'art de dramatiser les choses »*. Citant ses propres propos, il assure : *« Il n'y avait pas là le moindre appel à la révolte. »* Le député U.D.F. rappelle qu' *« en mars ou avril 1969 les routiers ont bloqué toutes les sorties de Paris, un samedi soir, pour protester contre une décision du gouvernement de l'époque (...). » « A la fin de mon exposé*, ajoute-t-il, *je disais qu'à semer les illusions on récolte la déception et la colère ! C'est le jeu normal de la démocratie. »*

L'Assemblée commence ensuite la discussion des articles. A l'article premier (affirmation du libre choix de l'usager), elle adopte trois amendements du gouvernement précisant que le système de transport intérieur concourt également à *« la défense du pays »*, à l'expansion des échanges internationaux, *« notamment européens »*, ainsi qu'au *« développement économique et social »*. Les députés repoussent plusieurs amendements de l'opposition tendant à supprimer l'affirmation du droit au transport, au motif que ce droit fait partie des libertés fondamentales garanties par la Constitution, puis, sur proposition de M. Fiterman, ils précisent que ce droit s'accompagne pour l'usager de la faculté *« d'exécuter lui-même le transport de ses biens »*.

A l'article 2 (le droit au transport), le ministre d'État souligne qu'il s'agit d'un droit *« économique et social qu'il conviendra de s'attacher à satisfaire progressivement »*. Ce droit, indique le texte, *« permet aux usagers de se déplacer dans des conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix ainsi que de coût pour la collectivité, notamment l'utilisation d'un moyen de transport ouvert au public »*. Un long débat s'engage sur ce thème, l'opposition contestant le fait d'affirmer un droit qui existe déjà de façon permanente.

L'article 3 affirme la nécessité d'un développement harmonieux des divers modes de transport et pose le principe d'une concurrence loyale entre eux. L'Assemblée repousse notamment un amendement défendu par M. Fèvre, visant à stipuler que la politique globale des transports s'effectue *« dans le respect des règles de l'économie de marché »*, après que M. Fiterman eût estimé qu'il s'agissait en réalité de rétablir le *« libéralisme sauvage »*. Cette politique, est-il précisé par un amendement de la commission, *« contribue au développement et à l'amélioration de la politique européenne des transports »*. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée – les députés socialistes et communistes – adopte un amendement de MM. Chénard et Duroméa (P.C., Seine-Maritime), précisant que la politique des transports devra harmoniser les conditions *« d'exploitation et d'utilisation »* des modes de transport et des entreprises. Elle devra également assurer la complémentarité et la coopération des modes de transport, notamment par le choix des infrastructures.

La suite du débat est renvoyée à mercredi 13 octobre. – L. Z.

L'OPPOSITION SAISIT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL A PROPOS DE L'UNE DES LOIS AUROUX

Les parlementaires U.D.F. et R.P.R. ont saisi le Conseil constitutionnel d'un recours dirigé contre l'article L. 521-1 du code du travail dans la rédaction que lui a donnée l'article 1ER-H de la loi relative au développement des institutions représentatives du personnel : *« Cet article*, estiment-ils, *qui institue l'irresponsabilité civile des représentants et délégués du personnel, est contraire à plusieurs principes constitutionnels, notamment au principe de l'égalité devant la loi et devant la justice »*.

L'article L 521-1 du code du travail a été complété par un nouvel alinéa ainsi rédigé : *« Aucune action ne peut être intentée à l'encontre de salariés, de représentants du personnel, élus ou désignés, ou d'organisations syndicales de salariés, en réparation des dommages causés par un conflit collectif de travail ou à l'occasion de celui-ci, hormis les actions en réparation du dommage causé par une infraction pénale et du dommage causé par des faits manifestement insusceptibles de se rattacher à l'exercice du droit de grève ou du droit syndical ».*

Ces dispositions sont applicables aux procédures en cours, y compris devant la Cour de cassation ».

Au groupe socialiste

DIALOGUES NORD-SUD

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a débattu du projet de redressement de la Sécurité sociale élaboré par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, au cours de sa réunion du mardi 12 octobre.

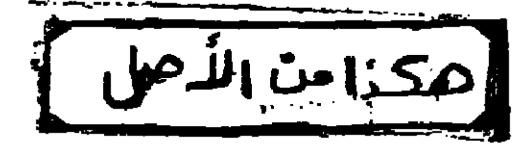
Les députés socialistes souhaitent que la cotisation applicable aux pré-retraités ne frappe pas les bénéficiaires des contrats de solidarité. Une délégation du groupe rencontrera M. Bérégovoy afin de discuter de cette modification au texte gouvernemental. Le vote en ce sens, au sein du groupe, a été acquis à quelques voix près.

En revanche, les députés socialistes, au terme de longs débats, ont approuvé les dispositions du projet qui concernent le forfait hôtelier et la « vignette » sur les alcools et les tabacs. M. Claude Evin (Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, a proposé que la « vignette » soit applicable à toutes les boissons alcoolisées, et non pas seulement, comme le prévoit le gouvernement, à celles qui titrent plus de 25 degrés. Sa proposition a été repoussée, comme a été repoussé le souhait inverse qui aurait conduit à ne taxer aucune boisson alcoolisée. M. Claude Estier (Paris), porte-parole du groupe, en a tiré l'observation suivante : *« Les députés du Nord étaient pour la taxation du vin. Ceux du Sud y étaient hostiles. Ce qui tendrait à démontrer que les socialistes du Sud sont plus nombreux que ceux du Nord ».*

Les députés socialistes ont également examiné, une nouvelle fois, le projet de loi visant à effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie. Ils l'ont approuvé sans y introduire la moindre modification. MM. Pierre Joxe, président du groupe, Alain Richard (Val-d'Oise) et Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire) se sont efforcés d'exclure du champ d'application de la loi les généraux « félons » qui, au nom de l'Algérie française, s'étaient élevés contre le général de Gaulle. Leur proposition a été repoussée par deux voix de majorité. M. Claude Estier, un homme du Nord, a déclaré : *« Pour les gens de ma génération, c'est un peu gros à avaler. Je voterai la loi avec discipline, mais sans plaisir. »* Les diverses « sensibilités » socialistes seront exprimées au cours du débat public par un orateur unique, M. Pierre Guidoni (Aude), un homme du Sud. M. Guidoni avait rallié une majorité sur ses positions, la semaine dernière, au cours d'une précédente réunion du groupe, en affirmant que les socialistes de la nouvelle génération sont *« les seuls à pouvoir pardonner »* des faits *« impardonnables »*.

Pour leur part, les communistes présenteront en séance publique un amendement demandant l'exclusion des officiers généraux du champ d'application de la loi et celle des auteurs de crimes de sang. Sur ce dernier point, M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), défend une thèse similaire. L'amendement qu'il a présenté en ce sens à la commission des lois a été repoussé.

J.-Y. L.



POLITIQUE

Pour Rencontres communistes, le comportement du P.C.F. « handicape le combat contre la droite »

Le collectif national de Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du P.C., a rendu public, mardi 12 octobre, un appel, adressé à *« tous les communistes, qu'ils soient ou non membres du parti »*. Le mouvement estime qu'*« il existe, actuellement, chez les travailleurs, des sentiments qui mettent en question, dans des domaines importants, l'action du gouvernement »* et que, face à la mobilisation de l'opposition, *« la bataille d'idées et la riposte politique des partis de gauche ne sont pas au niveau nécessaire »*.

Selon Rencontres communistes, le P.C.F. en particulier, *« reste empêtré dans son incapacité à insérer sa légitime préoccupation de renforcer son influence dans le combat d'ensemble pour le succès de toute la gauche »* et que *« son comportement actuel handicape l'intervention du mouvement ouvrier et le combat contre la droite »*. Le collectif souligne que, *« dans la logique d'un effort d'assainissement, des mesures rigoureuses, voire impopulaires, peuvent être nécessaires pour assurer la base politique de nouveaux progrès »* et que *« c'est fuir ses responsabilités que d'en accepter le principe tout en rejetant, dans la pratique, ses implications »*.

LES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION MANIFESTENT DANS LA RUE

L'Association des attachés d'administration centrale et l'Association des secrétaires adjoints des affaires étrangères, qui représentent plus de quatre mille fonctionnaires de ces catégories, ont décidé de descendre dans la rue pour exprimer leur mécontentement. Elles organisent jeudi 14 octobre à midi un rassemblement devant le ministère de la fonction publique, rue de Babylone, qui se poursuivra par un défilé jusqu'à l'hôtel Matignon. Ces fonctionnaires veulent protester contre *« la dégradation permanente de leur situation tant sur le plan du déroulement de leur carrière que sur celui de l'exercice de leurs fonctions et de leur grille de salaires »*.

Placés immédiatement au niveau inférieur à celui des administrateurs civils, ils dénoncent le blocage de l'avancement, une gestion « inefficace et disparate » de leur corps, la réduction des débouchés. Ils redoutent aussi que l'instauration de la « troisième voie » d'accès à l'ENA et la titularisation de nombreux contractuels annoncée par le gouvernement n'aggravent encore leur situation.

LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F. DEMANDE A TOUTES LES CELLULES DE SE RÉUNIR

Le bureau politique du P.C.F. a annoncé, mardi 12 octobre, les dispositions prises pour lancer l'« action nationale », décidée par le comité central au cours de sa réunion des 4 et 5 octobre. *« La situation actuelle, caractérisée par une accentuation des pressions du patronat et de la droite, requiert l'engagement de tous les communistes, avec le plus grand esprit de responsabilité envers l'ensemble des travailleurs et envers la nation*, déclare le bureau politique.

La direction du P.C.F. recommande aux cellules de se réunir *« dans les plus brefs délais »*, pour *« débattre à fond de la situation et des tâches qui en découlent pour les communistes »*.

L'*« action nationale pour la production, l'emploi, le pouvoir d'achat et les droits des travailleurs »* sera ouverte officiellement par une rencontre, le 21 octobre, avec la presse et *« des personnalités représentatives de la vie économique, sociale, scientifique »*. *L'Humanité Dimanche* consacrera un numéro à ce sujet et un tract sera tiré à six millions d'exemplaires.

UN COLLOQUE DE LA REVUE « ESPRIT »

La démocratie peau de chagrin

La démocratie est fragile. Cette fragilité, aggravée par sa bonne conscience et par une attitude de repli, inquiète : d'autant plus qu'elle s'accompagne d'un « renfermement » sur une aire géographique et culturelle chaque jour plus limitée. Soucieux d'amorcer une réflexion sur les voies et moyens d'une reconquête, les responsables de la revue *Esprit* ont organisé, du 7 au 9 octobre, un colloque réunissant plusieurs intellectuels de renom.

L'un d'entre eux, le philosophe André Glucksmann, a proposé comme remède à ce mal sournois une thérapie de choc : une *« guerre spirituelle prolongée »* contre le totalitarisme, en particulier contre le totalitarisme des pays de l'Est. Cette guerre aurait alors pour vertu de sortir les démocraties du camp retranché à l'intérieur duquel elles se complaisent. Plusieurs intervenants, notamment M. Aleksander Smolar, ont mis en cause le corollaire de cet état d'esprit, à savoir la non-intervention.

M. Smolar parlait de la Pologne, bien sûr, dont les événements ont nourri, au sein de la gauche, le débat que l'on sait, qui a ceci de particulier qu'il a provoqué, pour la première fois peut-être depuis la guerre d'Algérie, un mouvement d'intellectuels autour et en faveur de la C.F.D.T. *« La démocratie arrive à ce stade où il lui faut élargir sa base »*, a encore affirmé M. Smolar, avant de souligner, à l'adresse des dirigeants français, qu'une transformation de l'ordre social doit être *« l'affaire de tous et non d'une moitié »*, et, à l'adresse de toutes les démocraties, qu'elles devraient inscrire l'intervention au chapitre de leurs *« devoirs moraux »*, afin d'encourager partout et dans tous les domaines les *« tendances démocratiques »*.

A ce stade de la discussion, Jacques Amalric a mis en garde les participants au colloque contre toute attitude anticommuniste et antisoviétique. La meilleure défense que les démocraties occidentales puissent opposer au totalitarisme est, selon lui, de rester elles-mêmes et de conserver leur langage. *« La force de l'autre, c'est notre faiblesse »*, a-t-il dit. Insistant sur le fait que les *« démocraties populaires »* intègrent davantage le facteur temps que les démocraties occidentales, qui raisonnent, selon lui, à très court terme, Jacques Amalric a souligné qu'il faut prendre soin de distinguer les peuples des dirigeants de ces pays de l'Est, et donc de prendre garde de ne pas *« punir un peuple sous prétexte de punir des dirigeants »*.

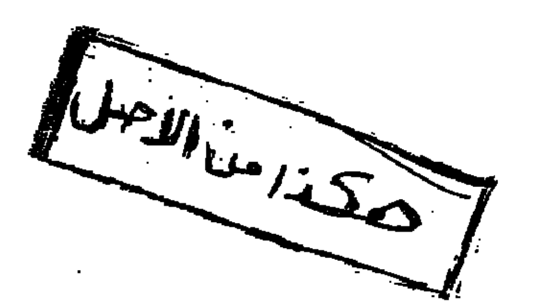
Il revenait à Paul Thibaud, directeur d'*Esprit*, de conclure en soulignant que le totalitarisme *« ne produit rien »*, mais qu'il *« profite »*. *« Le seul argument contre lui, ce sont ses réalisations elles-mêmes »*, a-t-il dit avant de plaider pour l'élaboration d'une stratégie positive et offensive.

Au-delà de ces échanges sur un phénomène que l'actualité propulsait, une fois de plus, au premier plan, ce colloque a été marqué par une grande hétérogénéité des propos, les discours allant du plus immédiatement politique au plus spirituel.

De la partie politique des débats, on retiendra, outre l'extrême sensibilité des participants au problème polonais (certains ont vivement reproché au gouvernement français sa *« passivité »*), la remise en cause du rôle de l'Etat-providence débouchant sur une critique du système représentatif lui-même. L'Etat devrait, selon certains, se cantonner dans un rôle d'arbitre et n'est plus qualifié pour représenter la nation. Il est clair que si l'on conteste la représentation, on met en cause l'élection, selon un processus intellectuel qui évoque ce mot d'ordre de mai 1968 : *« Elections, piège à cons ! »*

C'est Paul Thibaud qui a pris la défense d'une vision classique de la représentation et d,une vision formelle de la démocratie, concepts dont la remise en question conduirait à la régression.

Deux interventions ont marqué la seconde journée du colloque : celle du philosophe Pierre Livet, qui s'est attaché à montrer qu'un pouvoir démocratique moderne doit *« sauvegarder les possibles »*, tandis que la technocratie élimine ces possibles ; celle de Mme Evelyne Pisier, professeur de droit, qui a plaidé pour un Etat fondé sur la notion de service public, celle-ci ne reposant plus sur une souveraineté régalienne, mais sur une solidarité consentie.



Le Monde

société

JUSTICE

LE PROCÈS DES RAVISSEURS DE M. MICHEL MAURY-LARIBIÈRE

Le silence de Jacques Hyver

Angoulême. – « *Vous vous appelez Hyver, Jacques...* » Dans le box des assises de la Charente, l'homme à qui s'adresse le président, M. Georges Pont, a ostensiblement tourné la tête vers le fond de la salle, signifiant qu'il entendait subir son procès sans ouvrir la bouche. Un procès grave pourtant puisqu'il a à répondre, en compagnie de son amie Dominique Vernert, de l'arrestation illégale et de la séquestration, entre le 28 juin et le 9 juillet 1980, de M. Michel Maury-Laribière, P.D.G. des Tuileries et briqueteries françaises, vice-président, à l'époque, du C.N.P.F., enlevé près de Confolens où il habite, et pour la libération duquel 3 millions de francs devaient être demandés, mais en vain.

Les raisons de ce silence délibéré, Jacques Hyver les garde pour lui. Faut-il croire qu'elles se limitent à l'explication fournie par son défenseur, Mᵉ François Gibault : « *Mon client estime qu'il a suffisamment répondu aux policiers et au juge d'instruction et m'a prié de vous faire savoir qu'il confirme tout ce qu'il a dit alors.* » Plus tard, à l'heure des premiers témoins, un psychiatre dira pourtant de lui : « *Ceux qui se taisent sont ceux qui souffrent.* »

En attendant, les jurés et le public ont pu écouter, à travers l'évocation de ce dossier, une histoire crapuleuse qui est aussi une folle histoire d'amour. Car, s'il y a la genèse et l'accomplissement d'un enlèvement, il y a aussi l'aventure de deux êtres dont la personnalité ne saurait être détachée du crime dont ils ont aujourd'hui à répondre. Jacques Hyver, dans son silence, dans sa rugosité même, sous ses cheveux noirs coiffés en casque, n'est pas un étranger à son procès. Bien au contraire, il s'en montre un observateur attentif. Et lorsque sa compagne, Dominique Wernert, qui, elle, répond à toutes les questions, sera un moment en difficulté, il sortira brusquement de son mutisme pour dire en deux phrases que tout ce qu'elle fit elle le fit sur ses instructions à lui, qu'il était le seul cerveau de l'opération et qu'elle n'avait qu'à obéir.

La dactylo et le mauvais sujet

Leur passion commune remonte à 1976, à ce jour où la petite dactylo du ministère de la marine, fille d'un agent de maîtrise, rencontra ce grand diable en rupture de famille dont le père, ingénieur des arts et métiers et chef d'entreprise dans la région parisienne, avait renoncé à s'occuper depuis qu'il avait, comme on dit, *mal tourné*.

Jacques Hyver confia-t-il alors à Dominique Wernert ce que l'on sait aujourd'hui de son enfance et des origines de sa révolte ? Même à l'audience, du moins en cette première journée, on n'a peut-être pas suffisamment approfondi ce qui marqua ses plus jeunes années : la mort, à vingt et un ans, d'une sœur aînée débile profonde, à laquelle lui et sa mère avaient si longtemps apporté des soins passionnés. En tout cas, c'est du jour de ce décès qu'il changea profondément. Que lui

De notre envoyé spécial

importait alors son frère Michel, le brillant sujet que le père lui donnait constamment en exemple ?

Il est vrai que dès l'école il avait déjà ses humeurs. Il y a dans le dossier une phrase de lui aussi simple que significative : « *A l'école, je pouvais être le premier ou le dernier de la classe selon que j'avais envie de travailler ou non.* » A seize ans, c'est une fugue vers l'Espagne. A dix-sept ans et demi, il s'engage dans l'armée. En six mois il connaîtra trente-six jours d'arrêts de rigueur. On le réformera finalement pour « *état névrotique* ».

L'exploitation du café que lui achète alors son père, dans une dernière tentative, ne sera pas davantage une réussite. Le voilà désormais en marge : voleur de voitures, escroc condamné à plusieurs reprises, familier des bars et des boîtes de nuit.

En 1976, Dominique Wernert arrive dans sa vie. Tous deux, ils voyagent à plusieurs reprises en Afrique avec un argent dont la provenance n'est jamais clairement établie. Il a vingt-sept ans, elle en a vingt. Dans le journal qu'elle tient sur les routes du Togo, on trouve, à la date du 13 avril 1980, une étrange mention : « *On voit les deux mecs. On discute au sujet de l'enlèvement.* »

Ce ne serait pourtant point à ce moment qu'ils auraient songé à enlever quelqu'un, mais seulement au mois de mai, de retour en France et après avoir lu un article de *l'Expansion* qui parlait de la réussite de M. Maury-Laribière. Depuis un an déjà elle avait quitté son emploi de sténodactylo pour pouvoir mieux le suivre. Quand elle l'entendit parler de ce « gros coup » elle n'était pas d'accord, mais elle a quand même cédé. Est-ce à dire qu'il l'aurait menacée ?

« *Jamais !* » Plus qu'une réponse, c'était un cri.

Dès lors ils mettent l'affaire sur pied. On commence par louer une maison dans un village de vacances à Saint-Orse, en Dordogne, non loin de Confolens. Après quoi on quitte Paris dans deux voitures volées, une Renault qu'elle conduit, une Mercedes blanche dont il est le pilote. C'est au long de ce trajet qu'ils vont de ville en ville acquérir ce qu'il leur faut. A Tours, un fusil à canon scié ; à Limoges, une carabine Winchester et la machine à écrire sur laquelle seront tapés plus tard les messages pour la demande de rançon ; à Limoges, le képi de gendarme dont se coiffera, le 28 juin, Jacques Hyver pour faire arrêter la voiture du P.-D. G. de Confolens ; à Périgueux, des menottes et la chaîne avec lesquelles l'otage sera attaché : à Confolens, enfin, terme du voyage, le tissu qui servira à confectionner les cagoules dont sera coiffé M. Maury-Laribière.

Ils se répartissent les rôles. Pour elle, il s'agit de surveiller la maison du P.-D. G. et, dès qu'il prendra en voiture le chemin de son usine, de signaler par talkie-walkie ce départ à son compagnon, qui, lui, coiffé de son képi de gendarme, s'est posté sur la départementale 59. Tout se passe comme prévu. A la vue de ce gendarme qu'il ne savait pas faux, M. Maury-Laribière a arrêté sa voiture. Déjà le canon d'une arme est appuyé contre sa tempe. Il lui faut descendre et monter dans le coffre de la Mercedes qui stationne là. Pendant ce temps, Dominique Wernert, restée à la traîne et « *un peu paniquée quand même* », rejoindra finalement la maison du village de vacances où va être séquestré l'industriel attaché dans une chambre à un radiateur.

Après quoi, sous la dictée de Jacques Hyver, elle tapera les messages à la famille, fixant le montant de la rançon et les conditions de sa remise.

Tout cela est raconté par elle péniblement, avec des réponses balbutiées. Car, du fait de l'attitude de son compagnon, c'est bien sur elle qu'il faut se rabattre, et la voilà au centre de l'affaire dont elle n'est qu'une comparse.

Cavale

Dans la salle, au premier rang, M. Maury-Laribière, partie civile, entouré des siens, écoute, réagit parfois, revit ces moments difficiles. Au bout de deux jours on le délivra de sa chaîne, mais avec interdiction d'approcher de la fenêtre et de parler. Alors, pas si méchants que cela, ses ravisseurs allèrent lui acheter un médicament, le nourrirent du même menu que le leur, lui passèrent même des messages pour lui remonter le moral. La défense met cela en avant. M. Maury-Laribière, lui, hoche la tête. Ce n'est que le 9 juillet qu'il fut délivré, après qu'un couple du village de vacances eut signalé à la police certaines anomalies dans la maison dont les volets d'une fenêtre restaient toujours fermés. Cependant, le 9 juillet, on ne trouve que Dominique Wernert et M. Maury-Laribière. Jacques Hyver, lui, était parti, cherchant encore à établir des contacts pour le paiement de la rançon. Après quoi il devait battre la campagne jusqu'au 10 octobre, de la Somme à l'Anjou, de Paris à Alençon, puis à Tours, volant des voitures, dépouillant une prostituée. Les quatre cents coups d'un fugitif en cavale.

Aujourd'hui, prisonnier de ce personnage, il a pris pour parti de ne pas en exprimer totalement une réalité qui le conduirait assurément à des propos sans nuance, lui dont un psychiatre a dit : « *C'est vrai, malgré tout, que Jacques Hyver est aussi un homme désespéré.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CORRESPONDANCE

L'affaire du foyer de Vitry

UNE LETTRE DU MAIRE DE SAINT-MAUR

Usant du droit de réponse, M. Jean-Louis Beaumont, maire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) nous prie de publier le texte de sa protestation :

Ayant lu avec surprise, dans un article publié par *le Monde* du 7 septembre, une phrase précisant que « *la polémique entre les municipalités de droite et de gauche au sujet du logement des travailleurs immigrés avait été portée à son paroxysme à la fin décembre 1980 lorsque la commune de Saint-Maur-des-Fossés, ne pouvant offrir un terrain permettant de remplacer le foyer insalubre où vivaient une communauté de trois cents Maliens, obtint le transfert de ces derniers à Vitry-sur-Seine, dans des locaux qui avaient été murés depuis plusieurs mois* », le maire de Saint-Maur, Jean-Louis Beaumont, réitère la mise au point jamais démentie qu'il a publiée à l'époque :

1) Ce foyer malien était installé sur un terrain appartenant au département. Sa gestion était assurée par un organisme privé, l'ADEF ;

2) La commune de Saint-Maur n'était compétente ni comme propriétaire, ni comme locataire, ni comme gestionnaire de ce foyer ;

3) Le maire de Saint-Maur n'a été consulté ni sur l'opportunité, ni sur la date, ni sur la destination du transfert des locataires de ce foyer.

En fait, le déménagement des habitants du foyer de Saint-Maur vers Vitry a eu lieu à l'initiative de l'ADEF, le dimanche 21 décembre 1980, en plein jour, avec l'accord des locataires.

La ville de Saint-Maur et son maire n'ont aucune responsabilité dans l'accueil brutal qui leur a été réservé à Vitry par un commando équipé d'un bulldozer.

SCIENCES

AUX RENCONTRES ANNUELLES DE COOPÉRATION

L'éventualité d'un deuxième vol spatial franco-soviétique n'est pas exclue

Comme tous les ans, Français et Soviétiques sont réunis pour discuter de la coopération spatiale entre les deux pays.

Du 12 au 19 octobre, une cinquantaine de spécialistes français, conduits par M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (CNES), rencontrent leurs homologues soviétiques. L'an dernier, la réunion avait eu lieu à Rodez. Cette année, elle se tient à Kichinev, en Moldavie. Elle devrait donner lieu, selon toute vraisemblance, à d'intéressantes discussions sur l'éventualité d'un deuxième vol spatial habité franco-soviétique.

Pendant une semaine, les responsables des programmes spatiaux français vont donc évoquer avec leurs homologues soviétiques le passé, le présent et l'avenir de la coopération spatiale entre les deux pays. Tout d'abord le passé, en faisant le point sur les résultats des expériences déjà réalisées comme, par exemple, celles de juin dernier à bord de la station orbitale Saliout-6 effectuées par le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses compagnons soviétiques. Le présent ensuite, en discutant de l'état d'avancement des programmes en cours telle la mission Vega qui, en décembre 1984, doit donner lieu à l'envoi de deux sondes spatiales en direction de la comète de Halley. L'avenir enfin, avec les nouvelles orientations à donner à la coopération spatiale franco-soviétique.

De ce point de vue, ces journées, comme beaucoup de celles qui les ont précédées, ne devraient présenter d'intérêt que pour les responsables des programmes et les scientifiques qui y sont associés. Pourtant, il pourrait, cette fois, en aller autrement dans la mesure où les discussions sur l'éventualité d'un second vol spatial habité franco-soviétique pourraient non pas prendre le pas sur les autres thèmes de réflexion, mais être le point fort de ces journées.

Il est clair, en effet, que le vol du mois de juin a été, pour les deux parties, un succès. Les premiers résultats des expériences scientifiques qu'il a permis de mener sont là pour en témoigner. Mais il est clair aussi, au moins pour la partie française, qu'un premier vol habité sans suite serait de peu d'intérêt au moment où la France s'interroge sur la nécessité des missions spatiales habitées. Aussi ne faut-il pas s'étonner, même si rien n'est encore officiellement décidé, que chacun ait songé à prolonger cette expérience commune.

Une mission de deux mois ?

Certes, rien ne se fera sans le consentement des pouvoirs politiques, mais ce n'est sans doute pas à la légère que l'académicien Vladimir Kotelnikov, président d'Intercosmos, a tenu des propos engageants devant les participants du récent congrès de la Fédération internationale d'astronautique. De même, la réponse de M. Hubert Curien, pour qui le succès du premier vol « *encourage vivement à définir de nouveaux programmes* », paraît bien augurer de l'avenir même si elle ne constitue, en aucune manière, un engagement formel.

Dans l'état actuel des informations, une partie de ces journées pourrait porter sur le contenu scientifique de cette éventuelle nouvelle mission franco-soviétique. Il est évident, en effet, que les scientifiques français, comme les cosmonautes appelés à y participer, seraient partisans d'un vol de longue durée. Deux mois paraissent, en effet, un optimum pour un programme d'expériences portant sur les sciences de la vie. Mais une telle option n'est pas sans contrainte. Elle suppose, en effet, que les Soviétiques puissent insérer une telle mission dans leurs programmes de vols habités. Cela implique aussi que les cosmonautes français éventuellement retenus pour cette mission subissent l'entraînement très spécial que ce type de vol requiert ; soit entre un et deux ans s'il s'agissait de Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry. Plus encore pour d'autres candidats.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible que l'on étudie d'abord l'éventualité d'un vol de courte durée, analogue à celui de Jean-Loup Chrétien. Il aurait l'avantage de pouvoir se réaliser dans des délais relativement courts. Dans ce cas, il ne saurait être question de bâtir un programme d'expériences aussi original que celui que permettrait un vol de longue durée. Aussi, les scientifiques devraient-ils apporter des aménagements mineurs aux expériences déjà menées sur Saliout-6 pour que la mission puisse avoir lieu à court terme. Cette perspective est évidemment moins attrayante, à moins que les Soviétiques ne proposent aux Français – pourquoi pas ? – d'effectuer à la fois une mission de courte durée et une autre de longue durée.

Outre ce sujet particulièrement spectaculaire, Français et Soviétiques devraient faire le point des affaires en cours et des programmes passés dans des domaines aussi divers que l'astronomie, la géophysique, la biologie, l'élaboration des matériaux dans l'espace ou la planétologie. Pour toutes ces raisons, il devrait être question, par exemple, du satellite d'observation astronomique U.F.T., du satellite d'étude des rayons gamma (Gamma-I) ou même encore de la mission vers la comète de Halley.

Mais, au-delà, les spécialistes devraient s'interroger sur la possibilité de réaliser en commun un satellite équipé d'un téléscope submillimétrique de 1 mètre de diamètre et de construire un engin destiné à l'étude des phénomènes violents par dans l'univers à partir de l'observation des rayons gamma. Ce dernier projet, connu sous le nom de Sigma (*le Monde* du 9 juin), pourrait s'affranchir des restrictions budgétaires dont il avait été récemment victime. Si l'Union soviétique était intéressée, la France pourrait construire la charge utile du satellite – la plate-forme étant confiée aux Soviétiques – et réduire ainsi notablement ses frais par rapport au budget initialement prévu – 370 millions de francs – si le satellite Sigma avait été réalisé dans un contexte uniquement français. Seule contrainte, le tir du satellite sera, dans ce cas, retardé d'un an à un an et demi par rapport au calendrier établi par le Centre national d'études spatiales (CNES).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

SPORTS

TENNIS

LA POLÉMIQUE SUR LES PLACES POUR LA COUPE DAVIS

M. Chatrier : « Les licenciés de l'Isère auront la priorité »

Après les déclarations de M. Raymond Espagnac, sénateur (P.S.) et adjoint chargé des sports à la mairie de Grenoble, critiquant le mode d'attribution des places pour la finale de la Coupe Davis les 26, 27 et 28 novembre (*le Monde* du 12 octobre), M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis, nous a apporté quelques précisions pour justifier l'attitude fédérale.

« *C'est un privilège*, dit-il, *pour une ville d'accueillir la finale de la Coupe Davis. Recevoir cette compétition n'est pas comparable à l'organisation des Jeux olympiques : pour les Jeux, la ville doit faire acte de candidature ; pour la Coupe, c'est la Fédération qui gagne le droit de jouer la finale et qui en est responsable.*

» *Comme tel, il est normal que nous récompensions les gens qui contribuent au développement du tennis à longueur d'année, c'est-à-dire les licenciés de la Fédération. D'ailleurs, il ne faut pas présenter les choses comme si les Grenoblois n'étaient pas des licenciés. Les licenciés de l'Isère (21 000) auront plus de la moitié des places réservées aux affiliés de la F.F.T., c'est-à-dire près de 4 500 places sur 9 000 dans un stade qui en contient 13 000* (1). *Les licenciés, et parmi ceux-ci les licenciés grenoblois, doivent avoir la priorité, c'est normal. Je ne pense pas qu'on puisse remettre en cause ce principe.* »

« *Or*, poursuit-il, *toute la polémique a l'air d'être là. Les Grenoblois sont extrêmement gâtés d'avoir cet événement, que nous attendions depuis un demi-siècle, dans leur ville. Certains d'entre eux ont le sentiment d'en être exclus, mais nous avons des devoirs vis-à-vis des gens qui adhèrent à notre Fédération. Ils ont une priorité comme les abonnés à l'Opéra.*

» *De toute façon, c'est la télévision qui fera voir cela au plus grand nombre. Ce n'est pas une affaire de 2 000 ou 3 000 places dans un stade. Avec la télévision, tout le monde va voir les matches. Alors, ne nous énervons pas ; la France a le privilège de jouer cette finale et Grenoble de la recevoir, comme les Jeux olympiques naguère. Mais cela va lui coûter beaucoup moins cher.* »

(1) Pour la Fédération de tennis, 2 000 places seraient vendues aux guichets. C'est ce nombre qui est contesté par la municipalité de Grenoble.

FOOTBALL

Championnat de France

NANTES REJOINT PAR BORDEAUX ET LENS

La surprise de la dizième journée du championnat de France de football, mardi 12 octobre, est venue de Nantes où les joueurs locaux ont subi leur première défaite à domicile (3-2) devant les Messins, après avoir pourtant mené par 2 à 0. Ce échec permet aux Bordelais, impressionnants vainqueurs des Lyonnais (5-1), grâce à quatre buts de Dieter Muller, l'attaquant le plus efficace du championnat avec dix buts en dix matches, et aux Lensois qui se sont imposés sur leur terrain devant les Toulousains (3-1), de rejoindre les Nantais en tête de la compétition.

LES RÉSULTATS

Metz b. *Nantes	3-[illegible]
*Bordeaux b. Lyon	5-[illegible]
*Lens b. Toulouse	3-[illegible]
*Nancy et Lille	2-[illegible]
*Paris-SG b. Sochaux	1-0
*Bastia et Brest	1-1
*Saint-Etienne b. Auxerre	1-0
*Mulhouse b. Laval	2-1
*Rouen b. Tours	4-2
*Monaco b. Strasbourg	3-2

Classement. – 1. Nantes, Bordeaux, Lens, 15 pts ; 4. Nancy, 13 ; 5. Paris-SG, 12 ; 6. Toulouse, Brest, 11 ; 8. Monaco, Saint-Etienne, 10 ; 10. Auxerre, Laval, Tours, 9 ; 13. Metz, Rouen, Bastia, Lille, Strasbourg, 8 ; 18. Sochaux, Lyon, Mulhouse, 7.

D'un sport à l'autre

BOXE. – *Le Marseillais Robert Gambini est devenu champion d'Europe des poids super-légers, le 12 octobre, à Londres, par disqualification de son adversaire, le Britannique Clinton McKenzi, tenant du titre, à la deuxième reprise. Gambini, qui avait été contacté cinq jours plus tôt, après le forfait de l'Espagnol Francisco Léon, a été victime d'un coup bas qui l'empêchait de poursuivre le combat.*

TENNIS. – *Le Français Jérôme Potier a été battu, le 12 octobre, au premier tour du Tournoi de Bâle, doté de 100 000 dollars, par l'Américain Jay Lapidus, 6-4, 6-3.*

Faits et jugements

Une délégation du M.R.A.P. a enquêté sur le racisme en Corse

Bastia. – Trois responsables du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) viennent de passer une dizaine de jours en Corse afin de s'informer des conditions de vie des vingt mille Maghrébins travaillant dans l'île. La délégation, conduite par M. René Mazenod, secrétaire national, a rencontré des immigrés à Ajaccio et à Bastia, ainsi que de nombreux responsables administratifs, des élus, des représentants de partis et de syndicats.

La mission, qui a souhaité « *replacer les problèmes des immigrés dans le cadre de la situation corse* », a noté « *une certaine inertie des pouvoirs publics, notamment des municipalités, qui n'ont pas*, selon le MRAP, *prévu de logements sociaux et un environnement favorable à l'installation de ces travailleurs* ». La délégation a constaté de nombreux cas de « *non-respect des droits du travail* », l'existence de très fortes interdictions visant les Maghrébins (bars, chambres d'hôtel et travées de cinéma « réservés) », en violation de la loi du 1ᵉʳ juillet 1972 sur la discrimination raciale. « *Ces choses anormales, intolérables, sont devenues, en Corse, la normalité* », a estimé Mᵉ Andrée Francisci, membre de le commission juridique du MRAP, qui constate cependant l'indispensable apport de la main-d'œuvre maghrébine à l'économie locale (agriculture, bâtiment et travaux publics). Les représentants du MRAP, qui étaient aussi en Corse pour s'informer après les attentats racistes d'août et septembre, ont constaté que « *la communauté maghrébine vivant dans l'île a peur* ».

La sensibilisation à ces problèmes de l'opinion continentale, l'intervention du mouvement auprès des ministères concernés, le renforcement du comité local d'Ajaccio, la création d'une structure analogue à Bastia, doivent permettre, selon le MRAP, de faire évoluer favorablement la situation des Maghrébins en Corse. – *(Corresp.)*

L'affaire Paribas : 92 inculpés, 70 millions de F saisis

Une vingtaine de clients du service « gestion privée » de la banque de Paris et des Pays-Bas ont été inculpés récemment d'infraction à la réglementation des changes par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, pour avoir constitué illégalement des avoirs en Suisse de plus de 1 million de francs. Il s'agit notamment de MM. Robert Margnat, soixante-quatorze ans, et son frère, Jacques, soixante-sept ans, qui dirigèrent à Marseille la société commerciale vinicole Samarvin, Louis Safer, cinquante et un ans, et son frère, Fabien, quarante-sept ans, négociants en vins de Bourgogne ; Jean-Louis Girard, soixante-cinq ans, industriel à Bordeaux ; René Jacquot, soixante-cinq ans, promoteur immobilier à Nice ; Claude Leclainche, dentiste à Toulouse et, en dernier lieu, Claude Roland-Manuel, réalisateur à Radio-France.

Au total, depuis qu'il a été chargé de l'information ouverte le 9 novembre 1981, le magistrat a inculpé quatre-vingt-douze personnes, y compris quatre dirigeants de la banque : MM. Pierre Moussa, Jean Richard, Daniel Rouchy et Jean Peynichou. Quelque 70 millions de francs ont pu être saisis, et le fisc compte récupérer encore d'importants capitaux. Des clients de Paribas dont la fraude a atteint moins de 1 million ont été admis à transiger avec l'administration sans encourir de poursuites pénales. Le dossier du juge pourrait être clos à la fin de l'année.

● *L'amoureux éconduit* qui, après avoir tué six personnes lundi 11 et mardi 12 octobre dans la région de Berre (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 13 octobre), s'était ensuite tiré une balle de pistolet dans la tête devant la gendarmerie de Salon-de-Provence, est mort, dans la soirée de mardi 12 octobre, des suites de ses blessures. M. Abbad Thami, trente et un ans, s'était précipité au domicile de celle qu'il considérait comme sa fiancée, puis il avait fait feu sur la jeune femme, sa mère, ses deux sœurs et un ami de la famille, les blessant tous les cinq mortellement. Il s'était ensuite rendu chez le frère de la jeune femme, qu'il avait tué avec la même arme avant de la retourner contre lui-même.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Art et culture en Allemagne

L'anniversaire de Luther à l'Est et à l'Ouest

MARTIN LUTHER est né le 10 novembre 1483, à Eisleben, au cœur de l'Allemagne. Les préparatifs sont commencés dans les deux Républiques pour célébrer avec une ampleur impressionnante le cinq centième anniversaire du Réformateur. Des manifestations de tout ordre s'échelonneront toute l'année de part et d'autre de la ligne artificielle qui traverse le pays de Luther, avec deux points forts, en quelque sorte symétriques et complémentaires : deux expositions géantes au Kaiserfriedrich Museum de Berlin-Est et au National Germanisches Museum de Nuremberg, à partir de juin. Avec un accent plus « national » et religieux à l'Ouest, plus « social » et – comme on dit – idéologique à l'Est.

Le fait paradoxal est là : la civilisation de masse et de vie collective, qu'on s'efforce désespérément de promouvoir au vingtième siècle, a plus que jamais besoin de héros de ce type. La formidable personnalité d'un moine augustin, capable de déclencher une révolte anti-romaine aux conséquences incalculables, va amener, une fois de plus, intellectuels et politiques de tous pays à disserter sur les rapports inextricables de la culture et de la société, sur la révolte et l'ordre consenti, un peu moins sans doute sur le problème de la grâce et le rapport de l'homme à Dieu. Mais – disons-le d'emblée – ce qui frappe d'abord dans cet écart de cinq siècles, c'est la grandeur et le tragique du fait allemand.

La D.D.R., ou pour simplifier, l'Allemagne de l'Est, a pris les devants en organisant en septembre, à Eisenach, un colloque d'historiens de l'art sur le thème qui allait de soi : *Art et Réforme*. Eisenach, la patrie de Jean-Sébastien Bach, dominée par la forteresse allongée de la Wartburg, où, à un moment crucial, un prince ami enferma le moine révolté pour le soustraire à la condamnation de la Diète impériale. La Wartburg, accrochée sur l'arête du rocher, au-dessus des forêts de hêtres, comme dans une gravure de Dürer, a été restaurée au siècle dernier par le « Viollet-le-Duc » allemand – Dieu sait s'il s'y entend ! – et aménagée en lieu de pèlerinage. Saisissant ! La foule monte ; des paysans vendent au passage les guirlandes d'oignons porte-bonheur. La cellule de bois où Luther traduisit la Bible et où, disait-on autrefois, il affronta Satan est en haut du chemin pavé, dans l'enceinte bien gardée.

L'image populaire est inventée

Si, de cet observatoire, de ce pic inspiré, on trace un rayon de 100, 150 kilomètres, le visiteur a l'impression de recueillir la substance même de l'Allemagne, celle de la musique et des idées, des génies qui appartiennent à tous. Vers l'ouest, au-delà de la forêt de Thuringe, Kassel et ses parcs, et, plus bas, Bayreuth avec son sanctuaire wagnérien ; de l'autre côté, le Iéna de Fichte, le Weimar de Goethe et de Schiller, le Naumburg de Nietzsche et Erfurt, ou Napoléon... Même métamorphosé physiquement par les cultures collectivisées qui le font ressembler aux plaines du Wisconsin, l'épaisseur historique de ce paysage est prodigieux. On pense au chevalier sectionné d'Italo Calvino, dont les deux moitiés indépendantes s'interpellent. Cette grande césure à travers la contrée, si explicable soit-elle (la tour-signal de Buchenwald est là, derrière la douce colline), n'est certes pas à l'honneur de notre temps. Car c'est, hélas ! le vieil Occident qu'elle divise verticalement. Combien de temps n'a-t-il pas fallu à l'Europe conquérante de la Renaissance pour surmonter la scission horizontale des confessions ! L'année Luther offre de sérieux sujets de méditation.

Comme l'ont indiqué Pierre Chaunu et Jean Wirth, Luther n'avait pas sur l'art et sur le culte la même position radicale que le Français Calvin. Ramenant tout à la parole, écartant la dévotion aux saints et ses accessoires, il restait malgré tout assez nuancé dans son jugement sur le rôle des images dans la nouvelle Eglise (1). Les deux noms qui reviennent ici constamment sont, bien entendu, ceux de Lucas Cranach et Dürer. Le premier a accompagné la révolution luthérienne du beau matin de 1517 à Wittenberg, où furent affichées les quatre-vingt-quinze thèses anti-papistes, à la mort sereine du Réformateur en 1546 ; il offre l'exemple de loin le plus complet du « peintre engagé ». Son cas est à part et une trouvaille capitale oblige à le considérer de près. Pour Dürer, grand praticien, haute conscience, « belle âme » au sens de Goethe, il s'agissait d'une adhésion immédiate à la *renovatio* luthérienne comprise comme un approfondissement, une purification de la piété chrétienne ; en 1521, l'annonce de la disparition du prédicateur (enlevé et caché à la Wartburg) l'épouvanta. Mais les vagues d'iconoclasme – que Luther d'ailleurs n'approuvait pas – l'obligeaient à s'interroger. Il avait cinquante ans passés, il n'était plus jeune ; il soutenait le bien-fondé de son art dans des termes qui n'étaient pas conciliables avec la nouvelle doctrine. S'il n'était pas mort en 1528, qui sait ce que l'évolution de la situation lui aurait inspiré ?

L'homme des temps nouveaux, l'artiste au talent plus souple, moins noble, moins scrupuleux aussi, était Cranach. On est ici dans ses terres ; il était souvent passé par là ; attiré en 1552 à Weimar par le prince-électeur, Lucas y mourut l'année suivante. Sa pierre tombale, à la cathédrale, montre un gaillard au large manteau fourré qui vous salue, le béret à la main. Le musée, fort bien installé dans le vaste palais ducal, contient un noyau important de ses œuvres – toujours un peu les mêmes – complétées par les deux immenses panneaux d'*Hercule et les pygmées* par Lucas junior, un bon échantillon de grosse peinture « comique ».

Et la Réforme ? Elle coïncidait avec la transformation rapide des « media ». Le livre, bien sûr ; vers 1510-1520, l'imprimerie et l'activité fiévreuse des grandes maisons d'édition de Bâle, de Venise, commencent seulement à produire tous leurs efforts. « *En un jour, on lit plus qu'autrefois en un an* », écrit un humaniste allemand, ami de Dürer. Et que lit-on ? Outre les almanachs, pronostications et livres de sorts, des recueils de piété, des vies de saint, et soudain, par un coup d'éclat génial, la Bible en allemand de Luther. Pas de réforme sans le Livre. Michelet a écrit là-dessus des pages ardentes, d'une exaltation un peu folle, comme toujours. Mais il ne faut pas s'en tenir là. Au printemps de 1519, quand Luther affronta en débat public à Leipzig le théologien J. Eck, on commençait à distribuer çà et là une gravure d'un type nouveau : une allégorie figurée – et semée d'inscriptions – opposant le char du Ciel emmené par Luther et celui de la perdition, plein d'affreux papistes. L'auteur en était justement Cranach, qui réalisa deux ans plus tard l'étonnant *Passionnal* du Christ et de l'antéchrist, où sont développés en images couplées vivaces, corrosives, directes, efficaces, les deux modes de vie du vrai et du faux chrétien. L'énorme production graphique qui a suivi, arrivait dans toutes les foires, dans tous les villages. Les caricatures et les allégories batailleuses désignaient à tous l'ennemi : Rome-Babylone, les tromperies de Satan ; elles envoyaient d'un coup rouler au loin dans la bouffonnerie les cultes et les respects d'antan. L'image satirique, arme nouvelle, prépara l'abolition de l'art sacré traditionnel. L'exposition des feuilles volantes *(Flugblätter)* au château dit Veste Coburg (Rép. féd.) devra rappeler tout cela.

Vers un art sans église

Au sein de l'Allemagne dévote de 1500, quel retournement incroyable de la sensibilité – superficielle ou profonde, qui le dira ? La violence y a eu sa part : bousculades, bris de statues et de vitraux, on déménage et on brûle ce qu'on adorait hier. Beaucoup d'épisodes du « changement » restent à analyser. Devant des phénomènes de cette nature, le terme si commode de « mentalité » est peu satisfaisant. Il s'agit certes d'idées, d'attitudes, de comportements, mais aussi du règne des passions, des aspirations sourdes, de l'affectivité... Ce qui le prouve ou plus exactement l'éclaire en plein, c'est la conversion de l'âme allemande (pardon pour un terme qui n'est ni neuf ni exempt de romantisme) à la musique. Avec la Bible, l'image populaire, l'horizon intérieur est changé par le « chant choral », ces hymnes et ces psaumes qui ont fait aimer Luther partout, qui ont été, comme disait drôlement Engels, « la Marseillaise *du seizième siècle* ». En 1983, on aura droit à de beaux concerts, de belles réunions de musique sacrée à Dresde, à Nuremberg.

Le présent qui interroge ce grand passé tumultueux est lui-même assez pauvre : il porte les cicatrices lamentables des drames de notre temps. La réflexion aura peut-être tendance à s'enfermer dans la discussion des vieilles « explications » historiques : émancipation de la race allemande, triomphe de la bourgeoisie « pré-capitaliste » des villes... Certes, les réactions quasi nationalistes et les appels révolutionnaires ne manquent pas dans les premiers temps de la Réforme, où de vieilles rancunes et des impatiences se conjuguent. Mais le cadre est européen et la société d'alors, encore corporative et ritualiste, ne se découpe pas aisément sur les modèles du dix-neuvième siècle. Nation n'a pas alors le sens qu'il aura avec Fichte, bourgeois celui que lui donnera Marx.

Le meilleur moyen d'éviter le « réductionnisme » facile doit être de considérer tour à tour les vicissitudes communes si confuses et les destins particuliers emportés sans y voir clair par l'« accélération de l'histoire ». Il importe aujourd'hui d'éviter la perspective « unidimensionnelle » de l'histoire aussi monotone que le mécanisme « unidimensionnel » de la société moderne décrite par Marcuse. Or, deux grands phénomènes ont changé dans les pays du Nord le ton, l'ordre, le mode de la culture : l'avènement de la musique et le développement presque exclusif de l'art profane. On va « *from an artless church to a churchless art* », comme a fort bien dit un historien britannique. Est-ce si peu de chose ?

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Jean Wirth : « Le dogme en image : Luther et l'iconographie », dans *la Revue de l'Art*, nº 52 (1981).

Exposition Oudry au Grand Palais

Polydore et Gredinet

SI vous aimez la chasse, les doguins, les perdrix, le beau dessin, les natures mortes d'apparat pittoresque, le rendu parfait d'un pelage ou d'un plumage, allez voir l'exposition Oudry. Grâce aux savantes recherches d'un historien américain, vous y ferez complète connaissance avec un artiste, un peu oublié, un peu dédaigné, même si son nom est familier à chacun, qui fut une des bonnes têtes, un des tempéraments les plus vigoureux, épanouis et ronds de la peinture de la première moitié du dix-huitième siècle.

Jean-Baptiste Oudry est né en 1686. A Paris, et il ne quittera Paris que pour suivre l'équipage royal, aller le dimanche dessiner à Chantilly ou au bois de Boulogne, faire de temps à autre un voyage à Dieppe, pour y peindre au port « d'après nature », des poissons fraîchement pêchés. Le père est peintre, doreur, marchand aussi, et la famille vit rue de la Ferronnerie, puis quai de la Mégisserie, au cœur du Paris des artisans et du petit commerce d'art.

Milieu modeste, débuts modestes : à peu près ceux de Chardin. Vers 1705, Oudry suit les cours de l'académie de Saint-Luc et entre dans l'atelier de Largillierre, qui l'initie à la belle manière flamande et aux secrets du colorisme rubénien. Il s'essaye alors dans tous les genres – le portrait, le paysage, la peinture religieuse – sans grand succès, malgré le charme discret et un peu laborieux de ses premières natures mortes. Il n'en est pas moins agréé à l'Académie en 1717, reçu deux ans plus tard comme peintre d'histoire avec une allégorie de *l'Abondance*, tableau bien gauche et assez vilain, qui ne vaut que par ses parties de légumes et de fruits et montre que la hiérarchie des genres n'était pas, au dix-huitième siècle, aussi rigoureuse qu'on l'a dit.

Son talent était ailleurs, et il en eut peut-être la révélation le jour où Largillierre lui aurait dit : « *Tu ne seras jamais qu'un peintre de chiens !* » Oudry, qui était pourtant un homme cultivé (il a illustré avec beaucoup de brio *le Roman comique* et les *Fables* de La Fontaine), a en effet passé sa vie à peindre des chiens. Nous remettons à un prochain paragraphe l'examen de ce douloureux problème, tout à notre surprise devant le spectaculaire élargissement que manifeste son art dès le début des années 20. Il exécute alors quatre grandes natures mortes, la série des *Quatre éléments*, dont deux nous sont présentées, les deux autres étant évoquées par des œuvres similaires, avec, en particulier, une délicieuse *Musette* que n'auraient reniée ni Largillierre ni Rigaud.

C'est superbe d'éloquence, de rendu, de rythme, d'éclairage. A la disposition frontale et massée de la nature morte classique, Oudry substitue une composition décentrée et asymétrique, riche en courbes et variations lumineuses, qui correspond au goût de l'époque pour ce qu'on appelait alors *le style pittoresque* et qui deviendra le style rococo. De savoureux contrastes, celui d'une coupe en porcelaine de Chine et d'une botte de céleris, et si, parfois, Oudry sacrifie encore à l'anecdote (un singe qui vole des fruits), le *Retour de chasse avec un chevreuil mort* assure le triomphe d'une grande manière aussi opulente et dramatique que celle de la peinture d'histoire.

Qui dit chasse dit chevaux et chiens. Au cheval, Oudry n'entendait rien, mais, pour les chiens, il était sans rival : c'est ce qui le détourna quelque temps de la nature morte et lui valut la faveur de Louis XV. Celui-ci lui commanda en 1724 une *Chasse au chevreuil* dont la bizarrerie fait penser à certaines chasses de Courbet. Puis le portrait des vedettes de son chenil : les lévriers *Misse et Turlu*, *Polydore*, qui est, il faut le dire, un animal assez distingué, *Blanche en arrêt devant un faisan*, les épagneuls *Gredinet*, *Petite Fille* et *Charlotte*. Le tout couronné par un immense tableau, destiné à Marly et aujourd'hui à Toulouse : *Louis XV chassant le cerf dans la forêt de Saint-Germain*, œuvre fort ambitieuse où la grande manière est moins évidente que dans les natures mortes et où les chiens sont beaucoup plus avantagés que le souverain et son entourage.

Les chiens et le clair-obscur

Désormais, Oudry est un peintre célèbre, richement pourvu, bientôt surchargé de commandes qu'il laissera souvent exécuter par son atelier : d'où l'abondance (près de mille toiles) et la qualité très inégale de l'œuvre. Décorateur-né, il est en 1726 nommé peintre de la manufacture de Beauvais, et, en 1733, il reçoit la commande des *Chasses royales*, une suite de tapisseries qui sont un des sommets de l'art du dix-huitième siècle et dont trois pièces, superbes d'élégance, de feu, de frémissement lumineux, sont venues du palais Pitti à Paris pour notre délectation.

A partir de 1737, Oudry enseigne à l'Académie. Il y est fort assidu aux séances, plus assidu encore au Salon, où ses envois, bien accueillis par la critique et presque toujours plus nombreux que ceux de ses confrères, lui assurent une position de premier plan. Il travaille pour tout le gotha culturel de l'Europe : la reine, Mme de Pompadour, le comte Tessin, le roi de Suède, Trudaine, Boucher, le duc de Mecklembourg-Schwerin, qui réunit le plus bel ensemble aujourd'hui existant de ses œuvres, et jusqu'à sa mort, survenue en 1755, travaillant d'après nature ou « de génie », il manifeste une activité débordante dans les trois genres où lui est reconnue une sorte de prééminence : le paysage, la nature morte et la peinture animalière.

Formé par l'impressionnisme, notre œil hésite un peu devant les paysages d'Oudry (comme devant tous les paysages du dix-huitième siècle). La nature y paraît en effet un peu moins présente qu'un assez laborieux « génie ». Mais le *Paysage au loup*, *la Ferme*, commandée par le dauphin comme une illustration des bienfaits de l'agriculture, offrent de belles parties de vérité choisie, et, pour qui n'aime le passé que dans la mesure où il est « moderne », les dessins du jardin d'Arcueil seront un véritable régal.

Quant aux natures mortes des dernières années, il faut les mettre au rang des chefs-d'œuvre du genre, surtout pour les « fonds blancs », bien représentés ici malgré l'absence du fameux *Canard blanc*, dont le prêt n'a pu être obtenu (si jamais un tableau doit prendre le chemin du Louvre, c'est bien celui-ci). La composition des fonds blancs est un peu celle des œuvres de jeunesse, mais Oudry n'est à court ni d'originalité ni même de singularité ; ainsi dans le *Parterre de tulipes* du musée de Detroit ou dans ce *Bois de cerf bizarre sur un fond de planches* et dans cette *Tête de cerf bizarre sur un mur de pierre*, où le trompe-l'œil traduit à la perfection la poésie des merveilles et des égarements de la nature.

Tête et bois de cerf sont une commande de Louis XV, qui chargea également Oudry de représenter les pensionnaires plus exotiques de la Ménagerie de Versailles. A son répertoire de lapins, de perdrix, de papillons, de perroquets, Oudry put ainsi ajouter le léopard et le lion, l'extraordinaire *Grue morte* de Schwerin et cette délicieuse *Antilope*, transcendante de distinction et aussi indifférente à l'aboiement des chiens qu'une vierge du premier siècle à l'entrée des fauves dans l'arène.

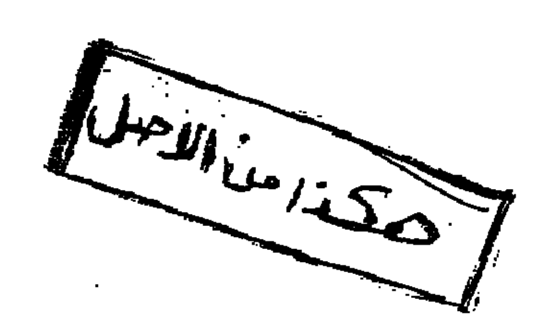
Excellent observateur, sensible peut-être à la passion naissante de l'époque pour les sciences naturelles (a-t-il connu Buffon ?), Oudry a laissé du monde animal une image à la fois familière et étonnante de vitalité, parfois de sauvagerie : si la *Laie et ses marcassins attaqués par des dogues* ne vaut pas tout à fait une chasse de Rubens, on n'imagine rien de plus féroce que ses combats de lions et d'ours, de léopards et de chevaux sauvages, et une œuvre comme le *Chien barbet attaquant un cygne dans son nid* montre bien qu'Oudry n'avait pas à l'égard de la bonté de la nature les illusions de la plupart de ses contemporains.

Nous terminerons par où nous avons commencé : les chiens. Non par sympathie pour Polydore et Gredinet. Mais parce que c'est dans ses derniers tableaux de chiens qu'Oudry manifeste le mieux son intelligence du clair-obscur hollandais. Deux morceaux de choix : le *Chien montant la garde auprès d'une perdrix*, qui est au Louvre, et la *Lice allaitant ses petits* du Musée de la chasse.

Acclamée au Salon de 1753, achetée d'enthousiasme par d'Holbach, louée par l'abbé Le Blanc pour la manière dont « *M. Oudry a su égaler Rembrandt dans une partie si difficile* », la *Lice* est aussi une leçon d'amour maternel à l'usage des âmes sensibles qui commencent à proliférer vers le milieu du siècle. Comme le remarque Hal Opperman, l'auteur de cette brillante exposition, ce n'est pas au Salon de 53 qu'aurait dû être présenté le tableau, mais à celui de 1755, qui vit les débuts de Greuze avec le *Père de famille lisant la Bible à ses enfants*.

ANDRÉ FERMIGIER.

* Grand Palais, jusqu'au 3 janvier 1983. L'appartement des chasses du château de Fontainebleau, où sont les cartons des *Chasses royales*, sera ouvert pendant toute la durée de l'exposition.



SELECTION

CINÉMA

Comédie érotique d'une nuit d'été de Woody Allen

Six personnages en quête de dévergondage, un week-end d'été, à la campagne. Plus proche de Feydeau que de Shakespeare, une comédie où la libération des mœurs cache mal l'angoisse.

ET AUSSI : *la Femme tatouée*, de Sekka Tomurai Zashi (esthétique japonaise). *Coup de cœur*, de Francis Coppola (intimisme électronique). *L'Honneur d'un capitaine*, de Pierre Schoendoerffer (l'armée en Algérie). *La Truite*, de Joseph Losey (perversité multinationale). *Les cadarres ne portent pas de costards*, de Carl Reiner (faire du neuf avec du vieux). *Blade Runner*, de Ridley Scott (les aventuriers de l'arche future).

THÉATRE

Purgatoire à Ingolstadt à Aubervilliers

Zigzags dans les rues rectilignes d'une banlieue enserrée entre des autoroutes. Garçons et filles se croisent, se cognent, s'accouplent, se quittent, se font mal. Certains en meurent, d'autres s'en sauvent mais ne s'en sortent pas. On ne s'évade pas d'Ingolstadt, antichambre de l'enfer. C'est beau, violent comme le cri d'une jeune voix cassée, comme l'univers buté du rock. Un choc.

ET AUSSI : *la Bonne Ame de Se Tchouan*, à la Porte Saint-Martin : Giorgio Strehler et Brecht, par le Piccolo Teatro du 12 au 17, pour le Festival d'automne ; *la Vallée de l'ombre de la mort*, à l'Artistic-Athevains : Aurélien Recoing restitue l'atmosphère trouble et les angoisses alcooliques du roman de Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan*. Jusqu'au 17.

La saison à Lyon

Au Théâtre du VIII[e], à Lyon, Jacques Weber reprend avec Nicole Courcel *Une journée particulière*, d'Ettore Scola, dans une présentation nouvelle ; il réalise enfin un rêve qui lui tient à cœur depuis trois ans et pour lequel il a demandé un texte à Eric Kahane : *Spartacus*. Autre grande création, *Œdipe* avec Jean-François Balmer, mise en scène par Françoise Petit. Le Théâtre du VIII[e] accueille Paul Taylor, *Ma mère*, de Georges Bataille, *Gevrey-Chambertin* par le Chapeau rouge, *Trio* par le T.S.E., *les Blouses* par Jérôme Deschamps, *les Bas-Fonds* par la Salamandre, *les Trois Mousquetaires*, de Marcel Maréchal, *l'Etang gris* par la Comédie de Caen, ainsi que de nombreux concerts classiques, jazz, rock et John Cage.

La saison à Nice

Le Théâtre de Nice présente une grande création, *l'Idiot*, d'après Dostoïevski, mis en scène par Jean-Louis Thamin. Auparavant, Denis Llorca présente avec le Centre dramatique de Franche-Comté son adaptation en deux soirées des *Possédés*, et c'est à Nice que sera créé en janvier le *Ionesco* de Roger Planchon. Nice accueille (en coproduction), *Superdupont* par le Magic Circus. Puis *Arlequin serviteur de deux maîtres* par le Piccolo Teatro et Georgio Strehler, *Palais de justice* avec le T.N.S., *Œil pour œil*, de Sirjacq, *la Danse du diable*, de Philippe Caubère. Et Pina Bausch, Paul Taylor, les ballets de la Fenice dirigés par Carolyn Carlson. *Le Cabaret* du groupe anglais People show, *l'Amour sauvage* par l'Action-Chanson Méditerranée, et, à l'occasion du colloque international sur Raymond Roussel, *La Poussière des soleils*, en coproduction avec les Folies dramatiques.

MUSIQUE

Sirius de Stockhausen

Créé dans sa version intégrale à Aix-en-Provence en août 1977, *Sirius*, de Stockhausen, aura une nouvelle « version intégrale », augmentée, dit-on, de trente minutes pour les représentations données à l'Espace de projection de l'IRCAM (les 16, 18, 20 et 21 octobre, à 20 h 30, et le 17, à 18 heures). C'est une des plus grandes œuvres du compositeur cosmique, un message attribué aux astres « *pour* un homme nouveau pluridimensionnel », véritable horloge astronomique qui voit défiler ensemble les points cardinaux, les saisons, les signes du Zodiaque, les éléments, les âges de la vie, les cycles de la nature, les heures du jour. Selon l'auteur, c'est à chacun de donner un sens à cette musique.

ET AUSSI : Orchestre de Paris, dir. C. von Dohnanyi, avec L. Harrell (Pleyel, les 13, 14 et 15) ; J.-Y. Thibaudet, piano (Caveau, le 13) ; The English Concert, dir. T. Pinnock (Automne de Tourcoing, le 15 ; Val-de-Grâce, le 16), *Œdipe*, opéra d'Enesco, dir. Y. Prin (Champs-Elysées, le 16) ; Mozart, par l'Ensemble Orchestral de Paris (Caveau, le 16) ; Concertos de Tchaïkovsky, par O. Charlier et F. Aguessy, Orchestre Pasdeloup (Champs-Elysées, le 17, à 17 h 45) ; les Tallis Scholar (Automne de Tourcoing, le 17, à 17 heures) ; G. Kremer (Caveau, le 18) ; *la Somnambule*, avec E. Gruberova (Genève, les 18, 22, 25 et 29) ; Ch. Ludwig (Athénée, le 18) ; Schumann, Schubert, Brahms, Chopin, par J.-Cl. Pennetier (salle de l'ancien conservatoire, le 19) ; Quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 19) ; Meredith Monk (M.C. de Bobigny, du 20 au 24) ; *les Noces de Figaro* (Opéra de Lyon, neuf représentations à partir du 20 octobre.

DANSE

Fin de parcours de François Verret à Aulnay-sous-Bois

Quatre danseurs, Jean-Christophe Paré, Bernardo Monte, Hervé Diasnas, François Verret, deux comédiens, Alain Rigout, Daniel Kenigsberg, un musicien Chedalia Tazartes en quête d'eux-mêmes : peut-on exister à travers les autres ? Les trajectoires de la solitude se recoupent... le temps d'un désir (14, 15 octobre).

ET AUSSI : le Forum de la danse au centre Georges-Pompidou : compagnies françaises jusqu'au 17 octobre et, du 18 au 24, quatre troupes étrangères (Taiwan, Israël, Suisse, U.S.A.).

EXPOSITIONS

Les nouvelles acquisitions d'art moderne...

L'exposition des nouveaux enrichissements du Centre Georges-Pompidou. Près de trois cents œuvres nouvelles entrées dans les collections du Musée national d'art moderne durant les années 1981-1982. Au centre, un ensemble de peintures, maquettes de vitraux et de tapisseries de Matisse, qui étoffent le fonds relativement pauvre du grand artiste ; des tableaux de Léger, Kandinsky, Bacon, Brauner, Fautrier, Klee... Parmi les acquisitions récentes d'art contemporain, des œuvres d'artistes qui tiennent actuellement le devant de la scène, des grandes manifestations internationales : Baselitz, Merz, Richter, Richard Long...

... et Arroyo au Centre Georges-Pompidou

L'œuvre récente jamais exposée en France d'Eduardo Arroyo, peintre acide de la narration figurative et sculpteur inattendu.

SQUATTS

Des hangars

DEPUIS la Factory d'Andy Wharol avec le Velvet Underground à New-York et jusqu'à *Diva* – le film – s'est créée une mythologie du loft. Un « artiste » se doit désormais de vivre et de travailler dans une usine, un hangar, un entrepôt désaffecté. Mais, tout comme au dix-neuvième siècle, il ne suffisait pas d'avoir le visage pâli par l'infortune, la faim et la tuberculose et de loger dans une chambrette sous les toits pour être Nerval et Rimbaud, habiter un loft n'est pas en soi une marque de génie – même plus d'originalité – et ne fait pas de vous un nouveau Lou Reed. C'est peut-être seulement une attitude à la mode. Le lieu « non conventionnel » ne signifie rien s'il n'est pas utilisé pour briser les conventions, les cloisonnements entre des modes d'expression figés dans leurs lieux spécifiques.

Tout commence en juin dernier dans un bar du Marais, le Bleu Nuit. On me glisse un papier : « *Nuits lib'rock pour musics et performeurs en délire au 91, quai de la Gare* »... Entre les docks et les aiguillages d'Austerlitz, un immeuble d'entrepôts frigorifiques, construits, paraît-il, en six mois en 1936, pour briser les grèves dans le secteur de la distribution des viandes. Les murs de béton, hâtivement coulés à l'époque, tiennent toujours, mais les énormes frigos appartenant à la S.N.C.F. n'accueillent plus les quartiers de chair morte. Ils sont loués à des troupes de théâtre, des groupes de rock, des cinéastes. L'ascenseur, à qui on n'accorderait qu'une confiance toute relative, déverse des contingents de punks, rockers, jeunes gens bien peignés, un couple de quadragénaires venus sans doute admirer leur fils sur scène. Un illuminé, prisonnier d'une porte à tourniquet, imite les hamsters. Il murmure parfois : « *Cela fait longtemps, si longtemps que je tourne ainsi.* » Les groupes se succèdent au rythme des coupures de courant, des pannes de sono. Un musicien erre à la recherche de son chanteur envolé...

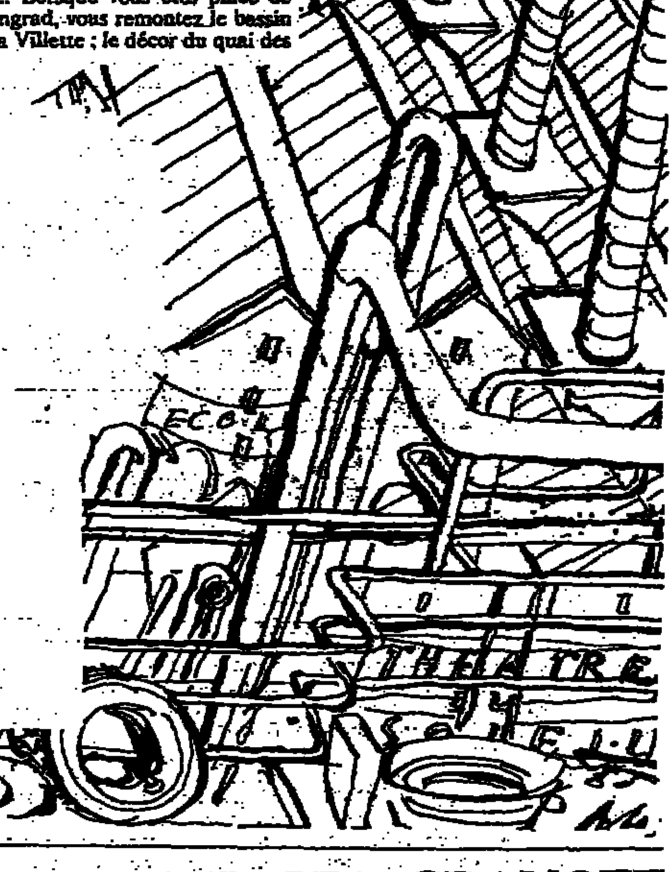
On pouvait rêver sur le 91, quai de la Gare. Les illusions s'enfuient. « *C'est comme une H.L.M. ici, on rencontre les voisins dans l'escalier, c'est tout* », disent les musiciens. Même refrain chez le cinéaste du premier, à l'atelier de bricolage du second, chez le photographe du troisième et au Spontané Théâtre du quatrième : « *Non, nous ne travaillons pas ensemble. Non, nous n'avons rien à voir les uns et les autres.* » Les Nuits de lib'rock en revanche font l'unanimité dans la réprobation : « *Des squatters... Un public de voyous... Ils ont fait sauter l'électricité en essayant de pirater les lignes E.D.F... Ils ont fait pipi partout et cassé les carreaux...* »

Des locataires sont venus ici, à défaut d'avoir pu trouver autre chose... et les musiciens peuvent y faire du bruit. Quant à l'esthétique de l'endroit, ils n'y sont pas particulièrement sensibles. Ils n'ont pas l'autorisation d'y habiter et, pour cause de sécurité, d'y donner des représentations publiques, sauf dans la minuscule salle du rez-de-chaussée, sinistre scène de café-théâtre. Après tout, ces gens qui ont péniblement apprivoisé leur case individuelle à coups de petits carreaux n'ont aucune raison de faire ici autre chose que ce qu'ils faisaient avant d'y être. L'apparente schizophrénie du 91, quai de la Gare, est en fait le reflet d'un comportement normal dans un immeuble classique.

Au 89, la Ville de Paris, qui a dans l'idée un « complexe culturel » a racheté aux Forges de l'Est une usine de 2 000 mètres carrés qu'elle loue (20 000 F par mois) à Didier Flamand et à sa compagnie, les Zeppelins. Pour le moment, on bouche le toit, on comble les trous, on installe le chauffage et des gradins pour huit cents spectateurs en vue d'un spectacle qui doit commencer en novembre, *la Manufacture*. Aménagement et montage reviennent à 2 millions, et comme financement, il y a des subventions : 100 000 F de la Ville de Paris, 650 000 F du ministère de la culture, plus une production Alpha F.N.A.C. Le reste doit venir des recettes. A ce prix-là, ce n'est pas du squatt, plutôt une institution provisoire : l'usine est louée jusqu'au mois d'avril et, si le succès ne permet pas de reprendre un bail, elle risque la destruction.

Deuxième étape : quai de la Loire. Lorsque vous êtes place de Stalingrad, vous remontez le bassin de La Villette ; le décor du quai des Brumes s'ouvre à vous. Au bord de l'eau, une petit fille fait rebondir son ballon contre le mur d'un entrepôt vide. Un rasta assis en tailleur médite sur l'imminence de la chute de Babylone. Encadrant un petit pont, deux hangars à blé surplombent le canal, comme deux donjons au-dessus d'un pont-levis

Associations de théâtre, photographes, peintres, louent ces hangars à la Ville de Paris, par l'intermédiaire d'une gérance. A l'intérieur, les escaliers de bois sont



DANS cette partie où se joue peut-être l'avenir de nouveaux modes d'expression, la Mairie de Paris tient en main une bonne partie des cartes. Elle a demandé à Jean-Pierre Granet, responsable du groupe Comedia, de recenser les « lieux non conventionnels de théâtre à Paris » susceptibles d'accueillir les troupes errantes. Devant l'immensité de la tâche, il lui a fallu se montrer malin et organisé. Il a centré sa recherche sur les locaux déjà utilisés au moins une fois, dont il a trouvé les traces dans les anciens officiels du spectacle, les fichiers des commissions de sécurité, les vieux annuaires et bottins mondains. Le fichier de l'Association des régisseurs de théâtre est, paraît-il, une vraie mine. Des questionnaires ont été envoyés, notamment à certaines administrations – les parcs et les jardins – à l'évêché, au grand rabbin, au ministère de l'armée, à tous ceux qui sont censés disposer d'espaces intéressants. Le fichier, mis en ordre par des informaticiens, ne sera pas, semble-t-il, mis à la disposition du public, mais pourra, par l'intermédiaire des services culturels, être consulté par les artistes en mal de locaux. Quant au ministère de la culture, il recense, lui aussi, mais pour installer des institutions (exemple : le futur opéra populaire à la Bastille) et aide les compagnies qui aménagent des lieux, exemple : les Macloma au Dejazet.

pour les artistes

déjà plus proprets qu'au 91, quai de la Gare. Je suis très vite aiguillé vers Patrick Vayssières, qui s'occupe de l'association Quai de Loire-Quai de Seine (association de défense des droits des locataires, valorisation et promotion culturelle des lieux). Il déplore, lui aussi, le manque de coordination des artistes dans les lofts, mais il est lucide : *« On peut regrouper les gens, soit autour d'un conflit mettant en cause leur lieu de travail, soit autour d'un projet excitant – création d'une salle de représentation commune, journées portes ouvertes, fêtes, comme en 1980 et en 1981. Les lofts américains, en menant une action commune, ont gagné le droit d'habitation qui leur était dénié. On court le risque d'un règlement de sécurité qui arrêterait l'expérience. Le fait du prince... Ville de Paris ou préfecture, qui pourraient faire preuve de réalisme en n'appliquant par les lois de l'institution à des lieux non convientionnels. »*

L'usine Pali-Kao (1) a évité ces difficiles errances entre une marginalité mal acceptée et une institution interdite. Au cœur de Belleville, dans une zone sinistrée par la rénovation immobilière, ghetto régulièrement bouclé par la police, habitants et animateurs ont dès le début affirmé leur différence. Ils ont fondé Connection, organisme qui, sans subventions, présente des travaux de plasticiens, de performeurs, de musiciens, de cinéastes, de comédiens, venus de France, d'Allemagne, d'Angleterre ou de Belgique, inconnus à Paris. L'ensemble était inégal, mais le but de l'opération a été atteint : montrer qu'un courant de création novateur, soucieux de s'exprimer en dehors des circuits classiques, existe en Europe. Malgré les difficultés financières, les organisateurs affirment : *« Nous ne sommes ni maso ni suicidaires. Connection a répondu à un besoin. Le public veut voir du « différent » et être informé d'une manière habituelle. Le lieu est beau, mais il est mort si on n'est pas dedans. »*

Leur plan d'activité est précis : fabrication en séries d'objets permanents (cassettes, œuvres d'art reproductibles telles les boîtes d'allumettes décorées), actions, performances, etc. Ils ont pour ambition de *« briser l'asservissement au marché de l'art »*. Ils ont déposé un projet au Fonds d'intervention culturel, leur avenir dépend de la réponse.

Paris regorge d'usines tristes, abandonnées à leur sort, qui, après avoir été exploitées des années durant, sont livrées à la solitude et au silence. Mais quelqu'un pense à elles : Zig dans la savane (2), association régie par la loi 1901, composée de gens prêts à tout. Ils n'ont pas craint de faire traverser le canal de l'Ourcq à des spectateurs, l'un après l'autre, embarqués sur un petit canot gonflable, avec deux poêles à frire en guise de rames, et ainsi ils les ont emmenés aux abattoirs de La Villette. Là, au milieu des petites pièces en faïence blanche, où le sang ne ruissela jamais, ils se sont livrés à des performances brûlantes et viscérales.

Dans l'énorme usine vide près de la Bastille, la promenade est émouvante. Une porte qui cède, une petite cour, des bureaux avec les ailes des ventilateurs immobiles au plafond, les meubles cassés couverts de poussière, les formulaires jamais remplis qui jonchent le sol, et au-delà des vitres cassées, des pigeons volent sous une verrière. On pense au Club des Cinq, aux châteaux déserts, aux trésors dans les caves... On est explorateur découvrant des espaces vierges, brandissant reliques, brancards, courrier sans destinataire...

Les choses sérieuses commencent au fond d'une fosse. Une main sort d'un bidon rouillé, saisit un pot de peinture blanche, enduit un corps qui s'extirpe progressivement. L'homme tient une lanterne de chantier, rouge. Il jette furieusement des pierres sur les bidons, des poutres, tout ce qu'il trouve. L'ingratitude est partout. Il court, monte un escalier, réapparaît à la brèche d'un mur pour effeuiller un annuaire, dévale à nouveau pour s'installer dans un container où il rame jusqu'à un amoncellement de courrier en retard. Il allume la mèche d'un pétard de foire. Explosion. Le son se répercute dans l'usine, faisant fuir quelques bêtes, puis tout rentre dans l'ordre. Un étrange danseur bâtira un mur de feu, puis fera cuire des chaussures racornies, alimentant la combustion de l'alcool à brûler en soufflant dans un mirliton. Un Noir en guenilles aura dansé, de précieux témoignages photographiques sont conservés de cette affaire, ils sont présentés à la Biennale de Paris, en même temps que les activités de Zig Zag dans la savane, qui rejoignent celles des squatters de la rue Vilin. Ils ont organisé à Belleville, l'hiver dernier, des concerts gratuits.

Une scène « alternative », dans ses buts autant que par ses moyens, ne demande qu'à naître à Paris. Pourtant la précarité du squatt, génératrice de mouvement et d'énergie, empêche souvent les initiatives d'aboutir. Ainsi, le Festival des squatts, prévu au mois d'août, a dû être annulé pour cause de destruction des immeubles de la rue Vilin. Mais les squatts sont des nomades qui plient facilement bagages, et d'autres arrivent et s'abattent là où quatre murs restent debout, il y en a partout à Paris, en banlieue, en France, au 171, rue de la Croix-Nivert, par exemple, immeuble orgueilleusement appelé Sheraton : une maison de quartier où on vous demande de venir « avec vos idées »...

STEPHANE OLRY.

(1) 22, rue Pali-Kao, 20e. 366-39-66. Ouverture prévue le 22 octobre.

(2) Renseignement : Jérôme Messager. 294-25-63.

Le Louvre et Versailles à Pékin

Découverte du nu

L'exposition d'œuvres des musées du Louvre et de Versailles présentée cet automne au Palais des expositions de Pékin sous le titre « Deux cent cinquante ans de peinture française, de Poussin à Courbet », se termine ce mercredi à Pékin. Shangai se prépare à l'accueillir pour trois semaines.

SOIXANTE-DIX-HUIT tableaux réalisés par soixante et un peintres offrent un aperçu très complet – du classicisme au réalisme – des différentes écoles entre 1620 et 1870. Les plus grands noms ont été réunis : La Tour, Lorrain, Poussin, Mignard, Philippe de Champaigne, Le Brun, Watteau, Boucher, Greuze, Fragonard, David, Prud'hon, Gros, Ingres, Delacroix, Millet, Courbet, pour ne citer que les plus célèbres (1). C'est la première fois que le Louvre et Versailles laissent partir à l'étranger (de surcroît en Asie) un si grand nombre de toiles de cette valeur, nous a indiqué M. Jean-Pierre Cuzin, conservateur du département des peintures du Louvre, venu à Pékin pour assurer l'accrochage avec deux confrères parisiens (2). Cet effort a été particulièrement apprécié par les autorités chinoises représentées à la cérémonie inaugurale par le ministre de la culture, M. Zhu Muzhi (3). Pour sa part, l'agence Chine nouvelle (organisme gouvernemental) a souligné qu'on était en présence de *« la plus grande et la plus importante exposition présentée en Chine populaire depuis que des relations diplomatiques se sont instaurées, en 1964, entre Paris et Pékin »*. L'événement suscite un vif succès du côté du public : environ cinq mille Pékinois se sont déjà précipités chaque jour, depuis l'inauguration, pour découvrir ces chefs-d'œuvre. Et l'affluence serait encore plus grande si un « plafond » n'avait pas été imposé pour la protection des toiles.

Les paradis capitalistes

Hormis quelques tableaux comme *les Bergers d'Arcadie*, de Poussin, ou *la Mort de Marat*, de David, déjà populaires, c'est dans un monde inconnu que se plongent les visiteurs. Et ce ne sont pas forcément les noms les plus réputés en Occident qui attirent les regards. Ainsi – témoignage d'un seul jour, – l'immense portrait en pied du cardinal de Richelieu, par Philippe de Champaigne, est plutôt délaissé, de même celui de Charles X par Gérard. En revanche, la représentation d'un marquis de la cour de Louis XIV, par Rigaud, a été longuement admirée pour l'habileté avec laquelle est reproduit le velours brodé d'or de son habit. Parmi les pièces qui provoquent le plus de commentaires figurent *la Cène*, par Philippe de Champaigne. A l'évidence, le sujet plus que la manière fascine. *« Où est le juif ? »*, demande une jeune fille, tandis qu'une autre s'interroge : *« Qui est le Christ ? » « C'est le plus noble et le plus beau »*, murmure sa voisine... *l'Enlèvement de Déjanire*, de Lagrenée, attire lui aussi les visiteurs, dont certains scrutent le tableau à la jumelle. Ici, ce n'est pas l'aspect mythologique, apparemment ignoré, qui intéresse, mais la reproduction de corps presque nus – spectacle rarissime en Chine populaire – et la technique d'exécution, en particulier les gouttes d'eau brillant sur la peau et qui font *« tellement vraies »*.

On s'arrête aussi, assez longtemps, devant *la Mort de Marat*, parce que c'est l'occasion, pense-t-on, de contempler l'original d'une œuvre déjà reproduite dans des livres d'art chinois. Il s'agit, dans ce cas précis et unique, d'une copie au demeurant excellente.

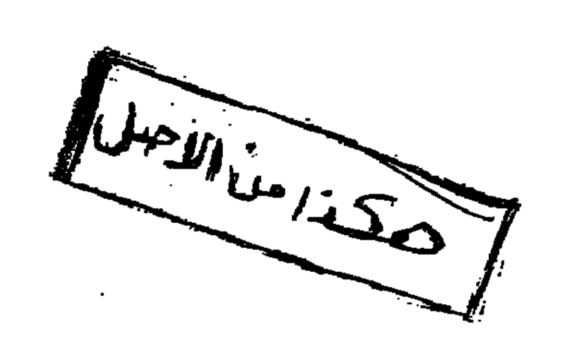
Quant aux *Bergers d'Arcadie*, s'ils n'ont pas eu le succès espéré, bien que l'œuvre soit connue en Chine, ils ont été l'objet d'une analyse curieuse dans *le Quotidien du peuple*. L'auteur de l'article, après avoir présenté l'exposition en termes élogieux, décrit minutieusement le tableau en question. Il fait remarquer que sur la « tombe » est gravée la phrase : *« J'ai vécu en Arcadie. »* L'aubaine était à prendre au vol pour inciter la « masse » à une sérieuse réflexion politique : *« L'Arcadie était appelée pays du bonheur, certains même la comparaient au paradis. Mais quand on voit ce groupe de bergers vêtus de haillons et quand on sait qu'il s'agissait, à l'époque, d'une société où la majorité des travailleurs subissaient l'exploitation et l'oppression sous toutes leurs formes, alors comment peut-on imaginer que c'était vraiment le pays du bonheur ? »*

ANITA RIND.

(1) Une présentation d'œuvres du Louvre et des musées de province a déjà été réalisée en Chine, en 1979. Elles étaient d'une facture secondaire.

(2) Cette exposition, qui entre dans le cadre des échanges culturels franco-chinois, a été organisée par l'Association française d'action artistique. Le choix des toiles a été réalisé par MM. Pierre Lemoine, conservateur en chef du musée national de Versailles, Laclotte et Cuzin.

(3) Le ministre de la culture français était représenté par M. Bernard Gilman, membre de son cabinet.



Tino Rossi, cinquante ans sur scène

Le triomphe de l'amour

TINO ROSSI célèbre cinquante ans de chansons au Casino de Paris, à partir du 4 novembre.

Toute sa vie, Tino Rossi a chanté l'amour heureux avec une simplicité extrême dans le vocabulaire ; il a été l'interprète débonnaire d'un sentiment sublime, il a vendu du rêve à la midinette des années 30 ou 40, puis à sa fille.

Tino Rossi, c'est le chanteur de charme par excellence, et il a assumé ce rôle en connaissance de cause, avec une solidité tranquille, une assurance désarmante. L'âge, l'embonpoint, les modes, n'ont pas de prise sur lui. A soixante-quinze ans, il est une véritable institution (on le voit encore régulièrement à la télévision), le visage impassible, à peine éclairé d'un sourire, l'allure pataude, le geste gauche, susurrant d'une voix de lait et de miel.

Tino Rossi n'a rien inventé. Quand paraît en 1933 son premier disque enregistré aux studios de la firme Parlophone, Bing Crosby a, depuis déjà deux ans, créé aux États-Unis le style « crooner » en traitant simplement et avec soin la mélodie, en mettant correctement en place, de sa voix tout en murmures et chaleureuse, des chansons qui, comme Just one more chance, *ont traversé l'Atlantique.*

Avec un physique quelconque, les cheveux plats gominés et quelques expressions stéréotypées, avec une absence totale de singularité, mais la voix juste et haute, Tino Rossi a surgi en France au moment où la radio, encore appelée T.S.F., entre dans la plupart des foyers, et où commence la grande commercialisation du 78 tours. Tino va développer sa popularité en s'appuyant principalement sur Vincent Scotto (Marinella, Tchi Tchi, Tant qu'il y aura des étoiles), *d'autres auteurs et compositeurs de romances populaires aussi, sur Gounod et Schubert – tous deux auteurs d'un* Ave Maria.

« AU lendemain de mon service militaire, *dit Tino Rossi*, je travaillais comme changeur de monnaie au casino d'Ajaccio quand un incendie s'est déclaré et a littéralement tout brûlé. Je suis parti sur le continent, avec l'idée de me faire embaucher, toujours comme changeur de monnaie, au casino d'Aix-en-Provence. Ce n'était pas possible. Et, un jour que je chantais avec des amis, quelqu'un m'a dit : « *Pourquoi t'en ferais pas ton métier ?* » Alors j'ai pris des leçons chez un ancien ténor de l'Opéra, qui enseignait à Aix. J'ai travaillé *Manon, les Pêcheurs de perles, les Lions de l'Arlequin.* Cela n'a pas été perdu : plus tard, j'ai enregistré ces airs. J'ai rencontré un « tourneur », P'tit Louis, qui m'a conseillé : « *Tu as un physique, tu as une jolie voix, fais plutôt du moderne.* » Et, quelque temps plus tard, j'ai commencé à chanter en public dans des petits villages autour d'Aix. J'étais monté sur une table et je sentais que je plaisais aux gens.

– C'était en quelle année ?

– En 1932.

– Et vous avez pu ainsi gagner votre vie.

– Je ne gagnais pas beaucoup. Peu de temps après ces débuts, je suis parti rejoindre mon père à Marseille et j'ai vu dans la vitrine d'un disquaire : « *Enregistrez votre voix pour 5 francs.* » Je me suis dit : « *Tiens, je vais envoyer un disque-souvenir à maman, là-bas en Corse.* » On m'a fait entrer dans une petite cabine, on a placé un tout petit disque en aluminium et j'ai chanté une complainte corse et une chanson française. Dans le magasin, il y avait un représentant de Parlophone. Il m'a entendu et m'a dit : « *Est-ce que vous voulez faire du disque français ?* » Évidemment, j'ai répondu que, si je le pouvais, je le ferais volontiers. J'ai donné mon adresse à Aix et, huit jours plus tard, la marque Parlophone m'invitait à venir enregistrer deux titres à Paris. De retour dans le Midi, j'ai été engagé à l'Alcazar de Marseille. Je chantais *Souviens-toi de nos premiers amours*, une chanson à la mode écrite par Saint-Granier et Borel-Clerc, et puis *Maître Patelin.* (Tino Rossi chante) *je pense à vous quand je m'éveille*, et alors là vraiment, c'était du délire dans la salle.

» Cela m'encourageait naturellement. Entre-temps, Parlophone m'a fait monter à Paris pour signer un contrat. Le disque enregistré avait produit un effet dans le métier. Toutes les maisons de disques me réclamaient. Je me suis dit : « *Mon vieux, il faut que tu réfléchisses bien. Parce que si tu t'engages pour une longue durée, tu dois faire attention, tu dois bien choisir.* » Vous savez, un artiste, il lui faut beaucoup de flair. J'ai signé chez Columbia, et mon premier disque chez eux a été enregistré avec un orchestre de tango. Je chantais simplement un tout petit refrain : « *Vous, qu'avez-vous fait de mon amour?* » puis, il y a eu le Casino de Paris où Henri Varna montait une revue : *Parade de France*, et Varna m'a engagé pour représenter la Corse. Une guitare à la main, une veste de charretier sur l'épaule, je chantais *Vieni Vieni* et aussi *Vivons la vie, vivons l'amour* et *Un baiser de femme sous un ciel de feu* avec la vedette du Casino.

– Toute votre vie, vous n'avez chanté que le seul thème de l'amour.

– Et oui ! L'amour est éternel, l'amour de n'importe quoi, l'amour d'une femme, l'amour d'un enfant, l'amour du monde, l'amour que tout le monde peut trouver. Beaucoup d'artistes s'éparpillent. Ils veulent tout couvrir et ne couvrent rien. Dans la mesure où ce que je fais marche, je n'ai aucune raison de changer d'élément.

– Combien avez-vous de chansons d'amour à votre répertoire ?

– Plus de deux mille.

– Souvent, elles portent des prénoms de femme.

– Oui, à une époque on les utilisait beaucoup.

– Vous aviez une équipe de paroliers ?

– Vincent Scotto, qui composait la musique, avait son équipe. Il donnait des idées, mais n'écrivait pas les textes. J'avais des paroliers qui écrivaient sur mesure pour moi.

– Vous avez lancé en France le style « chanteur de charme ».

– J'ai une voix très longue. A l'époque, elle couvrait trois octaves. Mais vous savez, la puissance ne veut rien dire. Il y a le gros écu et puis le petit louis d'or qui vaut deux fois plus cher. Si vous chantez l'amour, vous ne pouvez pas le faire à coups de bâton. Je suis un artiste d'instinct. Je ne force pas ma voix et je donne à chacun l'impression qu'il peut en faire autant.

– Vous n'avez jamais eu de concurrent véritable ?

– J'ai toujours suivi ma route sans regarder à droite ni à gauche.

– Vous n'avez jamais arrêté de chanter ?

– J'enregistre moins aujourd'hui, parce que beaucoup d'anciens disques se vendent encore très bien. Je fais deux albums par an, et, parfois, quand il le faut, un quarante-cinq tours. Un album vient juste de paraître, un autre sera réalisé en public au Casino, et, au printemps, il y aura sûrement quelque chose d'autre.

– Vous êtes insatiable ?

– Je viens de signer chez Pathé-Marconi un nouveau contrat de cinq ans.

– Vous vous produisez régulièrement dans les régions ?

– J'ai fait une trentaine de galas cet été, dont dix à Maubeuge sous un chapiteau. Le jour de l'ouverture, je suis passé le soir. Les autres jours, j'ai fait des matinées.

– Pourquoi cette rentrée au Casino de Paris ?

– Je ne l'aurais pas faite s'il n'y avait pas eu ce cinquantième anniversaire de mes débuts. En tournée, avec trois choristes et quatre musiciens, ça marche bien. Et le Casino de Paris ne me rapportera pas un client de plus dans mes tournées futures. Enfin...

» Au Casino de Paris, il y aura d'abord une petite rétrospective de mes cinquante ans de chansons et, en deuxième partie, le récital avec un orchestre de vingt-sept musiciens et cinquante choristes de Saint-Eustache.

» Ce spectacle, c'est pour remercier le public de sa fidélité. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 15 au 21 octobre

Les programmes du mercredi 13 et du jeudi 14 octobre sont en page 20.

«Musique au poing» sur Antenne 2

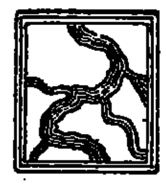
FELA LE REBELLE

A Lagos, il faut avoir deux voitures si l'on veut circuler tous les jours. A cause des embouteillages monstres dans cette ville tentaculaire et surréaliste, seules les voitures immatriculées de chiffres pairs peuvent circuler les jours pairs et seules les voitures immatriculées de chiffres impairs peuvent circuler les jours impairs... Lynchages, vols, assassinats sont monnaie courante. On ramasse les cadavres au milieu des ordures. Lagos, le plus grand port d'Afrique, le plus grand bidonville du continent, manque d'eau, d'électricité, de téléphone. Pas d'urbanisme mais une étonnante course à la consommation. Le luxe de certains côtoie la grande misère du plus grand nombre. Au sein de cette chaudière, vit Fela.

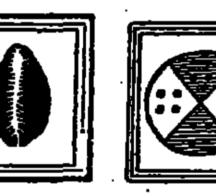
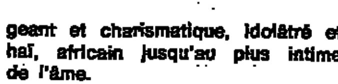
Fela Anikulapo Kuti. Fela (« celui dont émane la grandeur ») Anikulapo (« *celui qui porte la mort dans sa gibecière* ») Kuti. Une légende nourrie par le scandale. Un phénomène qui dépasse largement la musique. Né en 1938 d'un père Révérend, d'une mère militante syndicaliste, Fela est non seulement le musicien le plus populaire du Nigeria, c'est aussi un tribun redoutable qui fustige les dirigeants de son pays, dénonce les méfaits des multinationales, de l'Occident et de l'homme blanc ; c'est un leader politique (il compte se présenter aux prochaines élections présidentielles de 1983), un panafricaniste (il a été influencé par N'Krumah), qui rappelle que l'homme africain doit retourner à ses valeurs fondamentales. Visionnaire, téméraire, orgueilleux, délirant, c'est surtout un rebelle qui prône l'usage de « l'herbe », du sexe, des femmes (il en a vingt-huit). Sa musique — l'afro beat — précise, violente, directe et chaude, évoque bien la fièvre de Lagos. Il a été plusieurs fois déjà emprisonné. En 1977, après les critiques qu'il a faites au moment du Festival des arts noirs à Lagos, sa maison a été ravagée par la police, ses femmes violées, sa mère, qui avait plus de soixante-dix-huit ans, a été défenestrée, elle en est morte peu après. Le 2 décembre 1981, Fela a été arrêté, accusé de vol à main armée (une accusation qui ne tiendra pas), c'est à ce moment-là que Jean-Jacques Flori et son équipe sont venus pour tourner.

Un tournage qui a été « un enfer », dit le réalisateur. Fela banni par les autorités, c'est un film quasi clandestin qu'il a dû réaliser, ou du moins sans autorisation officielle. Ce qui n'est pas simple pour qui connaît l'Afrique. Les tournages dans les rues ne l'ont pas été non plus, ils se sont même terminés parfois à coups de poing (les gens n'étaient pas toujours d'accord pour qu'on les filme). Jean-Jacques Flori a dû d'abord attendre quinze jours que Fela sorte de prison. Malmené par la police, celui-ci ne se sentait plus très motivé pour faire le film (« *Il aurait même préféré que nous partions* »), le contact n'a pas été non plus très évident avec les femmes de Fela, les « reines » qui sont restées distantes ou « neutres ». « *En tout, dix semaines de tournages les plus dures de ma vie* », dit le réalisateur.






Dessins extraits de « Fela Fela » de Carlos Moore illustrant le message rituel de sa mère Funmilayo Anikulapo Kuti.

Le film de Jean-Jacques Flori se ressent un peu de ce climat. « *Musique au poing, Fela* » se rapproche davantage du reportage d'actualité que d'une production artistique. C'est un travail de journaliste. Un reportage fort intéressant par ailleurs, avec des images frappantes sur la ville (les cadavres, le matin, sur la plage quand l'eau se retire), l'atmosphère du Shrine, la boîte de nuit de Fela, qui sert aussi de « temple », où il accomplit la cérémonie du culte aux Esprits. Il a recueilli également le témoignage de Fela et lui a fait développer quelques-unes de ses idées principales, sur la politique, sur la religion, sur la nature, sur les femmes. Mais le commentaire reste un peu froid et le regard extérieur. C'est une vision inversée de celle que l'écrivain journaliste, Carlos Moore, nous a donnée dans un livre qui est sorti récemment, *Fela, Fela, cette putain de vie* (éd. Karthala), chaleureux, riche, surprenant, subjectif certes (Fela est son ami), mais qui rend absolument l'univers à part de ce personnage dérangeant et charismatique, idolâtré et haï, africain jusqu'au plus intime de l'âme.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Dimanche 17 octobre, A 2, 21 h 55 (rédif. le 18, à 15 h 55).

«POUR CHANGER» SUR TF1

«Branché», dites-vous ?

« Une stratégie. Une politique d'ensemble lucide, déterminée, et à laquelle on se tiendrait... » Voilà, selon Alain de Sédouy, le maître d'œuvre des samedis après-midi de TF 1 et de l'émission « Pour changer », ce qui manque cruellement à la télévision. De la constance pour imposer puis défendre un programme conçu dans le cadre d'une politique générale de la chaîne. Du temps pour effacer des comportements qui ne sont que le fruit d'habitudes et pour venir à bout de préjugés si anciens qu'on en a oublié les fondements. Car une grille s'élabore globalement, en fonction d'objectifs définis à long terme, en rupture avec la vaine obsession de vouloir rassembler à tout moment l'ensemble des publics.

Un souci demeuré toutefois prioritaire pour de nombreux responsables de la programmation, lesquels naviguent à vue, au gré des indices d'écoute, répondant ponctuellement — souvent par un changement d'individus — aux crises ou malaises trop évidents. Une exigence à laquelle Alain de Sédouy a choisi, lui, de tourner le dos, en lançant, le 6 mars dernier, un programme hebdomadaire destiné particulièrement aux quinze-vingt-cinq ans, réputés peu attentifs aux événements du petit écran, qui, d'ailleurs, le leur rend bien.

Rock, cinéma, voyage, B.D., moto et feuilletons... « *De la folie !* », ont crié certains, sceptiques sur la possibilité de rassembler un public jeune le samedi après-midi. « *De l'irresponsabilité* », ont hurlé quelques autres en évoquant l'hémorragie de téléspectateurs traditionnels de cette tranche horaire, hermétiques à la musique rock et excédés par le ton résolument moderne (« branché ») de l'émission et de ses animateurs.

Simple conflit de générations ? Peut-être. Sans doute. Mais un conflit qui, révélé avant l'été par des sondages négatifs orchestrés et commentés dans un climat d'hystérie politique contre la télévision, a bien failli mettre fin à l'expérience d'Alain de Sédouy. « *Un courrier abondant nous a révélé l'existence d'un racisme anti-jeunes virulent et terriblement dangereux*, déclare-t-il. *Le problème de l'apparition d'une jeunesse de plus en plus marginalisée n'est-il pourtant pas un enjeu politique fondamental pour un pays ? N'est-ce pas la dernière justification du service public de se préoccuper de tels enjeux ?* »

Un peu comme un mirage

Malgré les attaques, malgré les protestations indignées, « Pour changer » a tenu bon. Une étude approfondie des premiers résultats quantitatifs et qualitatifs a même montré que, au-delà des apparences, un mouvement s'engageait, et que l'émission commençait à drainer vers la télévision un public traditionnellement hostile, la balance entre nouveaux et anciens téléspectateurs fût-elle encore déficitaire. L'équipe du samedi après-midi était donc bien sur la bonne voie. Le service des études de TF 1 et l'analyse qualitative lucide des diverses séquences de l'émission ont alors suggéré quelques aménagements — essentiellement formels comme l'ordre des diverses séquences — destinés à adapter davantage l'émission au rythme des téléspectateurs et favoriser la cohabitation de deux clientèles supposées antinomiques. De là une construction plus habile (selon la technique dite de l'entonnoir) qui ouvre l'après-midi avec un feuilleton grand public destiné à recueillir le maximum de l'audience potentielle et le clôt avec Mégahertz, la séquence de rock controversée, et qui, placée plus tôt, était accusée de « *vampiriser* » le reste du programme. « *Il n'a jamais été question de supprimer Mégahertz*, affirme Alain de Sédouy. *Le rock, c'est l'identité des marginaux, c'est beaucoup plus que de la musique. Une pulsion, une manière de vivre, de se situer dans la société. Un lien de reconnaissance pour les jeunes...* »

La démarche est-elle mieux comprise ? L'agencement de l'émission plus judicieux ? En tout cas, le grand public semble cette fois adhérer. Les premiers indices d'écoute de la rentrée, largement supérieurs aux précédents, sont encourageants et font regretter que le sursis dont l'émission a bénéficié n'ait pu être octroyé à plusieurs autres, disparues sans avoir eu vraiment la chance de s'imposer. « *Du temps*, dit Sedouy, *et de la constance...* »

L'allure finale de l'émission est celle d'un magazine hebdomadaire que l'on prend plaisir à feuilleter rubrique après rubrique. Les volets sont autonomes mais pas cloisonnés, grâce à la mise en pages vidéo. Un générique époustouflant de Chiara Boeri propulse à 100 à l'heure dans l'univers et le rythme de « Pour changer », alors que des inserts électroniques, des B.D. américaines et des éclairages étudiés donnent une cohérence et une unité de ton à cette tranche de temps décidément à part dans la grisaille des programmes de rentrée. Rêverie, surprises, insolence...

Un peu comme un mirage qui, de semaine en semaine, viendrait nous montrer furtivement, mais avec brio, ce que pourrait être la nouvelle télévision.

ANNICK COJEAN.

★ Chaque samedi, TF 1, de 13 h 35 à 18 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Cinquante ans de télévision

Les Éditions Fernand Nathan ont saisi l'occasion du cinquantenaire de l'introduction de la télévision en France pour faire paraître un ouvrage grand public sur l' « Histoire de la télévision française ». Il se feuillette comme un bel album. On y découvre les pionniers. On y retrouve les grands et les petits moments de la télévision qui étaient sortis de notre mémoire. On y mesure la pénétration de l'image dans les foyers et l'influence grandissante du petit écran.

Les auteurs — Jacques Mousseau, qui dirige à TF 1 les émissions pour la jeunesse et les après-midi, Christian Brochand, qui est responsable de la documentation audiovisuelle à Radio-France — ont distingué six époques. 1923-1945 : Une étrange lucarne ; 1946-1951 : A petits pas ; 1952-1958 : En direct de... ; 1959-1963 : TV = tout voir ; 1964-1973 : La grande maison ; 1974-1982 : Trois sœurs ou trois rivales ? Tout cela est très lisible et accompagné de nombreuses photos. Avec un parti pris : cette histoire est celle des images télévisuelles et, derrière elles, des hommes et des femmes qui les ont réalisées.

Y. A.

★ **HISTOIRE DE LA TELEVISION FRANÇAISE**, Editions Fernand Nathan, 190 pages, 189 F. Sortie en librairie le 15 octobre à Paris et le 22 octobre en province.

Vendredi 15 octobre

Un film

EMBRASSE-MOI, IDIOT !

Film américain de Billy Wilder (1964), avec D. Martin, K. Novak, R. Walston, F. Farr, C. Osmond.

A 2, 23 h 5.

★ *Transposition américaine d'une pièce d'Anna Bonacci, qui, au début des années 50, avait été représentée à Paris sous le titre* l'Heure éblouissante, *adaptée par Albert Verly et dialoguée par Henri Jeanson. Billy Wilder a accentué une situation scabreuse en jouant avec les tabous (sexuels) des ligues de décence. L'action a été modernisée, la mise en scène a manié l'équivoque jusqu'au « mauvais goût ». Mais qui peut encore être choqué, aujourd'hui, par ce vaudeville où une entraîneuse prend la place d'une femme honnête et réciproquement ? On retiendra plutôt le tableau grinçant d'une bourgade du Nevada, troublée par le passage d'un chanteur de charme coureur de jupons qui a la tête de Dean Martin.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 05 Télévision scolaire.
Monastère du Moyen Age : Sénanque, Le Thoronet.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Formule 1 + 1 : Charles Aznavour.
De Maritie et Gilbert Carpentier. Réalisation André Flederich.
Autour de Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Julien Clerc, Diane Dufresne, Erik Berchot, etc.
21 h 40 Série : L'Esprit de famille.
Réalisation B. Bernard, avec M. Biraud.
L'été terminé, Claire est triste et préoccupée, et amoureuse d'Antoine, l'assistant de son père. C'est Pauline qui se décide à l'avouer à l'intéressé qui prend mal cette nouvelle. Un feuilleton bien familial où les tristesses se métamorphosent en joie dans les prochains épisodes.
22 h 35 Documentaire : Sculptures sonores des frères Baschet.
Réalisation Jacques Barsac.
Bernard et François Baschet sont des inventeurs d'instruments de musique. Avec des fleurs ou des oiseaux sculptés dans des feuilles d'inox, ils créent des sons évoquant le bruit du vent, de l'eau, etc. Jacques Barsac a mis près de neuf mois pour réaliser cette émission.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des concierges aux gardiens.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.
La main malade (diffusé le 13 octobre).
16 h 40 Document : Gherdaia.
De A. Soupart.
L'oasis algérien.
16 h 55 Itinéraires.
Bolivie : les oubliés de l'Altiplano ; Leke pampa.
(Lire notre sélection).
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
Réalisation, R. Kahane, avec S. Rebbot, C. Huguin, G. Ville...
La dernière fiancée de Papa poule.
Papa poule est sauvé. Grâce à Eva, Bernard rencontre la quatrième femme de sa vie. Ils se découvrent, se perdent de vue pour enfin se marier. C'est le dernier épisode de « Papa poule ». Sans regret.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Culture et politique.
Avec M.-A. Burnier *(le Testament de Sartre)*; C. Clément *(Rêver chacun pour l'autre)* ; J.-P. Lecat *(Quand flamboyait la Toison d'or)* ; J. Marcenac *(Je n'ai pas perdu mon temps)* ; P. de Plunkett *(La culture en veston rose)*.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Billy Wilder) : Embrasse-moi idiot.
De B. Wilder.

Combats des Indiens quechua

ITINERAIRES :
LES OUBLIES DE L'ALTIPLANO
A 2, 16 h 55.

A voir pour une scène étonnante. Tout le monde connaît la flûte indienne, ce son mélancolique et comme raréfié par l'altitude et la dureté des montagnes. Avec le poncho, la flûte est même devenue l'image obligatoire et quasi unique du folklore des Indiens de Bolivie. Nicole Vitel et François Duratel ont filmé d'autres aspects beaucoup moins connus de la culture et de la vie quotidienne des Indiens, comme cet étrange rituel qui a lieu dans la région nord de Potosi. Une fois par an, les Indiens quechua se rencontrent dans un petit village reculé, et les hommes comme les femmes se battent pendant plusieurs jours en combats singuliers, réglant ainsi des conflits personnels ou entre communautés. Un spectacle d'une grande violence mais qui a bien sûr une signification sociale, ses règles, sa valeur thérapeutique. — C. H.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
P. C. M. L. (Parti communiste marxiste-léniniste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : La Chine en V.O.
Emission de R. Pietri, reportage de P. Geny et R. Sainsauveur.
Une délégation du bureau de l'Assemblée nationale conduite par son président, M Louis Mermaz, s'est rendue le 27 août dernier en voyage officiel en République populaire de Chine. Avec MM. Deng Xiao Ping, membre du comité permanent du bureau politique, Peng Chong, vice-président du comité permanent, Deng Ying Chao, membre du bureau politique, Zhao Zi Yang, premier ministre, Zhang Wen Yang, vice-ministre des affaires étrangères, et Hu Yao Bang, secrétaire général du parti et président, la veuve de Chou En Lai et le maréchal Ye Jian Ying.
21 h 35 Contes et légendes : Pierrot le Loup.
Réalisation Jean-Denis Bonan.
Pierrot le Loup, un drôle d'homme long et souple comme les bêtes qu'il traque dans un pays de légendes, en Sologne.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Sonate en la majeur de C. Franck avec P. Barbizet, piano et J.-P. Rampal, flûte.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : clés pour comprendre l'ONU ; les secrets de l'image.
8 h Les chemins de la connaissance : le fou, le boiteux et l'aluette ; à 8 h 32, les esclaves sans maître ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « Mozart », avec Marcel Brion.
11 h 2 Le palais Garnier : œuvres de Bizet, Gounod, Lalo, Berlioz et Mozart.
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Musique extra-européenne.
14 h Sons : métros.
14 h 5 Un livre, des voix : La faculté des songes, de G.-O. Chateau-Reynaud.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Jean Jouvenel) ; à 15 h 45, Contact.
16 h Pouvoirs de la musique : trajectoire de M. Ohana ; les années d'apprentissage de R. Strauss.
18 h 30 Feuilleton : Gaspard des montagnes.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : le congrès international de l'histoire de la physique des particules.
20 h A l'écoute des autres : le colloque d'Avignon sur les relations entre les communautés culturelles d'Afrique, d'Europe et du monde arabe.
21 h 30 Black and blue : Amours, délices et big bands.
22 h 30 Nuits magnétiques : les singes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Haydn, Mendelssohn, Debussy/Eisler, Liszt, Weber, Fauré.
8 h 07, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Brahms, R. Strauss, Ravel, Berio, Tchaïkovski, récital de piano Glenn Gould : œuvres de Byrd, Bach, Wagner, Sibelius.
12 h, Equivalences : œuvres de J.-S. Bach, Tournemire.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Duparc, Debussy, Satie, Poulenc, par M.-C. Porta, soprano ; S. Zapolsky, piano.
14 h 4, La boîte à musique : œuvres de Dvorak.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens d'aujourd'hui : Hermann Abendroth : œuvres de Wagner, Beethoven.
17 h 2, Magazine international du chant choral : œuvres de Kodaly, Haydn, Szokolay, Bennet, Caplet, Schütz, Liszt, Mihaly, Haselboeck, Lassus, Neumann, Wilbye, Poulenc, Bartok.
18 h 30, Concert (donné le 27 juin 1982 à la villa Médicis) : œuvres de Solbiate, Bosco, Petrassi, Denis, par « el gruppo strumentale musica d'oggi. Dir. : P. Nahon.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (en direct des journées de musique de Donaueschingen) : « Kammermusiken », de Malguashca, par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk. Dir. : P. Eotvos. 21 h 15, journées de musique de Donaueschingen 1952/1962 : « Concerto pour hautbois et orchestre », de Zimmermann, « Spiel », de Stockhausen, « Combat T 3 N », de Koering, « Fluorescences » de Penderecki, par l'orchestre symphonique du sudwestfunk Dir. : H. Rosbaud.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis, 23 h 5, Écrans, 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 55 La séquence du spectateur.
11 h 20 Météorologie
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : La conquête de l'ouest ; 15 h 30 Série : Les incorruptibles ; 16 h 20 : Etoiles et toiles ; 17 h 15 : Mégahertz.
(Lire notre article p. 17.)
18 h Magazine auto-moto.
Course de dragster au Mans : Auto : Rallye de San Remo.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
La grande évasion ; gros plan : Le chat Chinchilla ; Echos.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Concurrence : le prix des pièces détachées dans l'automobile.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Vaches maigres et grandes bouffes.
L'agro-alimentaire et le tiers-monde.
21 h 50 Série : Dallas.
Enfin un coupable.
Sue Ellen inculpée de meurtre est arrêtée, condamnée et mise en prison. Seuls, Kristin sa sœur et le docteur Elby la soutiennent dans cette épreuve. Ces deux personnages lui feront découvrir la solution du mystère J.R.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Aventures en Himalaya : Anapurna ; Sun kosi.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial Serge Lama.
21 h 50 Série : Deuil en 24 heures.
De V. Pozner, réalisation F. Cassenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P. Clementi, L. Szabo...
L'auto du colonel Carvin et de Caillot se faufile dans la grande foule de français en déroute. Le char et ses trois conducteurs traversent Paris déserté. Jacqueline est accueillie par des militaires pour accoucher : une fresque bien mise en image, bien interprétée sur la débâcle de 40.
22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
John Lewis et Stéphane Grappelli.
23 h 20 Journal.

Pastiche

PRELUDE A LA NUIT : SUITE FRANÇAISE.
FR 3, 23 h 35.

Habile pasticheur comme son aîné Ravel, Poulenc avait l'habitude de plagier la musique du dix-huitième siècle, celle des clavecinistes, qu'il agrémentait de développements loufoques, de répliques incongrues, de sons cocasses. Une musique de scène destinée à la *Reine Margot*, d'Edouard Bourdet, fut pour lui, en 1935, l'occasion de remonter encore dans le temps, de se plonger dans les « danceries » du seizième siècle. Destinée à meubler les entractes, la *Suite française* s'inspire d'une partition de Claude Gervaise, datant de 1550 mais, sous ses harmonies sibyllines, ses sonorités piquantes, ses tournures acides, elle révèle, de part en part, l'esprit français de Poulenc, son goût des fausses naïvetés. Le même charme œuvre dans la *Sonate pour piano à quatre mains*, cette pièce beaucoup moins connue que FR 3 fera redécouvrir mardi à 0 h 35.

T. Fr.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif-entreprise.
14 h 30 Entrée libre.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 35 On sort ce soir : Dialogues des Carmélites.
Opéra de F. Poulenc, par l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, sous la direction de J. Perisson, chœurs dirigés par Z. Blanc, avec A.-M. Blanzat, R. Crespin, E. Brunner...
D'après la pièce en trois actes de Georges Bernanos qui se déroule sous la Révolution de 1789. Le supplice de Blanche de Compiègne et son exécution sur la place de la Révolution, le 17 juillet 1794.
22 h 20 Journal (entr'acte).
23 h 35 Prélude à la nuit.
Concert de musique française à Châteauroux, « Suite française », de F. Poulenc.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : portrait d'une autre Thaïlande ; Moins cinq avec P. Devillers.
8 h Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : de droite ou de gauche, l'héritage culturel est-il dévalué ?
9 h 7 Matinée du monde contemporain : le Vidcom ; la société européenne de culture.
10 h 45 Démarches avec Anne Bony : les années 50.
11 h 2 La musique prend la parole : pour un nouveau vocabulaire musical (point, ligne, bloc : œuvres de Webern).
12 h 5 Le pont des arts : Actualité du théâtre à Paris et en province.
14 h Sons : métros.
14 h 5 Les samedis de France-Culture : la conférence mondiale sur les politiques culturelles.
16 h 20 Le livre d'or : G. Weichert, piano (Schubert, Schumann, Liszt).
17 h 30 La conférence mondiale sur les politiques culturelles.
19 h 10 Disques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Radio-Canada : La poésie néo-africaine des Amériques.
20 h Théâtre ouvert : « Ecritures de femmes », enregistré au Jardin d'hiver en juin 1982 ; « la Dune », de A. Celerier, réal. A. Dave.
21 h 25 Bonnes nouvelles, grands comédiens : le 30 juin 1944, de M. Lowry, lu par J. Négroni.
22 h Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Le Polonais, Mendelssohn, de Cabezon, Bach, Brule, Rossini, Fauré, Saint-Saëns, Stravinski.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de J.-S. Bach, Scarlatti, Chostakovitch, Enesco. 11 h, La tribune des critiques de disques : les vêpres de la Vierge, de Monteverdi. 12 h, Avis de recherche : œuvres de Reger, Amfithéatrof.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique : le clavecin, avec la « Fantaisie chromatique », de J.-S. Bach.
15 h 30, Dossier disque : Nicolai, Donizetti.
16 h 30, Concert (donné le 16 décembre 1980 à la salle Cortot, à Paris). Hommage à Jolivet : œuvres de Le Flem, Jolivet, Varèse, avec D. Erlih. Violon : J.-Y. Thibaudet. Piano : A. Guilbert. Flûte : J. Barthe. Violoncelle et le quatuor Arcana.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Cimarosa, Sor, Giuliani.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : G. Enesco, violon.
20 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Œdipe », de Enesco, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Dir. : Y. Prin. Chef des chœurs : J. Jouineau. Violon solo : J. Prat, Solistes : R. Constantin, F. Petri, Y. Bisson, H. Gui, C. Meghor, J. Bona, B. Antoine.
23 h, La nuit sur France-Musique : Entre guillemets. 0 h 5, Poissons d'or.

Dimanche 17 octobre

Deux films

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME
Film français de Jean-Charles Tacchella (1979), avec J. Carmet, M. Dubois, R. Jevenin, J. Luccioni, G. Laurent.
TF 1, 20 h 35.
★ *Un couple se sépare au bout de vingt-cinq ans de mariage, en accord réciproque, pour goûter à la liberté. A vrai dire, il ne se passe pas grand-chose. Le scénario, assez faible, piétine gentiment l'esprit de famille et les liens du mariage. Tacchella a rendu hommage à Jean Grémillon en se référant à une tradition française de réalisme quotidien. Malgré quelques scènes humoristiques et tendres, il a tourné en rond. On aime surtout l'interprétation de Jean Carmet et de Marie Dubois.*

LA RANÇON
Film américain d'Alex Segal (1955), avec G. Ford, D. Reed, L. Nielsen, J. Hernandez, R. Keith.
FR 3, 22 h 30.
★ *L'attitude courageuse — et incomprise de ses concitoyens — d'un industriel refusant de céder à la « loi de la rançon », après l'enlèvement de son fils. Cas de conscience dramatique, lutte d'un homme seul pour briser le pouvoir de l'argent et l'engrenage du banditisme. Le sujet est plus fort que la réalisation, mais Glenn Ford se montre admirable face à la veulerie d'une société en réduction, à la curiosité malsaine de badauds venus se repaître d'un fait divers.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée à l'intention des sourds et malentendants, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly. Prédicateur : le Père Turquais.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Pour vous.
14 h 30 Série : Arnold et Willy.
15 h Sports dimanche.
Tiercé ; Rétrospective du Mundial de football ; Extraits des championnats du monde de tennis de table à Hongkong ; 20 kilomètres de marche à Paris ; Cyclisme : Tour de Lombardie.
17 h Les grands enfants.
17 h 30 Série : Starsky et Hutch.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
Une vie qui ne manque pas de piquants.
19 h 25 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Il y a longtemps que je t'aime.
De Jean-Charles Tacchella.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbisu.
« Les Bas-fonds », de Maxime Gorki, mise en scène, Gildas Bourdet et Alain Milianti, au Théâtre Gérard-Philipe, à Tourcoing ; « Great Day in the morning », mise en scène de Bob Wilson, au Théâtre des Champs-Elysées ; Raymond Devos, au Théâtre Montparnasse.
22 h 35 Sports dimanche soir.
22 h 55 Journal.
23 h 20 A Bible ouverte.
Le livre de Job, « *Ma vie tient à un fil* ».

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic (et à 10 h 45).
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Disney dimanche.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
De J.-F. Kahn.
Les chansons éternelles.
Avec Julien Clerc, Michel Jonasz, Yves Duteil, Catherine Lara...
21 h 55 Document : Musique au poing (Fela).
Réalisation J.-J. Flori.
(Lire notre article p. 17.)
22 h 50 Document : Repères sur la modern dance.
La nouvelle génération de chorégraphes : Europe-Japon.
Rarement la danse moderne n'a été aussi bien évoquée au petit écran. Le troisième numéro de cette série est consacré aux chorégraphes Maguy Marin, Ushio Amagatsu, Carolyn Carlson, Maurice Béjart et Pina Bausch.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Roçambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique, avec J. Péraud, conseiller du président de la République ; 16 h., Musique : Les animateurs musicaux ; Des hommes qui font bouger les choses ; 17 h., Littérature : La rentrée littéraire.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Equer.
La revue de presse ; Les appareils espions ; Portrait : Pierre Terrax ; Flash pratique.
18 h 45 L'Echo des bananes.
De Vincent Lamy.
Avec le chanteur suédois Kim Larsen et le groupe régional Urgent. Séquence vidéo sur Status quo et the Dice. Et dans la séquence tropicale, le meilleur groupe guadeloupéen à ce jour, le groupe KA de Guy Konket.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 Série : De la démocratie en Amérique.
Nous le peuple des Etats-Unis.
Cent cinquante ans après Tocqueville, Renaud Delourme et Dominique Naspleзes sont retournés aux Etats-Unis à la rencontre des élus du peuple, des lobbyistes, des juges, des gardiens de la Constitution et de journalistes du « quatrième pouvoir ».
21 h 25 Aspects du court métrage français.
L'homme gommé, de M. Maingois ; 15 % loin du reste.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : La Rançon.
D'Alex Segal.
0 h 05 Prélude à la nuit.
Concert : Jacques Offenbach, suite des Contes d'Hoffman, par l'orchestre de Bordeaux-Aquitaine.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son.
8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France.
10 h Messe, dans les Vosges.
11 h Regards sur la musique.
12 h 5 Allegro.
12 h 45 Musique polonaise d'aujourd'hui.
14 h Sons : métros.
14 h 5 La Comédie-Française présente : « Conversation dans le Loir-et-Cher », et « Richard Wagner », de P. Claudel.
16 h 5 Le lyriscope.
17 h 30 Rencontre avec... Leïla Sebar.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Robert Creeley.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : le ravissement de gertrude Stein, par R. Farabet et G.-G. Lemaire (redif.).
23 h Bandes passantes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Haydn, Langer, Steinbecker, Czibulka, Massenet, Strauss, Schmett, Saint-Saëns, Granados, Rimski-Korsakov, Chaplin, Debussy, Grieg, Tchaïkovski, Ponchielli.
8 h 2, Cantates : intégrale des cantates, de J.-S. Bach.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : Leopold Stokowsky, œuvres de Beethoven, Borodine, Mahler, Schoenberg.
11 h, Concert (en direct du théâtre du rond-point des Champs-Élysées à Paris) : œuvres de Saint-Saëns, Bridge, Debussy, avec F. Lodéon, violoncelle, D. Hovora, piano.
12 h 5, Magazine international.
14 h, Concert : Festival de Bayreuth 1982 : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », de Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth. Dir. : H. Stein. Chef des chœurs : N. Balatsch. Solistes : B. Weikl, M. Schenk, D. Kuebler, M. Egel, H. Prey, J. Vermeersch.
1 h, Concert : l'orchestre de chambre national de Toulouse. Dir. : G. Armand (Dvorak, Britten).
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin, le 30 avril 1982) : « Symphonie n° 41 », de Mozart ; « Symphonie n° 3 », de Beethoven, par l'orchestre philharmonique de Berlin. Dir. : H. von Karajan.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit. Entre guillemets. 0 h 5, Round about midnight.

● **Les Maîtres chanteurs de Nuremberg** (FM, 14 h.) — Composée à la gloire du grand art allemand et — mais cela resterait à prouver — d'une certaine forme de conservatisme bourgeois, cette comédie lyrique ne jouit pas en France de la même popularité qu'outre-Rhin. Ce sont moins les attaques du cordonnier poète contre le « faux art welsche » (latin) dans son monologue final qui expliquent la tiédeur des mélomanes français, que certaines longueurs du livret lorsqu'on n'en saisit pas les détails. Il est vrai aussi que nombre de wagnériens, plus sensibles au sublime qu'à l'ironie, n'apprécient guère cette concession au divertissement. Cependant si Wagner ne renonce pas aux séductions de la farce, s'il a pris, lors d'un dîner parisien, quelques leçons de l'immortel auteur de « Mam'zelle Nitouche » en matière de coq-à-l'âne (le chant de concours de Beckmeser pourrait être signé Hervé), s'il s'attendrit sur de vieux chorals, il ne renie pas pour autant l'alchimie harmonique de « Tristan » et va même beaucoup plus loin sans en avoir l'air ; enfin, le portrait qu'il dresse de ses compatriotes n'est pas exempt de malice.

G. C.

Lundi 18 octobre

Deux films

LA COURSE A L'ÉCHALOTE
Film français de Claude Zidi (1975), avec P. Richard, J. Birkin, M. Aumont, A. August, C. Dauphin.
TF 1, 20 h 35.
★ *Pierre Richard, fondé de pouvoir d'une banque, essaie de récupérer une mallette contenant un document important, et dérobée par trois travestis de l'Alcazar. Il sème la pagaille dans un train de luxe, perturbe une représentation théâtrale, etc. Vieilles recettes burlesques remises à neuf avec un grain de pittoresque « parisien ». Film amusant parce que bien rythmé. Jane Birkin joue les utilités.*

LE PETIT PROF
Film français de Carlo Rim (1958), avec D. Cowl, B. Alfaribe, Y. Robert, C. Barry, B. Beauchamp.
FR 3, 20 h 35.
★ *Etre né sous le signe bénéfique du pacte de Locarno (1925) ne destine pas forcément à une existence paisible. Le Français moyen inventé par Carlo Rim reste pourtant optimiste et débrouillard au cours de trente années d'histoire de France avec guerre et occupation. La verve de l'auteur-réalisateur s'exerce sur les illusions perdues, dans une suite de sketches marqués de coups de patte satiriques. Et avec Darry Cowl, pour lequel le rôle principal a été écrit, on ne s'ennuie pas.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Les devenus sourds, le sport à l'école.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h 30, Télé-film : La résurrection de Zachary Wheeler ; 17 h 20 : Empreintes
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La Course à l'échalote.
De Claude Zidi.
22 h 10 Magazine : l'Enjeu.
De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Les raisins de la reconquête ; La concurrence en mer ; Le difficile pari de l'investissement ; l'Angleterre : l'interminable purge.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Reprise : Musique au poing (Fela).
(Diffusée le 17 octobre à 21 h 55).
16 h 45 Reprise : Repères sur la modern dance.
(Diffusée le 17 octobre à 22 h 50).
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Ceux qui font le spectacle.
Autour de Michel Sardou, Michel Audiard, Bernard Blier, Claude Lelouch, Marcel Jullian, Jacques Ruffié, professeur au Collège de France.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise luthérienne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Le Petit Prof. (rire du lundi).
De Carlo Rim.
22 h Journal.
22 h 30 Magazine : Thalassa.
Emission de Georges Pernoud, « La vocation maritime du lac Léman ».
23 h 10 Musiclub.
Hommage à Robert Casadesus : Année Beethoven, 9e sonate pour violon et piano opus 47 en la majeur.

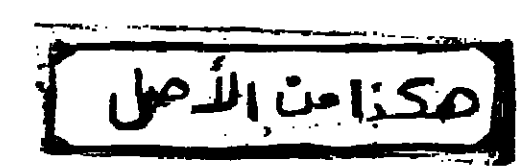
FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Le rôle de l'épargne ; neuf mois après : la Pologne.
8 h Les chemins de la connaissance : L'histoire orale ; à 8 h 32, Loup y es-tu ? ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Les lundis de l'histoire : A propos du livre de J. Favier : « François Villon ».
10 h 45 Le texte et la marge : Jean-François Chiappe.
11 h 2 Evénement musique : Kagel à Donauschingen ; Stockhausen à Paris.
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Atelier de recherche instrumentale : photographies - photosonie.
14 h Sons : métros.
14 h 5 Un livre, des voix : Renaud Rosset « le Polonais ».
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Point de repère : à 16 h 30, le Rendez-vous avec A. Chappo.
17 h Le voyage du dalaï-lama en France.
17 h 32 Musiciens français contemporains : P. Janssen.
18 h 30 Feuilleton : Gaspard des montagnes.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Présence des arts : Objets aimés, objets qui crient, par M. Cadieu.
20 h Carte blanche : « Les Blouses », de R. Boutefeu.
20 h 30 Copyright one : « La Séparation ou le mutant volant », de C. Pereira.
21 h L'autre scène ou les vivants et les dieux.
22 h Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère : œuvres de Gérard et Boutry.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Rodrigo, Tchaïkovski, Casadesus, Bach.
8 h 7, Quotidien musique : semaine des radios : les bas-pays.
9 h 5, D'une oreille l'autre : musiques de Belgique (œuvres de Hanssens, Lekeu, Franck, Herberigs, Massart, Gilson, Cornet, Nivers, du Mont, Fetis).
12 h, Chasseurs de son.
12 h 35, Le Jazz en France.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Mozart, Ravel, Dutilleux, par A.-M. Alvazian, piano.
14 h 4, D'une oreille l'autre : quatre cents ans de musique hollandaise. Œuvres de Obrecht, Sweelinck, Van Bree, Diepenbrock, Pijper, Escher.
17 h 2, Repères contemporains : H. Pousseur.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de Loos Janacek, sans les opéras.
18 h 30, Concert de musique traditionnelle (donné le 24 mai 1982) : les Flandres, par W. van de Velde.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (en direct du Centre musical de Los Angeles) : « six pièces, op. 6 », de Webern ; « concerto à la mémoire d'un ange », de Berg ; « symphonie n° 9 », de Bruckner, par l'orchestre philharmonique de Los Angeles. Dir. : C.-M. Giulini. Soliste : I. Perlman.
22 h, La nuit sur France-Musique : aspects de la musique française (Rabaud, Satie, Lejeune).

● **Musique hollandaise** (FM, 14 h 04). — Patrie de la peinture et du spinozisme, c'est-à-dire de l'art de jouir de toutes choses, la Hollande fut après une courte apogée aux XV[e] et XVI[e] siècle avec Ockeghem et Sweelinck un vrai désert musical à l'époque classique et romantique. Pourquoi cette pénurie ? C'est à cette énigme que s'attaquera en partie Olivier Bernager, toute cette semaine. Sans doute la placidité native et la prospérité d'un peuple ne font-elles pas bon ménage avec la musique, laquelle, pense-t-on, naît des douleurs. Le rejet de Berlioz, jugé par les Hollandais du XIX[e] trop fiévreux, trop véhément, accréditerait assez cette explication, mais Olivier Bernager ne s'en tiendra pas là : s'il constate le peu d'originalité de la musique hollandaise, son nationalisme tempéré, il étoffe cette thèse sommaire et dresse un panorama scrupuleux de cette école qui compte bien sûr des petits maîtres sectateurs de Brahms, mais aussi des musiciens modernes audacieux comme Heink Badings ou Ruyneman. — T. Fr.



Mardi 19 octobre

Trois films

LES BIDASSES EN FOLIE
Film français de Claude Zidi (1971), avec J.-G. Fechner, G. Rinaldi, L. Rego, G. Philipelli, J. Sarrus, M. Game.
A 2, 20 h 35.
★ *Premier long métrage de Claude Zidi, succès commercial aussi foudroyant qu'inattendu à l'époque. Les Charlots apportaient une fantaisie originale dans les farces de la jeunesse, le goût de la musique pop et la farce antimilitariste. Et Zidi avait trouvé un ton « moderne » pour les gags.*

L'ÉTRANGE CRÉATURE DU LAC NOIR
Film américain de Jack Arnold (1954), avec R. Carlson, J. Adams, R. Denning, A. Moreno, N. Paiva.
FR 3, 20 h 55.
★ *Une expédition scientifique aux prises avec un monstre mi-homme, mi-poisson. Celui-ci s'empare d'une jeune femme qui l'a fasciné. Dans le cinéma américain d'épouvante des années 50, c'est un peu l'histoire d'un King-kong aquatique. L'intérêt de ce film, réalisé en 3 D, tient surtout au fait qu'on va le voir en relief à la télévision, à condition d'avoir les lunettes adéquates.*

BAGARRES AU KING CREOLE
Film américain de Michael Curtiz (1958), avec E. Presley, C. Jones, D. Hart, D. Jagger, L. Montevecchi.
FR 3, 22 h 45.
★ *Elvis Presley chante, c'est inévitable. Il tient aussi le rôle d'un jeune homme résistant à des gangsters dans un quartier mal famé de La Nouvelle-Orléans. Certains jugent que ce fut son meilleur rôle. L'ambiance réaliste et dramatique créée par Michael Curtiz permet, en tout cas, de dire qu'il s'agit d'un bon « film noir ».* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 La galaxie industrielle an 2000 : une révolution inachevée.
Emission de Jean Boissonnat et Jean Labib.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie
15 h 05 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Chantez-le moi.
(Diffusée le 17 octobre à 20 h 35).
17 h 05 Entre vous.
De Louis Beriot.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord
20 h 35 Cinéma : Les bidasses en folie.
De Claude Zidi.
22 h 05 Magazine : Lire, c'est vivre.
De P Dumayet. La vie d'un simple, d'Emile Guillaumin.
La Vie d'un simple est un livre publié en 1904 par un paysan écrivain du dimanche. Ce témoignage est une peinture de toute une classe sociale à la fin du 19e siècle. Pierre Dumayet a recueilli les impressions de lecture des habitants de La Villedieu, Ribelles et Lachamp en Lozère
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h *Les Jeux.*
20 h 35 Magazine : La dernière séance
Emission d'Eddy Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont ; 20 h 45, Dessin animé Tom et Jerry.
20 h 55 Cinéma : L'étrange créature du Lac Noir.
Film en relief de Jack Arnold.
22 h 35 Journal.
22 h 45 Cinéma : Bagarres au King Créole.
De Michael Curtiz.
0 h 35 Prélude à la nuit.
Concert Corre et Exerjan (pianistes), sonate de F. Poulenc.

Une sauvagerie policée

LA GALAXIE INDUSTRIELLE.
TF 1, 20 h 35.

Il s'agit avant tout d'un « *spectacle* » et « *non d'une émission d'histoire ni d'un documentaire* », dit Jean Boissonnat, le principal maître d'œuvre de cette deuxième « soirée complète » intitulée « la Galaxie industrielle, an 2000, une révolution inachevée ». Il s'agit même de faire comprendre que la révolution industrielle est un spectacle où chacun joue son rôle Après un début historique un peu faible faisant de la machine de Watt le commencement de tout, on passe à une suite d'interviews de patrons (Henry Ford II, un président de multinationale, W. Hewlett, T Yamazaki...) puis d'employés ou de chômeurs, interviews commentés au fur et à mesure par Jean Boissonnat et Eugène Descamps, syndicaliste de longue date Les inquiétudes de ce dernier rééquilibrent un peu la crudité rare et piquante, l'appât du gain et la croyance dans le système de certains. L'impression de sauvagerie huilée que donne cette révolution industrielle culmine dans l'image finale des grands entrepreneurs japonais. — J.-B. F.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : voir lundi.
8 h Les chemins de la connaissance : L'histoire orale ; à 8 h 32, *Loup y es-tu ? : à 8 h 50, Destins* et sortilèges.
9 h 7 La matinée des autres : La Birmanie, les contes de pourquoi.
10 h 45 Etranger mon ami.
11 h 2 Musiciens français contemporains (et à 17 h 32).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Libre parcours variétés.
14 h Sons : métros.
14 h 5 Un livre, des voix : Un amour de soi, de Serge Doubrovsky.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; 15 h 30, Points cardinaux ; 16 h 30, Micromag.
17 h *Le voyage du dalaï-lama en* France.
18 h 30 Feuilleton : Gaspard des montagnes.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : douze clés pour la physique.
20 h Dialogues franco-allemands : Goethe et la science.
21 h Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet.
22 h Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNEE FRANCE-MUSIQUE A LILLE
6 h 2. Musiques du matin : œuvres de Grieg, Brahms, Rossini, Haendel, Massenet, Telemann
8 h 7. Quotidien-musique.
9 h 5. D'une oreille l'autre : musiques de Belgique, un début de siècle : œuvres de Lekeu, Absil, de Greef, Benoit, Vieuxtemps, Jongen, Ysaye : les orgues de Wallonie
12 h. La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35. Le jazz en France.
13 h. Opérette : « Zémire et Azor », de Gretry.
14 h 4. Boîte à musique : « Cantique de Moïse », de Moulinié, par l'ensemble Les arts florissants : 14 h 30, les Enfants d'Orphée.
15 h. D'une oreille l'autre : 400 ans de musique hollandaise, œuvres de Ockeghem, van Blackenburg, Meder, Fodor, Loevendie.
17 h 2. Spécial Festival de Hollande 1982.
18 h. Concert (en direct du pavillon Saint-Sauveur à Lille) : œuvres de François, Stockhausen et Meyering, par l'Ensemble Horizons sonores, dir. P. Mestral.
19 h 5. Les grandes voix du Nord : œuvres de Gounod, Charpentier, Ravel, Rossini, Poulenc, Bizet, Verdi, Saint-Saens, Berlioz, Thomas.
20 h 30. Concert (en direct du Grand Théâtre de Lille) : « Capriccio », de Keuris ; « Mond open, ogen dicht », de Van Manen ; « Quatre satires », de Satie ; « Sérénade nº 10 Gran Partita », de Mozart, par le Nederland Blasers Ensemble.
23 h. La nuit sur France-Musique : Jazz club, en direct du Vegastore

Mercredi 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
A partir de 19 h 20, jusqu'à 21 h 35, il est possible que les programmes soient remplacés par le journal et la retransmission (à 20 h) du match de football Saint-Etienne-Prague.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Navire en détresse.
Réalisation Ph. Leacock, avec C. Akins, P. Duke Astin, F. Converse.
22 h 10 Festival de Pau : Récital Alexis Weissenberg.
« Prélude, fugue, variation », de C. Franck ; « Quatrième partita en ré majeur », de Bach ; « Jésus que ma joie demeure », de Bach et « Nocturnes », de Tchaïkovski.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen et C. Puech.
Avec Leslie Jane, Marc Dixon, Peter Gabriel, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Venise en hiver.
De J. Doniol-Valcroze (première partie).
(Lire notre sélection).
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Dans la manière « Breugnot », quatre courts reportages, dont une bonne enquête sur les romans à l'eau de rose ; une interview (indécente) d'un homme qui a des difficultés sexuelles ; et d'autres petites choses inattendues dures ou amusantes.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Jeunes giscardiens.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : la Dame de cœur.
D'après un scénario de D. Boulanger, adaptation J. Sagols, avec M. Maurin, P. Rocard, C. Lambert...
Marthe la carthomancienne est morte. Ce sera sa nièce Zoé qui prédira l'avenir à tout un petit monde en désarroi, malgré sa méconnaissance des pouvoirs des cartes et de la boule de cristal. Une bonne idée de Daniel Boulanger qui souffre, hélas ! de répétitions et de longueur.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Bleu outre-mer.
Reportage sur la Guyane.
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Concerto pour piano nº 3 », de Bela Bartok, par l'orchestre radiophonique de Berlin, sous la direction de W Boettcher.

Jouer la montre

VENISE EN HIVER.
A 2, 20 h 35

Bon, on verra Venise sous les brumes hivernales, comme d'habitude, les pieds dans l'eau. Jacques Doniol Valcroze, en nous présentant *Venise en hiver*, d'après le roman d'Emmanuel Robles, en a décidé ainsi. C'est une chose entendue. Mais suffit-il de nous montrer la cité des Doges en long, en large et en travers, d'y planter une belle jeune femme, un cadre supérieur de la pire espèce et un photographe aventurier, le tout sur fond de terrorisme à l'italienne ? Cela suffit-il pour faire un bon téléfilm ?

Oui, pense-t-on au début. Une femme (Hélène Morel) en rupture de pont avec son amant parisien nous entraîne dans une intrigue sentimentale et policière allèchante On s'attend presque au pire, mais, hélas ! rien n'arrive. Les personnages sont le plus souvent en décalage avec une action pourtant lente, ils s'empêtrent dans des dialogues stéréotypés qui se détériorent à vue d'œil comme les palais vénitiens On a continuellement la sensation que les caméramen (certainement payés à l'heure) jouent outrageusement *la montre, filment à souhait le* Rialto, scrutent l'eau glauque des canaux... A désespérer de Venise ! Est-ce le climat très humide en hiver de cette ville qui a paralysé cette œuvre ? L'histoire d'Hélène - amoureuse-du-reporter musclé dure trois heures alors qu'elle aurait dû être réglée en une, c'est souvent le cas à la télévision.

M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : voir lundi.
8 h Les chemins de la connaissance : l'histoire orale ; à 8 h 32, Loup y es-tu ? à 8 h 50, Echec au hasard
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques : histoire des sciences.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : J.-C. Dubost et P. Baradeau : les grandes collections et encyclopédies.
11 h 2 Musiciens français contemporains, (et à 17 h 32).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Les tournois du royaume de la musique.
14 h Sons : métros.
14 h 5 Un livre, des voix : « le Château des tortues », de S. Balazard.
14 h 47 *L'école des parents et des éducateurs.*
15 h 2 Les après-midi de France-Culture, le monde au singulier ; 15 h 30, Promenade : entre un art Bul et un autre art Bul ; 17 heures. Le voyage du dalaï-lama en France.
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 La science en marche : promenade aux jardins des sciences.
20 h La musique et les hommes Raymond Roussel et la musique, œuvres : « Parade » (Satie), « Pierrot lunaire », « la Nuit transfigurée », « 2e Quatuor à cordes » (Schœnberg).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2. Musiques pittoresques et légères : curiosités et raretés internationales.
6 h 30. Musiques du matin : œuvres de Mendelssohn, Marcello, Haendel, Schubert, Ravel.
8 h 7. Quotidien-musique.
9 h 5. D'une oreille l'autre : musiques de Belgique, des instruments et des répertoires ; orgues de Belgique.
12 h. L'amateur de musique : le Nord
12 h 35. Le jazz en France.
13 h. Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Gretry, Mozart, Haydn, Schumann et Poulenc, par C. Laporte, soprano, et L. Colladant, pianoforte et piano.
14 h 4. Microcosmos : le coin des enfants ; un quart d'heure avec la maîtrise de Radio-France ; Discotine : la musique en dehors des notes ; à 14 h 45, La musique et son public ; à 15 h 15, Le musée instrumental de Bruxelles : 16 h 30, Haute infidélité.
17 h 2. Repères contemporains : musique contemporaine belge.
17 h 30. Les intégrales des œuvres de Leos Janacek, sans les operas.
18 h 30. Studio-concert : « Quatuor en la majeur », de Mozart ; « Quartette dorico », de Respighi, par le Mozarteum Quatuor de Salzbourg.
19 h 38. Jazz : Où jouent-ils ?
20 h. Les chants de la terre.
20 h 30. Concert (en direct de l'église Saint-Etienne de Lille) : Musique sacrée de T.-L. de Victoria et de P. de Monte, par l'ensemble vocal et instrumental la Chapelle royale de Paris, dir. P Herreweghe
22 h 30. La nuit sur France-Musique : *le club des archives* : 23 h. Œuvres de Ysaye, Wieniawski, Grieg: Hommage à W Mengelberg.

● **Musiques sacrées** (FM, 20 h 30, en direct du Festival de Lille). Rien ne rapproche *a priori* l'auteur du célèbre *O vos omnes*, Tomas Luis de Victoria (1548-1611) et le compositeur flamand Philippe de *Monte (né à Malines en* 1521, mort à Prague en 1603), dont le nom véritable semble être Van den Berghe, sinon une contemporanéité qu'ils ont en partage avec Palestrina et Roland de Lassus pour ne citer qu'eux Mais le Festival de Lille s'étant mis à l'heure des « Bas pays », pourquoi ne pas évoquer les liens d'amitié, quelque peu forcés, qui unissaient les Flandres et l'Espagne à l'époque où vivaient ces deux maîtres de la musique religieuse ?

Trait d'union entre les deux, la France fournit l'Ensemble vocal de la Chapelle royale de Paris, fondé en 1977 pour restituer le répertoire de la chapelle de Louis XIV et qui, sous la direction de son chef Philippe Herreweghe s'attache à retrouver les techniques et les *principes originaux* d'interprétation. — G. C.

Jeudi 21 octobre

Un film

LA GUERRE D'ALGÉRIE
Film français de Yves Courrière et Philippe Monnier (1971).
FR 3, 20 h 35.
★ *Montage d'actualités prises aux archives, réunissant les faits les plus marquants de la guerre d'Algérie (1954-1962), les crises politiques et sociales qu'elle souleva en France. Les auteurs ont tenté d'établir une synthèse d'événements douloureux, violents et traumatisants, pour ceux qui ont vécu « à chaud » cette époque et pour ceux qui ne l'ont pas connue directement. Un film historique et documentaire, ouvert à la réflexion.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : la grippe.
14 h Emission du C.N.D.P. : L'informatique.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le Senat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Ours en peluche.
D'après le roman de G Simenon, réal. E. Logereau.
Avec C. Salviat, E. Scob, R. Bertin, P. Doris.
Nous suivrons Jean Chabot, un éminent gynécologue, victime du surmenage et sujet à la dépression nerveuse. Un homme qui prend conscience d'avoir tout sacrifié à sa réussite professionnelle et qui part désespérément à la recherche des causes de sa crise...
22 h Documentaire : Histoire de la vie.
Emission de P. Desgraupes, avec Igor Barrère et E. Lalou
Enfin le sexe vint.
L'apparition de la vie, de la première cellule aux mammifères, des spermatophores des scorpions aux spermatozoïdes humains. La troisième émission de la série, un peu didactique, est l'une des plus intéressantes
23 h Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec Sophie Desmarets.
15 h Téléfilm : Les égouts de l'or.
De F.-B Megahy et B. Cooper.
L'histoire de la divine Sarah Bernhardt, de sa première audition à la Comédie-Française à l'époque où elle devient la coqueluche de Paris.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Les autres médecines.
Le magnétisme, l'homéopathie, l'hydrothérapie, l'acupuncture, etc.
17 h 45 Récré A 2
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles
Force Ouvrière.
20 h Journal.
20 h 35 L'Histoire en question : Le mur.
De A. Decaux.
Il y a vingt ans, on construisait le mur de Berlin pour éviter le courant d'immigration de l'Allemagne de l'Est à l'Allemagne de l'Ouest : toute l'histoire de cette ligne par un talentueux historien du petit écran.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
De A. de Caunes
Avec le groupe Gun Club ; Aimable ; un portrait de Mark Knophler, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le Parti socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 *Cinéma* : La guerre d'Algérie.
De Yves Courrière.
23 h 10 Journal.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Déodat de Séverac : « Les Muletiers devant le Christ de Llivia ».

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : L'histoire orale ; à 8 h 32, *Loup y es-tu ? ; à 8 h 50, Destins* et sortilèges.
9 h 7 Matinée de la littérature : Le dossier de la semaine : Pirandello.
10 h 45, Questions en zigzag : Flora Groult : « Le paysage intérieur ».
11 h 2 Musiciens français contemporains (et à 17 h 32)
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Renaissance des orgues de *France : Villefranche-sur-Mer.*
14 h Sons : Métros.
14 h 5 Un livre, des voix : « Un jasmin ivre » ; « l'Amour palimpseste », de O. Alberti.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Départementale à Montpellier ; à 15 h 25, Télématique et expérimentation sociale ; 17 h. Le voyage du dalaï-lama en France
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : L'architecture hospitalière.
20 h Nouveau répertoire dramatique : « *Qui a tué le général ?* », de V. Haim, avec D. Arden, M Aumont, A. Sinigalia.
22 h Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2. Musiques du matin : œuvres de Scarlatti, Beethoven, Anonymes, Paganini, Telemann, Rimski-Korsakov.
8 h 7. Quotidien-musique.
9 h 5. L'oreille en colimaçon : les Titas
9 h 20. D'une oreille l'autre : musiques de Belgique, l'esprit de la forme.
12 h. Le royaume de la musique.
12 h 35. Le jazz en France.
13 h. Musique légère : Scotto, Gabaye, Wimple, Hossein, Khatchaturian.
14 h 4. D'une oreille l'autre : 400 ans *de musique* hollandaise : œuvres de Bacquart, Buys, Wagenaar, Diepenbrock, van Baaren
17 h 2. Repères contemporains : musique contemporaine belge
17 h 30. Les intégrales des œuvres de Leos Janacek, sans les opéras
18 h 30. Concert : Eurojazz U.E.R au Festival d'Amsterdam.
19 h 38. Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30. Concert (en direct de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul à Lille) : récital d'orgue B Foccroulle (œuvres de Boesmans, de Lantins, de Macque, Cornet, Van den Kerckhoven, Chaumont, Boutmy, Foccroulle)
22 h 30. La nuit sur France-Musique : à 23 h, Studio de recherche radiophonique : Leo Kupper ; 0 h 5. Nocturnes (Schumann, Mahler, Mendelssohn, Brahms, Schubert)

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 15 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h. *la Polonaise*, téléfilm de H. Spade
● T.M.C., 20 h 35. *A la guerre comme à la guerre* film de B Borderie.
● R.T.B. 20 h 55. *les Gens d'en face*, film de G Panoussopoulos.
● TELE 2, 19 h 55, Billet de faveur : *M Amilcar*, pièce de M Rochat
● T.S.R, 20 h 35, *Feuilleton* Dallas ; 21 h 20, Rock et belles oreilles.

SAMEDI 16 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h. *Mon séducteur de père*, film de G Seaton ; 22 h 55, *l'Ami américain*, film de W Wenders.
● T.M.C., 20 h 35, *Cran d'arrêt*, film d'Y Boisset ; 22 h 5, Chansons de toujours, émission de J Sacre
● R.T.B., 20 h 25, *Venise en hiver*, première partie, téléfilm de M Bodard
● T.S.R. 20 h 10, *la Cagnotte* pièce d'E. Labiche

DIMANCHE 17 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h. Hommage à Grace Kelly : *la Main au collet* film d'A. Hitchcock.
● T.M.C., 20 h 35. *The High Bright Sun*, film de R Thomas
● R.T.B., 20 h, Variétés : A la belle époque ; 21 h, *Venise en hiver*, deuxième partie, téléfilm de M Bodard
● T.S.R., 21 h, Dominique Appia, artiste genevois, 21 h 30, Jean-Paul Balmer ou le temps d'une rose.

LUNDI 18 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h. *Scrupules*, deuxième partie, film de J. Levi
● T.MC., 20 h 35, *le Temps de vivre*, film de B. Paul, 22 h 20, Club 06, émission de variétés.
● R.T.B., 20 h, *Home Sweet Home*, film de B. Lamy
TELE 2, 20 h 45, Variétés, chansons souvenirs, 21 h 45, Théâtre wallon.
● T.S.R., 20 h 10, Special cinéma : 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 19 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h, *Comanche*, film de G. Sherman
● T.M.C., 20 h 35, *l'Homme de B Willow*, film de B. Willow ; 22 h 10, Télé-cinéma.
● R.T.B., 20 h 50, *L'étrange créature du lac noir*, film en relief de J Arnold ; 22 h 45, *King créole*, film de M. Curtiz
● TELE 2, 20 h 20, *Au nom de la loi* ; 21 h 20, Grâce à la musique : Vivaldi
● T.S.R., 20 h 5, *l'Equipée sauvage*, film de L. Benedeck ; 21 h 35, Entracte : Emission sur le spectacle

MERCREDI 20 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h, Cycle Romy Schneider : *Max et les ferrailleurs*, film de C Sautet
● T.M.C., 20 h 35, La loi des hommes ; 22 h 5, Variétés : Gogo rythmes.
● R.T.B., 21 h 40, Document : Sur les traces de Guido Guezelle.
● TELE 2, 19 h 55, Sport 2.
● T.S.R., 20 h 5, L. Riefenstahl

JEUDI 21 OCTOBRE
● R.T.L., 21 h, *Juliette des esprits* film de F Fellini, ou *Ouragan sur le Caine*, film d'E Dmytryk.
● T.M.C., 20 h 35, *la Rupture*, film de C Chabrol.
● R.T.B., 20 h 15, *l'Empreinte des géants*, film de R. Enrico.
● TELE 2, 19 h 55, Opéra : *la Flûte enchantée*, de Mozart.
● T.S.R., 20 h 5, Temps présent : la télévision chinoise

NOMINATIONS, COMMISSIONS DE TRAVAIL, SAISINES...

Les premiers pas de la Haute Autorité

M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, a saisi la Haute Autorité de la communication audiovisuelle après les déclarations de M. Régis Debray concernant l'émission « Apostrophes » (*le Monde* du 12 octobre). Le député estime qu'il s'agit d'une *« intervention inadmissible dans le fonctionnement du service public »*. Depuis son installation, le 31 août, ce nouvel organisme, chargé notamment de veiller à l'indépendance des chaînes de radio et de télévision, a déjà été saisi de plusieurs centaines de demandes.

En s'installant, au début du mois de novembre, dans les 1 500 mètres carrés d'un hôtel particulier rénové, au 100 de l'avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui « campe », depuis sa création, dans des bureaux de la maison de Radio-France, doit trouver son véritable régime de croisière.

Ses services administratifs seront ainsi définitivement mis en place. Dirigés par Mme Corinne Fabre, secrétaire générale de la Haute Autorité, ancien directeur du cabinet de Mme Michelle Cotta, alors P.-D.G. de Radio-France, ils vont comprendre onze sténos-dactylos, trois chauffeurs et deux huissiers. En outre, dix chargés de mission « polyvalents » seront progressivement recrutés.

Avec ses neuf membres, nommés le 23 août dernier par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat, la Haute Autorité dispose, au total, de trente-six postes et d'un budget qui a été limité, selon le projet de loi de finances pour 1983, à 12 millions de francs *(voir notre encadré)*. Le salaire mensuel brut des neuf « sages », aligné sur la grille de la fonction publique (« hors échelle » F), est de l'ordre de 30 000 francs, non compris d'éventuelles primes ou indemnités. Cette rémunération, qui correspond au traitement d'un directeur général de chaîne, ne peut être cumulée avec une autre activité lucrative.

Six commissions

Instituée par la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et officiellement installée, le 31 août, par le chef de l'Etat, la Haute Autorité a désigné, le 17 septembre, les P.-D.G. de TF 1, d'Antenne 2, de FR 3, de Radio-France et de la S.F.P. Décisions toujours « spectaculaires ». Mais c'est surtout un travail en profondeur que cette instance entend mener, dans le cadre de ses attributions, définies par le titre II, chapitre II, articles 12 à 26, de la « loi Fillioud ». Pour ce faire, elle s'est « partagée » en six commissions — dont trois restent encore à créer, — composées chacune d'au moins quatre ou cinq membres de la Haute Autorité et d'un ou deux chargés de mission, en qualité de rapporteurs. Contrairement à la séance plénière, qui réunit les neuf « sages » chaque mardi, ces commissions n'ont pas de calendrier fixe et siègent selon l'urgence et l'importance des problemes à traiter.

Les trois commissions qui fonctionnent à ce jour sont les suivantes :

1) *Une commission « prospective » :* c'est elle qui examine actuellement les demandes d'autorisation d'émettre concernant les radios locales privées et la radio-télévision par câble (article 17 de la loi). C'est elle qui, d'une façon générale, se préoccupera de toutes les techniques nouvelles.

2) *Une commission « juridique » :* son rôle est de préparer et, ensuite, de faire respecter les décrets qui seront relatifs au droit de réponse institué par l'article 6 de la loi, au droit de réplique aux communications du gouvernement et au déroulement des campagnes électorales dans le cadre du service public de la radio-télévision (article 14). Elle se préoccupe également des cahiers des charges (article 15).

3) *Une commission « programmes » :* elle est chargée du problème concernant l'harmonisation des programmes entre les sociétés nationales (article 2), et elle porte particulièrement son attention sur les émissions réservées aux enfants.

Les trois groupes de travail qui restent à former seront *une commission « internationale »* (relations, par exemple, avec l'Eurovision) ; *une commission « financière »* (rapport annuel sur la situation des chaînes et observation des règles qui régissent la communication publicitaire — article 19), et *une commission « personnels »* (respect, notamment, des conventions collectives).

Son budget étant assez restreint, la Haute Autorité peut se faire aider, pour telle ou telle tâche, par des fonctionnaires mis à sa disposition, et elle travaille en liaison avec différents services de l'Etat, comme le Centre d'études d'opinion (C.E.O.), le Service d'observation des programmes (S.O.P.) et le Service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.), trois services dépendant de l'Hôtel Matignon.

A ce jour, la Haute Autorité a reçu environ un demi-millier de lettres (toutes les « lettres ouvertes » parues dans les journaux ne lui étant pas, du reste, parvenues). Deux sortes de saisine émergent principalement de ce *courrier* : les demandes d'autorisation des radios locales privées et de droit de réponse (émanant de particuliers) ou de réplique au gouvernement (de la part de l'opposition), notamment à propos de la campagne « *Les yeux ouverts* ».

Plus de mille trois cents sollicitations d'émettre ont été adressées à la commission consultative des radios locales privées, qui a rendu environ trois cent cinquante avis définitifs. Le retard s'est accumulé avec le départ de M. André Holleaux à la présidence de FR 3 et son remplacement par M. Jean-Michel Galabert. La commission Galabert doit maintenant entériner — ou non — les décisions antérieures, la Haute Autorité ayant le dernier mot.

Aujourd'hui, il n'existe qu'une cinquantaine de dossiers *« administrativement prêts »*, affirme Mme Corinne Fabre, qui ajoute : *« Ce n'est pas la faute de la Haute Autorité... »*.

Cette instance, qui a aussi un pouvoir de conciliation en cas de *« conflits de conscience et de création »*, sauf pour ce qui concerne les journalistres (article 16), risque d'être vite submergée de demandes de droit de réponse ou de réplique. Il est évidemment tentant, dès qu'une parole prononcée à la radio ou à la télévision nationale déplaît, de s'en plaindre auprès de Mme Michèle Cotta. C'est pourquoi la Haute Autorité, qui entend rester, selon Mme Fabre, *« une petite administration »*, veut élaborer très vite un cadre juridique très strict, pour que ni elle-même ni les ondes nationales ne se laissent envahir par un chœur de pleureuses.

M. C.

LE BUDGET

Le montant des crédits — 12 074 868 F — affectés en 1983 à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle est ainsi réparti : dépenses de personnel : 7 301 368 F ; frais de déplacement : 500 000 F ; matériel : 2 028 000 F (dont 1 000 000 F non reconductibles) ; études et enquêtes : 200 000 F ; remboursements à diverses administrations : 300 000 F ; achat et entretien du matériel automobile : 189 000 F (dont 170 000 F non reconductibles) ; loyers : 1 500 000 F ; carburants et lubrifiants : 56 500 F.

D'autre part, la Haute Autorité bénéficiera de crédits alloués à l'origine à d'autres organismes pour des attributions qui lui seront transférées.

V.D.M. OUVRE UN DEUXIÈME LABORATOIRE DE DUPLICATION

Video Duplication Maintenance (V.D.M.), l'un des plus importants laboratoires vidéo français, vient d'ouvrir une deuxième unité de duplication à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Entièrement consacrée aux programmes grand public, cette nouvelle unité est capable d'éditer 125 000 cassettes pré enregistrées par mois.

Cette extension de V.D.M. est directement liée à la soudaine croissance du marché des programmes vidéo grand public, qui est passé de 40 000 cassettes en 1979 à 2 millions de cassettes pour l'année 1982. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de V.D.M. est passé de 1 million de francs à 68 millions de francs. La société affirme représenter aujourd'hui 30 % du marché français de la duplication, un marché qui, à l'inverse de celui des magnétoscopes et des programmes, est contrôlé à 95 % par des entreprises françaises.

V.D.M. ne néglige pas pour autant les programmes « institutionnels » et la communication d'entreprise, qui représentent 40 % de son chiffre d'affaires. Éditeur depuis 1978 d'un des premiers magazines sur vidéocassette (Vidéomaman, diffusé dans les maternités), V.D.M. duplique les cassettes de formation et d'information d'un certain nombre d'entreprises (Crédit lyonnais, Elf Aquitaine, Renault, Euromarché, etc.) et les magazines Méditel et Stratégie vidéo. V.D.M., qui prévoit un important développement de ce secteur dans les prochaines années, a spécialisé son laboratoire de Neuilly dans la duplication de ce type de programme. La société étudie aussi les problèmes posés par le pressage des vidéodisques et présentera quelques réalisations expérimentales au marché international de la vidéocommunication (Vidcom), qui a lieu la semaine prochaine à Cannes.

UN COMITÉ DE SOUTIEN A BERNARD LANGLOIS

Sur l'initiative du professeur Alexandre Minkowski et de l'éditeur Alain Moreau, un comité de soutien à Bernard Langlois vient de se constituer. Son but vise à obtenir la réintégration du journaliste dans ses fonctions de présentateur d'Antenne 2 Midi — dont il a été déchargé après son commentaire sur la disparition de la princesse Grace de Monaco — et, *« d'une façon plus générale, à revendiquer le droit à une information pluraliste, non conventionnelle et libre à la télévision »*. Une pétition a déjà recueilli la signature de deux cents personnalités, dont une majorité de journalistes, d'écrivains, d'artistes et d'éditeurs.

★ Comité de soutien à Bernard Langlois, 5, rue Eginhard, 75004 Paris. C.C.P. 5745 68 L Paris.

L'AGENCE DE LA COMPAGNIE DES REPORTERS EST CRÉÉE

L'Agence de la Compagnie des reporters (ACR), née de la fusion de l'agence-photo Viva et d'une agence-« texte », la Compagnie des reporters, vient d'être créée à l'initiative de M. Michel Puech, trente-quatre ans, directeur gérant, ancien collaborateur de *Combat*, de l'Agence de presse Libération (A.P.L.), de l'agence Photo-Lib et de *V.S.D.*

L'A.C.R., qui compte déjà cinquante reporters (texte et photo) et une quinzaine d'employés, a réuni sa première assemblée générale fin septembre. Elle se propose de faire, selon M. Michel Puech, *« du magazine et du* news magazine, *mais pas du* news *« chaud ». Ses sujets seront diffusés sous forme de textes accompagnés de photos, dont 90 % seront en couleurs. L'A.C.R. traitera aussi bien du spectacle, de la politique que de l'actualité scientifique ou autre »*.

★ A.C.R., 25, rue Michel-Lecomte, 75003 Paris. Tél. : 277-71-74.

Mercredi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze.
Terrorisme : violence et désarroi (deuxième partie).
Le deuxième volet de cette émission est consacré à la lutte contre le terrorisme. Les solutions contre cette violence sont-elles d'ordre politique ou policier ?

21 h 35 Magazine : les Nouvelles de l'histoire.
Emission de P. Dumayet. Réal. : J. Cazenave.
« La correspondance de Marthe » : quelques extraits de ces lettres sont mis en scène et interprétés par quatre comédiens ; interview du peintre Arroyo pour son livre Albrown, *et de Michel Winock pour son livre* Edouard Drumont et compagnie. Antisémitisme et fascisme en France. *« Le journal de Delacroix », une évocation par le texte et la peinture de la vie du grand maître.*

22 h 35 Concert : l'Orchestre de chambre Jean Barthe.
Festival du son 1982 au Palais des congrès.
« Danses populaires roumaines, opus 56 », de Bela Bartok ; « Concerto no 1 en ut majeur pour violoncelle et orchestre », de Franz-Joseph Haydn.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Fausses notes.
Réalisation : P. Kassovitz, avec M.-J. Nat, C. Rich, R. Berry.
Le jeu remarquable des acteurs et les dialogues d'une cocasserie presque irrésistible font de ce film d'espionnage un divertissement très convenable.

22 h 15 Les jours de notre vie : La main, outil sensible, la main malade.
Emission de D. Thibault ; réal. : B. d'Abrigeon.
Cette première partie est consacrée aux maladies anodines de la main (kyste, etc.). La suivante traitera des interventions chirurgicales.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : De bien étranges affaires.
Le Triangle à quatre côtés, d'après W.F. Temple ; réal. : J.-C. Lubtchansky, avec M. Rosamaria Omaggio, G. Jabbour, A. Maratrat et G. Rosenfeld.
Curieuse manière de satisfaire deux passions amoureuses, pour Zoé, dont Bruno et Claude sont épris : un médecin, spécialiste du dédoublement de la matière, pratiquera une copie conforme de la belle Zoé. Qui aura l'original ?

21 h 30 Le monde créole : Seychelles, les îles éloignées.
Un voyage en voilier dans les îles Seychelles, par C. Pavard.

22 h 15 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Concertino », de Cécile Chaminade, avec J. Galway, flûtiste.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Folklore international à Dijon, Bulgarie, Chili, Colombie, Espagne, Finlande, Grèce...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou, à Paris, le 24 juin 1982) : « Music of changes », de Cage ; « Klavierstücke 11 », de Stockhausen ; « Available form I », de Brown, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Eotvos ; H. Henck, piano.
21 h 55, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

Jeudi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : l'enfant handicapé joue.
14 h 05 Les animaux préhistoriques.
(Emission du C.N.D.P.)
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le P.S.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un hanneton sur le dos.
Enquête du commissaire Moulin. Réalisation C. Boissol, avec Y. Renier, G. Segal, C. Michu.
Il y a cinq ans, le commissaire Moulin a fait condamner un homme qui n'était pas coupable. Celui-ci, qui vient de sortir de prison, rencontre le commissaire...
22 h 05 Documentaire : Histoire de la vie.
Emission de P. Desgraupes, E. Lalou et I. Barrère.
De la matière naquit la vie (2e partie).
Les données actuelles sur la structure et le fonctionnement des êtres vivants.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : le Port du désir.
Film français d'E.T. Gréville (1954), avec J. Gabin, A. Debar, H. Vidal, E. Georges, J.-R. Caussimon, A. Berval, G. Basset (N.).
Un armateur de Marseille, contrebandier et criminel, s'oppose à un renflouear d'épaves chargé de sortir du chenal un de ses bateaux naufragés.
Aventures et action en « style américain ». Histoire prétexte à la création d'un climat d'érotisme ambigu dans un hôtel-dancing louche où passent divers types de femmes. Gabin est un peu perdu là-dedans. Œuvre curieuse d'un cinéaste méconnu.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Pharmacies : l'application du tiers payant.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
De François-Henri de Virieu.
M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de l'industrie.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Avec Tom Waits ; Spécial Automobile ; le rock hongrois.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct du Sénat.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Mon oncle Benjamin.
Film français d'E. Molinaro (1969), avec J. Brel, C. Jade, R. Varte, L. Chardonnet, P. Frankeur, B. Alane, B. Blier (rediffusion).
A Clamecy, en 1750, un médecin ami des pauvres, ennemi des riches, buveur et coureur de jupons, refuse le mariage arrangé pour lui par sa sœur et nargue les aristocrates.
Récit picaresque, d'après un roman de Claude Tillier. Scènes lestes et grivoises, épisodes humoristiques, et grand numéro de Jacques Brel, retrouvant, ici, l'esprit « contestataire » de ses chansons.
22 h Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Double concerto de Brahms, avec I. Stern (violon), L. Rose (violoncelle), et l'Orchestre philharmonique d'Israël, sous la direction de Z. Mehta.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le fou, le boiteux et l'alouette, ou la symbolique des jeux ; à 8 h 32, Esclaves sans maître ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag.
11 h 2, Les grands Opéras du monde : le palais Garnier (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Rachid Mimouni, « le Fleuve détourné ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
Départementale ; Le monde au singulier ; 15 h 25, La radio sur la place ; 16 h 15, Rendez-vous ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Un nouvel aspect du génie génétique : la détection des gènes.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le club des petits bonheurs, d'Y. Gerbaulet, avec A. Deleuze, M. Rayer, A. Sinigalia... La solitude de l'œuf avant l'omelette, d'E. Pressmann, avec C. Piepla, F. Marthouret, E. Scob.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Diabelli, Khatchaturian, Moussorgsky, Mendelssohn, Clementi, Corrette.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Weber, Berlioz, Granados, Bruch, Ferneyhough, Strauss, Offenbach, Stravinski.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Chostakovitch.
12 h 35, Jazz : l'art et les silences de W. Dickerson.
13 h, Musique légère : œuvres de Sauvage, Bonneau, Lotter, Monckton, Ketelbey, Fauré.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : H. Abendroth.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Maloc.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, Concert : Jazz.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (en direct du studio 106 de Radio-France) : « Quintette », de Myslivecek ; « Quintette op. 32 », de Onslow ; « Sextuor op. 110 », de Mendelssohn, par Q. Le Dizes, J. Tuffet, violon ; M. Pons, D. Pons, altos ; P. Strauch, violoncelle ; A. Band, contrebasse ; J.-C. Henriot, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Abbot ; 0 h 5, Nocturnes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 OCTOBRE

— *M. Roger Quilliot*, ministre de l'urbanisme et du logement, est reçu au journal de 19 h 30 sur Europe 1.

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, est invité au journal de 20 heures sur TF 1.

La plainte contre M. Lignel

UNE MISE AU POINT DE LA F.T.I.A.A.C.

M. Michel Ray, secrétaire fédéral de la F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T., nous adresse la lettre suivante :

Dans l'article de Claude Régent consacré à la plainte contre M. Lignel (*le Monde* daté 10-11 octobre), la F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. était citée de façon à laisser croire qu'il existerait une dissension entre elle et son syndicat, le S.J.F.-C.F.D.T. Cette interprétation est complètement inexacte et ne repose sur rien. La F.T.I.A.A.C. approuve totalement la décision prise par le syndicat des journalistes C.F.D.T. Un représentant de la F.T.I.A.A.C. était d'ailleurs présent à Dijon lors du dépôt de la plainte contre M. Lignel.

La décision du S.F.J., prise dans une situation de crise où les intérêts des journalistes des *Dépêches* sont en jeu, a le mérite de rappeler que le problème de l'application de l'ordonnance de 1944 ne se limite pas au cas Hersant. La F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. souhaite d'ailleurs que les pouvoirs publics prennent enfin leurs responsabilités dans ce qui est leur mission, faire respecter la loi. Il est scandaleux qu'aucune initiative de leur part ne soit prise au sujet de l'application de l'ordonnance du 26 août 1944.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, *entrée du musée (troisième* étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

Conférences-débats : « Le problème de l'abstraction aujourd'hui », par R. Krauss (le 14, à 18 h 30, petite salle) ; « *Antistyle et mauvaise peinture : retour ou recours à la figure ?* », par B. Blistène (le 21, à 18 h 30, petite salle) ; « Braque, les cubistes et la musique », par S. Fauchereau (le 18, à 18 h 30, cinéma du musée).

EDUARDO ARROYO. *Galeries* contemporaines. Jusqu'au 29 novembre, lundi et jeudi, à 17 h : *visite-animation*. Le 13 octobre : « Interview autour d'Arroyo » (18 h 30, Galeries contemporaines).

ENRICHISSEMENTS RÉCENTS du Musée national d'art moderne (1981-1982). Parcours des collections. *Jusqu'au* 29 novembre.

CHOIX POUR AUJOURD'HUI. Regard sur quatre ans d'acquisitions d'art contemporain. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre. Visite-animation : les lundis et jeudis à 17 h.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. – Entrée libre. *Jusqu'au* 3 janvier.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN AMÉRIQUE LATINE. Salle contemporaine et salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

PHOTO/CINÉ/VIDÉO/DANSE. Grand foyer et petite salle. – Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

MONIQUE TIROUFLET, photographe. Salon photos, 3e étage. Jusqu'au 31 octobre.

LIEUX D'ARTISTES. Carrefour des *régions. Jusqu'au* 3 novembre.

HABITER LA LUMIÈRE. Atelier des enfants, rez-de-chaussée. – Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 novembre.

THEME ILLUSTRÉ. Plus loin que le bout de mon aile. Bibliothèque des enfants, piazza. Entrée libre. Jusqu'au 1er novembre.

C.C.I.

(AUTO) PORTRAITS DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE. – Jusqu'au 22 novembre.

B.P.I.

LETTRES DES AMÉRIQUES. La nouvelle et le roman hispano-américains. Jusqu'au 8 novembre. Débats : « Les problèmes de l'édition et de la traduction de *la littérature hispano-américaine* » (le 13, à 18 h 30, salle d'actualité) ; « Les auteurs hispano-américains peu connus en Europe » (le 20, à 18 h 30, salle d'actualité).

ZOLTAN KODALY (1882-1967). Discothèque, 1er étage. – Jusqu'au 1er novembre.

Musées

J.-B. OUDRY, 1686-1755. – Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 29 novembre). Jusqu'au 3 janvier.

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (720-62-88). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 octobre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. – Grand Palais (porte D). – Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. – Grand Palais (espace 404). Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

DOUZIÈME BIENNALE DE PARIS. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) et ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Jusqu'au 14 novembre.

EIKOH HOSOE. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi *jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le* dimanche). Jusqu'au 15 novembre.

JANNIE BOREL. Poppen. – Musée des enfants du musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 octobre.

LA PEINTURE MURALE ROMAINE de la Picardie à la Normandie. – Musée national des monuments français, Palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 8 F (4 F le dim. ; gratuit le mercredi). Jusqu'au 31 octobre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Sauley et la terre sainte. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de *Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à* 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

AFFICHES ET SIGLES DU FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS, 1972-1982. – Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 décembre.

X 3 POSTERS. Musée de l'affiche et de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. – Musée-*galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf* (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 octobre. Le 16, de 15 h à 18 h : projection de films d'animation des années 30.

PEINTRES-GRAVEURS FRANÇAIS. Hommage à R. Bresdin. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

BOYAN. – Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme. Palais de Chaillot *(553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à* 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

LES PEINTRES TÉMOINS DE LEUR TEMPS. – Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Jusqu'au 1er novembre.

PROUST, une illustration pour la recherche du temps perdu. – Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 28 novembre.

Centres culturels

LA MODERNITÉ : UN PROJET INACHEVÉ. – Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). De 12 h à 20 h sauf mardi. Jusqu'au 14 novembre.

LA MODERNITÉ OU L'ESPRIT DU TEMPS. – Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). De 12 h 30 à 20 h, sauf le mardi. Jusqu'au 14 novembre.

LA CONSTRUCTION MODERNE. – Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). De 12 h 30 à 19 h, sauf le dimanche et le lundi. Jusqu'au 13 novembre.

TADAO ANDO « minimalisme ». – Institut français d'architecture (633-90-36). De 12 h 30 à 19 h, du mardi au samedi. Jusqu'au 20 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE EN ALLEMAGNE, 1900-1939. – *Goethe Institut,* 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h, du 15 octobre au 19 novembre.

MICHAEL KRAMER. Installation. – Goethe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

D'UN ART BUL A L'AUTRE. – Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 francs. Du 14 octobre au 28 novembre.

PIKE KOCH. – Jusqu'au 28 novembre. **MATÉRIAUX ANCIENS, NOUVEAUX USAGES.** – Jusqu'au 7 novembre. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

MICHEL HARTMANN. – B.I.M.C.-Galerie, 52, rue de l'Hôtel de Ville (278-67-08). *Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h.* Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTINA KUBISCH-THOMAS SCHULZ. Installations sonores. – 57, rue de la Roquette (700-10-94). Sauf dim. et lundi, de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 novembre.

CARLOS AGUIRRE. – Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue d'Iéna (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 octobre.

EISENSTEIN. Lithographies/fac-similés. – Centre culturel 17, 47, rue de Sanssure *(227-68-81). De 14 h 30 à 20 h* ; sam., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 23 octobre.

BERISHA-SHIROKA. *Les filigranes du Kossovo.* – Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'à fin octobre.

LE GRAND SIÈCLE AU QUARTIER LATIN. – Mairie du 5e arrondissement, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

LE JARDIN PAYSAGER : F.M. Piper, 1746-1824 ; LARS MILLHAGEN, sculptures, dessins ; ENNO HALLEK, peintures. – *Centre culturel suédois,* 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

LES SAMOURAIS. Armes et armures du seizième et du dix-neuvième siècle. – Printemps Haussmann, magasin Havre *(2e étage)*. Jusqu'au 20 octobre.

JOHN CAGE, gravures et partitions. – American Center, 261, boulevard Raspail (633-57-26). Tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 23 octobre.

GRÈS, d'A. EBUZZIYA SIESBYE. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (562-17-02). De 12 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 octobre.

PICASSO. – Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : *18 F. Jusqu'au 25 octobre.*

JEUNE SCULPTURE, SCULPTURE DE JEUNES. – Port d'Austerlitz, quai d'Austerlitz, face à la gare. Tous les jours de 10 h 30 à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

L'ARTISANAT AU SERVICE DE L'INDUSTRIE. – Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 29 octobre.

Galeries

LA PRÉSENCE SUISSE : Keller, Muller, Roesch, Spaeti, Wanner. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 20 octobre.

ERSTE KONZENTRATION : Estampes originales de Baselitz, Höckelmann, Immendorff, Kirkeby, Lüpertz et Penk. *Galerie Gillespie-Laage-Salomon,* 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 octobre.

L'AUTRE MOITIÉ DE L'AVANT-GARDE, 1910-1940. Fragments d'une exposition. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (222-60-74). Jusqu'au 2 novembre.

RHONE-ALPES. L'éclectisme contemporain. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 6 novembre.

TAPISSERIES : J.-L. Pasquet et P. Sully. La Demeure, 26, rue Mazarine (634-14-62). Jusqu'au 23 octobre.

RONDEURS... ***Séquence n° 3 de la série « Le corps humain dans l'art ».*** Galerie Charmy-l'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 20 novembre.

JOHANNES HEISIG, WALTER LIBUDA, artistes de R.D.A. Galerie le Roi-des-Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse *(326-86-92). Jusqu'au 28 octobre.*

MADY ANDRIEN, sculpteur. Galerie de la Platone, 93, rue Vieille-du-Temple (887-79-83). Jusqu'au 31 octobre.

LES NAPPES DE RESTAURANT, illustrées par de grands artistes de notre siècle. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). A partir du 14 octobre.

NICE NICE NICE, Galerie P. Landau, 14, rue Guénégaud (323-57-67). Du 14 octobre au 10 novembre.

LE BAISER, Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 14 octobre au 27 novembre.

HOMMAGE AU CORPS, Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 20 novembre.

BARRY FLANAGAN, Sculptures, jusqu'au 27 novembre. **DAVID TREMLETT,** jusqu'au 13 novembre. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60).

GILIOLI. Sculptures, tapisseries. Jusqu'au 10 novembre. – **ROUGEMONT. Changement de décor.** Jusqu'au 30 octobre. **HUNDERTWASSER, Peintures récentes.** *Jusqu'au 31 décembre.* Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

FERRY/FLEURY/THAERON, Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 23 octobre.

LES DIRECTEURS TYPOGRAPHIQUES DE NEW-YORK, Sélection 1982. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 octobre.

AMANN, Pulsions de l'espace nouveau. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 12 novembre.

AMORIM, Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 novembre.

ARTHUR, Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07).

AUGEREAU, Peintures. Galerie *V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91).* Du 15 octobre au 6 novembre.

BARBE, Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 9 novembre.

NORMAN BLUHM, Peintures et aquarelles. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Du 14 octobre au 20 novembre.

MIKLOS BOKOR. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTIAN BOUILLE. Intervalle au désert. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er *novembre.*

WILLIAM BRUI, Temple. Galerie C : Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 31 octobre.

CELESTINO. Peintures « à l'envers ». 41, rue Quincampoix (887-76-87). Jusqu'à fin novembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

JOSÉ CHARLET, Peintures, sculptures, dessins. Galerie M. Kaganovitch, 66, boulevard Raspail (548-47-32). Du 14 octobre au 13 novembre.

CLERTÉ. Veilleurs et sourciers. Aquarelles. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 6 novembre

BERNARD DUFOUR, autoportraits depuis 1962. Galerie Beaubourg, 23, rue du *Renard (271-20-50). Jusqu'au 6 novembre.*

BENNI EFRAT. Quest for light. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 30 octobre.

ODED FEINGERSH. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 octobre.

ALINE GAGNAIRE, Peintures, sculptures. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 13 novembre.

JOCHEN GERZ. Dimanche, 1981-1982. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 octobre.

ETIENNE HAJDU, Sculptures, encres de Chine. Galerie-Louis Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 4 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Performances for Joyce. Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 19 novembre.

ESTHER HESS, Le Nil. Ikonos, 75, rue du Temple. Jusqu'au 22 octobre.

JOEL HUBAUT. La Voie lactée. Galerie Lara-Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 15 novembre.

PAUL HUET, rétrospective 1803-1869, aquarelles et dessins. Galerie Verneuil, 13, rue des Saints-Pères (260-28-30). Jusqu'au 30 octobre.

JORG IMMENDORFF. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). *Jusqu'au 20 octobre.*

MIRON KIROPOL, Peintures. L'œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 30 octobre.

HEINRICH KUHN (1866-1944) : photographie. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 novembre.

FELIX LABISSE. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 novembre.

LOUIS LE BROCQUY. Etudes vers une image de W. Shakespeare. Galerie *J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32).* Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-CLAUDE LE FLOCH, Dessins, livres et gravures. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à fin octobre.

DANIEL LEVIGOUREUX, Dessins. Galerie P.-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 23 octobre.

YVES MILLET, Gravures et dessins. Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI PFEIFFER, Aquarelles, 1928-1932. Galerie James Mayor, 34, rue Maza*rine (326-60-34). Jusqu'au 13 novembre.*

CLAUDE PLESSIER. Peintures. Galerie G.-Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 23 octobre.

JACQUES POLI, Architectures. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59).

J.-M. QUENEAU. Peintures. l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTIAN RENONCIAT. Sculptures en bois. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 4 décembre.

SHANEY. *Galerie Coard, 12,* rue J.-Callot (326-99-73). Jusqu'au 26 octobre.

VITO TONGIANI. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 14 octobre au 27 novembre.

ROBERT WILSON. Dessins. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 1er novembre.

GEORGES YOLDJOGLOU. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres (326-81-30). Jusqu'au 23 octobre.

ZLOTYKAMIEN. Ephémères. Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronne*rie (508-58-63). Jusqu'au 30 octobre*

ZUKA. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques Callot (354-78-41). Jusqu'au 20 novembre.

En région parisienne

BOUGIVAL. Cinq amis français de Tourgueniev, 14, rue Y.-Tourgueniev. Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

CERGY-PONTOISE. Les montreurs d'images. Bibliothèque publique. Jusqu'au 23 octobre.

CHARENTON-LE-PONT. L'architecture mexicaine à travers les siècles. Ecole d'architecture de Paris-Conflans, *11, rue du Séminaire-de-Conflans.* Sauf sam. et dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 25 octobre.

CHELLES. Madil Gardet, tissus fichus, tissus cousus. – Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriant (421-20-36). Du mardi au samedi, de 14 h à *18 h. Jusqu'au 30 octobre*

CRÉTEIL. Rostin. Quinze ans de peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

JOINVILLE-LE-PONT. Peintures, sculptures, estampes, tapisseries d'Aubusson. Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, 23, rue de Paris. Jusqu'au 21 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier.

MEAUX. *Le Grand Siècle en pays de Meaux.* Bossuet. – Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45) Jusqu'au 28 novembre.

MEUDON. Les visions insolites des frères Bourdon. Musée d'art et d'histoire, *11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au* 24 octobre.

MONTÉVRAIN. Étienne Martin. – Cité des Communautés, château de Chessy. Tous les jours de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

MONTREUIL. Figures du réel. Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon (858-07-20). Sauf mardi, de 14 h à 20 h. : sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

PONTOISE. Gregory Masurovsky. Dessins. Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 novembre. – **Donation Freundlich.** Jusqu'en mars 1983. – **Camille Pissarro et son fils Lucien – John Bensusan-Butt.** Du 17 octobre au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT-CHÉRON. Ouverture du Musée Talleyrand. Château du Marais.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. Musée *départemental* du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier 1983.

VERSAILLES. Souvenirs de Versailles depuis 1853. Photographies originales. Bibliothèque, 5, rue de l'Indépendance-américaine (950-09-50). Sauf lundi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Picart-Ledoux. Centre culturel municipal, 21, avenue Carnot (389-21-18). Jusqu'au 25 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Edward Baran : fil, papier, espace. – Musée des Tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 20 octobre.

AMIENS. ***Marinette Cueco : ouvrages d'herbes.*** Maison de la culture. Jusqu'au 1er novembre.

ANGERS. Artisans du Moyen-Age. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65) Jusqu'au 14 novembre.

CHARTRES. New british glass et vitrail français contemporain. – Grenier de Loëns (21-65-72). Jusqu'au 31 octobre.

CLUNY. Besançon-Cluny. Peintures. Écuries Saint-Hughes. Jusqu'au 24 octobre.

COMPIÈGNE. Le néolithique dans le nord de la France. Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqu'au 14 novembre.

ÉVREUX. La montre de 1580 à 1930. – Musée d'Évreux, ancien Évêché, 6, rue Ch.-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 31 octobre.

LYON. Biennale internationale des arts de la rue. Palais Saint-Jean, ELAC (Centre d'échanges de Perrache). Musée de l'imprimerie, musée des beaux-arts, etc. (Renseignements au 827-11-59). Octobre.

LA SEYNE-SUR-MER. Regards sur les chantiers navals. Hôtel de Ville (94-*18-03). Jusqu'au* 29 octobre.

MORLAIX. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Musée des Jacobins, 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 31 octobre.

MULHOUSE. Claude Gebhardt. Gravures/Peintures. Galerie A.M.C., 7, rue A.-Engel (45-63-95). Jusqu'au 30 octobre.

ROUEN. Comment la préhistoire ? Muséum, 198, rue Beauvoisine. Jusqu'au 7 novembre. – **Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes (1978-1982).** – Musée Municipal des Beaux-Arts, Square Verdrel. Jusqu'à fin décembre. – **Livres animés, XVe-XXe siècle.** Bibliothèque municipale, octobre.

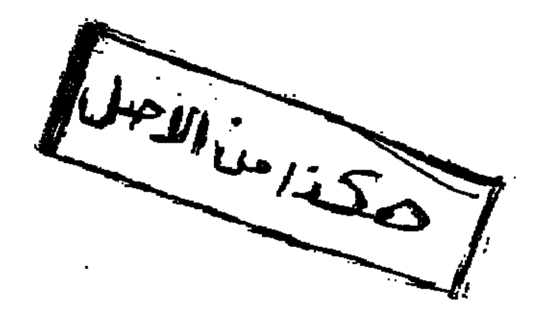
SAINT-MAXIMIN. Georges Guye : dix ans de sculpture. Collège d'échanges *contemporains, ancien couvent royal (78-*01-93). Jusqu'au 31 octobre.

SAVERNE. Espace rhénan, 8 rue Château-des-Rhohan (32-28-37). Jusqu'au 9 novembre.

STRASBOURG. Georges Braque en Europe. Musée d'art moderne, ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 28 novembre.

TOURCOING. Wapping : regard sur la création contemporaine britannique. – David Hockney, photographe. Musée, rue Paul-Doumer (01-38-92).

VILLEURBANNE. Maquettes d'architectes. – Introduction à l'œuvre de G. Paolini 1960-1970. Le Nouveau Musée, 11, rue du docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 31 octobre.



THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : les 13 et 16 à 19 h 30 : la Sylphide ; les 14 et 19 à 19 h 30 : Eugène Onéguine ; les 15 et 18 à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les 13 et 16 à 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; le 13 à 20 h 30 : Dom Juan ; les 14 et 15 à 20 h 30 et le 17 à 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe ; les 16, 18 et 19 à 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15). Foyer : les 13, 14, 15, 16 et 19 à 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; le 18 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec André Frénaud ; Théâtre Gémier : le 19 à 20 h 30 : Instructions aux domestiques.

ODÉON (325-70-32) (L., Mar.), les 13, 14, 15 et 16 à 20 h 30 et le 17 à 15 h : 14-18 (d'après « le Feu », d'Henri Barbusse).

LE PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), les 13, 14, 15, 16, 17 et 19 à 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TEP (797-96-06), les 13, 15, 16 et 19 à 20 h 30 et le 17 à 15 h : A la belle saison.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.), cinéma-vidéo : les 13, 14, 15, 16, 17 et 18 à 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; les 13, 14, 15, 16, 17 et 18 à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films, B.P.I. ; Concerts : les 16 et 17 à 20 h 30 le 18 à 18 h : Cycle IRCAM (Stockhausen).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 18 à 18 h 30 : Nouvel orchestre de chambre français, Fl. Boffard ; L. Corbey (Vivaldi, Mozart, Leclair) ; 20 h 30 : Philharmonica Hungarica (Dir. Uri Segal) (Haydn, Kodaly, Bartok).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), (L.), Petite salle : les 13, 14, 15, 16 et 19 à 20 h 30 et le 17 à 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : les 15, 16 et le 17, à 14 h 30 : Une journée particulière.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (L.), les 13, 14, 15, 16 et 19 à 21 h et le 17 à 16 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), le 13, à 20 h 30 : les Fous de Dieu.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTISTIC-ATHEVAINS (271-51-00) (Mer., D. soir), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : la Vallée de l'ombre de la mort (dernière le 17).

ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53) (Mer., jeu., vend., sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; mar. à 20 h 30, dim. à 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeud., mar. à 18 h 30, ven., sam. à 20 h 30 : Mademoiselle Else.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) (D., L., Mar.), 20 h 30, mat. sam et dim. 15 h : Le bruit de l'eau dit ce que je pense. – Théâtre du Soleil (374-24-08), les 13, 15, à 18 h 30 ; le 17, à 15 h 30 : la Nuit des rois ; les 14, 16, à 18 h 30 : Richard II.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), les 13, 14, 15 et 16, à 20 h 45 : Fin de partie.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L., J.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Journal d'un fou.

C.I.S.P. (343-19-01) (D. soir, L., J.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Dieu nous gâte.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) (Jeu., Ven., Sam.), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Trois cases blanches.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h 30. Ça ira comme ça.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 · Mamma Marcia.

CONSTANCE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Appelez-moi Artur.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., Dim. à 15 h et à 18 h 30 : la Dernière Nuit de l'été.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.), 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h : Panique au centre culturel (dernière le 16).

GALERIE 55 (326-65-51) (D., L.), 20 h 30 : A View From a Bridge.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 14, 16, 19, à 20 h 30 : Artaud et la peste.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam et dim., à 15 h : Au bois lacté.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : + S. 15 h : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste (dernière le 16).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim. 15 h : Sodome et Gomorrhe.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), les 18, 19, 14 h et 21 h : le Baladin du monde occidental.

MARIGNY (256-04-41), (L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Éducation de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h : Trahisons (dernière le 17). – Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Lettre au père (dernière le 17).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Sado et Maso.

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Rond comme un cube.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 heures : Pauvre France ; le 16 à 14 h, le 18 à 20 h 30, le 19 à 14 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.

PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20) (D.), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : « Je m'égalomane à moi-même ».

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), mer., jeu., vend., sam., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 ; mar., mer. à 22 h, lun. à 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeud., vend., sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; mar., mer. à 20 h 30 ; vend., sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais.

TANGO (272-17-78) (D.), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES : voir Jazz.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h + sam. à 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.

THÉÂTRE DE L'ÉPICERIE (272-27-05) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour (à partir du 18).

THÉÂTRE DU LYS (327-88-61), 21 h, dim. à 17 h : Voyage en Dualie.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉÂTRE DE PARIS (loc. 264-22-77) (D. soir, L.), Petite Salle : 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : la Fuite en Chine.

THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), les 15 et 16, à 20 h 30, le 17, à 16 h : la Tentation de saint Antoine.

THÉÂTRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Contre ciel plus (dernière le 15) ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), II : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Ambassade.

THÉÂTRE STUDIO BERTRAND (783-64-66) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Marmite.

THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), les 13, 14, 15, 16 à 21 h. : Guerre aux asperges.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ? (dernière le 19).

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Arouh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30+ sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : les Bonniches ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) : I, 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (dernière le 16) (D. L.) 22 h 30 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? (dernière le 16).

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 22 h : Chèque-up.

L'ENVOL (347-33-06) (L., mar.), 19 h : R. Abecera ; 20 h 45 ; Eliza là-bas.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau. (L.) à 20 h 30 : Viens voir les artistes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.

LA TANIÈRE (337-74-39) les 13, 14, 15, 16, à 20 h 45 : Carte de visite. 22 h 30 : B. Rollin. II : les 13, 16 à 21 h : M. Musseau.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; Sam. à 16 h : la Timbale.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.

THÉÂTRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Intrigue et amour.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), les 13, 14, 15, 16 à 20 h, le 17 à 15 h : la Bonne Ame de Se-Tchouan.

Théâtre de Gennevilliers (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. D. 17 h : Faust/Foreman. Chapiteau (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 17 h : Léonce et Léna.

American Center (321-42-20) (D.), les 13, 14, 15, 16 à 21 h : Sister Suzy.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 15 h : la Route de la soie.

Centre Georges-Pompidou (277-12-33) (Mar.), à partir de 18 h 30, D. à partir de 15 h : Forum de la danse.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Paris, Musée Carnavalet, le 17 à 16 h : Ensemble Nuove Musiche (Léopold Ier, Froberger, Cesti...).

Ennery, Église St-Aubin, le 15 à 20 h 45 : Solistes de la Chambre du Roy (Beethoven).

Épinay, Église, le 16 à 20 h 45 : Solistes de la Chapelle Royale (Haydn).

Brie-Comte-Robert, Église St-Étienne, le 17 à 17 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).

SEMAINES DE LA MARIONNETTE FRANÇAISE (340-91-87)

Chapiteau de la Tourtelle, les 13, 14, 15 à 20 h 30 : Histoire de Melampous.

Théâtre de la Plaine, le 13 à 15 h, les 14 et 15 à 14 h 30 et 20 h 30, le 16 à 16 h et 20 h 30 : les Jardins du magicien.

Théâtre Présent, les 15, 16 à 20 h 30, le 17 à 16 h : la Tentation de Saint-Antoine.

Studio - Théâtre 14, les 14, 15, 16 à 20 h 30 : le Vieil Homme marionnette.

Théâtre 13, les 13, 14 à 20 h 30 : Au temps où Berthe filait ; les 15, 16 à 20 h 30, le 17 à 16 h : la Nonne sanglante.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), le 16, à 21 h : B. Lubat, F Cassenti.

ASNIÈRES, Grand Théâtre (790-63-12), le 18 à 20 h 45 ; R. Magdane.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (633-16-16) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Purgatoire à Ingolstadt.

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (831-11-45), les 15, 16 à 20 h 30 : Fin de parcours.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 13, 14, 18, 19 à 20 h 30 : Récitations : Th. des Malassis, le 14 à 20 h 30 : M. Lelièvre.

BEZONS, CAC P.-Eluard (982-20-88), le 16, à 21 h : Chiquita, J. Barratamoura.

BOULOGNE, Eglise Notre-Dame, le 14 à 21 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Albinoni, Martini, Bach, Corelli).

BOURG-LA-REINE, Salle des Fêtes (663-76-96), le 15 à 21 h : Sapho.

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 17, à 17 h : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel).

BUC, Salle des Fêtes, le 15 à 21 h : Ch. Lancry.

CACHAN, M.J.L. (665-66-12), le 19 à 20 h 45 : Cuarteto Cedron, P. Ibanez.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), le 16 à 21 h : D. Annegarn.

CHATOU, Louis Jouvet (952-20-07), le 19 à 21 h : M.-P. Belle.

CHELLES, C.C. (421-20-36), le 19 à 20 h 45 : le Chemin aux pieds nus ; le 16 à 20 h 45 : Danseurs étoiles de l'Opéra de Paris.

CLAMART, C.C. J. Arp. (645-11-87), le 14 à 20 h 30 : The English Concert ; le 19 à 20 h 30 : Cl. Nougaro.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 17 à 20 h 30 : Vale of Towy Male Choir (Wagner, verdi) ; les 14, 15 à 20 h 30 : Délire à deux.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 16 à 20 h 30 : P. Abrial.

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. P.-Neruda (089-00-72), le 15 à 20 h 45 : M. Carta, P. Ibanez.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 7, à 21 h : la Maurache.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-11-44), J., V., S., à 20 h 30, D., à 16 h 30 : Célimare le bien-aimé.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Mère Courage ; le 19 à 20 h 30 : The Heath Brothers ; Petite salle : le 16 à 20 h 30 : P. Auberson, le 17 à 16 h : Brecht concert ; le 19 à 20 h 30 : Une plume dans la tête d'Anaïs Pompon ; Salle des fêtes G.-Duhamel : le 15 à 21 h : Musique de la police nationale (Rossini, Béranger, Borodine...).

ENGHIEN, Eglise St-Joseph, le 15 à 21 h : A. Trotte (Villa-Lobos, Chans. de Falla, Sor) ; Th. du Casino (412-90-00), le 14 à 20 h 45 : Jacques et son Maître ; le 16 à 20 h 45 : Y. Boukoff, P. Fontanarosa (Debussy, Brahms, Beethoven).

FRANCONVILLE, C.S.C. (413-54-96), le 15 à 21 h : la Nourrice des étoiles.

GENNEVILLIERS : Voir Festival d'Automne.

IVRY, Studio (672-37-43) (D.) à 20 h 30 : le Voyage immobile.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 16 à 21 h : L. Escudero.

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 15 à 21 h : Le mime Bizot ; le 16 à 21 h : Monsieur Francis Blanche.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. Dim. 16 h : les Gros Chiens de Chaval ; Salle Berthelot (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. Dim. 16 h : la Poche Parmentier.

NEUILLY-SUR-MARNE, Salle Pagnol (300-88-88), le 16 à 16 h : Shamrock.

NOISY-LE-GRAND, Eglise St.-Sulpice (304-15-07), le 17 à 17 h : Misa Criolla.

POISSY, Salle Molière (074-70-18), le 16 à 21 h : Léo Ferré.

RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-76-90), le 16 à 20 h 45 : P. Vasiliu.

ROMAINVILLE, Palais des fêtes (845-19-83) le 15 à 21 h : S. Reggiani.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22) le 15 à 21 h : Solistes de l'Opéra de Paris.

SAINT-CLOUD, Trois Pierrots (771-10-91), le 14 à 21 h : Monsieur Francis Blanche ; le 15 à 21 h : l'Éveil du printemps ; le 16 à 15 h : la Planète Shakespeare ; 21 h : le Piège de Méduse.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, C.C. E.-Triolet (058-45-75) le 15, 16, 21 h, le 17 à 16 h : Histoires de bouffe.

SAINT-DENIS, voir Festival d'Automne.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11) les 13, 14, 15 à 21 h, le 17 à 15 h : la Hobereaute.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, Hall des Fêtes, le 16 à 21 h : le Cocu magnifique.

SAINT-OUEN, Palais des sports, le 13 à 20 h : Cool of the Gang ; le 16 à 20 h : Joe Cocker.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77) le 16 à 21 h : G. Blanchard ; le 19 à 21 h : Premier amour.

SCEAUX, Gémeaux (660-05-64), le 13 à 21 h : G. Bedos ; le 15 à 21 h : Art Ensemble of Chicago.

SENLIS, Auditorium F.-Liszt ((4) 453-39-99), le 17 à 16 h : O. Dartevelle, C. Gamberoni (Schumann, Widor, Debussy, Milhaud).

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 16 à 21 h : Los Calchakis.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 16 à 21 h : Chœurs gallois ; le 19 à 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Haydn).

VILLE-D'AVRAY, Château, le 15 à 21 h : Orchestre de chambre de Marseille dir : C. Zaffini (Mozart, Tchaikowski, Purcell).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 13 à 20 h 30 : l'Enfant, à 22 h : Le regard observe ; le 14 à 21 h : les Gros Chiens ; le 15 à 21 h : Ligue d'improvisation.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M. (389-21-18), le 17 à 15 h : Noura.

VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97), le 17 à 17 h : G. Bedos.

YERRES, Studio 209 (948-38-06), le 16 à 20 h 30 : Pierrot d'Asnières ; Église de Crosne, le 17 à 17 h : Ch. Lacombe, M. Bouvet (Bach, Reinecke, Enesco, Bizet-Borne).

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ICI ET LA 18 h 30, ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE 20 h 30. – Comédie de Paris (281-00-11) (13).

LE CIRQUE. – La Huchette (326-38-99) 22 h 30 (13).

LES JALOUX. – Plaisance (320-00-06) 20 h 30 (13).

LE RADEAU D'ASPHALTE. – Tourtour (887-82-48) 22 h 30 (13).

BETTINE. – Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) 21 h (13).

ON N'EST PAS DES PIGEONS. – Sentier des Halles (236-37-27) 20 h 15 (13).

LE REGARD OBSERVE. – Eragny-sur-Oise, Théâtre de l'Usine 20 h 30 (14).

LA CROISADE DES ENFANTS. – Gennevilliers, galerie Edouard-Manet (799-86-68) 20 h 30 (14).

DOM JUAN. – Ecole des beaux-arts (260-34-57) 20 h 30 (14).

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE. – Théâtre de Paris (274-22-77) 20 h 30 (15).

LE RETOUR DU HÉROS. – Tristan-Bernard (522-08-40) 20 h 30 (15).

MA VIE EN VRAC. – 400 Coups (633-01-21) 20 h 30 (16).

LES STRAUSS. – Rond-Point (256-70-80) 20 h 30 (16).

UN AMOUR. – L'Épicerie (272-27-03) 20 h 30 (18).

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES. – Gémier (727-81-15) 20 h 30 (19).

VIVE LES FEMMES. – Gaîté Montparnasse (322-16-18) 20 h 30 (19).

HORS PARIS

RENNES : Maison de poupée, par la Comédie de Rennes, au Théâtre de la Parcheminerie (99) 79-47-63 du 14 octobre au 25 novembre.

DIJON : Rencontre avec Frankenstein, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne au Théâtre du Parvis Saint-Jean (80) 30-63-38) du 19 octobre au 6 novembre.

BRUXELLES : Un ennemi du peuple, par l'Underworld Théâtre (421) 722-742 au Muséum de Sciences Naturelles, à partir du 19 octobre.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13 OCTOBRE

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Collegium Musicum de Bonn (Bach, Mendelssohn, Henze, Mozart).

ÉGLISE LUTHÉRIENNE, Saint-Pierre, 20 h 45 : Maîtrise de l'Église Protestante de la Paix de Dusseldorf (Buxtehude, Hartmann, Homilius).

GAVEAU, 20 h 30 : J.-Y. Thibaudet (Ravel, Debussy, Liszt).

PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : St. Skrowaczewski (Trojahn, Schumann, Dvorak).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble Baroque Français (Mozart, Vivaldi, Telemann).

JEUDI 14 OCTOBRE

ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT, 21 h : K. Lueders, G. Lartigau (Mozart, Hesse, Volkmar).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h 30 : Collegium Musicum (Bach).

GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir : J.-S. Bereau (Rossini, Rachmaninov, Prokofiev, Roussel).

PLEYEL, 20 h 30 : voir le 13.

RADIO-FRANCE Auditorium 106, 20 h 30 : Consortium Musicum de Paris (Myslivecek, Onslow, Mendelssohn).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir : J.-F. Gonzales (Mozart).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : E. Laurence, D. Cade (Chausson, Schonberg).

VENDREDI 15 OCTOBRE

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 18 h 30 : H. Dreyfus, F. Lengellé, C. Caumont, R. Veyron-Lacroix, J.-P. Brosse, Y. Legaillard, J. Pontet.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 20 h 45 : Orchestre symphonique des jeunes du Conservatoire de Cologne (Rossini, Beethoven, Ravel, Rimski-Korsakov).

FIAP, 20 h 30 : P. Thiberge, D. Bullier (Debussy, Ravel, Poulenc, Pinchard, Bullier).

GAVEAU, 20 h 30 : M. Debost, M. Nordmann (Bach, Dizi, Albeniz, Bartok).

HOTEL DE GALLIFFET, 20 h 30 : M. et P. Tortelier, J. Gotteland (Sammartini, Albinoni, Paganini).

PLEYEL, 20 h 30 : voir le 13.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : A. Belai, F. Pennetier (Bach, Beethoven, Schumann, Roussel).

SAMEDI 16 OCTOBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Paris Institute Trio (Beethoven, Haydn, Brahms).

GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Duo Villaume (Sardetto, Haëndel, Halvorsen).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Horreaux, J.-M. Trehard.

SALLE CORTOT, 20 h 45 : E. Alecian (Mozart, Chopin, Beethoven, Alecian).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Voir le 14.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir : Y. Prin (Enesco).

DIMANCHE 17 OCTOBRE

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : B. Mathieu, (Guillou, Langlais, Widor).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble 12 (J.-S. et K.-Ph.-E. Bach, Britten).

ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT, 17 h : voir le 14 à 21 h.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, dir : R. Boutry (Bach).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : K. Tanabe (Rameau, Mozart, Schubert, Beethoven).

GAVEAU, 20 h 30 : L. Harrell, M. Beroff (Brahms, Kodaly).

MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE, 15 h 30 : Ensemble vocal du Conservatoire H. Berlioz, dir : F. Jouve (Vivaldi, Fauré, Chopin).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : F. Desenclos (Franck, Messiaen, Tournemire).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Concerts Pasdeloup, dir : G. Devos (Tchaïkowski, Moussorgsky).

THÉÂTRE DU ROND-POINT, 11 h : F. Lodéon, D. Hovora (Saint-Saëns, Bridge, Debussy).

LUNDI 18 OCTOBRE

ATHÉNÉE, 21 h : C. Ludwig, E. Werba (Beethoven, Schumann, Mendelssohn, Brahms, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h : Ensemble Les ombres errantes (Purcell, Haëndel, Bull, Simpson).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale Vittoria d'Argenteuil, dir : M. Piquemal ; Orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Loré (Mozart).

GAVEAU, 20 h 30 : G. Kremer.

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : M. Sadanowsky (Bach).

SALLE CORTOT, 21 h : Ensemble vocal Rasquier-Wickham (Schubert, Schumann, Mendelssohn, Verdi...).

MARDI 19 OCTOBRE

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : voir le 18.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Haëndel, Haydn, Debussy, Satie).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Voir le 16.

PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart, Nikiprowetsky, Beethoven).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Radigue).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : C. Cotsiolis (Dowland, Dogson, Paganini). Grand auditorium, 20 h 30 : Ensemble J.-J. Lemetre.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 14.

SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 20 h 30 : J.-Cl. Pennetier (Schumann, Schubert, Brahms, Chopin).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 14, à 20 h 30 : Andreas Doran und Die Marina's ; 22 h 30, le 13 : P. Valdes ; le 19 : Jack Mosaic Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury (dernière le 15) ; le 16 : J. Caroff ; le 17, Ch. Garros ; les 18, 19 : H. Singer, J.-P. Sasson.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h 30 : Zaka Percussion (dernière le 16) ; ; (D., L.), 22 h : Bese ; les 17, 18, à 22 h 30 : les Diplomates.

CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) ; les 13, 14, 18, 19, à 22 h : et à 24 h : les Etoiles ; ven., sam., dim. à 23 h : Salsa.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : les 13, 14, 15, 16 : Los Salseros ; le 17 : Xalam ; le 19 : Ganja.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 14 : Cl. Bolling ; les 15, 16 : Swett Mama.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 16, 17 : Rova Saxophone Quartet.

GIBUS (700-78-88), le 14, à 22 h : Latin, Go ; les 15, 16 : Baroque Bordello.

NEW MORNING (523-51-41), le 13, à 21 h : Petrucciani, (mer., d.), 20 h 30 et 23 h : Phil Woods.

PALACE (246-10-87), le 15, à 22 h : Pia Zadora.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30 : J. Hallyday.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : G. Lafitte Quintet ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : D. Sanchez et son orchestre ; sam. : Swing at Six ; lun. : Dixie Stompers ; mar. : E. Louiss.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Kessler, A. Cullaz, E. Dervieu (dernière le 17) ; à partir du 18 : J.-L. Longnon, D. Huck, G. Arvanitas, M. Michel, M. Sabini.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 13, 14, 15, 19 : Cl. Luter Sextet ; le 16 : Swing Combo.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 14, 17, 19, à 21 h : J. Norman, R. Wilson.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) : 20 h 30, mat. Dim. 16 h : Cuarteto Cedron (dernière le 17) ; à partir du 19 : H. Tachan.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, les 18, 19 à 21 h : G. Chelon, B. Sauvat.

ELDORADO (208-45-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim., 15 h : Fantasia do Brasil.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Aurenche (dernière le 16).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D., L.) 21 h : Hussein el Mari.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : E. Macias-Adama ; le 18 à 21 h : G. Bécaud.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Guillermo Galve (dernière le 17).

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), les 13, 17 à 14 h 30 ; le 16 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 15 à 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

TH. DE MÉNILMONTANT (631-66-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. mer., 14 h 30 ; dim., 15 h : Famille Fenouillard dare-dare.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 OCTOBRE

15 h : Fox (1917-1935) : les Trois Canailles, de J. Ford ; 19 h : Festival de Biarritz : A Estrangeira, de Joao Mario Grilo ; 21 h : Premiers films sonores français : les Trois Masques, André Hugon ; le Requin, (extraits), de Henri Chomette.

JEUDI 14 OCTOBRE

15 h : Fox (1917-1935) : Sa Majesté la Femme, de H. Hawks ; 19 h : Festival de Biarritz : A contretemps, de Oscar Ladoire ; 21 h : Assassinat au comité central, de V. Aranda.

VENDREDI 15 OCTOBRE

15 h : Fox (1915-1935) : The Great K and A Train Robbery, de Lewis Seiler ; 19 h : Festival de Biarritz : les Désirs conçus, de Ch. Sanchez ; 21 h : Troisième Forum des cinémas méditerranéens 1982 : les Cinq Gentlemen maudits, de J. Duvivier.

SAMEDI 16 OCTOBRE

15 h : Fox (1915-1935) : l'Heure suprême, de F. Borzage ; 17 h 30 : Troisième Forum des cinémas méditerranéens 1982 : l'Atlantide, de G.-W. Pabst ; 19 h : les Hommes nouveaux, de M. L'Herbier ; 21 h : les Pirates du rail, de Christian Jaque.

DIMANCHE 17 OCTOBRE

15 h : Fox (1915-1935) : The Red Dance, de Raoul Walsh ; 17 h : Troisième Forum des cinémas méditerranéens 1982 : S.O.S. Sahara, de J. de Baroncelli : 19 h : Légions d'honneur, de M. Gleize ; 21 h : Noces de sable, de A. Zwobada.

LUNDI 18 OCTOBRE

(Séance réservée aux abonnés), 21 h : Hommage à Miklos Rozsa : Providence, d'Alain Resnais.

MARDI 19 OCTOBRE

15 h : (1915-1935) : The Last Trail, de L. Seiler ; 19 h : Troisième Forum des cinémas méditerranéens 1982 : la Soif des hommes, de S. de Poligny ; 21 h : Hommage à Miklos Rozsa : le Chevalier sans armure, de J. Feyder.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 OCTOBRE

15 h : l'Expédition du Kon-Tiki, de Thor Heyerdahl ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Vite, de D. Pommereulle ; Deux fois, de J. Raynal ; 19 h : Hommage à Léopold Torre-Nilsson : Quatre femmes pour un héros.

JEUDI 14 OCTOBRE

Broadway, de P. Fejos ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : l'Homme nu (1969) ; la Source de la Loire (1969) ; La vache qui rumine (1970), de G. Rey ; Images du monde visionnaire (1969), de H. Michaux et E. Duvivier ; la Femme 100 têtes (1970), de E. Duvivier ; une Statuette (1970), de C. Vilardebo ; Visa de censure (1967), de P. Clémenti ; 19 h 30 : Hommage à Léopold Torre-Nilsson : la Maison de l'ange.

VENDREDI 15 OCTOBRE

15 h : Le cheval qui pleure, de M. Donskoi ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Expressions, de J.-P. Bertrand-1917 ; Main Line, de M. Bulteau-1971 ; 8 500 tonnes de fer, de Pol Bury et Clovis Prévost-1971 ; Délicieuse Catastrophe, de P. Kamler-1971 ; La femme qui se poudre, de P. Bokanowski-1972 ; Tour de Tours, de Cl. Eizykman et G. Fihman-1972 ; Athanor, de Ph. Garrel-1972 ; 19 h : Hommage à Léopold Torre-Nilsson : la Chute.

SAMEDI 16 OCTOBRE

15 h : Festival de Biarritz : Zoot Suit, de L. Valdez ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Le Volet, de C. Vilarbedo, 1972 ; Au-delà des ombres, de J.-P. Dupuis, 1973 ; F.S.C. I. de Giovanni Martedi, 1973 ; Paris la Cumparsita, de A. Miralda et B. Rossell, 1973 ; 19 h : Hommage à Léopold Torre-Nilsson : Fin de fête ; 21 h : Un dur de 1900.

DIMANCHE 17 OCTOBRE

15 h : la Belle et la Bête, de Jean Cocteau ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Cœur de secours, de P. Kamlher, 1973 ; la Vierge de Bagdad, de J.-Ch. Pigozzi, 1973 ; Ciné-Cité, de Djoura Abouda et A. Bonnamy, 1974 ; les Intrigues de Sylvia Couski, de A. Arrieta, 1974 ; 19 h 35 : Hommage à Jerry Schatzberg : Portrait d'une enfant déchue ; 21 h 30 : la Main dans le piège.

LUNDI 18 OCTOBRE

15 h : la Fête et les Invités, de J. Nemec ; 17 h : le Corbeau, de M. Berri, 1974 ; Ligne continue, de P. Stampfli, 1974 ; Yaa Boe, de D. Avron et J.-B. Brunet, 1975 ; Robert F. Lying, de R. Bouqerel, 1975 ; F.S.C.T.Q., de G. Martedi et A. Bonnamy ; 19 h : Hommage à J. Schatzberg : l'Epouvantail.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e, (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), mer.

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).

LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, *v.o.*) : *Forum, 1er* (297-53-74).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), mer. et j. ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 6e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), mer. et j. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murats, 16e (651-99-75). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

PARADES POUR TOUS (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) mer. et jeu. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) matinée.

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, film américain de Woody Allen. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Bastille, 12e (347-79-17).

MEURTRES A DOMICILE, film franco-belge de Marc Lobet. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

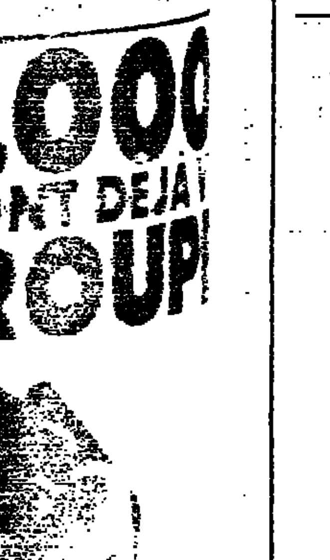
LE PETIT JOSEPH, film français de Jean-Michel Barjol. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VICTOR, VICTORIA, film américain de Blake Edwards. V.o. : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

A PARTIR DE VENDREDI

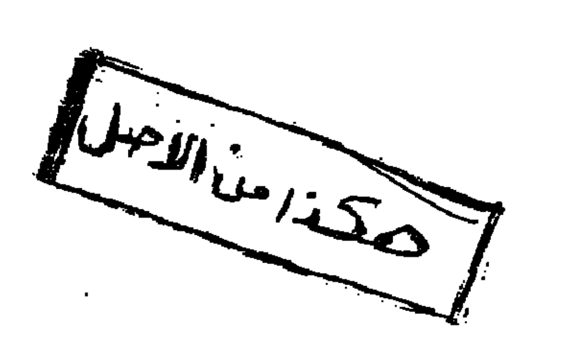
IXE (**), film français de Lionel Soukaz. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**), film français de Lionel Soukaz. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

CINEMA

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 45 et 16 h 10.

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), jeu., ven., lun., 19 h 30.

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. dim.).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LA CIOCIARA (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 16 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), t.l.j., 20 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), hor. spéc.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Chatelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55, sam., + 0 h 30.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h ;

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10, vers 0 h 15.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., dim., 14 h 30.

MALICIA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

MASCULIN-FÉMININ (Fr.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 12 h, 24 h.

1900 (It., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h.

1900 (2e époque) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 20 h 15 ; dim., 20 h 30.

RETOUR (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (508-94-14), ven. 0 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 05 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h et 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Gibier de passage : sam., lun., 11 h 45 ; Despair : ven., dim., 11 h 45 ; l'Année des 13 lunes (**) : mar., 11 h 45.

FILM NOIR (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) : mer., sam., dim., 18 h 30 : jeu., ven., lun., mar., 18 heures : l'Invraisemblable Vérité ; mer., sam., dim., 20 h 15 ; jeu., ven., lun., mar., 16 heures, 20 heures : Quand la ville dort ; mer., sam., dim. : Mr. and Mrs. Smith.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : les Lois de l'hospitalité : mer. ; Fiancées en folie : jeu : le Dernier Round : ven. ; la Croisière du « Navigator » : sam. ; Ma vache et moi : dim. ; Steamboat Bill Jr. : lun. ; le Mécano de la « General » : mar.

RÉTROSPECTIVE ELIA KAZAN (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : America America, Baby Doll (jusqu'à jeudi).

LA COMEDIE MUSICALE : du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), mer., mar., sam., dim. : Cover Girl ; jeu., lun., sam., dim. : Hello Dolly ; ven., sam., dim. : That's Entertainment.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50), mer. : Ciel rouge ; jeu. : Madame Croque-Maris ; ven. : les Combattants de la nuit ; sam. : l'Aventurier du rio Grande ; dim. : le Grand Sommeil ; lun. : Torpilles sous l'Atlantique ; mar. : Dieu seul le sait.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), mer. : Key Largo ; jeu. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; ven. : La mort n'était pas au rendez-vous ; sam. : le Grand Sommeil ; dim. : les Passagers de la nuit ; lun. : la Femme à abattre.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 17 h 30.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Glissements progressifs du plaisir (**) : ven., 14 h 30, mar., 22 h ; Tristana : mer., 22 h, jeu., dim., lun., 20 h : le Charme discret de la bourgeoisie : jeu, lun., 17 h, sam. 22 h, mar., 20 h. ; la Voie lactée : jeu., 14 h 30, ven., 22 h, dim., 17 h ; Cet obscur objet du désir : mer., ven., 17 h, sam. 20 h, lun., 22 h ; le Fantôme de la liberté : ven., 20 h, mar., 14 h 30 ; le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) : sam., dim., 14 h30 ; l'Age d'or : mer., 20 h, jeu., dim., 22 h, lun., 14 h 30, sam., 17 h ; l'Eden et après : mer., 14 h 30, mar., 17 h.

FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer., lun. : Pendez-moi haut et court ; jeu., mar. : Berlin-Express ; sam., lun. : l'Homme-Léopard ; dim. : Vaudou.

PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Profession reporter ; jeu. : Un coin tranquille ; ven. : En route vers le sud ; sam. : Chinatown ; dim. : Missouri breaks ; lun. : Police frontière ; mar. : la Dernière Corvée.

TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42), mer., jeu. : Histoire d'Adèle H. ; ven. : la Sirène du Mississipi ; sam. : Tirez sur le pianiste ; dim. : Baisers volés ; lun., mar. : La mariée était en noir.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55), t. l. s., 20 h 30 et 22 h.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : les Diplômés du dernier rang ; jeu. : Jamais avant le mariage ; ven. : A armes égales ; sam. : Légitime violence ; dim., mar. : Pink Floyd, the Wall.

DANSE

Voir FESTIVAL DE LA DANSE

CENTRE D'ART DE LA VILLE DE PARIS (251-11-93), le 14 à 20 h 30 : Concertation triale.

ÉDITION

La 34e Foire du Livre de Francfort

(Suite de la première page.)

Le lendemain matin, le ministre français de la culture, M. Jack Lang, accompagné de M. Gattegno, directeur du livre, et de quelques écrivains qui avaient fait spécialement le voyage – Françoise Xenakis, Michel Tournier, Yves Navarre, François de Closets – fit une apparition rapide dans le pavillon allemand avant de donner une conférence de presse. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du lendemain vanta *« le dynamisme du successeur d'André Malraux »* et son charme *« à la Gérard Philipe »*. Deux jours plus tard, M. Jacques Thibau, directeur général des relations culturelles au Quai d'Orsay, vint, lui aussi, passer quelques heures à la *Buchmesse*.

Par sa visite le ministre de la culture tenait à marquer son intérêt pour une politique plus agressive en faveur de l'exportation du livre français à l'étranger.

L'exportation du livre français

En 1982, les services communs à l'ensemble des exportateurs de livres ont reçu près de 8 millions de francs de subventions, afin de permettre le financement des assurances à l'exportation, le traitement des petites commandes étrangères et l'organisation d'expositions de livres français. D'autre part, les mécanismes d'aide à la diffusion des auteurs et des livres français ont été sensiblement renforcés ; le budget pour l'aide à la traduction a été triplé. Des moyens supplémentaires sont destinés à modérer les prix à la vente et à améliorer les délais de livraison. D'après une étude réalisée en 1982 par le bureau d'information et de liaison pour l'exportation du Syndicat national de l'édition, il ressort que, parmi les disciplines exportées, le livre pratique arrive en tête avec 34 % du total, suivi par la littérature générale (31,5 %) et les livres scolaires (11,2 %). Viennent ensuite les encyclopédies, les livres scientifiques et de sciences humaines.

Notons encore que les pays francophones, avec en tête la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, le Canada et la Côte-d'Ivoire représentent, en valeur, près de 55 % de la totalité des livres exportés ; les Etats-Unis représentent un peu plus de 15 %. Un projet est à l'étude qui envisage la création à New-York d'un « Bureau du livre français » afin d'augmenter les échanges sur le continent nord-américain. Il est également prévu, pour le 17 novembre, une journée qui réunirait les ministres intéressés pour étudier les problèmes du livre : MM. Michel Jobert, Claude Cheysson, J.-P. Cot et Jack Lang.

Les Allemands, quant à eux, qui ont pris la première place pour le nombre d'ouvrages traduits sur le marché américain, annonçaient à Francfort qu'afin d'intensifier les relations d'affaires entre les éditeurs de leurs deux pays, ils tiendraient en mars prochain, dans un grand hôtel du centre de New-York une « Foire du livre allemand » à laquelle devrait participer plus de deux cents éditeurs. Une façon de profiter de l'acquis de la Foire de Francfort en établissant des relations plus suivies.

Aux États-Unis, la crise

Aux États-Unis, nul ne cache que l'inquiétude règne dans les milieux de l'édition. Menacés par la vidéo, ceux qui avaient tout misé sur le *paperback*, le livre au format de poche, s'interrogent angoissés, alors que le commerce du livre est frappé en même temps par une économie malade, une augmentation des coups de production et un public hésitant. Dans un ouvrage récent intitulé *In Cold Type (En caractères froids)*, un spécialiste du commerce du livre (1) explique comment tenter de surmonter la crise... *« Dans une réception,* écrit l'auteur, *vous reconnaîtrez l'éditeur à ce qu'il dit que les droits d'auteur sont trop élevés et que le libraire ne sait pas vendre ses livres ; vous reconnaîtrez le libraire à ce qu'il réclame de l'éditeur une remise plus importante ou, au moins, le paiement des frais de transport et vous reconnaîtrez l'auteur à ce qu'il répète qu'il ne peut pas trouver son livre en magasin. »* Alors, que faire, qu'est-ce qui ne va pas, s'interroge-t-il ?

Selon lui, les droits pour les livres de poche représentaient environ 60 % des droits subsidiaires en 1977 ; ils sont tombés à 37 % en 1980, à presque rien dans les deux dernières années. La récession a touché des grandes maisons d'édition. Des trusts, comme R.C.A. et C.B.S., qui avaient espéré faire de l'argent dans l'édition, se sont débarrassés de Random House et de Fawcett Books. Ont également disparu : Ace, Playboy, Grosset and Dunlap ; et la liste n'est certainement pas close. Les auteurs ont été les premiers touchés : par exemple, si le *Don de Humboldt*, de Saul Bellow, avait rapporté 313 000 dollars à son auteur en 1975, *l'Hiver du doyen* n'a fait qu'un tiers de cette somme, malgré le couronnement du prix Nobel entre temps. *Loon lake* de Doctorow *(le Poisson lumme*, chez Laffont) n'a rapporté que 600 000 dollars alors qu'en 1975 *Ragtime* avait fait 1 850 000 dollars ; de même pour les titres de Colleen McCullough. Les éditeurs sont plus prudents dans leurs achats et publient moins : Harcourt Brace Jovanovich, par exemple, a réduit ses parutions de 110 titres en 1970 à 70 en 1982. Mais il y a encore des sommes vertigineuses : *l'Hôtel New Hampshire* de John Irving a fait 2 250 000 dollars et *le Sicilien*, le dernier titre de Mario Puzo, l'auteur du *Parrain*, 2 millions.

On n'a évidemment pas effleuré ces prix astronomiques cette année à Francfort, où les seconds ont fait figure de vedettes et Stock s'est rendu acquéreur de plusieurs titres qui seront peut-être des best-sellers et dont le prix se situait, pour la France, autour de 200 000 F, tel *Mistral's Daughter* de Judith Krantz, *Legion*, de William Blatty (l'auteur de *l'Exorciste*), et le dernier livre de Martin Cruz, l'auteur de *Gorky Park*.

« C'était une petite foire », nous a-t-on répété un peu partout.

George Kennan, en revanche, n'a pas trouvé d'éditeur français pour son dernier livre sur « Les relations soviéto-américaines de l'âge atomique » (paru chez Pantheon Books), pas plus que pour ses précédents ouvrages, d'ailleurs. Il était pourtant l'homme qu'on fêtait cette année à Francfort, Prix de la paix des libraires allemands, décerné *« à l'humaniste, qui, en tant que diplomate et historien, élabore avec un grand sens de responsabilité ses analyses politiques en tenant compte des aspects moraux pour mettre en garde contre l'irrationalité de la course aux armements »*.

De l'eau de rose pour la majorité silencieuse

Mais ce ne sont pas les meilleurs écrivains qui font les meilleures affaires et l'on a assisté aux États-Unis, dans les trois dernières années, à un phénomène d'édition tout à fait nouveau : l'efflorescence époustouflante des *« romance paperbacks »*, livres de poche à l'eau de rose, qui ont proliféré au point d'atteindre plus de 25 % de la production totale des livres au format de poche. Déjà, les collections de ce type, « Harlequin » et « Duo » ont atteint la France...

Devant les productions de Bantam, ou de Simon and Schuster, on reste confondu par la diversification, scientifiquement codifiée, de cette production à l'eau de rose : histoire d'amour destinées à un public féminin – la majorité silencieuse des femmes ! – qui ne se lasse pas de ces bluettes pour presse du cœur et qui témoigne d'un refus délibéré du « Women's lib » et de ses militantes. Il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts : de l'eau de rose pour adolescentes *(Premier amour)*, pour divorcées (« La seconde chance »), pour passionnées d'histoire et d'amours en costumes, pour fleurs bleues convenables et pour audacieuses folles de leur corps (Collections « Désir » ou « Extase »). Cette littérature médiocre, mais bien ficelée, vous plaira à toutes ! Mais se limitera-t-elle à l'Amérique ?

Pour la première fois, l'Allemagne, touchée par le chômage, s'inquiète : ainsi la somptueuse réception rituelle de Bertlesmann était, cette année, d'une frugalité tout à fait inhabituelle : *« Nous allons vers la crise,* déclara l'hôte à ses invités médusés. *Nous nous sommmes demandé s'il était raisonnable de vous donner à manger, mais il fallait que vous puissiez vous rencontrer... »* Chez Suhrkamp aussi, le Gallimard allemand, on a choisi l'austérité ; et il a été décidé, à la stupéfaction de tous, de ne publier aucune nouveauté au printemps, mais de ressortir sous le titre de « Collection blanche », trente-trois titres déjà édités – un par année – allant de Brecht à Beckett, Cortazar, Peter Weiss, Walker Percy, Gyorgy Konrad, Ingeborg Bachman, Marcel Proust... (2) Qu'adviendrait-il des jeunes auteurs si cet exemple était suivi ?

Terminons en rappelant que le thème central de la Foire était la religion et qu'il fut débattu, en dehors du monde des affaires, de la « Religion d'hier dans le monde d'aujourd'hui ». Dans le pavillon allemand, le dalaï-lama était reçu par son éditeur. Sur le stand des Editions Laffont, on avait le sourire et on vendait les droits de *N'ayez pas peur !* un livre qui sortira en France le 22 octobre, tiré à 100 000 exemplaires, dans lequel André Frossard dialogue avec Jean-Paul II.

NICOLE ZAND.

(1) Leonard Shatzkin : *In Cold Type. Overcoming the Book Crisis* (en anglais). Houghton Mifflin Company. Boston, 1982.

(2) Suhrkam annonce également quatre disques : « Brecht chante », « Celan lit », « Hesse raconte » et « Walser fait une conférence. »

Reconstruire l'université

II. – *Une meilleure préparation à l'emploi*

par Serge BOLLOCH

Le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur, dont les grandes lignes devaient être présentées par M. Alain Savary au conseil des ministres de ce mercredi 13 octobre, a pour objectif d'élargir la population étudiante (*le Monde* du 13 octobre). Cette réforme de la loi de 1968 devrait aussi permettre aux établissements d'assurer une formation professionnelle finalisée. Une modification des enseignements et des filières universitaires est envisagée qui risque de bouleverser les habitudes corporatistes.

Un établissement semblable à beaucoup d'autres : l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, est une université moyenne fréquentée par 9 000 étudiants à cette rentrée. « *Sur ces 9 000 étudiants, près d'un millier seront des élèves de la section administration économique et sociale (A.E.S.). Un étudiant sur neuf choisit une formation qui le prépare à un emploi dans l'administration, la gestion, tant au sein du secteur privé que public* », explique M. Jean Le Nay, responsable de cette formation pluridisciplinaire qui regroupe des enseignants de droit, d'économie, d'histoire, de mathématiques et de sociologie.

Mais dans cette université « *littéraire* », selon une expression qui commence à vieillir, il existe d'autres filières professionnalisées : par exemple, la licence de langues étrangères appliquées (L.E.A.), qui forme « *des cadres d'entreprises ayant des relations à l'étranger* », selon la formule d'une brochure du département. Même en histoire, coexistent seux diplômes d'études universitaires générales (DEUG), dont l'un vise une finalité professionnelle autre que l'enseignement puisqu'il s'adresse aux étudiants « *qui ne se destinent pas au professorat d'histoire, et qui envisagent plutôt la préparation de concours divers, administratifs notamment* ». L'autre DEUG intéresse « *plutôt* » les futurs professeurs. Les filières professionnelles sont assez nombreuses dans cet établissement consacré aux lettres et aux sciences humaines, souvent perçu à l'extérieur comme « *un parking à maîtres auxiliaires* ». « *Nous nous efforçons de nous adapter* », dit modestement M. Jean-François Botrel, président de l'université, en précisant, toutefois, que toutes les filières ainsi créées nécessitent des postes d'enseignants. Une réflexion qui semble faire écho aux propos échangés au colloque organisé en mars dernier à l'université de Lyon II (*le Monde* du 9 mars), où le nombre de participants regrettaient les résistances de certains enseignants, même sous-employés, à accepter d'exercer leur service dans ces nouvelles formations.

Malgré des lenteurs, malgré de nombreux freins, l'Université française tente de s'adapter, à la demande des étudiants, aux perspectives d'emploi existantes. Dans les universités littéraires, on forme des documentalistes (Paris VIII) ; dans les établissements à dominante économique, se développent des maîtrises d'informatique appliquée à la gestion (Paris IX) ; ailleurs s'ouvrent des maîtrises de sciences et techniques. Dans toutes ces formations, les stages en entreprises sont souvent obligatoires et l'intervention de professionnels au titre d'enseignants vacataires est fréquente. Des dispositions bien proches de celles mises en pratique dans des écoles qui sont toujours prêtes à vanter leur spécificité et à critiquer l'Université.

En 1982, dans quelques départements d'universités, on ne crie plus « *les patrons hors des facs !* » et des enseignants réfléchissent et imaginent de nouveaux cursus. Mais, dans la majorité des établissements, ces expériences sont considérées avec dédain par de vieux traditionalistes et avec *mépris par de jeunes* ambitieux. L'enseignement dans les universités françaises reste à peu près figé. Il n'est guère question, dans ces conditions, de démocratisation de l'enseignement, et les étudiants qui abandonnent en cours d'études se multiplient. C'est que, pour offrir un enseignement supérieur attractif, il convient de répondre à la demande des jeunes qui attendent une meilleure préparation à l'emploi plutôt que des cours hors du temps et de la vie sociale.

Une logique différente

L'objectif de la loi d'orientation, pour le ministre, est précisément de répondre à cette demande des jeunes et en même temps d'améliorer les niveaux de qualification. Selon M. Alain Savary, « *la formation professionnelle finalisée doit permettre aux étudiants de trouver des emplois correspondants à leur qualification* ». Le ministre a, d'ailleurs, précisé dans son discours du 8 octobre aux présidents d'université (*le Monde* daté 10-11 octobre) que le terme de « professionnalisation ne lui « *convient guère* ». « *Mais,* a-t-il ajouté, *si je n'aime pas ce néologisme, je suis convaincu que le concept dont il est porteur est un élément déterminant de l'avenir de nos formations supérieures.* »

Chargé d'animer une commission de réflexion pour préparer la future loi d'orientation, M. Claude Jeantet suggère de modifier les cursus universitaires et de rompre avec des *formations strictement limitées à une* discipline unique. Selon lui, il faut organiser les enseignements selon une logique différente : « *Les disciplines ne doivent pas être considérées pour elles-mêmes mais être des éléments d'une information liée à la description des phénomènes économiques, sociaux et culturels correspondant aux activités choisies par l'enseigné (1).* » Dès la première année, qui est l'année charnière entre le lycée et l'Université, et aussi celle où se manifeste le plus fort taux d'abandon des études, une formation pourrait être envisagée autour de quelques grandes dominantes *comme, par exemple,* les sciences de la vie et de la santé, la technologie ou l'organisation économique et sociale...

Cette première année nécessiterait un suivi pédagogique important, les enseignants aidant les jeunes étudiants à découvrir et à s'adapter au travail personnel et à la recherche. La fonction d'information et d'orientation serait aussi primordiale. Les services spécialisés des établissements, mais aussi les enseignants, devraient pouvoir fournir des renseignements sur les professions et le marché de l'emploi. L'intervention de représentants du monde du travail est aussi souhaitable et « *très rapidement doit être offerte la possibilité d'un contact direct avec le secteur professionnel, par des stages ou des analyses de situations concrètes* », selon M. Jeantet.

Un tel système entraînerait un bouleversement complet des formations dispensées actuellement dans les établissements. Ainsi, pour s'en tenir aux universités littéraires, il ferait disparaître le monopole des filières calquées sur les disciplines de l'enseignement secondaire réparties par matières : lettres, anglais, histoire, géographie... La formation des enseignants ne serait plus considérée comme la fonction première mais comme une option supplémentaire à l'intérieur des grandes dominantes définies précédemment. Seuls des étudiants motivés, dès la première année, par le métier d'enseignant choisiraient cette option.

L'orientation qui interviendrait à la fin de cette première année devrait offrir à l'étudiant la possibilité de choisir entre une formation courte sanctionnée par un diplôme à finalité professionnelle ou une année de préparation à une formation plus longue. Cette deuxième année, accessible à tous les étudiants ayant satisfait à la première année comporterait des dominantes plus nombreuses, donc une plus grande variété de formations. Elle serait sanctionnée par un diplôme.

Ce schéma proposé par M. Jeantet à la réflexion du ministre devrait réduire le nombre des abandons en cours d'études constaté actuellement dans les premières années de DEUG. L'aide aux jeunes bacheliers par l'intermédiaire du tutorat (2) ou d'autres méthodes, ainsi qu'une assistance dans le choix d'une formation sont des facteurs qui peuvent diminuer, voire supprimer, « *l'abandon-échec* ». De plus, ces années pourraient être sanctionnées par des diplômes reconnus, ce *qui faciliterait l'insertion des jeunes* et la possibilité pour eux de reprendre, à un autre moment de leur vie, des études.

Le second cycle serait consacré à l'acquisition d'un savoir nécessaire à l'exercice d'un métier. Deux possibilités existeraient, un peu semblables dans la durée des études à l'actuelle licence et à la maîtrise. Donc une formation en un an ou une formation plus longue, en deux années, comprenant des activités de recherche. L'accès à ces seconds cycles pourrait, dans certains cas, être subordonné à un examen.

Rompre l'isolement

Selon M. Jeantet « *les caractéristiques communes à toute formation professionnelle sont : la pratique réelle, sous forme de stage, du ou des métiers correspondant à l'activité choisie ; l'intervention des professionnels (chefs d'entreprise, salariés) aux côtés des enseignants et sous la responsabilité de ces derniers ; une activité de recherche conduisant à l'acquisition d'attitudes critiques nécessaires à toute capacité d'innovation ; une connaissance technique, sociale et sociétale du complexe productif* ». La volonté de favoriser les contacts entre les entreprises, les grands secteurs d'activité et l'Université est ici manifeste. Il s'agit d'ouvrir l'enseignement supérieur vers le monde qui l'entoure.

Bien des critiques faites à l'Université portent sur son isolement. La nouvelle loi d'orientation devrait permettre de le rompre et de faire de l'Université un lieu d'accueil pour les personnes déjà engagées dans la vie active, à la recherche d'une formation culturelle ou professionnelle. Au-delà de stages de formation continue organisés à la demande et souvent hors de l'établissement, l'Université peut devenir le point de rencontre de tout un public nouveau qui viendrait s'initier, se tenir au courant des dernières découvertes, suivre ou participer à des débats. Ouverte sur la ville, sur le région, l'Université peut faire profiter une population plus large de ses locaux, de ses animations, de ses bibliothèques. Les enseignants, lorsqu'ils résident sur place, ont aussi la possibilité d'apporter leur contribution à des actions locales ou régionales.

En ce qui concerne la recherche scientifique, des laboratoires ont déjà – sans renier leur fonction de recherche fondamentale – développé des recherches finalisées pour répondre à la demande des petites entreprises. Cette activité peut aider des P.M.E. dans leur nécessaire quête de l'innovation, mais aussi faciliter une meilleure connaissance mutuelle.

« *En accord avec la municipalité de Rennes, nous avons rencontré les associations locales souhaitant une recherche dans leur domaine (social, culturel, socio-éducatif...). Nous avons proposé ces travaux à des étudiants en formation et nous tenons compte de leurs études dans l'évaluation de fin d'année.* » M. Jean-Michel Lucas, vice-président de l'université de Haute-Bretagne, présente un bilan très positif de cette première expérience : « *Ces actions impliquent les étudiants concernés dans une démarche active et responsabilisée. Elles élargissent leur champ de relations et évidemment elles répondent à une demande sociale, donc bénéficient à la population.* »

A Rennes, les universitaires n'ont pas attendu la nouvelle loi d'orientation pour agir. Mais, dans d'autres universités, on peut se demander si les enseignants sont prêts à accepter, comme M. Lucas, de passer « *des journées à négocier avec des municipalités* » pour préparer de telles opérations. Jusqu'à maintenant, il était plus « *profitable* », pour le plan de carrière d'un enseignant, de se consacrer à la recherche, puisque elle seule était prise en compte par les instances d'évaluation. Un changement des mentalités et aussi des obligations de service des enseignants est indispensable pour permettre à l'Université de remplir ses différentes missions d'enseignement, de recherche, de diffusion de l'information et de la culture, de prestataire de services.

« *Gardons-nous, dans l'écriture d'une loi, de tout vouloir prévoir. Sachons admettre qu'il est laissé quelque place à l'imprévisible* », écrit M. Jeantet. Cette précaution est, sans doute, judicieuse. Mais, après le précédent de la loi de 1968, si habilement détournée par des enseignants, on peut se demander si la loi de 1982 ne devrait pas être plus vigoureusement incitative.

FIN

(1) *Missions pour les formations supérieures,* Nouvelle Revue socialiste, *mars-avril 1982.*

(2) *Le tutorat, tel qu'il existe en Grande-Bretagne, permet à des enseignants de suivre personnellement, en dehors des heures d'enseignement, un ou plusieurs étudiants.*

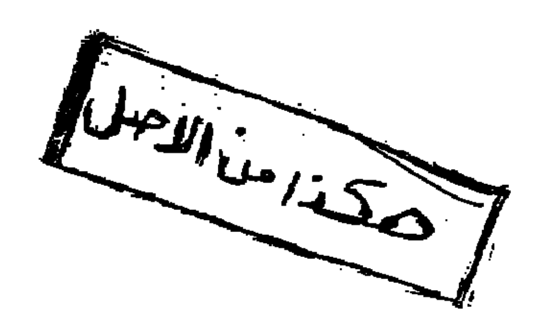
Des établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel

A partir des missions et des objectifs qu'il assigne à l'enseignement supérieur, M. Jeantet a imaginé une organisation du système éducatif dont certains points ont déjà été repris par le ministre de l'éducation nationale. La nouvelle fonction de professionnalisation entraînerait un changement d'appellation des établissements par rapport à la loi de 1968 ; ils prendraient le nom d'« *établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel* ». Dotés d'un statut juridique nouveau, ces établissements pourraient réaliser des opérations commerciales (prestations de services, ventes, gestions de brevets...). Ainsi serait supprimée la fiction des associations créées de toutes pièces par les universités pour tourner la loi de 1968, qui leur interdit certaines activités. Ces établissements seraient autonomes. Ils auraient la responsabilité de définir eux-mêmes leur politique dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la diffusion, des instances d'évaluation permettant à l'État de contrôler *a posteriori* les réalisations.

Pour respecter la spécificité des établissements dépendant du ministère de l'éducation nationale, des statuts différents sont prévus pour les universités, les grandes écoles, les grands établissements et les établissements français à l'étranger. En ce qui concerne les universités, il est proposé de les doter d'un conseil d'administration composé de représentants de l'État, des personnels, des étudiants et des représentants des activités économiques, sociales et culturelles. Ce conseil déterminerait les orientations générales de l'établissement. Il serait assisté du conseil des études et de la vie universitaire où étudiants et enseignants seraient également représentés, et du conseil scientifique où les enseignants chercheurs-détiendraient « *une large place qui pourrait être de l'ordre de 70 %* ». Le président de l'université serait un enseignant élu pour cinq ans par l'ensemble des trois conseils.

Au niveau régional, il est prévu de créer des comités *consultatifs régionaux* des établissements d'enseignement supérieur comportant des représentants des collectivités locales, de l'État, de la région... Dans les départements, des « *comités de coordination des formations supérieures* » seraient mis en place. Organisés sous la responsabilité d'universitaires, ces comités auraient la responsabilité de proposer des expériences pédagogiques dans les établissements comportant des formations post-baccalauréat : classes préparatoires, sections de techniciens supérieurs, départements d'I.U.T., écoles normales d'instituteurs.

S. B.



MÉDECINE

INQUIETS POUR LEUR AVENIR ET POUR CELUI DE LEUR ENSEIGNEMENT

Les étudiants en santé publique de Paris commencent une grève des cours

Les étudiants du certificat d'études spéciales (C.E.S.) de santé publique de Paris sont inquiets et mécontents. Inquiets pour la qualité et le devenir de leur enseignement. Mécontents des résultats de la première session de leur examen : ils viennent d'apprendre qu'au terme de l'enseignement 1981-1982 aucun candidat n'a été reçu à l'examen final. Après avoir constitué un « comité de défense de l'enseignement du C.E.S. de santé publique », redoublants et nouveaux inscrits ont entamé, le 11 octobre, une grève totale des cours.

Comme tous les C.E.S., celui de santé publique s'adresse à des étudiants en médecine qui, au terme de leurs sept premières années d'études, choisissent de suivre un enseignement facultatif et spécialisé. Bien que fort différente de la voie « royale » des hôpitaux universitaires, la voie des C.E.S. permet, au prix de nombreux sacrifices (1), l'exercice d'une spécialité médicale.

Le C.E.S. de santé publique comporte néanmoins une particularité importante : il n'attire que des médecins qui souhaitent un exercice salarié dans des secteurs publics. De création toute récente, ce certificat intéresse déjà de nombreux étudiants. Les raisons de l'attirance vers ce C.E.S. (et d'autres) : l'explosion de la démographie médicale, les inquiétudes ressenties par de nombreux jeunes médecins face aux problèmes actuels que pose l'exercice libéral de la médecine générale.

A Paris, le C.E.S. de santé publique possède une autre originalité : le nombre élevé parmi les inscrits d'internes d'hôpitaux universitaires. Discipline « dans le vent », la spécialité de santé publique est encore totalement méconnue dans les facultés de médecine et n'est pas enseignée dans les services hospitalo-universitaires. Le projet de réforme des études médicales, qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale, ouvre une filière spécifique et un internat « santé publique » qui succéderont à l'actuel C.E.S. Les deux ministères de la santé et de l'éducation nationale insistent d'ailleurs parallèlement depuis un an sur la nécessité de développer ce secteur d'activité, support indispensable à la mise en place d'une politique de prévention généralisée, objectif gouvernemental.

Dès lors, comment peut-on expliquer les déboires des étudiants parisiens ? Ils étaient au départ deux cent cinquante à s'être inscrits. Il y a un an, les enseignants déclaraient que 30 % des candidats à l'examen final seraient, selon toute vraisemblance, reçus. Cent trente ont passé avec succès l'épreuve intermédiaire de la présélection. Soixante sont parvenus au terme du parcours. Une réduction d'effectifs, connue qu'ont tous les C.E.S., augmentée sans doute ici par l'ampleur du programme (douze heures de cours par semaine sur toute une année scolaire). En définitive, les taux de réussite prévus furent bien loin de compte, et le verdict de la plus extrême sévérité : tout le monde était « collé » : aucun étudiant n'avaitété reçu à l'ensemble des cinq preuves (2) que comportait l'examen final.

L'objectif de l'actuelle grève, qui concerne également les redoublants et les nouveaux inscrits, n'est pas tant de revenir sur les résultats que d'en comprendre les « *vraies raisons* ». Les animateurs du comité de défense estiment être victimes d'un « *sabotage délibéré* ». Ils accusent en particulier le lobby hospitalier universitaire parisien de « geler » les postes qui s'ouvriront prochainement dans cette discipline, de faire en quelque sorte de la santé publique sa chasse gardée. Ils estiment aussi que le ministère de l'éducation nationale n'a pas voulu, ou pas pu, tenir ses engagements. Au total, plusieurs centaines d'étudiants sont aujourd'hui inscrits en France dans les C.E.S. de santé publique. Seules trois personnes ont, à ce jour, été reçues.

De toute évidence, la maîtrise de ce certificat constitue, de par les débouchés qu'il offre (accès à l'Ecole de santé publique de Rennes ou aux bureaux d'hygiène municipaux), et offrira une carte maîtresse dans l'évolution du système de soins français. Pour l'heure, les étudiants expliquent qu'il stiennent avant tout à savoir « *à quelle sauce ils seront mangés* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Les étudiants en C.E.S. sont des médecins souvent mariés et ayant des enfants, d'un âge compris entre vingt-cinq et trente ans. Ils ne sont pas rémunérés par les structures hospitalières dans lesquelles ils exercent et apprennent, et ne bénéficient pas d'un véritable enseignement pratique. Ils n'ont, d'autre part, qu'une chance minime de réussite compte tenu de la sélection sévère qui est pratiquée en fin de C.E.S. Ce type de formation s'éteindra avec la prochaine mise en place de la réforme des études médicales.

(2) Cinq modules composent l'enseignement du C.E.S. de santé publique : économie de la santé, systèmes de santé, santé-environnement, santé et prévention, épidémiologie-statistiques.

DANS UN CENTRE DE SANTÉ DU RHONE

Le licenciement d'un médecin salarié provoque une polémique entre communistes et socialistes

Lyon. — Quatre-vingts personnes ont occupé, le 9 octobre, les locaux du centre social Fernand-Lamaze de Vaulx-en-Velin (Rhône). Ces usagers voulaient protester contre le récent licenciement d'un médecin de quarante ans salarié du centre, le docteur Jean Malfatti. Le différend entre l'employeur — la municipalité d'union de la gauche conduite par M. Jean Capievic (P.C.) — et l'employé a aussi des prolongements judiciaires. Le tribunal des prudhommes de Lyon prononcera, le lundi 25 octobre, un jugement en référé sur la demande de réintégration présentée par le docteur Malfatti. A quelques mois des élections municipales, la polémique autour du centre de santé nourrit le contentieux entre socialistes et communistes pourtant alliés au sein du conseil municipal.

De notre correspondant régional

« *Je n'ai rien à vous dire. Je suis tenu au secret professionnel. Je préférerais que vous n'écriviez pas d'article sur le sujet.* » Le maire communiste de Vaulx-en-Velin, M. Jean Capievic, n'a visiblement pas envie d'ouvrir publiquement le dossier du centre de santé Fernand-Lamaze Un centre qui propose à la population — essentiellement ouvrière — de la commune les prestations d'une vingtaine de salariés dont deux médecins généralistes et quelques spécialistes vacataires. Le centre accuse un déficit de trésorerie (900 000 francs en 1981) comblé par le budget communal. Cette question financière a incité le maire — président du conseil d'administration du centre — à proposer une réforme de structure. L'appel à la grève du syndicat C.G.T., qui refusait que ce centre soit un « *bouc émissaire* », sera abandonné après un arbitrage de l'union départementale.

En revanche, le conflit avec les deux médecins du centre, les docteurs Jean Malfatti et André Picard, s'est envenimé apré. une grève administrative engagée le 6 septembre. Pour le second, la sanction sera limitée à un avertissement. Pour le premier, ce sera le licenciement sans préavis ni indemnité. Pour justifier cette sévère sanction, la directrice du centre, Mme Paulette Bernard, écrivait le 9 septembre dernier, avant un entretien sans résultat avec M. Capievic : « *En refusant de signer les feuilles de maladie (...) vous empêchez notre centre de santé d'être remboursé par la Sécurité sociale (...). Vous créez les conditoins d'une remise en cause de la pratique du tiers payant dont bénéficie la clientèle du centre.* » Cette « *grave faute professionnelle* » s'ajoutait, selon la directrice, à d'autres avertissements « *écrits ou verbaux* » pour « *insuffisance d'activité ; informations en faveur d'une drogue présentée comme moins nocive que le tabac : absence non motivée* ».

Sur chaque point le docteur Malfatti présente sa défense : « *Un médecin ne peut pas faire autre chose qu'une grève administrative.* » Les tribunaux auront à se prononcer sur cette notion de droit de grève pour un médecin salarié.

Reste l'accusation sur la drogue. « *On glisse là vers la délation* », assure M. Malfatti, qui nous a montré une affichette apposée pendant six mois dans la salle d'attente du centre et qui se concluait ainsi : « *Le haschisch interdit est infiniment moins nocif que le tabac et l'alcool sur le plan physique. Merci de ne pas trop fumer.* » Enfin, sur l'absence constatée : « *Oui*, affirme le médecin, *je me suis absenté un jour et demi pour un congrès d'homéopathie, mais je l'avais fait en accord avec mon confrère du centre et après avoir trouvé une remplaçante.* »

Dans ce conflit, le médecin n'est pas seul. Il peut compter, d'une part, sur l'appui de certains usagers et, d'autre part, sur celui des socialistes locaux. La section du P.S. a demandé « *instamment* » que le maire « *revienne sur sa décision de licenciement* ».

Plus sereinement, M. René Beauverie, adjoint actuel et vraisemblable chef de file d'une liste socialiste homogène en mars prochain, déclare que « *le docteur Malfatti a une conception du fonctionnement d'un centre de santé qui correspond à ce que nous, socialistes, souhaitons* ».

Le docteur Malfatti affirme que « *la directrice a été nommée parce qu'elle est membre du parti communiste* » et il relève aussi que la secrétaire de direction du centre n'est autre que... l'épouse du maire.

CLAUDE RÉGENT.

CARNET

Décès

ANDRÉ-PAUL ANTOINE

— Nous apprenons le décès de l'auteur dramatique, journaliste et scénariste.

André-Paul ANTOINE,
survenu le 11 octobre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[Né en 1892 à Paris, André-Paul Antoine, fils d'André Antoine, le célèbre homme de théâtre, a écrit une vingtaine de pièces de théâtre (« les Chevaux de bois », « Chanson d'Asie », « Adieu la terre », etc.), et plus de cent scénarios de films, notamment pour Raymond Bernard, Julien Duvivier, Max Ophuls et Jean Renoir.

André-Paul Antoine a, d'autre part, collaboré à plusieurs quotidiens et à « la Revue des Deux Mondes » ; il a produit de nombreuses émissions à la radio et à la télévision ; il laisse un livre de souvenirs, « Antoine père et fils », et un recueil de poèmes, « Devant la porte blanche ».]

— Mme Georges Barjonet,
Ses enfants et petits-enfants,
Sœur Germaine du Christ,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges BARJONET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur INA,
administrateur civil hors classe du ministère de l'industrie en retraite,
survenu le 11 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue Pierre-Arnoux,
92190 Meudon.

— Mme Jean-Marc Condat et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marc CONDAT,
survenu le 10 octobre 1982, dans sa quarante-quatrième année en son domicile, 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-12e.
Le service religieux a été célébré, ce jour, à la chapelle de l'hôpital Bégin à Saint-Mandé (Val-de-Marne).
L'inhumation aura lieu, le jeudi 14 octobre 1982, à 10 heures, au cimetière de Gourdon (Lot).

— Mme Renée Vidal, sa sœur et M. Jean Vidal, son beau-frère,
Mme Madeleine Dumolard, sa belle-sœur,
M. et Mme Pierre Dumolard,
M. et Mme Jacquis Mamolard,
M. et Mme François Dumolard,
Mlle Geneviève Dumolard,
M. Michel Dumolard,
M. et Mme Alain Gruet,
Mlle Claude Vidal,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mlle Germaine DUMOLARD,
survenu à Rome le 5 octobre 1982.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Saint-Martin-le-Vinoux, près de Grenoble (Isère), le samedi 16 octobre à 10 h 30.

— Nous apprenons le décès de
M. Ernest LEMAIRE-AUDOIRE,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 8 octobre 1982.

[Né le 25 août 1906 au Pré-Saint-Gervais, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit, Ernest Lemaire-Audoire a fait l'essentiel de sa carrière comme mandataire négociant à la vente en gros des viandes. D'abord — depuis 1935 — aux halles centrales de Paris, ensuite — à partir de 1973 — au marché national de Rungis.

A partir de 1945, Ernest Lemaire-Audoire a assumé de nombreuses et importantes responsabilités dans les organismes professionnels ou syndicaux regroupant ses pairs. Il a été notamment président du Syndicat des mandataires à la vente en gros des viandes (1945), président des Syndicats de grossistes.

Président (1956-1971), puis président d'honneur de la Confédération nationale des commerces de gros, Ernest Lemaire-Audoire a été membre du conseil exécutif du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) de 1956 à 1977 ; il a été aussi membre du Conseil économique (1947-1959) puis du Conseil économique et social (1959-1979).]

— M. et Mme Philippe Levet et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Timot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère
Germaine LEVET,
née **ETLING,**
survenu le 11 octobre.
Les obsèques auront lieu au cimetière Montparnasse, où on se réunira, le 16 octobre à 8 h 30.

— La Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.),
rendra un dernier hommage à
Mme Lucie MANHES,
née MONTOURSY,
présidente d'honneur
de la F.N.D.I.R.P.,
au cimetière du Père-Lachaise où elle sera inhumée au côté de son époux le colonel Frédéric-Henri Manhès, adjoint de Jean Moulin, le samedi 16 octobre 1982 à 14 h 30.
Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière (boulevard de Ménilmontant).

— Jean-Noël Chaudron,
Claire Chaudron dite Tallia,
Martine Chaudron,
Les familles Millaud, Charret, Montel, Kuchler et Walter Kohn,
ont le regret de faire part du décès de leur grand-mère, parente et alliée,
Julie Esther MILLAUD,
dite **Pascale SAISSET,**
veuve de Pascal, Charles Saisset,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
inspectrice générale honoraire des écoles de la Seine,
sociétaire de la Société des gens de lettres,
membre de la Société asiatique,
historienne du costume,
survenu le 11 octobre 1982, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.
La levée du corps aura lieu, le jeudi 14 octobre, à 12 h 45, au 23, rue de Chaligny, 75012 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Pamfou-en-Brie (77). Un car sera à la disposition des personnes désirant accompagner au cimetière.
Ni fleurs ni couronnes.

— Les familles Pospisil, Michel et Monzer,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Madeleine MONZER,
veuve du colonel Ferdinand Monzer,
survenu le 5 octobre 1982.
Le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Sainte-Thérèse-d'Avila.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
13, rue Aristide-Briand,
92290 Chatenay-Malabry.

— Rennes, Washington DC,
Mme Pierre Morin son épouse,
Pierre et Claudine Morin ses enfants,
Les familles Guillet et Texier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MORIN,
carrossier,
ancien résistant du réseau Alliance,
survenu dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 13 octobre 1982, à Rennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Paul-Bert,
35000 Rennes.

— Mme Nouran Papazian,
M. et Mme Jean-Claude Katchikian,
M. et Mme Jean-Bernard Papazian,
M. et Mme Joseph Bergin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Nouran PAPAZIAN,
survenu le 9 octobre 1982, à Paris.
Le service religieux sera célébré, le vendredi 15 octobre, à 10 h 30, en la cathédrale arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.
L'inhumation aura lieu au cimetière nord d'Enghein (95).

— M. et Mme Gén R. Besse,
M. et Mme Robert Sarlandie,
M. et Mme Philippe Clément,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Marie-Louise SARLANDIE,
survenu le 7 octobre 1982, à Paris.
L'inhumation a eu lieu à Limoges, dans la plus stricte intimité.
Meudon-Limoges-Paris.

Remerciements

— Mme André Harlet de Harveng,
Mlle Catherine Harlet,
Et leur famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envoi de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. André HARLET,
proviseur de L.E.G.T. et du L.E.P. d'Aulnay-sous-Bois,
les prient de vouloir trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements pour le précieux soutien qu'elles leur ont apporté.

— Mme Jean Rouault et ses enfants,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leur amitié lors du décès de
M. Jean ROUAULT.

Anniversaire

— En ce 14 octobre 1982, dixième anniversaire de la mort de
M. André JOUCLA-RUAU,
professeur à la faculté des lettres d'Aix,
Mme Joucla-Ruau, sa femme, demande à tous ceux qui l'ont connu et estimé une pensée émue.

DÉFENSE

La visite à Paris du ministre de la défense de la R.F.A.

Bonn souhaite relancer la coopération franco-allemande en matière d'armements

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Worner, doit se rendre à Paris, jeudi 14 octobre, pour faire avec le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, le point de la coopération militaire entre les deux pays et examiner différents projets. Comme le chancelier Kohl (« le Monde » des 5 et 6 octobre), le nouveau responsable des armées tient ainsi à manifester son intérêt pour les relations Paris-Bonn sans attendre le « sommet » qui doit avoir lieu les 21 et 22 octobre dans la capitale fédérale.

Cette sollicitude appuyée à l'égard de la France vise à dissiper les doutes sur l'avenir de la coopération franco-allemande, mais dans le domaine militaire elle répond probablement aussi à une préoccupation plus précise. M. Worner s'en est notamment expliqué, lundi, à l'occasion d'un entretien accordé à une radio : Bonn souhaite non seulement préserver mais développer la construction en commun de certains matériels. Il s'agit là, en effet, d'un secteur d'activité où les milieux industriels — qui ont davantage l'oreille des chrétiens démocrates que du S.P.D. de l'ex-chancelier Schmidt, même s'il faut se garder de toute simplification abusive à cet égard — sont particulièrement favorables aux relations avec Paris, quelle que soit la couleur politique du gouvernement français.

Cette faveur tient en un chiffre : bon an, mal an, la coopération militaire franco-allemande représente un volume de commandes de l'ordre de cinq à six milliards de francs dans chacun des deux pays. En outre, sur le plan technologique, plusieurs réussites importantes sont venues, depuis dix ans, couronner ce travail en commun : le Transall, l'Alfajet pour l'aéronautique, le Milan et le Hot pour les missiles antichars et le Ratac pour les moyens de détection, par exemple.

Il est vrai qu'à l'inverse la coopération militaire franco-allemande traîne depuis quelques années son dossier noir : celui du char franco-allemand destiné à remplacer, durant la prochaine décennie, les Leopard-2 de la Bundeswehr et les AMX-30 de l'armée française. Paris n'arrivait pas à obtenir une réponse claire et définitive du gouvernement de M. Schmidt sur ce point, notamment à cause de la vive opposition suscitée par ce projet dans les rangs du parti social-démocrate. Compte tenu des délais d'études et de réalisation, la mise en chantier d'un tel char devrait maintenant être décidée ou abandonnée : il ne paraît plus guère possible que Bonn temporise à nouveau.

L'accord du 5 février 1980 sur la construction de ce char sera-t-il enfin honoré ? M. Wormer devrait fournir à M. Hernu, dit-on dans la capitale ouest-allemande, certains apaisements à ce sujet. Mais lui donnera-t-il un engagement précis ? De telles incertitudes pèsent aussi sur d'autres projets communs aux deux pays ; en particulier la fabrication d'un avion de combat tactique et d'un hélicoptère antichars, pour lesquels Paris et Bonn ont, jusqu'à présent, soutenu deux conceptions technologies différentes. Une chose paraît du moins acquise : la nouvelle équipe au pouvoir à Bonn va chercher à développer les armements conventionnels de la Bundeswehr.

Mais, au-delà de ces convergences économiques ou de ces divergences techniques, on cherche désormais, du côté ouest-allemand, à renforcer systématiquement la concertation avec les partenaires de la R.F.A. en matière de sécurité, qu'il s'agisse de la France, des Etats-Unis ou des autres pays membres de l'OTAN avec lesquels l'Allemagne fédérale est aussi engagée dans une coopération technico-militaire, comme la Grande-Bretagne ou l'Italie. Et l'on va s'attacher, ici, à la renforcer sur le terrain le plus concret, comme pour bien marquer que les déclarations de M. Kohl, en faveur d'une meilleure défense de l'Occident, ne relèvent pas mécontent à Bonn, où les principe, mais aussi d'une volonté politique précise et « *responsable* ».

En outre, on n'est visiblement pas mécontent à Bonn, où les engagements « atlantistes » du nouveau pouvoir risquent d'alimenter bien des controverses électorales, de souligner que cet effort implique une amélioration des rapports avec la France. Autrement dit avec un pays qui s'est retiré de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN et dont le gouvernement n'appartient pas précisément à la même famille politique que celle de M. Kohl.

B. B.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31,00	36.45
AGENDA	31 00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

INTERVIEW

L'Ingénieur technico-commercial à IBM : avant tout un conseil qui analyse et imagine

Un entretien avec Michel GALLOIS - Responsable de la fonction technico-commerciale - Division des Systèmes d'Information (D.S.I.) d'IBM France.

Vous menez une importante campagne de recrutement de jeunes diplômés qui deviendront ingénieurs technico-commerciaux. Quel sera leur rôle exact chez IBM ?

L'Ingénieur technico-commercial, l'I.T.C. comme nous l'appelons, assiste nos clients dans la mise en œuvre d'importants projets informatiques. C'est un véritable conseil qui analyse le besoin du client, l'étudie puis soumet une solution adaptée. Plus qu'un produit, c'est son utilisation qu'il propose.

Son rôle se limite-t-il à cette phase initiale ?

Certainement pas. Le rôle de l'I.T.C. est bien sûr essentiel au moment de la vente, où il travaille en équipe avec l'Ingénieur commercial, chacun utilisant au mieux ses compétences pour la satisfaction du client. Mais sa mission est aussi au niveau de la gestion des installations et du suivi.

Quels sont vos clients ?

La D.S.I. a pour mission de commercialiser tous les systèmes IBM auprès des grandes entreprises et des Administrations. En fait, notre clientèle recouvre tous les secteurs d'activité, ce qui est très intéressant et formateur pour nos I.T.C.

Faut-il être informaticien pour remplir cette mission ?

En aucune façon. Les jeunes diplômés que nous recherchons peuvent être issus aussi bien d'une Ecole d'Ingénieurs, que d'une Ecole de Commerce. Plus que leur formation initiale, ce sont leurs qualités qui importent.

Quelles qualités vous paraissent essentielles pour réussir ?

Un esprit clair, synthétique, bien organisé. Du sens pédagogique pour expliquer et convaincre et aussi de l'imagination pour concevoir un projet adapté. N'oublions pas que nous faisons du "sur-mesure".

Même s'il possède toutes ces qualités, un débutant peut-il être immédiatement *opérationnel ?*

La formation IBM est là pour ça. Les jeunes I.T.C. ont un programme alterné où ils suivent les cours de notre Centre d'Education et travaillent sur le terrain, dans le cadre de leur agence. C'est ainsi que des formations de base différentes, scientifiques ou commerciales, peuvent convenir. Il est évident que pendant cette période de formation, nos I.T.C. sont rémunérés normalement.

Cette activité s'exerce-t-elle plutôt en région parisienne ?

Nous avons besoin d'I.T.C. à Paris, mais aussi dans nos directions régionales de province. C'est un recrutement à l'échelon national.

Les femmes ont-elles leur chance dans ce type d'emploi ?

Tout à fait, et elles réussissent d'ailleurs très bien.

En quoi, d'après vous, ce travail peut-il intéresser un jeune diplômé ?

C'est d'abord un travail varié fait de contacts multiples, dans des secteurs divers. C'est aussi un emploi qui laisse beaucoup d'autonomie au sein d'une petite équipe. Et puis, sur le plan technique, il offre un environnement technologique qui évolue chaque jour. Enfin, il y a des relations et une ambiance de travail qui surprennent toujours les débutants. IBM n'est pas une grosse machine inhumaine. C'est tout le contraire : nos I.T.C. travaillent dans de petites unités d'environ 60 ingénieurs.

Ces jeunes diplômés qui entrent chez vous pensent certainement à leur carrière. Que leur proposez-vous pour l'avenir ?

La carrière de ses collaborateurs est un souci constant d'IBM. La fonction d'I.T.C., très enrichissante *comme je vous l'ai dit, peut* conduire à des responsabilités commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province et même à l'Etranger. L'évolution d'une carrière chez IBM peut passer par plusieurs métiers complémentaires.

En contrepartie, vous avez la réputation d'être très exigeant, qu'en est-il ?

Outre les critères de formation et les qualités personnelles exprimés auparavant, nous demandons à nos I.T.C. des connaissances en anglais et une certaine mobilité géographique. Bien sûr, nous sommes exigeants car nos clients le sont aussi à notre égard. Mais n'est-ce pas normal ? ■

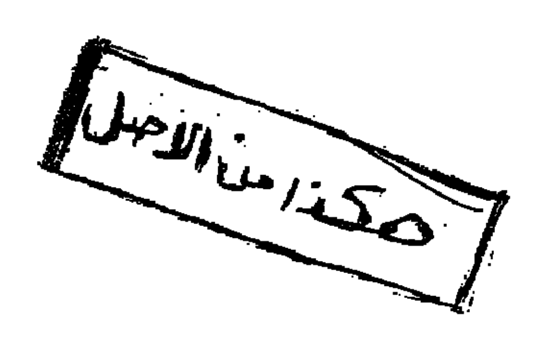
(Propos recueillis par Organisation et Publicité)

IBM FRANCE
Service Recrutement (Réf. G 010 M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes ingénieurs

Rejoignez la direction des lanceurs du CNES !

La direction des lanceurs du Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour EVRY (91) :

1 ingénieur système informatique temps réel

(réf. EIS/82/14/M1)

De formation grande école ou universitaire, il aura acquis quelques années d'expérience sur mini et micro-informatique.

Nous lui confierons plus particulièrement l'étude et le suivi des produits logiciels pour le contrôle de l'ensemble du lancement ARIANE 2.

Ce poste implique de fréquents déplacements de courte durée en Europe et en Guyane.

2 ingénieurs d'études

(réf. AP/82/16/M1)

De formation grande école ou universitaire, ils devront justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années en technologie aérospatiale (bureau d'études, groupe de projet).

Ils pourront participer à l'avant-projet ARIANE 5.

Pour ces postes, les responsabilités seront fonction de l'expérience.

L'esprit d'équipe, le sens des contacts humains, l'esprit d'analyse et de synthèse ainsi qu'une excellente rigueur sont indispensables pour ces trois postes.

Les candidats recherchés posséderont en outre une **parfaite maîtrise de la langue anglaise** (lue, écrite, parlée).

Merci d'adresser rapidement C.V. et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence du poste choisi au CNES - Direction des Lanceurs, Service du Personnel - Immeuble Hélios - Rue Charles-Baudelaire - 91000 EVRY.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

« COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

D.E.C.S. ou équivalent recherché pour gestion de plusieurs associations Juvisiennes à activités multiples.
POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT
PRIORITÉ AUX PERSONNES SANS EMPLOI.
Adresser C.V. avant le Mercredi 13 octobre 1982 ».
Ecr. s/nº 7.148 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION 2000 ETT

Recherche de suite pour important chantier R.D.A.

QUANTITY SURVEYOR

Envoyer C.V. urgent
1, rue Fénelon, 75010 Paris.

CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche
RÉVISEURS COMPTABLES
débutants
- Formation supérieure.
- D.E.C.S.
- Langue(s) étrangère(s) parlée(s) et écrite(s).

Envoyer C.V. et prétent. à :
STÉ F.M. RICHARD
7, av. de Friedland, PARIS-8e.

LECLERC INDUSTRIES

INGÉNIEUR

formation aéronautique pour travailler en Bretagne bureau d'études et direction. Ecrire au 33, rue de la Tour, Paris (16e).

DESSINATEUR

industriel et artistique pr bureau d'études et brochures publicitaires. Travailler en Bretagne. Ecr. à LECLERC INDUSTRIES, 33, rue de la Tour, Paris (16e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
(activités logistiques)
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche

AGENT D'ÉTUDE DU TRAVAIL

Très expérimenté en chronométrage et en standard de temps (2 ans de pratique minimum).

Bonne technicité en manutention, construction métallique, mécanique et assemblage.

Lieu de travail : Proche Paris-La Défense

Envoyer C.V. sous réf. 48352 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

SDRC Structural Dynamics Research Corporation — GENERAL ELECTRIC

S.D.R.C. : La Société d'Etudes et de Conception du Groupe Général Electric
recherche

Des Project Managers

AERONAUTIQUE - AUTOMOBILE - OFFSHORE

Notre société internationale est chargée du marketing, de la vente et de la production de services de conseil en ingénierie en France, Italie, Espagne, Belgique et Hollande.
Nous recherchons pour notre département CALCUL ET CONCEPTION, des PROJECT MANAGERS, capables d'assurer la maîtrise d'oeuvre de projets internationaux tant au niveau technique, que marketing et commercial.
Après avoir étudié les besoins des clients pour de nouveaux projets (dans le domaine de l'aéronautique ou automobile ou offshore), vous serez chargés de préparer des propositions techniques d'en évaluer les coûts et les délais, et bien sûr, en participation avec d'autres ingénieurs et techniciens, vous en assurerez l'exécution et la gestion.
Ingénieurs grandes écoles diplômés (Sup Aéro, ESTA, Mines, Centrale...) vous avez environ 5 ans d'expérience professionnelle dans les calculs de conception d'équipements mécaniques de préférence dans les domaines précités.
Vous avez déjà utilisé des programmes de calcul par la méthode des éléments finis.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Postes basés en proche banlieue Ouest.
Nous souhaitons vous rencontrer rapidement.
Téléphonez au 704.32.00, afin que nos consultants puissent vous donner de plus amples renseignements sur le poste, ou adressez C.V., photo et prétentions s/réf. 1561 M
ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

ALPHA CDI

Notre établissement financier situé à Paris, appartenant à un groupe international, recherche des

PROGRAMMEURS ASSEMBLEUR et COBOL confirmés (Matériel IBM).

Vous intégrerez notre service Informatique, qui utilise du matériel et des méthodes de pointe. Vous travaillerez dans une ambiance agréable et aurez des contacts réguliers avec les utilisateurs.

A une rémunération intéressante s'ajoutent de nombreux avantages.

Merci d'adresser votre CV avec Nº de tél. à notre Conseil :

GECI, Département Sélection
10, rue Albéric-Magnard,
75016 Paris,
ou téléphonez au 525.59.05.

HAVAS CONTACT

NSM *Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*
Membre du Groupe ABN

recherche
pour son Agence du 18e

EXPLOITANT(E)

pour

- *la DÉMARCHE d'une clientèle de Dépôts (Particuliers, Commerçants et Professions libérales);*
- *ainsi que l'entretien et le développement de cette clientèle.*

L'expérience du poste et le goût pour la démarche sont indispensables.

Une bonne formation, type B.P. de Banque est également nécessaire.
La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédemment acquise.

Ce poste devrait déboucher à terme sur des fonctions plus larges au sein de la Banque.

Nous remercions les candidat(e)s intéressé(e)s d'adresser leur C.V., photo et prétentions à Banque N.S.M. — Section Recrutement.
B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.



DEPARTEMENT INTERNATIONAL
PARIS 15ème

2 CADRES MARKETING

Dans le cadre du Service chargé des études commerciales, ils auront la responsabilité des études de marchés par gammes de produits et systèmes, et des études de marketing général nécessaires à la définition de la stratégie du Groupe.

Pour ces 2 postes, les candidats devront posséder soit une formation technique (ENST, ESE, Centrale), soit une formation commerciale (HEC, Sup de Co) et 3 à 5 ans d'expérience, si possible, dans une Société de biens d'équipements.

- Connaissance du Commerce International souhaitable.
- Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
33, rue Emeriau 75015 PARIS.

GROUPE D'INGÉNIERIE
recherche
INGÉNIEUR LIGNE
pour projet de réseau de communications au
MOYEN-ORIENT
profil : niveau grande école ou équivalent.
8 ans d'expérience minimum sur chantiers.
Anglais courant.
Ecrire sous réf. 9762 à VALENS CONSEIL
B.P. 359,
75064 PARIS CEDEX 02.

Cabinet Experts Comptables PARIS-8e, recherche
COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ
5 à 7 ans d'expérience, surveillance, révision, commissariat aux comptes. Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 11.868 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Ministère de la Défense
Centre d'Essais en vol
recherche
TECHNICIENS
titulaires DUT ou BTS électronique
INGÉNIEUR
diplômé Grandes Écoles orientations aéronautique et micro-informatique pour développement. Matériels de mesure. Adressez C.V. au Chef du Personnel Centre d'Essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 Brétigny-sur-Orge.

GROUPE RÉGIES, PUBLICITÉ rech. pour l'une de ses revues de grande notoriété (Décoration, aménagement de la maison).
CHEF DE PUB.
CONFIRMÉ
- Première expérience de la vente d'espace réussie auprès des agences et annonceurs.
- Dynamique, goût de l'action commerciale.
- Apte à intervenir à tous niveaux de négociation.

Adresser C.V. détaillé + lettre man. + photo sous réf. 9.913 à Télex P.A. Jonction, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

EMBAUCHONS
VENDEURS(EUSES)
PAR TÉLÉPHONE de
LIVRES DE LUXE
Travail mi-temps de 12 h à 16 h ou de 16 h à 20 h.
Contrat V.R.P. temps partiel.
Téléphonez pr rendez-vous au
634-16-16.

Pour faire face au développement et à la diversification de nos activités

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Banlieue NORD-EST

est recherché pour réaliser la refonte de nos applications de gestion comptabilité et conduire des projets d'informatique distribués M.A.I., système Basique.

Ce jeune ingénieur s'intégrera dans une petite équipe de deux personnes dont le responsable informatique.

Poste évolutif.

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous nº T 036.344 M à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS L'IMMOBILIER
recherche un

REDACTEUR

Maîtrise de droit ou de gestion
E.S.C.A.E. ou équivalent.

Dans le cadre d'une petite équipe, il aura la charge :
- d'Etudes Financières ou de Rentabilité de produits bancaires ;
- des problèmes juridiques et fiscaux ayant traits à des Sociétés filiales ;
- de la rédaction de rapports et de notes d'information.

En plus de leur formation supérieure, les candidats doivent aimer rédiger et avoir du goût pour le travail en équipe.

Ce poste peut constituer un point de départ formateur pour une carrière dynamique dans l'Entreprise.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 50.165, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGENIEUR INFORMATICIEN 32 ans, bilingue allemand (langue maternelle), bonnes connaissances en anglais, 4 ans d'exp. en logiciel de base sur grands et petits systèmes, cherche emploi intéressant. Ecr. s/nº 7.149 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POSITIVE ET REFLECHIE
J.F. 22 ans, maîtrise droit des affaires, expérience presse, relations publiques, étud. toutes propositions de bon ton. Ecr. s/nº 6.370 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 20 ans, niveau bac B, parle couramment espagnol, notions dactylographie cherche emploi de bureau ous de téléphoniste réceptionniste. Ecr. s/nº 6.374 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. JOURNALISTE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION très bon. référ. recherche poste à temps complet ou mi-temps après-midi. Ecr. s/nº 3.587 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 42 ans, licenciée histoire de l'art, diplômée école bibliothécaire, néerlandais lu, écrit, parlé, anglais lu, notions allemand, recherche sur Paris emploi mi-temps ou temps complet. Secteurs art, documentation ou édition. Ecrire sous référence, 760 à Axiel Publicité, 27, r. Taitbout 75009 PARIS, qui transmettra.

CCIAL connaiss. Afrique TROPIC OCÉAN INDIEN sens aigu de la synthèse cap. de hiérarchiser et résoudre problèmes de vente rech. situat. stab. soit Lab. agro alim., etc. Représent. en Afrique ANGL., ARABE. 384-14-12 ap.-m. Delaporte.

Architecte 41 ans, D.P.L.G. sérieuse exp. de conception et surveillance de chantiers ch. place. 350-97-68, ap. 20 h.

J.F. formation BTS commerce, internat. Secrétariat, tril. anglais esp. rech. emploi stable. Tél. 971-64-46.

J.F. 21 ans, BTS secrétariat trilingue, anglais, espagnol ch. place fixe. Libre de suite. Ecrire Mlle Le Goff, 50, rue Maurice-Berteaux, 95320 Saint-Leu-La-Forêt.

Homme 35 ans, 17 d'expérience autodidacte B.P. Banque DIRECTEUR FINANCIER puis SECRET. GENERAL depuis 5 ans, dans P.M.E. ch. POSTE DIRECTION dans P.M.E. dynamique ou agence Banque de Paris ou banlieue sud de préf. Mais province possible si propositions sérieuses. Ecrire sous le nº 036.351 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Suite à une reconversion, hme 37 ans, sérieuses réf., goût des contacts humains, anglais courant cherche emploi. Téléphone : 325-71-23.

SECRÉTAIRE DE REDACTION Diplômé du C.F.P.J., trois ans d'expérience, cherche situation sur Paris ou en province. Disponible immédiatement. Écrire : H. Boutros, 3, rue d'Hautpoul 75019 PARIS.

Ex collaboratrice du journal recherche emploi standardiste ou aide-comptable. Libre de suite. Salaire : 4.500 F. Tél. : 473-92-58. 473-99-40.

J.F. 35 ans, 15 ans expérience commerciale, cherche gérance ou responsabilité de magasin. Étudierait toutes propositions. Ecr. Havas réf. 747 BP 190 56104 LORIENT.

28 ans ambitieux dynamique, conducteur travaux E.T.P. coordination et gestion chantiers TCE cherche place stable. Étudierait toutes propositions Région Parisienne. Ecr. s/nº 6371 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 21 ans BTS traducteur commercial espagnol + gestion mention interprète. Une année Droit sachant rédiger. Notion anglais. Dactylo ch. imméd. et libre imméd. Ecr. s/nº 6367 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Psychologue, homme 32 ans, DESS de psychologie clinique, expér. diverse étudierait ttes proposit. Ecr. Nº 50.115 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur Paris 2e.

J.F. 21 ans, (1er EMPLOI) BAC G2 techniques quantitatives de gestion, DUT gestion option finance-comptabilité ch. emploi COMPTABLE. Mlle Geneviève FORTUNE, 8, av. César-Franck, 95200 SARCELLES.

J.F. 29 ans, SECRETAIRE DIRECTION bil. anglais, 5 ans d'exp. gestion et réorganisation P.M.E. Services. Sal. actuel 100.000 F. Ecr. C. Berthereau, 32, rue de Rosny, 93100 Montreuil.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Diplômée en Biologie (Maîtrise Biologie Animale et DEA nutrition) ch. emploi en rapport avec sa formation, région indiff. Ecr. : Luce Hervé-Rochel, 119, avenue Victor-Hugo, 21000 DIJON ou téléphoner : (80) 57-15-13.

Recherche place chauffeur de direction, sérieuses références libre sous mois de préavis Ecr. s/nº 6366 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 20 ans, 2 ans d'expérience secrétariat commercial, dynamique et ambitieuse, cherche place stable. Étudierait toutes propositions Paris et proche banlieue Sud. Ecr. s/nº 6372 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

Deux traductrices indépend., diplômées et qualifiées, l'une franç. et l'autre angl., collaborent afin d'exécuter des traductions de qualité optimale. Rapidité et respect des délais assurés. Frappe IBM. Renseignements au 271-53-98 ou au 271-05-98.

travail à domicile

J.F. effectue tous travaux dactylo à domicile sur machine électrique, travail soigné : Téléphone : 797-23-50.

Personne équipée I.B.M. ch. travaux, frappe à domicile manuscr. ou enregist., 783-24-70.

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au 306-06-88.

capitaux propositions commerciales

Investisseurs : affaire immob. importante, cherchons capitaux, il faut : 500.000 F, rapport 50 % sur 18 mois maxim. Garanties. Tél. (16-1) 508-49-79 et (16-3) 062-53-99.

CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER

CADRES BANCAIRES

relations internationales importantes, cherche investisseurs ou mécènes, toute nationalité pour la création d'une SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Cette société de financement complétant notre activité actuelle d'engineering industrielle et financière. Création éventuelle d'une Holding. Discrétion assurée.

Ecrire sous le nº T 036.057 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

ENQUÊTE DE L'OFFICE ALLEMAND DU TOURISME

Le gagnant du séjour en Allemagne est le nº 10.752. Si le porteur de ce bon ne se manifeste pas, le prix sera attribué, dans l'ordre de priorité, à l'un des numéros suivants : 10287 ; 7193 ; 6951 ; 5926 ; 7244 ; 9563 ; 5944 ; 7123 ; 9124. Prière de nous contacter avant le 31 octobre 1982. 4, place de l'Opéra, 75002, Paris. Téléphone : 742-01-60.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). Boîte Postale 402.09 PARIS.

automobiles divers

DATSUN
bizot AUTOMOBILES
35, av. M. BIZOT
75012 PARIS
Tél. : (1) 340.80.47

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PRÈS PALAIS-ROYAL. Rare. Liv. + 3 chbres, gde cuis., tt cft, caractère. 1.050.000 F. Téléphone : 550-34-00.

RARE A SAISIR

appartement except. par son charme et son aménagement. GRAND LIVING, cheminée, poutres apparentes, + 2 CHBRES,

calme, cuisine équipée, bains, gd confort, 105 m². A VENDRE 10.000 F LE m² SI PAIEMENT

COMPTANT. SERGE KAYSER,

téléphonez au 329-60-60.

2e arrdt

N.-D.-DES-VICTOIRES, pptaire vend dans imm. caract. 2 pces 21 m². 160.000 F. 553-91-45.

4e arrdt

CŒUR MARAIS

dans un grand hôtel particulier OMBREUSES SURFACES A rénover. – Tél. 766-03-18.

ILE SAINT-LOUIS

ds bel immeuble. Pptaire vend 2 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c. – Téléph. : 500-54-00.

5e arrdt

Part. vend appt 3 pces, 65 m², tout confort, 5e étage, sans ascens., 610.000 F. Visite samedi et dimanche 16 et 17 octobre. Tél. 535-87-96, après 19 heures. Agence s'abstenir.

St-Séverin, plein Sud, charme, séjour + 2 chbres. 590.000 F. 5e sans asc. Tél. : 370-16-96.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS

Imm. luxueuse rénovation, asc. 4 pces, 6 fenêtres Sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + pk. 563-86-09.

Mo NOTRE-DAME-CHAMPS. Bel appt bourgeois, étage élevé, 180 m². Belle récept. + 4 ch. Les 14 et 19, de 13 h à 16 h au 3, RUE PÉGUY, 633-29-17.

JACOB SEINE 5 PCES

170 m². Verdure. 354-42-70.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE GD STUDIO, refait neuf. 375.000 F. – 577-47-74.

Près CHAMP-DE-MARS ÉLÉGANT DUPLEX 170 m² TERRASSE-JARDIN 200 m². 3 park. Doressay. 624-93-33.

8e arrdt

RUE DE TURIN bel immeuble, 4 pièces, cuisine, bains, 2e étage, parfait état. GARBI, téléph. au 567-22-88.

Placement d'avenir

RUE DE MOSCOU

dans immeuble pierre de taille, beau 4 pièces OCCUPÉ. Rens. au 260-30-15.

9e arrdt

MÉTRO ST-GEORGES immeuble ravalé. Plusieurs STUDIOS, 2 p., cft. T. 889-64-80 et 283-91-62.

BON IXe, dble living, 46 m² + 2 chbres, sur verdure, tt conf., soleil, chbre serv. Parking. Prix : 995.000 F. Vernet 526-01-50.

RUE RICHER

4 pces 117 m², refait à neuf. 3e étage. Prix : 980.000 F. Exclusivité LGM. 265-55-44.

10e arrdt

FG POISSONNIÈRE

(Près) PARFAIT. 180 m². 5 pces décoré luxe, possibilité prof. libérale. Tél. 265-64-11.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS 45, avenue Jean-Jaurès, Gentilly, 3, 4, 5 pièces SERCO

546-07-73 – 723-72-00.

MAISON INDÉPEND.

180 m² environ, clair, calme, dble liv., 4 ch., 3 s. de bns, gde terrasse, parfait état. Sur place le samedi 16 de 10 à 13 h, au 47, rue du Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

PLAISANCE

2 pièces, tt cft, immeuble pierre de taille, état neuf, loyer libre pour investisseur. Prix 380.000 F. Tél. : 328-32-08.

40 m². 195.000 F.

Près parc Montsouris 2 pces à rénover, bel immeuble, 4e ét. sur rue, balcon, paiement comptant exigé. 532-93-29.

AV. MAINE. Bel imm. ravalé. Plusieurs 3 pces, tt cft (libres et occupés). téléph. 283-91-82.

15e arrdt

Mo VOLONTAIRES 76 m² DUPLEX, genre atelier, calme, charme, verdure. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

IMM. 77 PLEIN SOLEIL

Particulier vend ensemble ou séparément, duplex 150 m² + terrasse 80 m² et appt 50 m², 41, RUE LETELLIER. Jeudi, vendredi, de 14 h à 19 h.

16e arrdt

PRÈS PLACE MEXICO

Plein. soleil, pptaire vd dans imm. pierre de t., APPT 5 P., 102 m², tt cft, 4e étage, vue dégagée. S/place mercredi, jeudi de 14 h 30 à 17 h 30, 102, RUE DE LONGCHAMP.

R. J.-GIRAUDOUX, refait nf. Liv. + 3 chbres, ét. élevé, asc., à débattre. 550-34-00.

PORTE ST-CLOUD

3e asc., 2 pces refait neuf. 470.000 F. – 577-47-74.

RAFFET, pptaire, vend appart., 125 m² environ, 3e étage asc., 4 pces pples tt cft, gde cuis., bains + 2 cabinet toil., chbre serv. 527-96-76 (10 h-14 h).

19e arrdt

RÉMY-DE-GOURMONT proche parc Buttes-Chaumont

2 PIÈCES

refait à neuf

320.000 F.

SINVIM : 501-78-67.

78-Yvelines

URGENT. Maisons-Laffitte, cause mutation, province vends 3 pièces, 65 m², proximité gare, école, commerçants, profession libérale possible. Prix à débattre. Tél. après 18 heures tous les jours 914-27-05.

Parc MAISONS-LAFFITTE, appt 3/4 P. 69 m² + balcons, cave et séchoir. 410.000 F. AGENCE, tél. au 962-50-95.

MAISONS-LAFFITTE, appart. 4/5 pces, 108 m², cuis. équip. 790.000 F. Agce 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, AVENUE DU ROULE RÉSIDENCE CLUB SERVICE 70 m² + loggia, parking. Prix : 1.600.000 F. GARBI, téléphone 567-22-88.

VIEUX NANTERRE

Livrable 1er trimestre 1983. Ds petite résidence. Bon standing. 12 appartements. Du studio au 3 p. à partir de 8.000 F le m². Prix fermes et définitifs à la réservation. Accès aux prêts conventionnés. Ex. : 2 pces, cuis., salle de bains, balcon, prix : 328.000 F. Renseignements et vente à : IMMOPRIX, tél. 572-19-79.

MONTROUGE

Près du métro, marché et commerces. Dans belle résidence de 1960, appartem. de 3 pces de 60 m², au 7e ét. avec ascenseur, séjour, 2 ch., entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., placards. Chauff. ctl sol-plafond réglable par pce. Cave, parking extérieur privatif. Appartement calme, ensoleillé. Tél. heures repas au 492-87-26 ou au : 735-65-33. Prix : 390.000 F.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend APPT 2 pces, cuisine, salle de bs, w.-c. Près tous commerces, bus, écoles. Prix 190.000 F, faibles charges. Tél. 849-91-18 ou 849-79-29, 19 hres, week-end toute la journée, Bobigny 93.

NOISY-LE-GRAND 5 mn R.E.R. Bry-sur-Marne, vend TRÈS BEAU F 5 de petite résidence, bonne exposition, terrasse 70 m² entrée, séjour, salon, cuisine, 3 chambres, rangement, bains, salle d'eau, cave, parking, box. PRIX : 650.000 F. Téléph. domicile : 304-55-89. M. DROUAULT.

Province

COURCHEVEL, particulier vend 1.850 m², jdin alpin, sur pistes, appartement 3 pces + cave. Téléphoner après 19 heures au (16-42) 24-90-38.

appartements achats

Pour clients sérieux : PAIE CPT APPARTEMENTS, tres surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-00-75.

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

appartements occupés

Bd SAINT-GERMAIN CARDINAL LEMOINE Bel imm. p. de t., asc., tapis escal., 5e ét., s/rue, beau 5 P., tt cft. 100 m². Px 770.000 F. Loi 48. Droit de reprise. Vis. jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 30. 11, bd SAINT-GERMAIN.

locations non meublées offres

Paris

LOURMEL, BEAU 2 PCES, refait neuf 80 m² + terrasse paysagée. 4.200 F charges comprises + reprise justifiée envir. 60.000 F. BIANCO. – 558-58-02.

QUAI LOUIS-BLÉRIOT Face Seine, 8e ét., gd séj., 2 chbres, s. de bains, gde entrée, park. 6.000 + 1.000 ch., libre de suite. Tél. 376-77-20.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE, pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 281-10-20.

immeubles

R PARADIS 74 m² Ateliers Burx Bail précaire janvier 84. Rapport 42.000 annuel 430.000 F Pptaire. Tél. 553-91-45.

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 à 21 h.

POUR MIEUX VENDRE VOTRE IMMEUBLE Noël Aufman – Le spécialiste 21, rue Le Peletier Paris 9e Tél. au 747-42-97 le matin ESTIMATION GRATUITE.

maisons de campagne

10 km de BLOIS (41), limite forêt, sur 7.400 m² terrain, 2 maisons anciennes (restauration à terminer) 55 m² et 45 m² + combles aménageables, séjour, cheminée, cuisine, salle de bains, chauffage électrique. 420.000 F. – Tél. : 654-36-44 ou Cabinet Guilbaud (54) 78-17-03.

manoirs

Tour de défense du XIVe siècle au milieu du village de BORCE, vallée D'ASTE. Pour tous renseignements T. (59) 34-70-44.

LOT. MANOIR XIIIe

Restauré 10 pces + dépend., falaise et grottes 6 hectares. Prix intéressant VU URGENCE. A.V.L., téléphone 874-82-22.

viagers

FONCIAL VIAGERS

19, bd MALESHERBES, 8e. 266-32-35, spécialiste, 43 ans expérience, étude gratuite, discrète, rente indexée.

pavillons

VAUCRESSON maison 250 m², sur 1600 m² de terrain, 1.800.000 F. Visite sur place de 10 h à 12 h le samedi 16/10/82. 5, av. des Clarisses. 370-36-86.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91), pavillon sur sous-sol, 4 pièces, tout cft, terrasse 28 m², chauffée, Sud. 20' Paris-Austerlitz. Prix 550.000 F. Tél. : 084-28-55, après 19 h.

villas

CROISSY-SUR-SEINE

près centre, robuste VILLA, séjour, salle à manger, 3 ch., cuis., bns, tt cft, jdin 900 m². AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet (3) 976-05-90.

VANNES

A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-chaussée, entrée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., cuisine, séjour, salon avec cheminée, sur jardin plein sud : sous-sol, sous tte la maison, av. gar. et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République. 56000 Vannes. Téléphonez au : (97) 47-27-01.

propriétés

Décorateur VD MAISON-XVIIIe restaurée 3 km. Lons-le-Saunier, 15 km, lacs Jura, 40 km, ski, 6 pces, 250 m², séjour voûté, asc. dans pigeonnier, salon cheminée monumentale, jardin ruisseau. Prix 550.000 F. – Tél. (84) 47-04-62 après 18 h.

MAISON

Rive droite, 40 km de Bordeaux (près Bourg/s/Gironde) 2 grandes pièces + salle d'eau dépend., caves. Eau, élect., tél. Chauffage central mazout. Terrain 2 500 m² environ. Prix total : 200 000 F net. M. Michel Chevreux Talet, Mombrier 33710 Bourg Téléph. (57) (42-05-69).

78 – PLAISIR. Belle propriété 370 m², 11 p., parc 8.600 m². 2.800.000 F. AVL 281-07-94.

PÉRIGORD

Très belle propriété sur 19 ha. 7/8 p. Tour - Tennis - Piscine. 1.800.000 F. Doc. s/demande. PROPINTER S.A. B.P. 33. 24103 BERGERAC. Téléphone : (53) 57-53-75.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

terrains

LE MESNIL-LE-ROI

calme, près forêt, beaux TERRAINS BOISÉS 2.500 m² gdes façades, tte viabilité. AGENCE DE LA TERRASSE. Le Vésinet (3) 976-05-90.

SUPER-CANNES

Vue imprenable VALLAURIS. Deux terrains 3.175 m², 380.000 F ; 3.700 m², 390.000 F, avec 80.000 F compt., solde sur 10/15 ans. Viabilité, ultra-moderne, constructibilité 230 m². Tél. : 225-88-19.

Particulier cède lot 800 m² dans petit lotissement au Lavandou-Cavalière, face aux îles, près magnifique plage sable fin. Tél. 604-16-07.

A vendre à BAZOCHES-sur-le-METZ (45), 100.000 F. Terrain 2.200 m² constructible viabilisé (eau, EDF) ds lotissement boisé à 120 km de Paris (12 km de Courtenay, 32 km de Nemours, lieudit : les Etangs-Neufs). Comprenant copropriété étang et pêche. Téléphonez après 19 h au 706-88-40.

forêts

A VENDRE MARNE 13,50 ha de bois 200 m3 chêne Facile d'accès Prix : 450.000 F. FAUCHERON PÈRE & FILS. Téléph. au 16 (26) 51-61-26.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée Service gratuit. – 770-25-90.

CADRE, cherche belle chbre indép. proximité Montparnasse. Tél. : 578-21-11, 18 h à 20 h.

PROPRIÉTAIRES

LOUER AVEC LE MAXIMUM DE GARANTIES VOS APPARTEMENTS PARIS – BANLIEUE Clients sélectionnés.

IMMO-SERVICE

561-17-39 et 563-99-27.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE

TÉL. 359-64-00

Cadre commercial, ch. appart. 3 pièces, cuisine, salle d'eau, ascenseur, préf. 17e, loyer maximum 3.000 F + charges. Accepterait reprise justifiée. Écr. s/nº 6.373 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRES LOUEZ

Chbres studios 2 p., 3 p., etc., sous 48 h. SANS FRAIS par sélection directe

206-00-47.

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES, villas, pav. tres banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

PORTE D'ITALIE, petit immeuble neuf 1.000 m². LA MOTTE-PICQUET, immeuble indépendant 150 m². Prébail. tél. 296-53-01/260-30-83.

AUGUSTE THOUARD

recherchons pour INVESTISSEMENTS immeuble de bureaux PARIS quartiers d'affaires 10 à 50 millions de francs

265-54-07

(POSTE 262).

Locations

2e LOUVRE 150 m² burx nfs. MARAIS 500 m² neuf. AV. MATIGNON 600 m² disp. F.-ROOSEVELT 200 m² gd stdg. 6e LUXEMBOURG 200 m². OPÉRA 140 m² 120.000 F/an.

MARC DANTARD

TÉLÉPHONE : 265-03-23.

RUEIL Immeuble moderne 740 ou 1.400 m² 14 ou 32 bureaux. Restaurant, parking. Reprise crédit-bail. Affaire intéressante. HAUSSMANN, sq. Louis-XVI 2 étages, 373 m² chacun. Ensemble ou séparément. DÉFENSE, EXCEPTIONNEL. Immeuble. R. + 2, 1.700 m². Bureaux, exposition. Prestations de luxe. Disponible janvier 1983.

D. FEAU 294-20-00.

18e Près PL. CLICHY

1er étage, 200 m², 9/10 Burx. Bon état, 3 Parkings

GEFIC CTI 720-50-80.

VOTRE NOUVELLE IMPLANTATION ?

UFFI 522-12-00.

JULES-LEFEBVRE 9e

6 beaux bureaux, 6e étage, ascenseur 170 m². BAIL NEUF

SAGGEL VENDOME

522-38-00.

Av. GEORGE-V vd 135 m²

BUREAUX DE PRESTIGE IMPECCABLES EMBASSY 562-62-14.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES

UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX

Votre adresse, votre bureau, votre secrétariat, votre salle de réunion. POUR UN JOUR OU PLUS

LE SATELLITE

8, r. Copernic, 75116, PARIS. Tél. (1) 727-15-59.

BD HAUSSMANN

1er ETAGE : 544 m² DE BUREAUX REZ-DE-CHAUSSÉE : 168 m² D'EXPOSITION

IMINCO. 562-35-50.

AVENUE GEORGE-V

A LOUER, 256 m²

de burx en bon état, 9 bureaux, archives, parkings

HAMPTON. 225-50-35.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux exceptionnels dans immeuble de prestige, 177 m². Importante reprise justifiée.

SAGGEL VENDOME

522-38-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L., R.C., R.M. Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.

355-17-50.

MIROMESNIL

DANS IMMEUBLE MODERNE DE GRAND STANDING SUR JARDIN 168 m² DE BUREAUX CLOISONNÉS + archives + 4 parkings en sous-sol

IMINCO. 562-35-50.

VOTRE SECRÉTARIAT PERMANENT VOTRE ANTENNE A PARIS

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e, COLISÉE-ÉLYSÉES

TELEX ET TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS

A.F.C. 359-20-20.

NEUILLY

430 m² indépendants Bon standing

SCITI

742-44-08.

CHAMPS-ÉLYSÉES

GRAND STANDING 200 m²

M. SOLAL. 562-63-28.

Xe, GARE DE L'EST

Imm. indépendant récent 975 m² + nombreux parkings

M. SOLAL. 562-63-28.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 261-80-88 +.

AUGUSTE THOUARD

vous propose une sélection de BUREAUX PETITES ET MOYENNES SURFACES à la location :

2e 4 SEPTEMBRE, 190 m² SENTIER, 140 m²

8e ETOILE, 320 m² CHAMPS-ÉLYSÉES, 400 m²

9e TRINITÉ-CHATEAUDUN 200-310 m²

16e TROCADÉRO, 490 m² en rez-de-chaussée.

17e VILLIERS, 250 m² PORTE MAILLOT, 660 m²

265-54-07

DÉPARTEMENTS BUREAUX

WEATHERALLS

ST-LAZARE 400 m² rénové. LEVALLOIS 250, 330, 1.000 m² rénové. NEUILLY 180 m² standing. SAINT-CLOUD 340 m² récent.

TÉL. : 563-05-50.

1er – 260, 300 m².
2e – 50, 73, 136 m².
8e – 110, 164, 300 m².
11e – 650, 950, 1.600 m².
13e – 400 à 6.600 m².
19e – 78, 410, 1.200 m².
NEUILLY – 250 m².
Prébail 296-53-01/260-30-83.

locaux commerciaux

Ventes

PONT COURBEVOIE

300 m² atelier sur 500 m², terrain s/Seine. 265-64-11.

A VENDRE OU A LOUER

Grand choix de locaux cciaux de 50 à 500 m² env. sur toute la région parisienne.

Appelez

LA MAISON DU G. SCIC

Croisine BRIANT Tél. : 538-52-53, poste 3957 ou 3954.

RIVE GAUCHE, pptaire vend ATELIERS s/jard. Tous usages, à aménager. 553-91-45.

Locations

Z.I. VERRIÈRES-LE-BUISSON

311 m² entrepôts, 40 m² bureaux. Bureaux possibles mezzanine. Locaux neufs.

SOPREC. 907-95-00.

WEATHERALLS

IVRY, 700 à 6.000 m². CHAMPIGNY, 700 m². ARGENTEUIL, 1.400 m². WISSOUS, 300 à 1.200 m².

563-05-50.

RECH. LOC. COMMERCIAUX

200 m² à 500 m²

TOUTE PPTE OU LOCATION

P. BLUM. 265-64-11.

10e, 787 m², atel., burx, stocks. 18e, 560 m². Périph. nord 600 à 1.400 m². LEVALLOIS, 1.000 m². PANTIN, 800 m². Prébail. 296-53-01/260-30-83.

– COLOMBES 480 m²
– RUEIL 1078 m² + 540 m² BUREAUX.

M. SOLAL 562-63-28.

fonds de commerce

Ventes

Part. vend raison santé Centre grande ville rég. Est (Lorraine)

SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renommée., install. réc., gd standing. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Écrire sous le nº T 038.216 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

URGENT. Vends boutique produit naturel. Proche Enghien-les-Bains. 150.000 F. Mrs LALLIER. 826-92-27.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre cause transformation buffet style Henri-II (haut et bas) 1 patère style Henri-II, meuble radio 1950, plateau cuivre. Prix à débattre. H.B. 532-21-55. DOM. 209-49-92.

Vds : une table en bois foncé avec marqueterie + 4 chaises paillées + un convertible et 2 fauteuils (velours or) avec table de salon en bois foncé. Meuble living en plaqué chêne foncé et un meuble télé et Hifi munis de 2 tiroirs. Très bon état. Prix 15000 F. le tout. Tél. à partir de 14 h. 30 au 687-66-72.

Animaux

Le contraire d'un chenil

Vie de famille – 731-36-11.

Antiquités

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL recherche très beaux meubles et objets de collection

1920-1930

Téléphonez au 329-50-84.

Artisans

PLOMBERIE CHAUFFAGE - SERRURERIE

J.-J. Morosolv, 1, résidence Edmond-Rostand, 95600 EAUBONNE.

En cas d'absence répondeur téléphonique : 416-49-93.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Metro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER

Achète COMPTANT, bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux, or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES, à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Echanges.

ACHAT TRÈS CHER

Or 50 F à 100 F le gramme. Brillants, argenterie. REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris (17e), Mo Brochant. Ouvert du lundi au vendredi.

OLIVINE

ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités. Déplacements à domicile. 6, rue de Tocqueville (17e). Mo VILLIERS. Tél. 763-27-31. EXPERTISE GRATUITE.

Cours

IMPROVE YOUR ENGLISH 4 WK intensive course, max. 3 students. Live with. qual. teachers. 20 mins. Centre docteur PEARSON 54 Kellerton. RD. LONDON SE 13.

Apprenez l'anglais cours intensifs « REGENCY SCHOOL » (Ramsgate) Renseignements : BOUILLON. 4, rue de la Persévérance. 95600 EAUBONNE. Téléphone : 959-26-33.

Chasse

SOLOGNE Cause accident, revends demi-action. Gros et petit gibier. Sur 530 ha (bois et plaine) à VERNOU-EN-SOLOGNE. Prix : 2.250 F. Téléphone : (16) 54 88-04-33 Heures repas.

Décoration

PAILLE JAPONAISE

VÉRITABLE 14 F le m²

MOQUETTE SOLDE

Laine de 40 à 70 F le m² Artisans. Récupérateurs. 8-10, impasse Saint-Sébastien Paris-11e. Tél. : 355-66-50.

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.

A PARTIR DE

160 francs le rouleau (7,80 m x 0,91 m).

grand choix de coloris et de pailles. Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012, Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

- ★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.
- ★ Pas de limite d'âge (jnes de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).
- ★ Piscine couv., sauna, discothèque, etc., à 100 km de Londres.
- ★ Agréé par le British Council and Arels.

Pr broch. en couleur et formul. d'inscript. écr. à REGENCY SCHOOL OF ENGLISH ROYAL CRESCENT RAMSGATE, KENT, G.-B. Téléphone : 84351212 ou Mme BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 95600 Eaubonne, France. T. au (3) 959-26-33 soirée.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE

- Modèle déposé de fabrication artisanale.
- Restauration grandes marques, devis gratuit. Téléphone : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS

violoncelles, guitares anc., vielles, pianos décorés. Automates et boîtes à musique. (même en mauvais état)

WAGRAM MUSIQUE

62, AV. DE WAGRAM, 17e

Tél. : 622-09-93.

Livres

Achète LIVRES ANCIENS Livres rares. Bibliothèques Jean-Paul Delon. (50) 01-29-14. 74150 Marigny-Saint-Michel.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE – 50 % DE SA VALEUR

334, rue de Vaugirard 75015 Paris Tél. : 842-42-62.

Photo

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e). 607-61-10, fermé lundi, ach. cpt photo. ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grds choix matér. occasion.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS

TELEPHONIQUES 1.100 F. t.t.c. et avec interrogation à distance 2.100 t.t.c. TELEPHONE SANS FIL 1.390 F. Renseignements : 651-11-06.

Restaurants

« DINER-EN CHANTANT » « Le petit conservatoire de la chanson » de MIREILLE Tous les soirs (Sauf Dimanche) 165, rue Ordener 75018 MENU 100 F. Service et spectacle compris RÉSERVATION SOUHAITÉE TÉL. : 251-57-90.

Sanitaires

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie Venez voir : SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 Paris. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Séminaires

Pour gens sérieux

ADVANCED ENGLISH

5 jours résidentiels DANS LE VENT : 404-78-61.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES

recherchent jeunes femmes, jeunes filles tous types de cheveux naturels ou colorés, pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Appeler 759-82-31, entre 10 et 12 h., 15 h. et 16 h. 30.

Vacances Tourisme Loisirs

GUADELOUPE bord plage. Studio le mois : 2.000 F. Téléphone : (49) 46-02-92.

Le Club Vert, 20 km Paris Toussaint : 24-31 Oct. stage micro-informatique (mixte, 10-16 ans) Sports, nature, petits groupes. Tél. : 903-50-80.

SPORTS D'HIVER, HTE-SAVOIE, locations meublées semaine, HEURO-VACANCES BP 18 Gaillard 74240 – Tél. : (50) 38-74-02.

Vêtements

« L'HOMME » HABILLE LES HOMMES 77, RUE RIQUET Téléphone NOR. 51-05 75018 PARIS Métro Marx-Dormoy VÊTEMENTS SUR MESURES ET PRÊT-A-PORTER

Vidéo

CAMÉRA 7

Phot - ciné - son VIDÉO

Location cassettes abonnement 500 F 15 F par jour WEEK-END 4 cassettes pour 100 F tres nombreux titres disponibles 7, rue La Fayette, 75009 PARIS Téléphone : 874-64-43 ou 978-37-25.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Réparer ses meubles anciens

Les meubles d'époque, par leur rareté et leurs prix, sont l'apanage de quelques privilégiés. En revanche, les meubles anciens sont présents dans bien des intérieurs, dévolus par héritage ou chinés avec patience.

Ce patrimoine mobilier doit être entretenu pour se conserver en bon état, même si sa valeur n'est qu'affective. Les restaurateurs professionnels étant peu nombreux et surchargés de travail, une idée fait son chemin depuis peu : le faire soi-même. Des conseils et des cours d'initiation permettent d'y parvenir.

En matière de conseils, la proposition des frères Nordin est originale. Installés depuis dix-huit ans dans le faubourg Saint-Antoine, à la fois restaurateurs de meubles et ébénistes, ils ont décidé récemment de transmettre leur expérience aux particuliers : « Pour faire comprendre, *dit Eric Nordin,* toute la complexité et la qualité de notre travail et aider les gens à se débrouiller pour faire certains travaux d'entretien et de rénovation. »

Ces conseils sont donnés, gratuitement, dans un atelier situé à l'arrière de leur magasin à l'enseigne « Décor et tradition ». On peut y venir, avec un petit meuble ou un objet, pour découvrir le secret des finitions, patines et mises en teintes du bois ou des métaux, du collage ou de la consolidation d'assemblages (de chaises et tables notamment) et du collage des objets d'art.

C'est Jacques Perrin qui prodigue ces conseils, avec compétence et patience, décomposant chacune des phases du travail en montrant les gestes à faire et les produits à utiliser. Ce sont ceux qu'emploient les artisans. Sélectionnés et mis au point par les Nordin, ils sont à la disposition des particuliers, qui peuvent les acheter ; mais les conseils ne sont assortis d'aucune obligation d'achat. Ces produits seront exposés au Salon du bricolage (C.N.I.T. du 30 octobre au 12 novembre). Les frères Nordin seront également présents au salon Le monde de la maison (porte de Versailles, du 22 octobre au 1er novembre), où ils feront des démonstrations de restauration et établiront un « bilan de santé » pour meubles anciens abîmés, avec une ordonnance des soins à leur donner (1).

Beaucoup plus didactique est la démarche de Jean-Pierre Locquet. Cet ingénieur chimiste, qui dirige depuis dix ans la fabrication des produits Liberon, organise des cours d'initiation à la restauration des meubles et objets anciens. Après l'expérience réussie du magasin-atelier d'Etampes, une seconde « Liberonière » vient de s'ouvrir à Saint-Ouen, dans le quartier du Marché aux puces. Dans cette petite maison peinte en jaune, le rez-de-chaussée est un magasin de fournitures pour antiquités et décoration et le premier étage est réservé aux cours et travaux pratiques. Pour y participer, il convient d'adhérer au Club des amis de la Liberonière, dont la cotisation annuelle est de 100 francs.

Les cours magistraux, donnés par des spécialistes, ont lieu l'après-midi, de 17 heures à 18 h 30 ; leur assistance est limitée à trente personnes. Plusieurs séries sont en cours, mais leurs thèmes seront repris ultérieurement : l'entretien et la remise en état de meubles et objets anciens (douze séances, 540 francs), la dorure, la restauration de gravures anciennes, et celle de la faïence et de la porcelaine (45 francs la séance). Pour ces trois derniers thèmes, des travaux pratiques ont lieu, en début d'après-midi, par petits groupes de dix. Jean-Pierre Locquet envisage, pour les personnes de province, la possibilité d'organiser une journée complète d'initiation sur un sujet, avec cours le matin et travaux pratiques l'après-midi.

Le magasin du rez-de-chaussée réunit la gamme des produits de restauration Liberon, toutes les colles (dont une colle de peau de lapin à l'ancienne), les vernis et de la quincaillerie d'ameublement de tous les styles.

JANY AUJAME.

(1) La fiche « Bilan de santé » peut être obtenue, avant le Salon, en écrivant au Monde de la maison, 7, rue Copernic, 75782 Paris, Cedex 16.

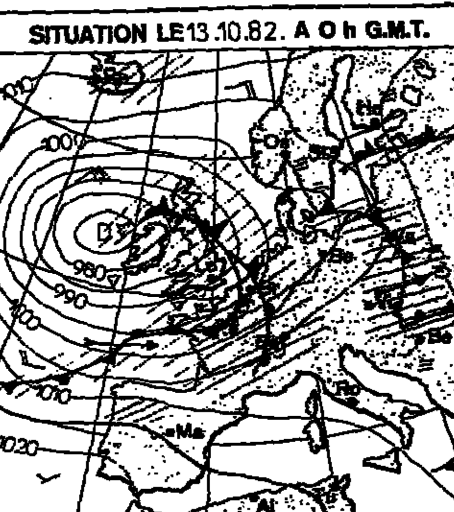
★ Frères Nordin, « Décor et tradition », 215, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

« La Liberonière », 78, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen.

Pour se renseigner sur les cours, téléphoner à Étampes au 495-62-18.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.10.82. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.10.82 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution du temps en France entre le mercredi 13 octobre à 0 heure et le jeudi 14 octobre à minuit :

Une profonde dépression située sur la mer du Nord va diriger, pour les deux jours, un très rapide courant océanique, humide, avec des pluies *intermittentes*, parfois abondantes, qui pourront amener des réactions de cours d'eau sur le centre et la moitié nord du pays.

Jeudi 14, à part la *Corse*, où des éclaircies assez belles pourront se produire en cours de journée, le temps sera généralement pluvieux, venteux et doux sur l'ensemble de *l'Hexagone*.

Les pluies pourront être abondantes sur le Massif Central, ainsi que sur le nord des Alpes, les Vosges et le Jura, et les cours d'eau verront *leur débit s'enfler*, les sols ayant été amenés à saturation par les pluies de ces derniers jours.

Les vents de secteur ouest seront forts à très *forts* sur les *côtes* de l'Atlantique et de la Manche, modérés à assez forts dans les terres. Les températures resteront élevées avec des minimums se situant autour de *10-11 dans le Nord*, 16-17 dans le Midi, et des maximums de 16-17 dans le Nord, 20 à 22 dans le Midi.

La pression atmosphérique *réduite* au niveau de la mer était à Paris, le 13 octobre à 7 heures, de 989,7 millibars, soit 742,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 octobre) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; *Biarritz*, 18 et 16 ; Bordeaux, 17 et 16 ; Bourges, 15 et 14 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 15 et 13 ; Cherbourg, 14 et 10 ; *Clermont-Ferrand*, 19 *et* 13 ; Dijon, 13 et 11 ; Grenoble, 17et 10 ; *Lille*, 13 et 12 ; *Lyon*, 17 et 12 ; Marseille-Marignane, 18 et 14 ; Nancy, 12 et 9 ; Nantes, 17 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 13 et 13 ; Pau, 17 et 16 ; Perpignan, 21 *et* 17 ; Rennes, 17 et 13 ; Strasbourg, 13 et 10 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 17 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 20 *et* 15 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 29 et 21 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 12 et 10 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 28 et 18 ; Genève, 11 et 9 ; Jérusalem, 31 et 20 ; Lisbonne, 21 et 18 ; Londres, 14 et 10 ; Luxembourg, 9 et 8 ; Madrid, 21 et 15 ; Moscou, 3 et 3 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 15 et 11 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 22 et 17 ; Stockholm, 9 et 6 ; Tozeur, 26 et 22 ; Tunis, 26 et 16.

PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

LOISIRS

SPORTS A VINCENNES. – Pendant la Semaine du sport pour tous, la direction régionale du temps libre, jeunesse et sports et les ligues sportives d'Ile-de-France invitent aux manifestations gratuites qu'elles organisent dans tous les départements. En particulier à *Paris, le samedi 16 octobre*, à partir de 13 heures, sur la pelouse de Reuilly, dans le bois de Vincennes.

Pendant tout l'après-midi, des responsables sportifs et des champions de renommée internationale permettront à tous ceux qui le désirent de s'initier au football, au karaté, au tir à la carabine et au pistolet, à la lutte, au sambo et au hockey sur gazon.

MUSIQUE

BASSES PROFESSIONNELLES. – Le Groupe vocal de France recrute des basses professionnelles. Salaire mensuel brut au 1er septembre 1982 : 7 820 F pour 60 heures par mois. *Auditions à Paris le vendredi 22 octobre.*

★ 16, rue de Leningrad, 75008 Paris. Tél. : 387-95-80.

STAGES

LES NOUVEAUX MÉDIAS DANS L'ENTREPRISE. – Les nouveaux médias (télétexte, vidéotex, banques de données) pénètrent en force *dans* l'entreprise. Afin de faire le point sur les expériences en cours, le Centre d'information sur les médias (CIM), département du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, propose un stage de quatre jours du 2 au 5 novembre. Cette session s'adresse aux cadres, dirigeants d'entreprise, responsables d'information interne et externe, services de marketing et relations avec la clientèle. Au cours de la session, les stagiaires pourront consulter différentes banques de données et étudier le matériel de consultation et de composition télématique.

★ CIM, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 297

HORIZONTALEMENT

I. *Fait état* d'influences exercées en haut lieu. – II. Il arrive qu'on épouse celle de son meilleur ami. – III. Note. La même chose que précédemment. – IV. Echauffer l'atmosphère au risque de provoquer l'orage. – V. Coule en Afrique. Valeur au pays du prix Nobel. – VI. Fleur d'eau végétant à fleur d'eau. – VII. Brillant publicitaire pour le joaillier du boulevard. Le *soupir de celui que les Muses inspirent.* – VIII. Trafic pas catholique perpétré dans la maison de Dieu. – IX. A souvent besoin d'une étude pour être mis au point. Prêt à servir bien *que manquant* d'apprêt. – X. Se rendit au Nord sans pouvoir le gagner. Grecque. – XI. Produit de marque résultant d'un travail d'équipe. Anime nos campagnes et déshabille nos compagnes.

VERTICALEMENT

1. Une telle position manque ici totalement de bon sens. – 2. On y apprécie le grand air parmi une atmosphère plus ou moins polluée. Démonstratif. – 3. La *joyeuse* moitié d'un mari. Retours à l'envoyeur non dispensés de franchise. – 4. Vox populi. Sa pointe ne pique que l'amour-propre. – 5. Porte ouverte sur le rêve. Voisine avec des cornues. Relation ne pouvant naître que de la division. – 6. Jeu de lois. Réputé pour son goût, il ne mérite pas d'être sifflé. – 7. Traduction au grand jour de scènes nocturnes. – 8. Prendre le ton, *pour une rosière* émue, de celle qui la couronne. – 9. Unité de l'aviation maritime. Coule, en Normandie, plus vite que son produit traditionnel.

Solution du problème n° 3 296

Horizontalement

I. Bouquet. – II. Or. Ulcère. – III. Unième. An. – IV. Lest. Ride. – V. Os. Envoi. – VI. Ruée. S.R. – VII. Ne. Rôle. – VIII. Epi. Nerfs. – IX. Rime. Sort. – X. Camp. Der. – XI. Pense-bête.

Verticalement

1. Boulonner. – 2. Ornés. Epice. – 3. Is. Iman. – 4. Quêteur. Ems. – 5. Ulm. Néon. Pé. – 6. Ecervelés. – 7. Te. Io. Erode. – 8. Radis. Frêt. – 9. Gêne. Rostre.

GUY BROUTY.

SÉCURITÉ

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ALARME : TÉLÉSÉCURITÉ POLICE

Un arrêté du ministre des P.T.T., publié au *Journal officiel* du 5 octobre, précise dans quelles conditions peuvent être installés des services de transmission d'alarmes dénommés « Télésécurité police ».

Il s'agit de systèmes d'alarmes reliés directement grâce à une ligne téléphonique spéciale à un poste de police qui sera alerté automatiquement dès qu'un incident se produira. Ces systèmes seront utilisés, essentiellement, par des banques ou des commerces importants. Trois liaisons ont été installées à titre expérimental à Lyon ; sept vont l'être à Paris. A plus ou moins longue échéance, les P.T.T. estiment que plusieurs milliers d'établissements pourraient être intéressés par cette formule, qui, pour l'instant, est à l'essai.

L'arrêté du ministère précise que *« ce service est offert, durant sa phase expérimentale, aux personnes titulaires d'une ligne téléphonique d'abonnement principal en ayant obtenu l'accord du service de police du lieu du domicile où doit être installé le système d'alarme ».*

La redevance mensuelle d'abonnement est fixée à 500 taxes de base (275 F).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 OCTOBRE

« Sainte-Chapelle », 12 h 30, 1, quai de l'Horloge, M. Guillier.

« *Saint-Étienne-du-Mont* », 14 h 30, devant l'église, Mme Allaz.

« Pagode bouddhiste de Bagneux », 15 h, 14, avenue Henri-Barbusse à Bagneux, Mme Bachelier.

« Picpus », 15 h, angle avenue de Saint-Mandé, rue de Picpus, Mme Legrégeois.

« Saint-Eustache », 15 h, 2, rue du Jour, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'École des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 h, *métro* Cité (M. Czarny).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« L'île de la Cité », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Saint-Sulpice », 15 h, portail (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », 14 h 30, *métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30, 5, rue Largillière, Mme M.-J. Cavaroc : « Toutankhamon » (Nouvelle Acropole).

20 h 30, 26, rue Bergère, M. R. Amadou : « L'occultisme, la science et la philosophie » (L'homme et la connaissance).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 octobre 1982 :

DES DÉCRETS

• Supprimant le tribunal de commerce d'Isigny-sur-Mer (Calvados).

• Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française, le gouvernement du Royaume de Belgique et le gouvernement du *royaume* d'Espagne relative à la société Eurodif (ensemble une annexe), signée à Paris le 10 mars 1980.

DES LISTES

• De classement au concours de 1982 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (sections A 1, A 2 et A 3).

• Des élèves ayant obtenu en 1982 le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures.



Le Monde

économie

SOCIAL

LA SORTIE DU BLOCAGE DES SALAIRES

L'Union des industries métallurgiques et minières juge impossible de s'engager à maintenir le pouvoir d'achat en 1982 et 1983

A la régie Renault, la direction et les syndicats ont entamé, le 13 octobre, des négociations sur la sortie du blocage des salaires (au 1er juin 1982, les salaires avaient été relevés de 6,6 % depuis le début de l'année). Cette discussion n'est évidemment pas facilitée par l'impasse qui semble résulter de la première réunion paritaire, sur ce thème, le 12 octobre, entre l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) et les organisations syndicales. L'U.I.M.M. s'est bornée à définir quelques principes et a souligné *« qu'il n'était pas possible d'envisager un rattrapage qui annulerait les effets de la période de blocage, qu'il n'était pas davantage possible qu'il y ait une indexation des salaires sur les prix et qu'enfin il était impossible de prendre au plan collectif l'engagement que le pouvoir d'achat de tous les salariés serait maintenu en 1982 et 1983 »*.

Face à cette position, tous les syndicats ont exprimé leur mécontentement. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé à une mobilisation des salariés. La C.G.T. a reproché à l'U.I.M.M. d'interpréter les orientations gouvernementales pour *« mieux s'opposer à l'évolution sociale »*. F.O. a proposé la négociation d'un *« revenu mensuel garanti »*. La C.F.T.C. a reproché aux représentants patronaux d'être de *« bons fonctionnaires du gouvernement »*, tandis que la C.G.C. jugeait « inadmissible » que le patronat ne puisse s'engager sur *« le respect des accords signés dans les entreprises avant le blocage »*. L'U.I.M.M. espère que d'ici la prochaine réunion du 25 octobre les points de vue se rapprocheront, afin qu'elle puisse *« recommander à ses adhérents d'ouvrir des négociations au niveau de l'entreprise, en tenant compte, en outre, de la manière dont s'effectuerait la sortie du blocage des prix »*. Des négociations vont s'engager, d'autre part, sur la formation professionnelle, la convention collective des ingénieurs et des cadres, la grille de classification des ouvriers et la mission des commissions paritaires de l'emploi.

Honoraires des médecins : attentisme

Réunis à Paris, le 12 octobre, pour discuter des hausses d'honoraires médicaux qui interviendraient à la sortie du blocage, les dirigeants de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), et ceux des caisses d'assurance-maladie ne sont arrivés à aucune conclusion, faute d'une proposition précise de la part des caisses. *« Nous attendons d'y voir plus clair du côté du gouvernement »*, a expliqué M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Les participants se sont mis d'accord sur la nécessité d'une solution paritaire. Les responsables de la C.S.M.F. et de la F.M.F. ont insisté à nouveau sur l'urgence d'une revalorisation des honoraires bloqués depuis seize mois et sur les revendications à l'origine de leur manifestation du 30 octobre.

D'autre part, les divers partenaires ont décidé la création de groupes de travail pour dresser le bilan de l'actuelle convention médecins-Sécurité sociale. La C.S.M.F. a suspendu jusqu'à nouvel ordre sa participation aux commissions existant dans le cadre de cette convention, et elle a déposé auprès du Parlement, un amendement à l'article 19, du projet de loi relatif à la Sécurité sociale. Cet amendement propose un certain contrôle sur les actions médicales expérimentales, par la signature de conventions nationales ad oc, — ceci pour tester *« la volonté du gouvernement d'élaborer, en coopération avec le corps médical, la politique de santé de demain »*, a précisé devant la presse, ce même 12 octobre, le docteur Jacques Beaupère, président de la C.S.M.F.

LARGE SUCCÈS DES MANIFESTATIONS D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS

Environ 30 000 personnes ont défilé à Paris

Les manifestations qu'avait organisées un peu partout l'Union professionnelle artisanale (U.P.A.) ont été généralement bien suivies. On signale un seul incident notable à Rodez (Aveyron), où les manifestants (plusieurs centaines) ont saccagé la coopérative des fonctionnaires, brisé les vitres de la façade de l'hôtel des impôts et endommagé un magasin qui n'avait pas fermé.

Les artisans sont environ 800 000 (dont 350 000 des adhérents de l'U.P.A.). Par cette journée d'action, ils voulaient obtenir du gouvernement des mesures concrètes après les engagements qui avaient été pris le 20 septembre par le premier ministre.

A Paris, 30 000 personnes selon la préfecture de police, *40 000* selon les organisateurs de la manifestation ont défilé de la place de la Bastille, qu'ils ont quittée peu après 15 h. 30, au ministère de l'économie et des finances. La pluie, qui n'a pas arrêté de tomber, n'avait pas tempéré l'ardeur des artisans, une ardeur bon enfant. Le long cortège s'est écoulé sans incidents majeurs. Sa dispersion a eu lieu vers 18 heures. Au préalable, M. Marcel Haggai, président de l'U.P.A. de la région parisienne, avait déclaré : *« Nous saurons défendre notre outil de travail envers et contre tout. Nous ne voulons pas devenir des travailleurs à haut risque et petit revenu. »*

Une délégation de l'U.P.A. s'est ensuite rendue au ministère du commerce et de l'artisanat, rue de Lille ; ils ont remis une résolution qui résume leurs revendications (*le Monde* du 13 octobre).

Les représentants des artisans ont aussi réaffirmé au ministre, M. Delelis, que la journée d'action qu'ils avaient organisée n'avait aucun caractère politique, et qu'il ne fallait pas voir dans cette initiative une quelconque opposition au gouvernement.

En commentaire, ils ont fait valoir à M. Delelis qu'un syndicat – l'U.P.A. est un syndicat – est parfois obligé de faire un peu de surenchère pour à la fois affirmer ses activités et limiter les ambitions d'organisations concurrentes. M. Delelis a promis à ses interlocuteurs que les conversations continueraient comme dans le passé.

D'autre part, démarche inhabituelle dans la capitale, des artisans et des commerçants avaient fermé leur boutique dans certains quartiers de la capitale. Plusieurs marchés couverts tels celui du boulevard de Magenta et celui de la rue Bouchardon – l'un et l'autre dans le dixième arrondissement – étaient totalement ou partiellement fermés.

En province la journée d'action de l'U.P.A. a aussi été suivie. Il n'y a pas eu d'incident hormis celui de Rodez. Selon nos correspondants : à Marseille, le CID-UNATI n'a pas été admis à une réunion d'information ; à Toulon (Var), environ 90 % des commerçants et artisans de la ville ont fermé leurs boutiques ou leurs ateliers entre 8 heures et 14 heures.

Des défilés ont eu lieu, à Caen (Calvados), à Amiens (Somme), à Avignon (Vaucluse), à Vannes (Morbihan), etc., qui regroupaient de six cents à deux mille personnes. A Bordeaux (Gironde), un cortège de trois cents voitures a paralysé la circulation dans la ville. Il en a été de même à Lyon,où des barrages de voitures en huit points névralgiques de la ville ont, durant une heure, créé des embouteillages monstres.

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

M. Autain se félicite du succès de l'opération de régularisation

L'opération de régularisation exceptionnelle des immigrés *« sans papiers »*, lancée il y a un an, vient de se terminer. M. Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des immigrés, en a présenté le bilan mardi 12 ocotbre, en précisant qu'il reste 4 440 décisions à notifier aux intéressés avant le 31 octobre, date à laquelle les autorisations provisoires de séjour délivrées dans le cadre de cette procédure cesseront d'être valables.

Pour l'instant, sur les 149 707 demandes de régularisation déposées – et qui ont permis la constitution de dossiers – 126 096 décisions favorables (soit 87 %) ont été prises, contre 19 178 décisions défavorables. Sur les 126 096 personnes admises à la régularisation, 104 528 appartiennent au régime général, 13 787 sont des Algériens, 6 581 de *« faux saisonniers »* et 1 200 des commerçants clandestins. sur les 19 171 décisions défavorables, 14 857 concernent des immigrés du régime général, 2 781 des Algériens, 275 de « faux saisonniers » et 1 258 des commerçants clandestins (1).

Aucun impact défavorable sur l'emploi n'a été observé du fait de la régularisation. Une enquête effectuée *en avril dernier par le ministère* du travail a montré que les régularisations s'accompagnaient d'une réduction du taux d'emploi des travailleurs étrangers pendant la période considérée. M. Autain a rappelé les grands axes de la politique à l'égard des étrangers arrivant en France : *« Garantir leur sécurité, promouvoir leur épanouissement social, économique et culturel, lutter contre toute forme d'exploitation. »*

Il s'est félicité du caractère *« exemplaire »* de l'opération de régularisation, qui constituait une *« première »* et qui sera imitée par d'autres pays tels que l'Italie et surtout les États-Unis (6 millions de clandestins). *« Comparée au chiffre le plus communément cité de 300 000 clandestins en France,* a dit M. Autain, *la régularisation de quelque 130 000 personnes peut être considérée comme un succès très satisfaisant »*. Pour les autres, la régularisation ne sera plus possible après le 31 octobre, sauf cas *« humanitaires »*, et les contrôles seront accrus, notamment pour combattre l'utilisation frauduleuse de main-d'œuvre étrangère. *Désormais,* a ajouté M. Autain, *la loi sera appliquée avec vigueur en étroite concertation avec les ministères intéressés : intérieur et décentralisation, justice... Ceci, bien entendu, dans le respect des garanties fondamentales souvent ignorées par nos prédécesseurs. »*

D'autre part, le secrétaire d'État a confirmé la prochaine mise en œuvre d'une réforme du Fonds d'action sociale (FAS) en vue de renforcer les contrôles financiers sur cet organisme, de décentraliser ses actions et d'en démocratiser la gestion. Dans un premier temps, six immigrés feront partie des trente-quatre membres du conseil d'administration ; trois d'entre eux seront désignés par le secrétaire d'État, les trois autres par les centrales ouvrières – en l'occurence la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., qui ont accepté de confier un mandat à des immigrés.

(1) Les principaux bénéficiaires ont été, dans l'ordre : les Maghrébins, les Africains des pays subsahariens, les Portugais et les Turcs, tandis que les secteurs économiques les plus concernés étaient le bâtiment et l'agriculture.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Perturbations sur les lignes de banlieue au départ de Paris-Montparnasse

Le trafic des trains de banlieue, au départ de Paris-Montparnasse, devait être assuré à 30 % seulement de son rythme normal sur les lignes Paris-Versailles, Paris-Rambouillet et Paris-Plaisir-Grignon, à partir de 0 heure le 13 octobre, a annoncé la direction de la S.N.C.F. Cette perturbation est due à un arrêt de travail, déclenché par la C.G.T. pour obtenir des garanties sur les hausses salariales à la sortie du blocage et sur les droits nouveaux des cheminots. Ce mouvement concerne également le dépôt S.N.C.F. du Mans (Sarthe), a précisé la Fédération des cheminots C.G.T.

● *A Cherbourg* (Manche), la moitié des quatre mille cinq cents ouvriers de l'arsenal ont fait grève, le 12 octobre, à l'appel de leurs syndicats, pour protester contre la non-application des décrets salariaux qui résulte du blocage des prix.

● *A Torcy-le-Petit* (Aube), les quatre-vingt-quatorze employés de la Filature de la Varenne ont séquestré le *P.-D.G.* de l'entreprise, le 12 octobre, pendant quelques heures, pour obtenir le paiement de leurs salaires, bloqués par le récent dépôt de bilan de leur entreprise.

● *A Paris, le personnel de la FNAC* poursuit la grève commencée le 9 octobre ; le syndicat C.G.T. du magasin FNAC-Forum a appelé à un rassemblement des grévistes, le 13 octobre, pour obtenir la réouverture de véritables négociations pour le maintien de l'échelle mobile.

Assurance-chômage

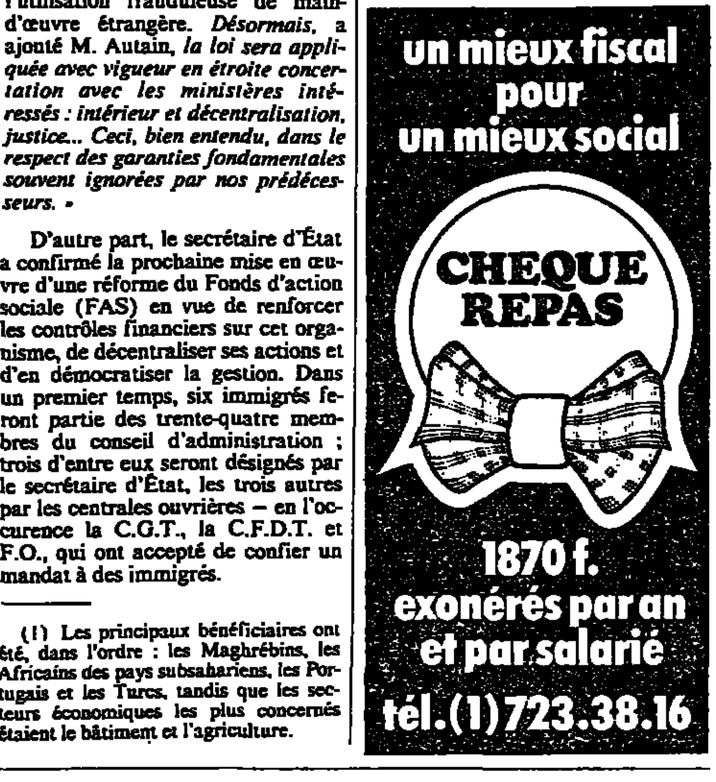
JOURNÉE INTERCONFÉDÉRALE D'ACTION LE 19 OCTOBRE

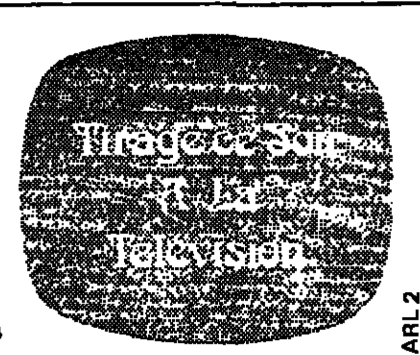
M. Bergovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale devait recevoir mercredi M. Krasucki (C.G.T.) après avoir rencontré la veille, successivement, les dirigeants de F.O., de la C.G.C. sur l'avenir financier de l'assurance-chômage. Jeudi, le ministre doit consulter le C.N.P.F., le C.G.P.M.E. et la C.F.T.C.

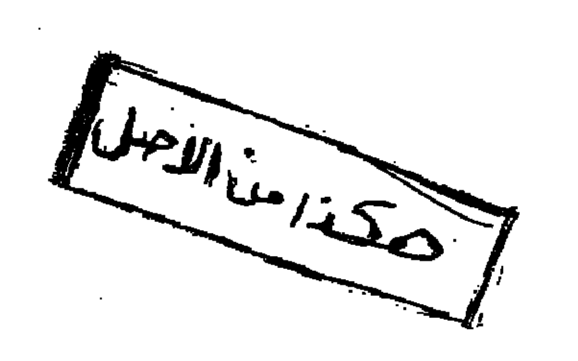
D'abord faire pression sur le C.N.P.F. afin d'obtenir son feu vert pour majorer les cotisations à l'U.N.E.D.I.C. Telle a été la proposition que les syndicats ont présentée au ministre. La C.F.D.T. a pris l'initiative d'organiser, mardi 19 octobre, une journée d'action sur ce thème et, après consultation des autres confédérations, a obtenu fait assez exceptionnel, la participation de la C.F.T.C., de F.O., et de la C.G.C. La C.G.T., qui a lancé un appel pour une riposte massive des travailleurs, devrait rapidement se prononcer sur cett action.

Après que F.O. ait réclamé au ministre, la réunion des gestionnaires de l'UNEDIC sous sa présidence, un effort du patronat et de l'Etat ainsi qu'un contrôle accru des chômeurs, la C.F.D.T. opposée à une *« négociation tripartite »* qui renforcerait le contrôle de l'Etat a accepté le principe d'une *« réunion tripartite d'informations. »*

Pour la C.G.C., *« les organisations syndicales sont allés au bout de la route sur le plan des économies. Ce sont maintenant la patronat et le gouvernement qui sont responsables de la situation »*.









ÉNERGIE

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

Une nouvelle crise pétrolière reste à craindre

Le ralentissement de l'économie mondiale amène « les experts » à des révisions déchirantes sur les prévisions de consommation énergétique. L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui a publié, le 12 octobre, de nouvelles *« perspectives énergétiques mondiales »*, souligne cet *« infléchissement des tendances »*. D'une prévision de demandes de 8,9 milliards de tonnes d'équivalent pétrole en l'an 2000, faite en 1977, elle ramène celle-ci à une fourchette située entre 5 090 à 5 800 milliards de tonnes d'équivalent pétrole. Une baisse de l'ordre de 40 %. *« Certaines indications montrent que la mutation structurelle de secteurs énergétiques des pays industrialisés est annoncée et qu'elle a déjà donné des résultats appelés à durer »*, écrit l'A.I.E. A preuve : *« Au cours de l'année 1981, la consommation d'énergie et de pétrole par unité de PIB a continué de diminuer, la baisse cumulée depuis 1973 ayant atteint 16 % et 26 % respectivement. »*

La stabilité actuelle des marchés de l'énergie, et particulièrement de celui du pétrole, n'en est pas moins « trompeuse ». *« Il est à craindre que les signaux émanant actuellement du marché ne reflètent pas correctement l'évolution tendancielle dans le domaine de l'énergie et engendrent à la fois un optimisme excessif parmi les consommateurs et l'hésitation parmi les producteurs nationaux. »*

L'Agence prévoit, en effet, qu'à compter du milieu des années 80, le marché pétrolier s'acheminera vers un nouveau déséquilibre, l'accroissement de la demande (des pays industrialisés, mais surtout de l'OPEP — pour une valorisation de sa matière première — et des pays en développement) coïncidant avec une stabilisation, voire une baisse, de la production en Amérique du Nord, en mer du Nord et en U.R.S.S. Pour briser le cercle vicieux qui mettrait une reprise économique à la merci *d'un troisième choc pétrolierr*, l'A.I.E. préconise donc une poursuite — à contre-conjoncture — de politiques énergétiques volontaristes fondées sur une amélioration des rendements énergétiques et une substitution accrue d'autres sources au pétrole. L'Agence recommande donc, notamment, un développement du charbon et une politique destinée à faciliter l'acceptation par les populations de l'énergie nucléaire.

● **L'OPEP ne se réunira pas à Vienne à la fin d'octobre.** — Le secrétaire général de l'OPEP, M. Nan N'Guema, a affirmé le 11 octobre, à Vienne, que pour des *« raisons techniques »*, l'Organisation ne tiendrait pas de conférence extraordinaire le 28 octobre comme cela avait été annoncé par certains ministres (*le Monde* du 8 octobre).

Vers un ralentissement du programme nucléaire français ?

Le gouvernement va-t-il ralentir le programme nucléaire ? *le Nouveau Journal* l'avait annoncé le 6 octobre. *Le Matin de Paris* reprend cette « information » le 13 octobre. *En fait, la commission énergie du Plan* travaille sur les hypothèses de consommation d'énergie en 1990 puis en 2000. Des prévisions fortement abaissées par rapport à *celles du rapport dit Hugon sur lequel* s'est appuyé le gouvernement lors du débat parlementaire d'octobre 1981. La commande pour 1982 et 1983 de six réacteurs nucléaires (cinq de 1 300 MW et un de 900 MW) était fondée sur une croissance économique de 5 % par an de 1981 à 1990. *Or, celle-ci n' été que de 0,2 % en* 1981, ne dépassera pas 1,5 % en 1982 et 2 % en 1983. Avec pour corollaire un net ralentissement de la croissance de la demande d'électricité.

Il ne manque donc pas de partisans au parti socialiste, voire au *gouvernement — parmi les éléments* les moins favorables au nucléaire, — s d'un ralentissement du programme français ne seraient alors commandés en 1984-1985, que trois ou quatre réacteurs). Mais il y a aussi des tenants de la poursuite du programme à son niveau *actuel pour assurer* la croissance, maintenir l'emploi (150 000 personnes travaillent pour le nucléaire) et exporter de *l'électricité* (les exportations pourraient atteindre 20 térawattheures (1) en 1990). Un débat qui ne sera pas tranché avant la fin de décembre.

(1) 1 térawattheure = mille milliards de wattheures ou 1 milliard de kWh.

● *Gazéification du charbon : accord de coopération entre les Charbonnages de France, E.D.F. et Gaz de France.* — Un accord de coopération portant sur la gazéification du charbon en surface et le traitement du gaz produit, vient d'être *signé par les* Charbonnages de France (C.D.F.), Electricité de France (E.D.F.) et Gaz de France (G.D.F.), ont annoncé, le 12 octobre, *les Charbonnages, dans un communiqué.*

Cette coopération porte notamment sur les travaux de recherche et de développement ayant trait à des unités-pilotes ou de démonstration dont le coût élevé et les longs délais de réalisation impliquent une organisation *concertée, c'est-à-dire* principalement pour la gazéification par mélange oxygène-vapeur d'eau, la liquéfaction et la gazéification par hydrogénation et la valorisation chimi*que et énergétique* des gaz ainsi obtenus.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A PROPOS DE...

UNE CONSULTATION DES VINGT-DEUX RÉGIONS

Le Plan par ceux qui le vivront

Le gouvernement vient de rendre public un document qui fait la synthèse des priorités que chacune des vingt-deux régions a retenues dans le cadre de la préparation du IXe Plan. Saisies le 28 avril par M. Michel Rocard, les régions ont, de l'avis du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, fait un travail *« fort intéressant »*. Rhône-Alpes et la Corse, *toutefois, ont reporté* l'élaboration de ce document et devraient l'adresser aux pouvoirs publics prochainement.

M. Rocard estime que *« ce premier jet, ces premières esquisses »* font apparaître, dans les « remontées » des régions *vers la Commission nationale de* planification et vers la DATAR, des thèmes *« novateurs »* et des idées *« originales »* (services aux entreprises, incitations à l'exportation, *par exemple en Bretagne*, en Martinique et en Guadeloupe). Mais il est nécessaire que les régions, dans les mois qui viennent, *soient plus sélectives dans* l'énoncé de leurs priorités et retiennent *« quelques bons créneaux »* sur lesquels elles sont le mieux placées. Il n'est pas possible, *en effet, que tout le monde* fasse de la robotique, de l'électronique, de l'informatique, de l'industrie agro-alimentaire, de *l'aquaculture, ou que chaque région* ait un aéroport ou un opéra.

M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, a, pour sa part, *noté une « nouvelle approche de la planification régionale de la part des responsables régionaux, qui affirment tous leur volonté de promouvoir le développement économique et la défense de l'emploi »*. Certaines régions vont même jusqu'à indiquer les moyens nouveaux qu'elles comptent employer au service des priorités énoncées. Ainsi, l'Alsace voudrait constituer un pôle technologique *en mécanique avancée*, le Nord-Pas-de-Calais en instrumentation et pour les transports nouveaux, le Centre en pharmacie *autour de l'Institut du* médicament de Tours.

Quels sont les thèmes dominants de la planification tels qu'ils se dégagent des avis des *régions ? Ils sont au nombre de* quatre :

— *Favoriser le développement des activités de production agricole ou industrielle. Ainsi,* les Pays de la Loire mettent l'accent sur la production porcine. D'autres régions envisagent la *création d'instruments financiers nouveaux* : institut de participation en Lorraine, institut de développement économique de la Bourgogne. Presque toutes les régions *souhaitent une meilleure intégration* de la stratégie des grandes entreprises publiques ou privées dans l'économie régionale (sous-traitance, transferts technologiques, contrats *Etat-entreprise*).

— *Améliorer l'environnement des activités de production.* La Franche-Comté, par exemple, cherche à favoriser l'emploi des *jeunes, l'Ile-de-France met* l'accent sur les infrastructures de transports, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon veulent engager une politique de coopération avec les Pays en voie de développement.

A propos de l'énergie, la Bretagne, la Lorraine, les pays de la Loire, Poitou-Charentes *réclament l'engagement* ou la *poursuite* des programmes électronucléaires. Les régions qui possèdent déjà de telles centrales *souhaitent en obtenir des* avantages pour leur économie (versement de compensations financières, tarifs préférentiels, électrification plus rapide du *réseau ferré régional...) ou mieux* utiliser les eaux chaudes des centrales.

— *Valoriser le patrimoine régional.* Il s'agit de la protection *des espaces naturels, de la réhabilitation des logements* (isolation thermique et phonique en Picardie), de la politique culturelle (les vingt-deux conventions régionales devraient être signées avec l'État pour le 15 octobre).

— *Aménager le territoire régional.* La plupart des régions veulent s'ouvrir sur l'extérieur et en même temps résorber les déséquilibres internes. Ainsi, Midi-Pyrénées veut briser le cercle vicieux du sous-développement des zones rurales (*Ariège, Lot, Aveyron*) *résultant* d'une concentration rapide de la population dans l'agglomération toulousaine et sa banlieue. La poursuite des actions engagées *en faveur de la Bretagne centrale* constitue l'un des principaux programmes de cette région, et il en va de même avec les Alpes du Sud *en Provence-Alpes-Côte* d'Azur.

Présentée par M. Rocard comme une *« grande première »* en France, ce galop d'essai de *planification régionale n'échappe* évidemment pas à la critique d'énumération, de catalogue, voire de vœux pieux, tant que les *régions ne sauront pas exactement* de quels moyens financiers elles disposeront pour le IXe Plan. Il faudra attendre le vote des lois *sur le transfert des compétences et des ressources de l'État* et sur la réforme de la fiscalité locale.

Mais ce travail — qui devra être enrichi et complété par les avis des nouveaux comités éco*nomiques et sociaux (au sein desquels s'expriment* les forces syndicales, patronales, professionnelles, associatives) — est à marquer d'une pierre blanche puisque, pour la première fois et *en dehors de toute tutelle directive* de Paris, les régions prennent leurs responsabilités et s'engagent dans une politique de planification à long terme avant *même que* l'État *ait défini* la sienne.

FR. GROSRICHARD.

ENVIRONNEMENT

DANS LES COTES-DU-NORD

Cinq communes bretonnes contre un projet de mine d'uranium

De notre envoyée spéciale.

Glomel. — *« Ça y est, c'est Plogoff qui recommence ! »* Il n'a pas *fallu longtemps* aux habitants de Glomel (Côtes-du-Nord) pour se regrouper derrière leur conseil municipal (union de la gauche) unanime. L'administration a, une fois encore, manqué de tact : les élus de Glomel, de Mellionnec, de Rostrenen (Côtes-du-Nord), comme ceux de Plouray et de Ploerdut (Morbihan), viennent *d'apprendre « par hasard »* que 6 670 hectares de leur territoire sont visés par un projet d'exploitation de mine d'uranium. Une enquête, qui n'a de publique que le nom, est ouverte *dans les préfectures concernées* du 23 septembre au 22 octobre.

Aussitôt, le conseil municpal de Glomel a adopté une délibération réclamant des informations précises *sur le projet, appelant les propriétaires* à refuser les sondages et la population *à résister*. Les syndicats agricoles (F.D.S.E.A, Modef) ont pris position. L'Association *pour la protection des salmonidés en Bretagne* (A.P.S.B.), appelée à la rescousse, a répondu à l'appel. Les habitants ont formé un comité de défense.

« Il y a dans le dossier une notice d'impacts sur l'environnement qui ne dépasse pas vingt-cinq lignes, affirme M. Jean Hamon, porte-parole du comité. *Le canal qui alimente les communes en eau potable est, par exemple, qualifié de « canal déclassé ». Personne n'a été informé de cette enquête publique. La COGEMA, qui a déposé le permis de recherches, exploite également des mines dans le Limousin depuis trente ans. A cause des rejets, les nappes phréatiques sont polluées. Le taux de radio-activité de l'eau est de dix à vingt fois supérieur aux normes admises. »*

« Nous en sommes au premier stade des recherches, explique M. René Kowalik, de la direction inter-départementale de l'industrie. *Si elles sont positives, une demande de permis sera adressée au ministère de l'industrie. Un décret pris en Conseil d'Etat autorisera alors la société à engager des travaux. »*

Les habitants des communes *concernées se sont plongés dans le* code minier. Ils y ont appris qu'un permis donnait le droit à la COGEMA de faire d'importants travaux de recherches sans le consentement des *propriétaires du terrain et qu'il faudrait* attendre les étapes suivantes, la déclaration d'ouverture de chantier, la demande d'un permis d'exploitation, *pour que soit faite enfin une étude d'impacts. Il ne leur reste* donc que quelques jours pour faire connaître une opinion qu'on ne leur demandait pas.

Une réunion d'information est prévue *à Glomel, vendredi 15 octobre.* Une pétition sera portée aux préfectures lors de la clôture de l'enquête publique.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Faits et chiffres

Affaires

● **M. Jean Prada quitte la présidence du directoire de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.).** Le *mandat de président du directoire* de l'Entreprise minière et chimique, qu'occupe depuis 1973 — où il avait succédé à M. Claude Cheysson — M. Jean Prada, conseiller-maître à la Cour des comptes, est arrivé à expiration le 7 octobre. M. Prada vient d'indiquer que, par *« choix personnel »*, il ne tenait pas au renouvellement de ce mandat.

Social

● **Le premier contrat-famille a été signé à Hyères (Var), le 11 octobre** par Mme Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargée de la famille et des personnes âgées. *« Les contrats-famille ont pour finalité d'associer l'Etat, les collectivités et les familles à la mise en œuvre d'un urbanisme intégrant le fait familial »*, a rappelé Mme Dufoix.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0840	7,0860	+ 205	+ 240	+ 390	+ 440	+1090	+1210
$ can.	5,7780	5,7900	+ 20	+ 85	+ 80	+ 155	+ 440	+ 645
Yen (100)	2,6640	2,6660	+ 150	+ 195	+ 285	+ 335	+ 850	+ 950
DM	2,8250	2,8320	+ 140	+ 195	+ 295	+ 350	+ 885	+1000
Florin	2,5840	2,5910	+ 130	+ 165	+ 255	+ 305	+ 790	+ 870
F.B. (100)	14,5700	14,5870	+ 80	+ 305	+ 190	+ 470	+ 450	+1060
F.S.	3,3170	3,3230	+ 285	+ 340	+ 580	+ 630	+1560	+1695
L (1 000)	4,9677	4,9850	− 270	− 230	− 510	− 455	−1460	−1295
£	12,1300	12,1480	+ 350	+ 460	+ 730	+ 865	+2300	+2605

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	10 1/8	9 5/8	10	9 3/4	10 1/8	10 1/8	10 1/2
DM	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7 1/8
Florin	7	7 3/4	6 9/16	7 5/16	6 9/16	7 5/16	6 9/16	7 15/16
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	11 1/2	12 3/4	11 3/4	13	12	13 1/2
F.S.	1 5/8	2 1/8	2 9/16	2 15/16	2 3/4	3 1/8	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	16 1/4	18 1/4	18 1/4	19 1/2	18 1/2	19 3/4	19 1/4	20 1/4
£	10 1/8	10 3/8	9 3/4	10 1/8	9 9/16	9 15/16	9 3/8	9 3/4
F. français	14	15	15 3/4	16 3/4	16 1/2	17	18	19

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Suède

Le gouvernement social-démocrate veut appliquer une politique d'« austérité offensive »

De notre correspondant

Stockholm. — Après la dévaluation record de 16 % de la couronne suédoise, le gouvernement social-démocrate de M. Palme a exposé, le 11 octobre, les grandes lignes d'une politique d'« austérité offensive ».

Pour la gauche, le problème numéro un est le chômage. Selon les statistiques de septembre, 176 000 Suédois sont sans travail. Ils représentent 4 % de la main-d'œuvre active. Près de la moitié d'entre eux sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Mais, selon les syndicats, le taux de chômage réel est sans doute *supérieur* à 10 %, car des dizaines de milliers de personnes sont prises en charge : elles sont en recyclage ou employées à des travaux conjoncturels, et leur nombre atteindra 180 000 au cours de l'hiver.

Pour tenter de résorber le sous-emploi, le gouvernement veut relancer les *investissements publics* dans trois secteurs : l'énergie, les communications, les transports et le bâtiment, bien que trente mille logements soient aujourd'hui *inoccupés. Il s'agit d'une recette sociale-*démocrate bien connue en période de crise, mais la gauche est en train de réviser ses positions sur certains points importants, *comme par exemple* la politique de subventions aux entreprises moribondes, qui est aussi néfaste, dit-on aujourd'hui, que le protectionnisme. Et il n'est pas question non plus *de stimuler la consommation* privée ou publique. Au contraire, M. Palme a annoncé une série de mesures d'austérité draconiennes *sur lesquelles il était resté* très discret pendant sa campagne électorale.

La dévaluation de la couronne va se traduire, en 1983, par une baisse de 4 % du revenu réel des ménages, qui avait *diminué* de plus de 10 % au cours des six dernières années. La T.V.A. serait augmentée de 1,3 % au mois de décembre, de même que diverses taxes indirectes. *Un impôt nouveau va venir frapper les équipements* vidéo et peut-être aussi les bateaux de plaisance.

Pour les économistes des banques, *le pouvoir d'achat va sans* doute baisser de 6 à 7 % au total l'an prochain, et, pour M. Palme, cette politique est acceptable *« si le fardeau et les sacrifices sont équitablement répartis »* : l'impôt sur la fortune sera *majoré*, tandis que des mesures seront prises pour combattre la fraude fiscale et réduire les avantages fiscaux accordés aux ac*quéreurs d'actions. En outre, les prix* seront bloqués, sauf pour les produits importés, pour une durée indéterminée.

La dévaluation, dont l'ampleur a surpris les milieux industriels et mis en colère les voisins nordiques de la Suède, comporte des risques. *« Pour qu'elle réussisse,* déclare par exemple le président de Volvo, M. Gyllenhammar, *il faut absolument obliger les syndicats à ne pas réclamer de compensations et contenir les revendications de toutes les catégories de salariés pour éviter des dérapages. Il faut aussi qu'il existe une demande de produits sur le marché. Or ce n'est pas le cas actuellement, et l'industrie, même si elle abaisse ses prix, ne doit pas s'attendre à une augmentation rapide de ses ventes ».*

D'autres spécialistes soulignent que le gouvernement a provoqué un effet psychologique positif, mais il se demande s'il n'aurait pas été préférable de réduire les charges patronales ou d'imposer une baisse des salaires afin d'éviter l'accélération de l'inflation. Cette dévaluation est la cinquième *en six ans, et* les sociaux-*démocrates* ne semblent pas vouloir s'attaquer, du moins pour le moment, au problème du déficit budgétaire qui représente 12 % du produit *national* brut. *Le ministre* des finances, M. Feldt, s'est contenté de dire à ce sujet que *« tous les postes du budget seront examinés avec beaucoup de sévérité »*.

Curieusement, ce programme *austère n'a encore provoqué* aucune protestation des syndicats très centralisés qui sont issus de tendances sociales-démocrates. *Ceux-ci avaient mené la vie dure au précédent gouvernement* bourgeois qui tentait, tant bien que mal, de réduire certaines dépenses publiques. Cette fois, la rigueur est beaucoup plus brutale ; *mais le président de la Confédération générale* du travail L.O., M. Nilsson, a déclaré sereinement que la centrale ouvrière *« fait preuve de loyauté »*, *puisque le gouvernement a promis de rétablir les avantages sociaux* (assurance-maladie, indexation des retraites sur le coût de la vie) supprimés par les « bougeois », ce qui constitue *indirectement une amélioration* du niveau de vie.

Le *syndicat* est prêt à consentir des sacrifices si les patrons acceptent un *système* de partage des bénéfices qui seront réalisés par les en*treprises en 1983 à la suite* de la dévaluation. En gros, les superprofits *seraient canalisés* dans les investissements et les syndicats jouiraient d'un droit de regard *étendu sur leur utilisation. La confédération* du patronat a fait savoir qu'elle n'était pas disposée à aborder cette question au cours des prochaines négociations salariales.

La tâche de M. Palme ne sera pas facile, et le projet de budget *pour* 1983, qui sera présenté en janvier, permettra sans doute de mieux cerner la stratégie du gouvernement, qui *souhaite un large consensus autour du « programme de crise »*. Il a invité l'opposition et les partenaires sociaux à une série de consultations dans le courant d'octobre.

ALAIN DEBOVE.

Aux États-Unis

Les ouvriers de Chrysler rejettent l'accord conclu entre le syndicat et la direction

De notre correspondant

Washington. — Le contrat de travail *conclu le mois dernier* chez Chrysler (*le Monde* du 18 septembre) est refusé par une forte majorité de la base ouvrière. De nouvelles négociations devraient donc s'ouvrir incessamment entre le syndicat des travailleurs de *l'automobile* (U.A.W.) et la firme de Detroit.

Ce sont les ouvriers qui avaient demandé une modification de leur contrat de travail, arrivé à échéance *le 15 septembre. S'étant privés* pendant deux ans pour éviter une faillite à Chrysler, ils voulaient que leurs salaires se rapprochent désormais le plus possible de ceux de *General* Motors et de Ford. L'amélioration des finances de leur entreprise permettait de viser un tel objectif, d'autant que les salariés des deux autres groupes automobiles avaient fait, eux aussi, des concessions entre-temps.

L'accord du 16 septembre rétablissait une indexation des salaires sur le coût de la vie. L'écart de trai*tement horaire* entre Chrysler et ses deux concurrents *était* ramené de 2,60 à 2 dollars. Les augmentations ultérieures dépendaient des bénéfices de la société.

Pour entrer en vigueur, cet accord devait être avalisé par le conseil syndical de Chrysler (cent soixante membres) et par la base (quatre-vingt-dix mille ouvriers en activité ou chômeurs). La première étape fut franchie de justesse, le 17 septembre, par 51 % des voix. Mais, dès les premiers votes de la base, on s'aperçut que ce texte était rejeté par deux ouvriers sur trois.

M. Fraser, président de l'U.A.W., n'a pas attendu la fin des scrutins *pour demander,* mardi 12 octobre, la réouverture des négociations.

M. Fraser est mis en cause par *certains ouvriers qui lui* reprochent d'avoir été trop mou lors des négociations. Selon eux, ce manque d'audace tient au fait que le président de l'U.A.W. siège de droit à la direction de Chrysler depuis les accords de 1979. Le syndicat, affirment-ils, devrait renoncer à un tel privilège, qui dénature son action. Le *Wall Street Journal*, organe des milieux financiers, les approuve — pour de tout autres raisons : *« Il y a le risque que M. Fraser révèle, pour des motifs politiques, des informations acquises auprès de la direction. Cela ne favoriserait certainement pas les relations de Chrysler avec les banquiers, les fournisseurs... Il y a aussi le danger que M. Fraser divulgue des plans confidentiels de Chrysler aux ouvriers de Ford ou de General Motors. »*

Le rejet de l'accord est un mauvais coup pour Chrysler. Et ce serait une catastrophe s'il devait conduire à une grève. Le troisième construc*teur d'automobiles* des Etats-Unis reste très fragile. Son président, M. Iacocca, n'est plus assuré, comme il y a quelques mois, de *« faire 150 millions de dollars de bénéfices en 1982 »*.

Les ventes restent décevantes, malgré d'alléchants rabais qui s'appliquent même aux modèles 1983. Entre le 1er janvier et le 20 septembre, Chrysler n'a vendu que quatre cent vingt-sept mille automobiles, *soit 29 % de moins* qu'en 1981. Le stock est tel qu'il a fallu fermer pour une semaine deux usines représentant la moitié de la capacité de pro*duction du groupe. M. Iacocca* espère que la baisse des taux d'intérêt fera remonter les ventes, mais évite de le crier trop fort, à la veille d'un nouvel affrontement avec le syndicat. — R. S.

AFFAIRES

L'indice de la construction

(Suite de la première page.)

Il est tout à fait regrettable que le gouvernement n'ait pas jugé indispensable de faire connaître clairement aux locataires et aux propriétaires les règles applicables le 1er novembre. Il ajoute ainsi à la confusion qui règne dans un secteur disparate et souvent mal géré par les petits propriétaires. De plus, les administrateurs de biens, souvent informatisés, et poussés par l'urgence d'envoyer en temps utile à de nombreux locataires leur quittance, seront tentés d'appliquer telles quelles, les différentes hausses de l'indice.

Or le dernier indice connu n'est pas « bon » pour la lutte contre l'inflation. Les possibilités qui sont ouvertes au gouvernement, en l'absence d'accords de modération qui n'avaient pas pu être conclus en mai dernier avec les représentants des propriétaires, ne sont pas nombreuses pour contenir la hausse des loyers : une nouvelle loi, ou le recours à *l'article 56 de la loi Quilliot* qui, « si des circonstances graves l'exigent » permet de prendre un décret en Conseil d'État limitant la hausse à 80 % de l'indice (soit 8,25 % pour l'indice du quatrième trimestre 1981 ; 8,50 % pour celui du premier trimestre ; 18,18 % pour celui du deuxième trimestre). Encore faudrait-il que la commission nationale des rapports locatifs soit déjà réellement en place, puisque sa consultation préalable est prévue par la loi.

Voilà qui ne va pas modifier l'opinion déjà fort mauvaise des professionnels sur la loi Quilliot. — J. D.

● **La hausse des charges des immeubles** se ralentit pour la première fois depuis 1974 : du deuxième trimestre 1981 au deuxième trimestre 1982, les charges ont en effet progressé de 13 à 16 % en moyenne sur l'ensemble de la France, contre 15 à 20 % les années précédentes, selon l'Argus *national des agents* immobiliers, publié par la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM).

Rhône-Poulenc va se dégager de l'industrie des engrais

Les grandes lignes de la restructuration de l'industrie française des engrais ont été annoncées le 12 octobre.

Le ministre de la recherche et de l'industrie, dans un communiqué, indique qu'« *après consultation des organisations syndicales [il vient d'autoriser les présidents de Rhône-Poulenc, de C.D.F.-Chimie et de COFAZ à ouvrir entre eux des négociations afin de constituer deux pôles de regroupement : le premier par la cession des actifs de Rhône-Poulenc dans la SOPAG à COFAZ, le deuxième par la cession de GESA à A.P.C.* »

Ce regroupement, affirme le ministère, qui permet la constitution de deux groupes industriels équilibrés, va « *favoriser la réorganisation de l'outil de production industriel et assurer, par la réduction du nombre des acteurs, un renforcement de notre puissance commerciale* ».

Le chiffre d'affaires des deux nouveaux groupes sera, pour GESA + A. P. C. de l'ordre de 5,2 milliards de francs, et pour COFAZ + SOPAG de 4,2 milliards de francs.

Première industrie des engrais d'Europe — avec 18 milliards de francs de chiffre d'affaires, — ce secteur était soumis en France à une concurrence croissante et avait perdu de l'ordre de 400 millions de francs en 1981. Du fait de la pénétration étrangère sur le marché national, le déficit commercial de cette branche a atteint 2,3 milliards de francs.

Les rapprochements industriels annoncés laissent cependant entière la question de la rationalisation des outils de production, avec notamment la fermeture possible de la plate-forme de Grand-Couronne (quatre cents emplois). Les trois groupes ont un mois pour proposer « *les modalités juridiques, financières et sociales de ces cessions* », étant entendu que « *la concertation avec les partenaires sociaux devra se dérouler parallèlement* ».

Rhône-Poulenc, qui s'était diversifié depuis 1978 dans les engrais, s'en désengage donc. Reste à savoir comment le groupe en sera dédommagé. Le communiqué précise pourtant que la vocation de Rhône-Poulenc dans la chimie est confirmée dans « *la pharmacie, la chimie fine, l'alimentation animale, l'agrochimie et les fibres chimiques, ainsi que ses activités de chimie de base lorsque la cohérence industrielle du groupe l'exige* ».

La C.F.D.T. estime que ce regroupement n'apporte « *aucune réponse aux problèmes de fond qui se posent à l'industrie des engrais* ». Le syndicat prône le retour à une industrie compétitive par l'accès aux matières premières à bon prix, une modernisation de l'outil de production et une réduction des coûts de distribution. Une manière de poser la question des moyens financiers mis à la disposition des nouveaux pôles mais aussi du prix du gaz et des cours des phosphates et du soufre, dont Elf-Aquitaine et sa filiale américaine Texasgulf sont un important producteur mondial.

● **Cycles Peugeot a pris une participation de 10 % dans le capital de Procycle**, société canadienne qui possède, depuis 1978, la licence du groupe français sur le marché canadien. En échange, Gestion Pro Vélo, société-mère de Procycle, a acquis une participation de 49 % dans le capital de la filiale de distribution de Cycles Peugeot aux États-Unis. Par cet accord, la gamme de bicyclettes importées de France et distribuées aux États-Unis sera complétée par des modèles canadiens fabriqués par Procycle.

● **Augmentation du capital de R2E.** — Le capital de la société R2E, filiale du groupe nationalisé CII-Honeywell-Bull, spécialisée dans la micro-informatique, vient d'être porté de 33 millions à 83 millions de francs par des apports de CII-H.B. Cette société explique cette augmentation de capital par la « *nécessité de faire face à une compétition étrangère de plus en plus agressive* ».

● **Citroën réorganise ses activités d'engénierie et de commerce international.** — La direction Citroën International et Industrie est remplacée par deux directions distinctes : l'une la direction des équipements industriels regroupe les activités d'engénierie et de constructions mécaniques, l'autre International Citroën rassemble les activités commerciales de grande exportation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

legrand

Chiffre d'affaires + 20 %
Bénéfice net + 14 %

Les résultats consolidés de Legrand pour le premier semestre 1982 sont les suivants :

en millions de F	1er semestre 1981	1er semestre 1982	%
Chiffre d'affaires h. t. (1)	1 201,1	1 450,3	+ 20.8
Bénéfice avant impôt	138,1	157,5	+ 14,1
Bénéfice après impôt (part de Legrand)	73,4	83,5	+ 13,8
Marge brute d'autofinancement	135,9	163,9	+ 20,6

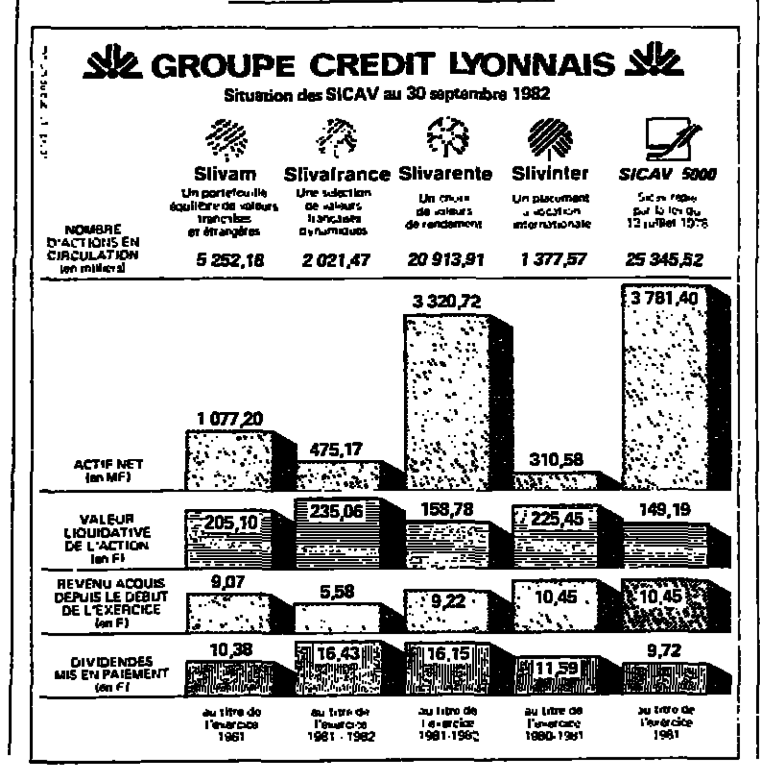
En ce qui concerne Legrand s.a., le chiffre d'affaires, 880,1 MF (1), est en progression de 20,3 %. Le résultat d'exploitation s'élève à 94,3 MF (+ 18,5 %) et le bénéfice net à 36,3 MF (+ 12,7 %) compte tenu, notamment, d'une augmentation de 21,5 MF des provisions à caractère de réserve, d'une provision pour participation des salariés de 7,3 MF et d'un impôt société de 30,0 MF.

Par ailleurs, le Groupe poursuit activement sa politique d'investissements. Pour le premier semestre, les investissements industriels et de participations se sont élevés à 141 MF, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Une participation majoritaire vient d'autre part d'être prise dans le capital de Planet Wattohm et Cie, spécialiste des profilés électriques à usage domestique et industriel (plinthes, chemin de câbles et goulottes de câblage). Cette société emploie 210 personnes et dispose d'une usine de 18 000 m2 à Senlis (Oise). Le chiffre d'affaires prévisionnel 1982 est de 90 MF.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 17,5 %.

(1) Escompte compris, conformément au Plan comptable.



GROUPE TOTAL

OFP - Omnium Financier de Paris

L'assemblée générale extraordinaire de l'O.F.P. — Omnium Financier de Paris — s'est tenue le 11 octobre, au siège social, sous la présidence de M. J.-C. Genton. Elle a donné tous pouvoirs et autorisations nécessaires au conseil pour augmenter le capital de la société, dans les cinq ans, jusqu'à un maximum de 300 millions de francs.

VOLVO

PREMIÈRE CHAINE DE MONTAGE DE CAMIONS VOLVO AUX ÉTATS-UNIS

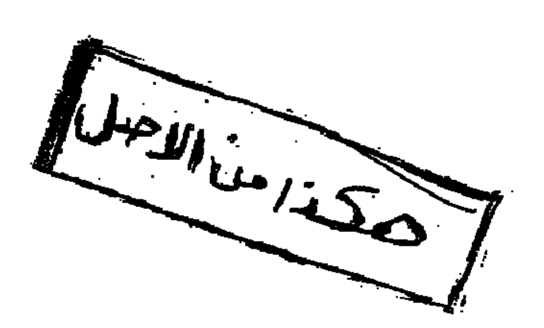
Les premiers camions Volvo F7 assemblés aux États-Unis sont sortis de la chaîne de montage des usines Volvo White situées à New River Valley, en Virginie, le 30 septembre. Ces camions sont assemblés sur les mêmes chaînes de montage que les camions White. L'assemblage de camions Volvo aux États-Unis réduit considérablement les frais de transport et marque une étape importante dans l'implantation de Volvo en tant que marque américaine de véhicules utilitaires.

CABINET ESTIENNE

Les détenteurs d'actions au porteur de la société « CABINET ESTIENNE », société anonyme au capital de 112 000 F divisé en 1 120 actions de 100 F, sont invités à se présenter dans les meilleurs délais au siège social, 184, rue de Rivoli, 75001 Paris, afin qu'il soit procédé à la mise au nominatif de leurs titres, conformément à la législation en vigueur.

NON RENOUVELLEMENT DE CAUTION

L'Ascobatt, Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à 75008 PARIS, fait savoir que la garantie conférée depuis le 21 mai 1981 par la Compagnie Les assurances du crédit, à Compiègne, pour le compte de la Société Euro Services, 7, place Saint-Eloi, B.P. 277, 62405 Béthune Cedex, a pris fin le 20 mai 1982.



AFFAIRES

Le gâchis industriel

(Suite de la première page.)

Cela n'est guère contestable, mais prenons, s'il est besoin d'un jugement d'experts, le rapport Bloch-Lainé commandé dès son arrivée au pouvoir par François Mitterrand pour faire le bilan (et probablement dans son esprit le procès) du précédent septennat. Voici ce qu'on y lit :

« Dans le domaine industriel, la France a été d'autant plus sensible à la crise que c'est seulement à la fin de la décennie 1960 qu'elle a vu naître chez elle une industrie moderne et concurrentielle. »

∴

C'est en effet au cours des quinze ou vingt dernières années que se sont construits les grands groupes industriels français, *non pas au détriment des petites et moyennes industries mais au contraire en les entraînant dans leur sillage...*

Entre 1968 et 1979, on a vu dans des branches diverses se constituer des groupes, capables de lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers, tels que Dassault-Breguet-Atlantique, Thomson-Brandt-C.S.F., Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc-Progil, Compagnie générale d'électricité-Alsthom-Chantiers de l'Atlantique, C.I.I.-Honeywell-Bull, Creusot-Loire-Framatome, B.S.N.-Gervais-Danone, Peugeot-Citroën-Chrysler, sans parler du développement de nos entreprises pétrolières. Pour certaines de ces nécessaires restructurations, l'État intervenait : ce fut *le cas notamment pour l'industrie automobile, pour les poids lourds, pour la grande informatique.*

La préoccupation des gouvernants de l'époque, c'était d'aider, lorsque c'était nécessaire, ces entreprises à attteindre la dimension internationale et d'assurer ensuite, qu'elles fussent privées ou publiques, leur autonomie de gestion.

Chaque fois qu'un vote du Parlement a été nécessaire pour approuver de telles interventions de l'État, notamment *financières, les socialistes et les communistes ont voté contre.*

∴

Cet effort difficile maintenu constamment pendant toute la Vᵉ République, rendu plus malaisé par la crise et pourtant accentué encore sous le dernier septennat, a produit des résultats *exceptionnels qui ont servi l'économie française tout entière, l'emploi, le niveau de vie des familles.*

Prenons quelques exemples :

● L'automobile : fin 1980, l'industrie *automobile française assurait 10 % de la production mondiale et exportait plus de la moitié de ce qu'elle fabriquait.* En douze ans, elle avait presque doublé sa production alors que la R.F.A. n'avait augmenté la sienne que d'un peu plus d'un tiers, que les États-Unis avaient à peine progressé, que la Grande-Bretagne s'était effondrée, *seule la performance du Japon était meilleure que la nôtre.*

● *Les industries aéronautiques et spatiales occupaient la deuxième place dans le monde derrière les États-Unis,* la production avait été multipliée par plus de trois, l'exportation absorbait plus de 80 % de la production, l'excédent étant d'un milliard et demi en 1980.

● Les télécommunications : à partir de 1974, en sept ans, il a été posé en France à peu près deux fois plus de lignes téléphoniques qu'entre l'invention du téléphone et le 1ᵉʳ janvier 1974. *En même temps, la qualité du service s'améliorait et les tarifs baissaient en francs constants. Nos exportations de matériel avaient triplé en six ans passant de 1 à 3 milliards* : nous étions devenus le cinquième exportateur mondial et nous exportions des techniques françaises.

● Le programme électronucléaire civil français était devenu en 1980 le premier du monde. L'industrie avait été restructurée, les techniques étrangères francisées. Grâce à cet effort, une tranche *nucléaire* est maintenant mise en service à peu près *tous les deux mois : c'est comme si, tous les deux mois, on découvrait et mettait en exploitation sur notre sol* un gisement de 25 millions de tonnes de pétrole.

L'avenir est bien engagé : nous détenons une avance – peut-être une dizaine d'années sur notre suivant immédiat – pour la technologie du futur, c'est-à-dire les surrégénérateurs.

● L'ensemble de notre secteur de la chimie exportait plus du tiers de sa production : la pharmacie *avait* doublé son *chiffre d'affaires* depuis 1974.

● La croissance des industries électriques et *électroniques* était supérieure à 20 % par an depuis 1974, celle de *la biotechnique de l'ordre de* 15 % par an.

● Les industries du textile et de l'habillement avaient *presque doublé leurs exportations entre* 1975 *et* 1980 : *nous étions devenus le troisième exportateur mondial.*

Arrêtons-là cette énumération : on pourrait citer une longue liste d'entreprises *françaises* qui détiennent la première position mondialé ou européenne, soit pour le chiffre d'affaires global qu'elles réalisent dans un secteur donné, soit pour la fabrication de produits « forts ».

Les gouvernements précédents savaient aussi préparer l'avenir : entre 1974 et 1979, le taux de croissance de la recherche française a été de 2,5 % par an, *celui de la R.F.A. de* 1,7 %.

Quelques exemples *illustrent d'ailleurs mieux que des chiffres le niveau de la recherche française : sur les quatre-vingt-un membres étrangers* de l'Académie royale des sciences de Suède qui décerne les prix Nobel, dix sont français, ce qui nous place devant la R.F.A., l'U.R.S.S. et le Japon. L'Ecole française des mathématiques est l'une des premières du monde : elle détient le quart des médailles Field – l'équivalent du prix Nobel en mathématiques.

Les grandes orientations qui avaient été arrêtées ouvraient les voies de l'avenir dans le domaine de la recherche : *il suffirait de les reprendre une à une pour constater que la publicité menée à grand fracas par l'actuel ministre de l'industrie et de la recherche s'applique à des décisions* qui ont toutes *été prises* avant lui...

Tel est l'héritage. L'héritage, c'est en effet une industrie qui s'est progressivement construite depuis les années 60 dans des conditions rendues de plus en plus difficiles par la hausse des prix de l'énergie, l'apparition de nouveaux concurrents ou de technologies avancées.

Entre 1974 et 1980, la productivité de l'industrie française a augmenté de plus de 5 % par an, le volume de ses exportations de plus de moitié. *C'est grâce à cela que, si nous avons certes perdu des emplois industriels,* la diminution a été chez *nous moins forte* que dans tous les *autres pays européens,* à l'exception de l'Italie.

Nous sommes devenus la troisième puissance industrielle du *monde* et, selon les moments, le troisième ou quatrième exportateur.

Cette progression spectaculaire *n'a pas été* le seul fait de grands groupes industriels puisque, en 1980, les petites et moyennes industries assuraient plus du tiers de notre production, le quart de nos exportations, et que le nombre des emplois y était en progression.

En dix ans, de 1970 à 1980, notre production industrielle a été supérieure de dix points à celle de l'Allemagne fédérale...

C'est pour tenter de cacher aux Français ces vérités incontestables que François Mitterrand et ses ministres se livrent à tout ce battage sur *le prétendu délabrement de notre industrie et de notre recherche.*

Tâche d'autant plus difficile que voici *le jugement du rapport Bloch-Lainé :*

« Sur la période de quinze ans, 1964-1979, l'industrie française a reconquis une grande partie de son retard sur l'industrie allemande, s'est créé un excédent commercial durable vis-à-vis de la Grande-Bretagne, a relativement bien résisté aux nouvelles concurrences européennes (Italie par exemple). »

∴

Dix-sept mois se sont écoulés... Ceux qui avaient participé à tous les échelons à cet effort sans précédent de construction d'une industrie nationale puissante, instrument de la pénétration française à l'étranger, gage de sécurité et de protection pour nos concitoyens, voient aujourd'hui la France s'engager sur le chemin le plus dangereux qui soit : celui de la désindustrialisation.

La dégradation est rapide.

En 1980, les résulats des entreprises industrielles étaient dans l'ensemble bons. Certes, il y avait des *secteurs en difficulté, la sidérurgie par exemple, comme d'ailleurs toutes les sidérurgies du monde.*

Aujourd'hui, dix-sept mois après, les entreprises et les secteurs *qui allaient mal vont plus mal encore, ceux qui se portaient bien vacillent. Les champions sont à terre. Les actions mal préparées, souvent contradictoires,* du gouvernement ont désorganisé l'industrie française.

Pour les entreprises nouvellement nationalisées, le bouleversement est profond.

Certaines désignations amènent à s'interroger : le gouvernement recherche-t-il chez ceux qu'il nomme à la tête des entreprises la capacité de gestion et d'initiative ou bien la vertu d'obéissance ? Désormais, ce sont les bureaux qui commanderont, et on verra vite le triste résultat.

Sait-on que, depuis plus d'un an, aucune décision d'importance n'a été prise dans les *groupes* nationalisés, que ce soit sur le programme d'investissement, sur le programme de recherche ou sur le choix des technologies nouvelles ? Imagine-t-on le retard que l'on prend envers des concurrents étrangers ?

Déjà, en 1982, les déficits atteignent des chiffres records pour les entreprises nationales. Bien sûr, la crise mondiale est toujours là, mais, au lieu d'en atténuer les effets, la politique du gouvernement français les aggrave !

La faiblesse de la monnaie renchérit le pétrole et les matières premières, dont le prix diminue pour les pays à *monnaie forte : c'est une première distorsion de concurrence.*

Des mesures *sociales telles que* les trente-neuf heures *ou la cinquième semaine de congés payés qui auraient pu être préparées et organisées de façon à être supportables* pour les entreprises ont été prises à la hâte, annoncées de façon désordonnée et parfois contradictoire : ainsi appliquées, elles augmentent les charges de notre industrie tout entière, réduisent sa compétitivité.

Les prélèvements fiscaux et sociaux, qui représentaient 42,9 % de la P.I.B. en 1981, s'élèveront à 44,5 % en 1983 : on cherche à le cacher, tant c'est insupportable.

Les ponctions sur le marché obligataire, les emprunts d'État, ceux des sociétés nationales, les crédits des banques nationalisées, servent *désormais à boucher des trous qui se creusent à une vitesse vertigineuse. Les entreprises privées auront de plus en plus de mal à trouver* les fonds dont elles ont besoin pour investir et se développer.

Le gouvernement ferme les yeux sur les conflits montés par la C.G.T. chez Peugeot et ses filiales, qui ont perdu cette année quatre-vingt mille voitures.

On commence à préparer l'opinion au ralentissement substantiel de notre programme nucléaire, qui permet pourtant de remplacer une énergie importée par une énergie française et qui contribue à nos exportations : on renverse la vapeur dans le mauvais sens.

Trois années de suite, en 1981, 1982, 1983, on prélève sur les crédits des télécommunications. C'est l'avenir qui est compromis, la baisse *de la qualité et de la compétitivité à terme, les suppressions d'emplois industriels bientôt.*

Le bâtiment est en chute libre : des *lois inopportunes et inutiles* ont *arrêté les transactions locatives. Une politique rétrograde et coûteuse de retour aux ensembles H.L.M. fait* tomber la *construction des* logements *en accession à la propriété.*

François Mitterrand a parlé de la filière bois dans son discours de Figeac. Sait-il la vérité ? Les responsables gouvernementaux ont trouvé sur leurs bureaux les rapports Jouvenel et Méo-Bétolaud, commandés par le précédent gouvernement et dont les premières mesures étaient prêtes à sortir. On a nommé un parlementaire en mission qui a mis plus de huit mois à présenter un nouveau rapport... identique aux deux précédents, la seule innovation étant... la création d'un ministère de la forêt ! Et, depuis un an et demi, on n'a rien fait. Rien. Bel exemple de bureaucratie et d'inertie.

∴

Voici comment, après un an et demi, l'industrie française, dont certains secteurs étaient, c'est vrai, dans une situation difficile, mais qui était au total remarquablement solide et dynamique, se sent aujourd'hui minée de toutes parts.

Là, plus qu'ailleurs, qui n'avance pas recule : elle est au mieux immobile depuis un an et demi, c'est dire à quel point le retard sera difficile à combler.

Au gâchis industriel répond en écho la débâcle du commerce extérieur.

Après le second choc pétrolier, notre balance extérieure s'était déséquilibrée. Les mesures prises à l'époque avaient porté leurs fruits : entre le troisième trimestre 1980, où le déficit mensuel avait atteint son point le plus haut avec 5,5 milliards, on était progressivement et régulièrement descendu jusqu'à 3,4 milliards au deuxième trimestre 1981.

Dès l'arrivée des socialistes et des communistes au pouvoir, la courbe s'est renversée. On est progressivement monté à 9 milliards au mois d'août dernier !

Autre conséquence : le chômage, dont la réduction était l'objectif prioritaire affirmé du gouvernement, n'a pas cessé d'augmenter malgré les artifices utilisés pour en masquer la progression.

Bien sûr, François Mitterrand et son gouvernement se rendent compte aujourd'hui des erreurs qu'ils ont commises à leur arrivée au pouvoir.

Bien sûr, ils cherchent les moyens de réparer les dégâts qu'ils ont causés. Hélas ! ils ne les trouveront pas, car ce n'est pas une question de volonté, ce n'est pas une question de crédits, c'est une question de système.

Le système socialiste est mauvais : il a ruiné l'industrie anglaise, qui est aujourd'hui pratiquement rayée de la carte du monde.

Ce n'est pas d'une assistance de l'État dont les entreprises ont besoin pour se développer : c'est au contraire de plus de liberté, de moins de charges et de contraintes, d'un environnement qui leur permette de fonctionner normalement.

Ce n'est pas le chemin que prend le gouvernement, et tout le reste n'est que paroles.

MICHEL D'ORNANO.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 octobre

Légère hausse des actions françaises

Contrastant avec la hausse générale des places financières consécutive à l'euphorie qui prévaut à Wall Street, le marché parisien « continue à traîner les pieds », observe un familier du palais Brongniart.

En hausse de 0,6 % (après un gain de 0,26 % la veille), la cote paraît encore bien timorée mardi, alors que Londres, où l'indice F. Times a dépassé les 610 en matinée, bat tous ses records et que New-York s'est confortablement assis sur la barre des 1 000.

A Paris, les actions françaises continuent à pâtir de l'engouement que suscitent les titres étrangers ainsi qu'en témoignent les statistiques de la chambre syndicale. Lundi, on a traité près de 76 millions de francs d'actions étrangères contre à peine 73 millions de francs de valeurs françaises, et, le lendemain, de nombreux titres étaient encore très sollicités.

Ford Motor, Ericsson, ICI et General Motors gagnaient ainsi 2,5 % à 5 %, mais le dollar-titre régressait un peu sur la veille (8,48/52 F contre 8,70 F environ).

Côté valeurs françaises, Saupiquet, Raffinage, Esso, Europe 1, Saulnes Gorcy et Sanofi gagnent de 3,5 % à 5,5 %, tandis qu'à l'inverse Francaref, Usinor, C.F.D.E., G.T.M. Entrepose et Pechelbronn perdent 3 % à 6 %.

Sur le marché de l'or, le métal a atteint 442,25 dollars l'once en fin de matinée contre 432,75 dollars lundi midi.

A Paris, le lingot a gagné 1 950 F pour s'établir à 98 450 F, mais le napoléon s'est contenté de reproduire son cours de la veille.

Elf-Gabon, qui vient d'effectuer deux découvertes pétrolières, s'adjuge finalement 6,8 % après avoir été « réservée à la hausse ».

NEW-YORK

Consolidation

Après son envolée ininterrompue de ces derniers jours, le marché new-yorkais devait souffler un peu et la séance de consolidation observée mardi n'a guère surpris au Big Board. La cote fait d'ailleurs preuve d'une étonnante résistance puisque l'indice Dow Jones, en dépit de prises de bénéfices bien compréhensibles, s'est maintenu au-dessus du niveau des 1 000 points pour s'inscrire à 1 003,68 points en clôture, en baisse de 9,11 points sur la veille après un repli initial de près de 15 points. Pour autant, les échanges sont restés étoffés, 126,3 millions d'actions ayant changé de mains après 138,5 millions lundi, ce qui constitue le cinquième plus important volume d'échanges dans l'histoire de Wall Street.

Au dire des observateurs, un certain nombre d'opérateurs qui étaient absents du marché lundi en raison de la célébration du Columbus Day, les banques ayant fermé leurs portes à cette occasion, ont repris le chemin du New York Stock Exchange dès le lendemain. Coup sur coup, Bank of America, Morgan Guaranty Trust et Chemical Bank, suivis par d'autres établissements de premier rang, décidaient de ramener d'un point leur *prime rate* pour le fixer à 12 %, son plus bas niveau depuis septembre 1980, afin de tenir compte de la baisse du taux d'escompte à 9,5 % qui prenait effet à compter de mardi.

Cette nouvelle baisse des taux a été bien accueillie à Wall Street, et le président Reagan n'a pas manqué de se féliciter de cette régression du loyer de l'argent.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	30 1/4	29 7/8
A.T.T.	62 7/8	61 1/8
Boeing	23	23 1/8
Chase Manhattan Bank	45 1/2	47 3/8
Du Pont de Nemours	38	38 1/2
Eastman Kodak	95 1/4	93 3/4
Exxon	30 5/8	30 3/4
Ford	31	30 1/4
General Electric	83 3/8	82 5/8
General Foods	45 1/4	45
General Motors	53 1/2	53
Goodyear	27 7/8	27 1/8
I.B.M.	83 3/8	82 1/2
I.T.T.	29 1/4	29 3/4
Mobil Oil	26 3/8	27 3/8
Pfizer	79 5/8	78 1/8
Schlumberger	39 1/4	42 1/4
Texaco	32	33
U.A.L. Inc.	22 3/4	22 7/8
Union Carbide	55 3/4	54 1/4
U.S. Steel	18	18
Westinghouse	37 3/8	35 7/8
Xerox Corp.	35 5/8	35 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le bénéfice net consolidé ressort à 205 millions de francs pour le premier semestre 1982, soit une augmentation de 14 % sur la période correspondante de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation net ressortant à 369 millions de francs pour l'ensemble du groupe, y compris la part revenant aux actionnaires de filiales autres que la Compagnie bancaire. Ce résultat, précise cette dernière (établi après la prévision de l'impôt exceptionnel mis à la charge des institutions financières), dépasse de 10 % celui du premier semestre 1982. Au 30 juin dernier, les fonds propres du groupe s'élevaient à 5,42 milliards de francs, dont 2,83 milliards pour la part revenant à la Compagnie bancaire.

Passant en revue les secteurs d'activité du groupe, la société fait état, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, d'une progression de 15 % des opérations finançant l'équipement des petites et moyennes entreprises, de 8 % pour les prêts à la construction et de 29 % pour les crédits d'équipements aux particuliers. Hors opérations de crédit, le groupe a souffert dans le secteur de la promotion immobilière d'une faiblesse persistante des ventes de logements, en raison notamment d'une conjoncture déprimée pour les logements neufs en région parisienne.

BARCLAYS BANK. – La filiale française de la banque Barclays, numéro un en Grande-Bretagne, a annoncé officiellement la création d'une filiale, la Financière Barclays, au capital de 50 millions de francs. Cette filiale jouera le rôle d'une banque d'affaires avec deux axes de développement :

– En France, conseil aux entreprises, notamment les grosses P.M.E., pour mener à bien des prises de participation ou des opérations de désinvestissement ;

– A l'étranger, appui aux projets d'implantation d'entreprises françaises, grâce au vaste réseau international du groupe Barclays (quatre-vingt-trois pays).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	102,6	
Valeurs étrangères	125,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 oct.	12 oct.
Indice général	98,8	99

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 oct.	13 oct.
1 dollar (en yens)	264,25	265 90

BOURSE DE PARIS – Comptant – 12 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	23 20	0 099	Crédit Univers.	307	307	Marseille Créd.	....	....	Étrangères			S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
5 %	35	3 479	Créditel	97 50	98	Métal Déployé	296	288				Total C.F.N.	74	....
3 % amort. 45-54	71	0 600	C. Sabl. Seine	113	....	Mic	226	....	A.E.G.	106	103	Ufinex	207	....
4 1/4 % 1963	103	0 156	Derblay S.A.	83	....	Mors	190	196	Akzo	77 10	....	Voyer S.A.	1 35	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	2 203	De Dietrich	320	....	Nadella S.A.	6	5 80 o	Alcan Alum.	198	210			
Emp. 7 % 1973	8320	..	Degremont	80	....	Navel Worms	122	124 80	Algemeine Bank	758	770			
Emp. 8,80 % 77	100 90	3 443	Delalande S.A.	105 60	105 50	Navig. (Nat. de)	57 60	....	Am. Petrofina	500	482			
9,80 % 78/93	80 45	2 497	Delmas-Vieljeux	460	465	Nicolas	300	312 o	Arbed	173	....	12/10	Émission Frais inclus	Rachat net
8,80 % 78/86	82	7 353	Dév. Rég. P.d.C (Li)	116	116	Nodet-Gougis	91 50	92 90	Asturienne Mines	62	....			
10,80 % 79/94	82 85	1 164	Didot-Bottin	283	283	Occident. Part.	27 90	....	Bco Pop Espanol	84	82			
[illegible]														
Cl. MA (Fr.-Bail)	297	292	Lebon Cie	334 50	342 50	Unidel	85 20	88 60	Autres valeurs hors cote			S.N.I.	[illegible]	[illegible]
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20	Lille-Bonnières	225 50	225 50	U.A.P.	555	555				Sofrinvest	329 66	314 71
Cochery	67 10	....	Locabail Immob.	320	325	Union Brasseries	36 50	38	Alser	146 90	150	Sogeparne	269 87	257 63
Cofradel (Ly)	448	445	Loca-Expansion	115	115	Union Habit.	184	181 50	Cellulose du Pin	19 90	....	Sogevar	610 76	583 08
Cogifi	149	146 30	Locafinancière	148 50	151	Un. Imm. France	162	162 80	Coparex	420	442	Sognter	775 78	740 60
Comindus	345	350	Locatel	360	359 50	Un. Ind. Crédit	215 10	223 60	F.B.M. (Li)	70	3 50 o	Soleil Investiss.	357 83	341 70
Comiphos	140 10	135 90	Lordex (Ny)	100	100	Union Ind. Ouest	315	319 50	Iena Industries	13	....	U.A.P. Investiss.	251	239 62
Comp. Lyon-Alem.	130	131 20	Louvre	215	215	Unipol	105	114 60 d	La Mure	61	....	Unifrance	192 46	183 73
Concorde (La)	243	....	Luchaire S.A.	83 70	80 40	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	M.M.B	186	189	Unifoncier	499 06	476 43
C.M.P.	9 80	9 40 o	Magasins Uniprix	69	67 50	Virax	41 50	42	Océanic	45	41 o	Ungestion	442 39	422 33
Conte S.A. (Li)	21	20 50 o	Magnant S.A.	50 50	....	Waterman S.A.	181 50	174 30	Petrofigaz	335	....	Uni-Japon	638 94	609 97
Crédit (C.F.B.)	172	172	Maritimes Part.	94 50	....	Brass. du Maroc	142	....	Pronuptia	125	118 o	Unirente	1495 18	1446 02
Créd. Gén. Ind.	211	219	Marocaine Cie	21 20	22 d	Brass. Ouest-Afr.	19 10	20 50 d	Ratier For. G.S.P.	....	....	Univar	11445 67	11445 87
									Rorento N.V.	547	539	Valorem	277 96	265 36 •
									Sabl. Morillon Corv.	120	....	Valreal	111738 78	111627 15
												Worms Investiss.	512 21	488 98

HORS-COTE – Compartiment spécial

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1876	4,5 % 1973	1840	1850	1844	1829	590	Facom	606	606	606	600	280	Paris-Réescomp	283	278	278	275 10	118	Vallourec	119 50	120	120	120	44	Imp. Chemical	42 60	43 90	43 90	43 90
[illegible]										779	779	100	Pechelbronn	100	97	97	97	1260	V. Clicquot-P.	1121	1130	1130	1140	82	Inco. Limited	83 60	87 50	87 80	87 30
[illegible]										168	168	335	Penhoet	323	325	325	321	870	Viniprix	862	862	860	853	640	IBM	703	700	695	700
[illegible]										148	145	395	Pernod-Ricard	362	364	365	360 10	191	Amax Inc.	195	198	198 80	198	30	Ito-Yokado	32 10	32 95	32 95	32 30
[illegible]										46	45 30	103	Pétroles (Fse)	96 50	99	99 50	98	420	Amer. Express	486	487 50	489	487 50	230	ITT	243 90	247 10	247	245
[illegible]										78	77 50	176	– (obl.)	175	175 10	175 10	175	485	Amer. Teleph.	540	534	530	534	38	Matsushita	42 30	41 80	42	41 05
[illegible]										369	359	28	– (certific.)	24 50	24 70	24 70	24 20	100	Anglo Amer. C.	109 90	109 60	108 50	109 10	[illegible]					
[illegible]																								330	West Deep	340	335 80	330	333
												216	Gén. Belgique	215	217	217	219	515	Unilever	584	573	569	....
												650	Gén. Electr.	718	708	698	708	405	Unit. Techn.	434	436	429 50	432
												410	Gen. Motors	440	453 50	450	445	580	Vaal Reess	670	661	645	661
												63	Goldfields	66 30	67 70	67 50	67	275	West Deep	340	335 80	330	333
												116	Harmony	129 50	127 30	127 40	125	330	West Hold.	360 50	362	357 80	362
												20	Hitachi	22 50	22 85	22 90	22 60	270	Xerox Corp.	314	306	304 30	309 90
												375	Hoechst Akt.	367	369	368	362		2 02	Zambia Corp.	2 10	2 06	2 07	2 05

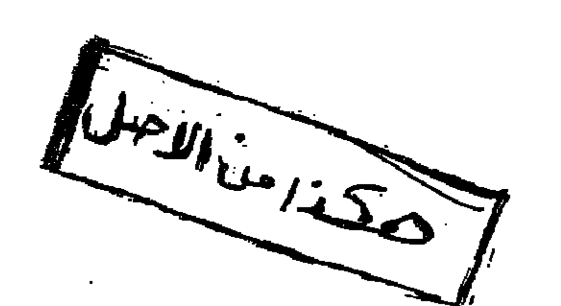
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; • : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 077	7 058	6 850	7 200
Allemagne (100 DM)	282 910	282 950	275	289
Belgique (100 F)	14 586	14 587	13 200	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	259 160	259 070	252	264
Danemark (100 krd)	79 800	80 270	76	82
Norvège (100 k)	98 350	97 400	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 166	12 151	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 975	8	11
Italie (1 000 lires)	4 971	4 974	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	332 140	332 650	321	339
Suède (100 krs)	96 820	96 620	93	99
Autriche (100 sch)	40 260	40 250	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 242	6 249	0 595	6 400
Portugal (100 esc.)	7 975	8 010	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 761	5 749	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 689	2 684	2 550	2 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	97500	98800
Or fin (en lingot)	96500	98450
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	428	.. ..
Pièce suisse (20 fr)	590	581
Pièce latine (20 fr)	556	561
Souverain	720	716
Pièce de 20 dollars	3100	3105
Pièce de 10 dollars	1685	1660
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	3896	3700
Pièce de 10 florins	598	600



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Cinq trafiquants de drogue appartenant à la filière chinoise* ont été arrêtés par les policiers de la brigade de répression des stupéfiants de la préfecture de Paris et déférés lundi 1. octobre au parquet. Trois kilos d'héroïne, de provenance asiatique, ont été saisis au cours de l'opération.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1982 a été tiré à 523 377 exemplaires.

A AVIGNON

Un commissaire de police est tué par un malfaiteur

De notre correspondant

Avignon. — Le commissaire *Fernand Chaudières, trente-neuf* ans, chef de l'antenne d'Avignon du service régional de la police judiciaire de Montpellier, a été *tué, le mardi 13 octobre* dans la soirée, par un malfaiteur qu'il venait d'arrêter. Le meurtrier a été tué à son tour par l'un des inspecteurs qui accompagnaient le commissaire. Le drame s'est produit vers 20 heures, dans un *appartement situé au premier* étage d'un petit immeuble, 4, rue Blasco-Ibanez, dans les quartiers sud d'Avignon.

Depuis quelque temps déjà, le commissaire Chaudière et ses hommes étaient sur la piste de trois malfaiteurs activement recherchés après plusieurs hold-up commis dans la région, et, notamment, à la caisse d'épargne de Sorgues (Vaucluse). Mardi soir, lorsque les policiers pénètrent dans l'appartement, les trois hommes paraissent vouloir se rendre sans résistance. C'est au moment où les inspecteurs s'apprêtent à leur passer les menottes que l'un des gangsters sort une arme de calibre 38 de sa poche et fait feu, atteignant le commissaire Chaudières à la gorge. Les policiers ripostent, le meurtrier, Claude Renault, vingt-cinq ans, touché par trois balles, s'effondre, tué sur le coup.

*En dépit des efforts d'un mé*decin arrivé très vite sur les lieux, le commissaire succombe peu après. Les deux autres malfaiteurs ont été arrêtés.

Le drame a provoqué une intense émotion dans la cité des Papes, où un policier amer nous a déclaré : « *Vous voyez qu'Avignon est bien à sa place dans le peloton des villes où règne l'insécurité* ».

Originaire d'Oran, le commissaire Chaudières avait débuté *dans la police à Paris* et avait été nommé, le 23 septembre 1980, à la tête de l'antenne d'Avignon du S.R.P.J. de Montpellier, dont la compétence s'étend sur le Vaucluse et l'Ardèche. Il était marié et père de deux enfants.

Le meurtre du commissaire Chaudières porte à quatorze, dont quatre gendarmes, le nombre des membres des forces de l'ordre tués en service depuis le début de cette année.

JEAN LECLAIRE.

● *Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la* police nationale après s'être « *respectueusement incliné devant la dépouille mortelle de [son] collègue si prématurément enlevé à l'affection des siens* », déclare : « *Une fois de plus, un criminel chevronné, le nommé Renault Claude, recherché par la justice pour tentative d'homicide volontaire et précédemment condamné à quinze ans de réclusion criminelle, pris au piège tendu par la police, a délibérément fait usage de son arme, alors que tout espoir de fuite lui avait été retiré.* » Le syndicat « *déplore certaines initiatives législatives prématurées, des poursuites judiciaires précipitées et des déclarations insuffisamment réfléchies qui ont conduit les tueurs à se croire autorisés à abattre les gardiens de la paix publique sans craindre le châtiment qu'ils méritent.* » En conclusion, les commissaires « *souhaitent vivement que les plus hautes autorités de la nation prennent les décisions imposées par les faits, de nature à stopper la dangerosité des tueurs* ».

La France va demander à Bruxelles une dévaluation de 3 % du franc vert pour certains produits

Mme Edith Cresson a été chargée par le premier ministre de proposer au prochain conseil des ministre de la C.E.E., qui se tiendra à Bruxelles les 18 et 19 octobre, un démantèlement de 3 % des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), intervenant au début de chaque campagne : le 1er novembre pour le porc, le 1er décembre pour le vin, un peu plus tard pour les autres produits, a précisé M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., qui venait d'être reçu par M. Mauroy le 12 octobre.

Selon Matignon, cette proposition a pour objet « *de réduire l'effet néfaste des montants compensatoires monétaires en restant dans les limites compatibles avec la politique que mène le gouvernement pour ramener, en 1983, la hausse des prix en deçà de 8 %* ».

« *C'est un effort significatif* », a déclaré M. Guillaume qui a regretté toutefois que « *toutes les productions ne soient pas concernées* », et notamment les produits laitiers. Il a donc demandé au premier ministre de « *chercher des moyens destinés à aider les entreprises laitières qui exportent afin de compenser les pénalisations* » qui résultent de ces M.C.M. négatifs.

Le président de la F.N.S.E.A. a néanmoins critiqué la politique gouvernementale en réaffirmant d'une part que la hausse des cotisations sociales prévue dans le budget pour 1983 est « *inadmissible* ». Il a d'autre part condamné la récente taxe sur les alcools destinée à combler une partie du déficit de la Sécurité sociale.

Enfin, il a estimé que « *deux promesses du président de la République n'ont pas été tenues* ». Elles concernent la détaxation du fuel et la compensation du retard lors de la fixation des prix agricoles en avril. « *Je m'accrocherai à ces promesses* », a-t-il conclu.

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR : 7,09 F

Une légère remontée des taux d'intérêt aux États-Unis a immédiatement entraîné un raffermissement du dollar, dont la baisse, amorcée à la veille du week-end, a été interrompue mercredi 13 octobre : le cours de la monnaie américaine est passé de 7,0585 F à 7,09 F environ, et à Francfort, de 2,49 DM à 2,5050 DM. A Paris, la Banque de France intervient toujours pour empêcher le cours du mark d'atteindre et de dépasser 2,83 F.

Le désordre régnant sur le marché des changes scandinaves à la suite de la dévaluation massive de la couronne suédoise provoque des tensions au sein du système monétaire européen, aux dépens des francs belge et français.

CONDAMNÉ POUR AVOIR TUÉ UN AIGLE

(De notre correspondant.)

Albertville. — Un pêcheur qui avait tué à l'aide de sa canne un aigle royal, espèce extrêmement rare dans les Alpes et protégée, a été condamné par le tribunal correctionnel d'Albertville à remettre à la justice son fusil.

M. Roger Bugan, cantonnier à Beaufort-sur-Doron, qui revenait d'une partie de pêche, a surpris les amours de deux aigles royaux. L'un d'eux devait aussitôt prendre son vol, tandis que la femelle se dirigea sur ses pattes, toutes ailes déployées, vers M. Bugan.

Le cantonnier, qui affirma à l'audience avoir agi en état de légitime défense contre un animal qui le menaçait, le roua de coups, puis après avoir cassé sa canne à pêche, l'acheva à l'aide d'une branche d'arbre. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur de la République, qui n'avait pas jugé utile de condamner le cantonnier savoyard à une amende ; il a préféré donner partiellement satisfaction à quatre associations de protection de la nature et des animaux sauvages, à la fédération des chasseurs locaux, parties civiles au procès qui recevront chacune 500 francs, et au Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR) dont la principale mission est d'organiser la surveillance, la sauvegarde et la réintroduction des grands rapaces, qui s'est vu attribuer 3 000 francs de dommages et intérêts.

● *Le chef d'orchestre allemand Christoph Von Dohnanyi* étant souffrant, la série de trois concerts qu'il devait donner à la salle Pleyel les 13, 14 et 15 octobre, comme invité de l'Orchestre de Paris sera dirigée par le chef américain d'origine polonaise Stanislas Skrowaczewski. Le programme reste inchangé.

● *La société organisatrice K.C.P. annonce l'annulation* des concerts de rock de « The Jam » (13 octobre), « Duran-Duran » (14 octobre) et « Imagination » (18 octobre). Le concert de « Imagination » prévu le 14 octobre est maintenu et les billets vendus pour *le 18 octobre* seront valables le 14 octobre. Cette annulation fait suite à la poursuite de la grève dans les magasins FNAC de Paris qui sont les principaux points de vente de billets de concerts dans la capitale.

LA FIN DES ENTRETIENS DE M. ARAFAT A AMMAN

Les Palestiniens et les Jordaniens « ne forment pas deux peuples mais un seul »

déclare le chef de l'O.L.P.

Correspondance

Amman. — Des entretiens « *très réussis, très constructifs et très positifs* » : c'est en ces termes que M. Yasser Arafat, qui a quitté Amman ce mercredi 13 octobre pour Tunis, a décrit les discussions qu'il vient d'avoir avec le roi Hussein. Le chef de l'O.L.P. s'est cependant refusé à donner des précisions sur les résultats de sa visite. Ceux-ci seront d'abord exposés aux ministres des affaires étrangères des pays arabes membres du comité des sept désigné par le sommet de Fès, lors de leur réunion du *15 octobre* au Maroc, avant d'être soumis au Conseil national palestinien (Parlement), qui se réunira dans les prochaines semaines.

*Il ne fallait certes pas s'atten*dre à des décisions spectaculaires à ce stade d'un processus dont les membres de la délégation palestinienne affirment qu'il ne fait que commencer et qu'il ne peut évoluer que lentement. En fait, c'est surtout sur des principes de travail que Jordaniens et Palestiniens sont tombés d'accord. Selon M. Nabil Chaath, conseiller politique du chef de l'O.L.P., ceux-ci comportent deux volets : la définition d'une stratégie commune pour la récupération, par un processus politique, des territoires occupés par Israël ; l'examen de l'avenir de ces territoires dont M. Arafat est convenu mardi 12 octobre qu'ils avaient été l'un des « *sujets importants* » de ses entretiens avec le roi Hussein.

Il semble bien là encore que les deux hommes soient parvenus à un accord de principe sur la nécessité de « *relations privilégiées* » entre le royaume hachémite et l'éventuelle entité palestinienne et sur la poursuite de discussions quant à la nature de ces relations pouvant aboutir à l'établissement d'une confédération palestino-jordanienne. L'une des principales difficultés que le souverain hachémite et le chef de l'O.L.P. devront surmonter réside plutôt dans des questions de calendrier, les responsables palestiniens insistant sur la nécessité d'établir un État indépendant, « *ne serait-ce qu'une heure* » avant de prendre une décision définitive.

Mais l'aspect le plus significatif de la visite de M. Arafat est sans doute le climat dans lequel elle s'est déroulée, un climat difficile à imaginer il y a seulement quatre mois, avant la guerre du Liban. « *Les entretiens ont été conduits avec une plus grande franchise, une plus grande honnêteté et un plus grand enthousiasme que les précédentes rencontres. Cela n'a pas seulement été un échange de civilités, mais l'expression d'un commun désir de surmonter nos difficultés* », notait un collaborateur de M. Arafat. « *Les Jordaniens ne nous ont pas demandé de concessions ni de mandat, mais seulement un plan d'action. Sur aucune question il n'y a eu de veto jordanien ou palestinien* », ajoute-t-il.

L'accord annoncé par M. Arafat sur le renforcement de l'Armée de libération de la Palestine, qui devrait désormais être équipée d'armement lourd, et la réactivation du Comité supérieur jordano-palestinien (créé en mars 1979 et mis ensuite en sommeil), qui poursuivra les travaux entamés ces derniers jours, sont autant de signes que quelque chose a changé dans les relations entre les dirigeants jordaniens et l'O.L.P. Les observateurs ont aussi remarqué la présence d'un drapeau palestinien sur la voiture officielle du chef de l'O.L.P. et, surtout, une petite phrase de M. Yasser Arafat lors de sa visite au camp militaire de Khaou, où l'O.L.P. est stationnée : les peuples palestinien et jordanien « *ne forment pas deux peuples, mais un seul* », a-t-il dit alors.

« *Lors de cette inspection, il était clair que M. Arafat visitait, en tant que commandant en chef des forces palestiniennes, ses propres troupes. Et c'est en chef d'État qu'il a accompagné, mardi, le roi Hussein dans sa tournée d'inspection d'unités jordaniennes* », relève, pour sa part, un membre de l'O.L.P. Notre interlocuteur voit là le signe que les responsables jordaniens reconnaissent bien l'O.L.P. comme représentant légitime du peuple palestinien et souhaitent traiter avec elle sur un pied d'égalité.

La réussite des entretiens jordano-palestiniens est sans aucun doute un succès personnel pour le roi Hussein, douze ans après les dramatiques affrontements jordano-palestiniens de « Septembre noir ». La Jordanie se trouve ainsi promue, avec le consentement de M. Arafat, à un rôle actif dans la recherche d'une solution globale à la crise du Proche-Orient, après être restée des années dans l'ombre des ténors du monde arabe : l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Syrie.

EMMANUEL JARRY.

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIFT) exprimant la « *vive émotion* » de la communauté juive de France devant la perspective de la rencontre ce 13 octobre, à Tunis, entre M. Cheysson et M. Arafat, a déclaré, mardi : « *Au lendemain de l'attentat sanglant de Rome, la communauté juive organisée de France refuse d'être dupe des dénégations du chef de l'O.L.P., qui continue à pratiquer, par le biais d'organisations prétendument dissidentes, le double langage de la grenade et d'une prétendue ouverture politique.* »